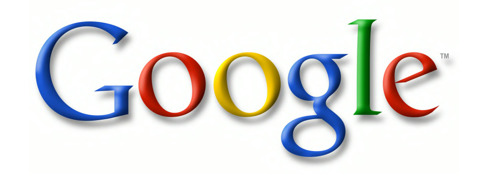


ÉTUDES

SUR LA

LANGUE DES FRANCS

A

L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

PAR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1900

ÉTUDES

SUR LA

LANGUE DES FRANCS

A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

Chalon-sur-Saône. — Impr. française et orientale de E. Bertrand

ÉTUDES

SUR LA

LANGUE DES FRANCS

A

L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

PAR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

—

1900

Au Docteur OSKAR SCHADE

DOYEN DES MAÎTRES DE LA PHILOLOGIE GERMANIQUE

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE KOENIGSBERG

Hommage de son vieux disciple

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

DOCTEUR DE PHILOSOPHIE DE LA MÊME UNIVERSITÉ

TABLE DES MATIÈRES

Pages

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

PRÉFACE

Pendant bien des années, mon ambition s'est proposé deux buts qu'elle n'atteindra jamais. Je ne parle pas d'ambition politique. Une place dans un conseil municipal de village avait, sur ce point, satisfait les désirs de Taine, qui en parlait souvent devant moi, et semblait tout heureux du plaisir que lui procurait cette haute position; il en paraissait plus fier que du succès si beau et si mérité de ses livres. Mais je n'ai pas désiré devenir conseiller municipal dans mon village, je pense ne l'être jamais. Ce que j'ai longtemps ambitionné, c'est de prendre place dans l'honorable et si utile phalange des auteurs de Dictionnaires, et je mourrai sans avoir eu la joie d'y pénétrer.

J'ai réuni de nombreuses notes pour la préparation de deux Dictionnaires, l'un de la langue franque à l'époque mérovingienne, l'autre de celle des Gaulois.

Le dictionnaire gaulois que je projetais devra rester à l'état de matériaux incomplets et frustes :

l'*Altceltischer Sprachschatz* de M. Alfred Holder, beaucoup plus considérable que n'aurait été mon livre, le rend inutile. Tout en applaudissant au succès si mérité du savant, patient et sympathique bibliothécaire de Carlsruhe, je ne puis sans regret jeter les yeux sur celles des notes réunies par moi, qui sont l'œuvre de mes deux zélés collaborateurs, MM. E. Ernault et G. Dottin, auxquels j'ai fait faire un travail dont jamais ils ne tireront aucun honneur, puisqu'il ne pourra pas voir la lumière.

Quant à mon ébauche d'un Dictionnaire de la langue franque à l'époque mérovingienne, elle ne m'inspire aucun regret semblable : je l'ai faite sans collaborateur ; je suis seul à souffrir de l'avortement de mon œuvre, supposé que j'en souffre. Cette ébauche était déjà à peu près terminée en 1869, quand, à Troyes, que j'habitais alors, j'ai reçu la visite de W. Arndt, qui préparait son édition de Grégoire de Tours et qui avait entre les mains la copie destinée à l'impression, merveilleux recueil de variantes dont j'ai pu dès lors admirer la richesse. Le demi-volume contenant l'*Historia Francorum* de Grégoire a paru en 1884 ; l'édition du manuscrit de Corbie par M. H. Omont date de 1886[1] ; or, je m'étais servi

1. *Grégoire de Tours, Histoire des Francs, livres I-VI,*

du texte donné au siècle dernier par D. Bouquet, dans le tome II de son *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*. Pour la connaissance des nombreux noms propres inscrits sur les monnaies, j'étais réduit aux œuvres de Ponton d'Amécourt; M. Maurice Prou ne devait publier que bien des années plus tard son savant ouvrage : *Catalogue des Monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale, les Monnaies mérovingiennes*, 1892. Quant aux diplômes royaux originaux, — je dis « originaux », car pour étudier la langue franque à l'époque mérovingienne, on ne peut faire usage des copies écrites, soit à l'époque carolingienne, soit sous les Capétiens, où toujours l'orthographe est modernisée, — je m'étais servi d'un bon livre, les *Monuments historiques*, de Jules Tardif, 1866; mais je n'avais pu comparer les textes de J. Tardif à ceux qu'a donnés, en 1872, G.-H. Pertz, dans le volume intitulé : *Diplomatum Imperii tomus I*. Je n'avais de même pu consul-

texte du ms. de Corbie, Bibliothèque Nationale, ms. latin 17655. Cette publication de M. Omont consiste en un volume in-8° de xxxii-235 pages. M. G. Collon l'a complétée en 1893 par la publication des livres VII-X, d'après le ms. de Bruxelles, qui étant plus récent présente pour nous moins d'intérêt. Les deux volumes ont paru à la librairie Alphonse Picard.

ter alors les deux excellentes publications de M. H. Kern : 1° *Die Glossen in der Lex Salica, und die Sprache der Salischen Franken*, 1869; 2° *Notes on the frankish words in the Lex Salica,* à la suite de la *Lex Salica* de M. J.-H. Hessels, 1880. Découragé par cette insuffisance de mon travail, j'ai laissé dormir mes fiches dans un carton pendant près de trente ans, durant lesquels je me suis exclusivement occupé d'autres études. J'ai voulu ensuite me remettre à cette tâche, en remplaçant ou en complétant mes vieilles notes par des notes nouvelles, prises dans les publications postérieures à 1868. Mais j'ai vieilli, je travaille plus lentement qu'autrefois, j'ai d'autres occupations, la fin de ma vie approche, je ne pourrais terminer mon entreprise, je m'arrête. Je donne ici, de mon récent travail, des fragments précédés d'une introduction. J'espère que cet essai d'un vieillard suggérera à un jeune homme intelligent et laborieux l'idée d'écrire, sur la langue franque à l'époque mérovingienne, l'œuvre que j'ai rêvée et que je n'ai pu accomplir. Le modèle que j'avais sous les yeux avant l'achèvement de mon premier travail était le mémoire de Wilhelm Wackernagel : *Sprache und Sprachdenkmäler der Burgunden,* publié en 1868 à la suite du

volume intitulé : *Das burgundisch-romanisches Königreich von 443-532 n. Chr., eine Reichs- und Rechtsgeschichtliche Untersuchung von Karl Binding. — Erster Band. — Geschichte des burgundisch-romanischen Königreich*. Depuis ont paru : *Sprache und Sprachdenkmäler der Langobarden, Quellen, Grammatik und Glossar*, par Carl Meyer, 1877 ; — *Ueber die Sprache der Ostgoten in Italien*, par Ferdinand Wrede, 1891[1]. Je voudrais suggérer à quelque érudit plus vigoureux et plus heureux que moi l'idée d'entreprendre un travail analogue sur la

1. L'étude sur la langue franque qui forme le chapitre xx du livre de J. Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, 3e éd., p. 358-382, n'est qu'une esquisse rapide. Quant au savant ouvrage que M. Richard Heinzel a intitulé : *Geschichte der niederfrankischen Geschäftsprache*, il traite d'une époque postérieure à la période mérovingienne. On peut faire la même observation sur l'exellent petit volume que M. Moritz Heyne a publié sous le titre de *Kleinere altniederdeutsche Denkmäler*, 2e éd., Paderborn, 1879, et sur la savante étude d'onomastique germanique faite d'après un des principaux monuments du règne de Charlemagne et publiée en 1885 par M. A. Longnon, *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, introduction, p. 270-382; ce remarquable travail est généralement resté en dehors de notre sujet, bien que nous ayons eu plus d'une fois occasion d'en tirer parti et de le citer.

langue des Francs à l'époque mérovingienne. Mon but sera atteint si l'inconnu auquel j'adresse cet appel fait tomber bientôt dans l'oubli l'essai que je livre au public.

Jubainville, Vosges, le 26 septembre 1899.

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

QUELQUES NOMS ROYAUX MÉROVINGIENS

Une jeune et gracieuse enfant de dix ans, fille d'un de mes fermiers, ma voisine, en même temps élève à l'école primaire de mon village, m'a prêté l'ouvrage qui, dans cette école et dans beaucoup d'autres établissements de même ordre, sert aujourd'hui à l'enseignement de l'histoire de France. C'est un charmant volume in-8° de 282 pages, orné de 560 gravures et de 20 cartes. Les ouvrages classiques de mon jeune temps n'étaient pas si jolis. Il est intitulé : *Deuxième livre d'histoire de France;* il a été composé par deux écrivains à moi inconnus, MM. Claude Augé et Maxime Petit. Je connais mieux l'imprimerie et la librairie d'où il sort. Il a été édité par la maison Larousse, 17, rue Montparnasse, à cent mètres

environ de l'appartement que j'occupe à Paris, et la maison où j'ai trouvé l'exemplaire qui m'a été confié, est située aussi à environ cent mètres de l'habitation où je passe mes vacances, à quatre-vingts lieues de Paris. La centralisation amène en France d'étranges coïncidences.

L'exemplaire que j'ai entre les mains fait partie de la septième édition. J'en ai lu les premières pages. Elles attestent que les auteurs connaissent les découvertes les plus récentes sur les origines préhistoriques, gauloises et romaines. Quant à la période mérovingienne, rien d'important n'est changé à ce que j'apprenais il y a soixante ans, ni à ce qu'enseignaient Mézeray[1] et Daniel au

1. Je n'ai jamais entendu parler de Mézeray que comme d'un historien ridicule et méprisable. Cependant au tome Ier de son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, éd. d'Amsterdam, 1723, p. 40, je lis: « Clovis ou Louis, car c'est le même nom. » C'est un des faits sur lesquels nous insisterons plus loin.

Mézeray n'est pas responsable de ce que je vais dire en terminant la présente note. L'édition dont j'ai un exemplaire entre les mains contient les portraits des rois de France à partir de Clovis inclusivement. Les portraits de ses quatre prédécesseurs, Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric, ont été ajoutés à mon exemplaire par un propriétaire du XVIII[e] siècle qui au bas du portrait de Pharamond a écrit : « Cette estample (*sic*) et les deux suivantes

XVII[e] et au XVIII[e] siècle. Ainsi Clovis, vainqueur du Romain Syagrius, épouse Clotilde, et laisse quatre fils : Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire. Nous allons examiner ce qu'il faut penser de ces noms royaux d'origine germanique.

Il y en a un qui échappe à la critique, c'est Thierry. Thierry est la forme française régulière du nom royal écrit *Theudericus*[1], dans les actes de la chancellerie des rois mérovingiens pendant le dernier quart du VII[e] siècle et au commencement du VIII[e], plus exactement de 677 ou 678 à 710[2]. C'est ainsi que signe de sa propre main le roi Thierry III, 673-691, au bas de trois diplômes

» m'ont été données comme originales par le célèbre Antoine
» Lancelot, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
» censeur royal, grand bibliothécaire du Louvre, archiviste
» de Lorraine et mon bienfaiteur d'éternelle mémoire, en
» janvier 1740. » Cette note n'est pas signée.

Je ne puis croire que Lancelot soit coupable de l'insigne bévue dont son protégé le gratifie.

1. C'est-à-dire Thĕŭdĕrīcŭs. Le premier *u* est une consonne.

2. Tardif, *Monuments historiques*, n° 20, l. 1, 15, p. 17; n° 21, l. 1, 21, p. 17, 18; n° 22, l. 1, p. 18; n° 23, l. 1, p. 18; n° 25, l. 1, 16, p. 20, 21; n° 31, l. 7-8, p. 24; n° 35, l. 5, p. 28; n° 44, l. 4, p. 37. Pertz, *Diplomatum Imperii* t. I, n° 47, p. 43, l. 41, p. 44, l. 9; n° 48, p. 44, l. 24, 51; n° 49, p. 45, l. 10; n° 51, p. 46, l. 22; n° 57, p. 51, l. 21, p. 52, l. 5; n° 61, p. 54, l. 41-42; n° 68, p. 61, l. 2; n° 77, p. 68, l. 37-38.

émanés de lui : 1° 677-678[1]; 2° même date[2]: 3° 688-689[3]. C'est l'orthographe que, pour le nom du même roi, on trouve en 710 dans un diplôme de Childebert III[4]. Le *Liber historiæ Francorum*, composé environ trente-six ans après la mort de Thierry III, écrit le nom de ce roi de la même manière ; on trouvera en note le renvoi à six exemples du nom de Thierry III dans l'édition de cette chronique par M. Krusch[5].

C'est aussi pour le même roi l'orthographe du continuateur de Frédégaire[6]. *Theudericus* se prononçait *théoudérîcous* en donnant au *th* le son du *th* dur anglais et en appuyant sur deux voyelles : 1° l'*î* de la pénultième syllabe qui portait l'accent principal ; 2° l'*é* de la première syllabe sur lequel frappait un accent secondaire. Ces deux voyelles subsistent seules aujourd'hui dans « Thierry » ; pour un plus ancien *Thiedri,* cas indirect de *Thiedris,* cas direct : *ie* est la valeur moderne en

1. Tardif, n° 20, l. 15, p. 17; Pertz, n° 47, p. 44, l. 9.
2. Tardif, n° 21, l. 21, p. 18; Pertz, n° 48, p, 44, l. 51.
3. Tardif, n° 25, l. 16, p. 21; Pertz, n° 57, p. 52, l. 5.
4. Tardif, n° 44, l. 4, p. 37; Pertz, n° 77, p. 68, l. 37-38.
5. *Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, p. 317, l. 15, 21; p. 319, l. 10; p. 320, l. 6, 23; p. 322, l. 17.
6. Éd. Krusch, p. 168, l. 6, 14.

français de l'*e* bref; l'*i* de l'avant-dernière syllabe de *Theudericus* étant long, persiste sans changement en français.

Le *Liber historiæ Francorum* appelle aussi, avec la même notation, *Theudericus*, les rois des Francs homonymes de Thierry III: Thierry Ier, 511-538[1], Thierry II, 596-612[2], Thierry IV, 720-737[3]. C'est l'orthographe de Frédégaire dans sa chronique terminée en 751, quand il parle de Thierry Ier [4] et de Thierry II[5]. Une monnaie mérovingienne offre le nom de monétaire *Teudericus*

1. *Theudericus*, éd. Krusch, p. 274, l. 7, 11; p. 277, l. 10; p. 278, l. 2, 10; p. 282, l. 12; *Theuderici*, p. 284, l. 29; p. 289, l. 24; *Theuderico*, p. 270, l. 10; p. 274, l. 21, 25-26; *Theudericum*, p. 260, l. 1.

2. *Theudericus*, éd. Krusch, p. 240, l. 6; p. 306, l. 24; p. 307, l. 15; p. 308, l. 2, 10, 29; p. 309, l. 17; p. 310, l. 1; *Theuderico*, p. 307, l. 22; *Theudericum*, p. 306, l. 18-19.

3. *Theudericum*, éd. Krusch, p. 328, l. 8.

4. *Theudericus*, éd. Krusch, p. 103, l. 2, 20, 22; p. 104, l. 26; p. 105, l. 13, 16; *Theuderici*, p. 103, l. 27, 31; p. 104, l. 1, 4; p. 105, l. 2; p. 108, l. 1; *Theuderico*, p. 90, l. 26; p. 105, l. 4; *Theudericum*, p. 101, l. 7.

5. *Theudericus*, éd. Krusch, p. 129, l. 15; p. 132, l. 2-3, 25; p. 138, l. 11, 12, 21; p. 139, l. 4, 11, 18, 28; p. 140, l. 3, 8-9; *Theuderici*, p. 34, l. 16; p. 128, l. 22, 27; p. 129, l. 17; p. 131, l. 16; p. 133, l. 5; p. 138, l. 2, 6; p. 139, l. 30; p. 140, l. 6, 15, 18, 25; p. 141, l. 2, 7, 18, 23; p. 159, l. 28; *Theuderico*, p. 132, l. 33; p. 139, l. 13; *Theudericum*,

pour *Theudericus*[1]. La notation *Theudericus* se trouve aussi dans les trois manuscrits de Grégoire de Tours qui remontent au VII[e] siècle, par exemple, deux fois dans le manuscrit de Corbie[2], une fois au moins dans le manuscrit de Cambrai[3], trois fois au moins dans celui de Beauvais[4], et dans ces passages, c'est de Thierry I[er] qu'il s'agit.

Dans *Theudericus*, l'*e* qui précède la syllabe *ri* tient lieu d'un *o* plus ancien, il est le résultat d'une assimilation relative, *umlaut*, qui est complète dans la notation *T[h]eudirico* d'un nom de monétaire sur une monnaie mérovingienne[5]. Mais la notation la plus archaïque, celle que les manus-

p. 135, l. 3; p. 132, l. 30; p. 139, l. 3, 20. La notation *Teudericus*, *Teuderici*, *Teuderico*, *Teudericum*, fréquente dans cette édition, doit être considérée comme une faute des copistes qui ont négligé l'*h* de l'original.

1. Prou, n° 2592, p. 533.

2. *Theudericus*, l. III, c. 1, éd. Omont, p. 76, l. 4; cf. Arndt, p. 109, l. 33; *Theuderico*, l. III, c. 2; éd. Omont, p. 76, l. 33; éd. Arndt, p. 77, l. 37.

3. *Theudericus*, éd. Arndt, p. 118, l. 25. M. Arndt ne donnant pas de variante du manuscrit de Cambrai, p. 90, l. 7, ni p. 107, l. 9, où son texte donne les leçons *Theudericum* et *Theudericus*, on peut supposer que cette notation est conforme à ce manuscrit.

4. *Theudericus*, éd. Arndt, p. 111, l. 44; p. 114, l. 37; *Theudericum*, p. 102, l. 23.

5. Prou, n° 2646, p. 543.

crits les plus anciens semblent indiquer comme celle de Grégoire de Tours, notamment lorsqu'il s'agit de Thierry Ier, est *Theudo-ricus,* sans assimilation de la voyelle finale du premier terme *theudo-* à l'*i* de la première syllabe du second terme *-ricus.* C'est celle que W. Arndt a généralement suivie dans son édition de l'*Historia Francorum* écrite par Grégoire de Tours[1]; il l'a préférée, avec raison, à la notation *Theodo-ricus* avec un *o* substitué à l'*u* du premier terme, comme dans le manuscrit de Corbie[2], qui n'offre exceptionnellement la leçon primitive *Theudo-ricus*[3] et ses variantes avec assimilation relative de la voyelle finale du premier terme à l'*i* du second terme : *Theude-ricus*[4] ou *Theode-ricus*[5]. La notation *Theode-ricus* par *eo* au lieu d'*eu* apparaît

1. *Theudoricus*, p. 109, l. 12; p. 114, l. 11; p. 115, l. 20; p. 116, l. 3, 6-7, 10, 17; p. 118, l. 2, 13, 18; p. 120, l. 3, 13, 15, 18, 20; p. 122, l. 7; p. 130, l. 3, 6; p. 131, l. 3, 15; p. 137, l. 12; p. 138, l. 5.

2. Édition Omont, p. 57, l. 22-23; p. 76, l. 5; p. 77, l. 30; p. 78, l. 1, 2; p. 80, l. 34; p. 81, l. 20, 27, 32, 36; p. 82, l. 7, 9; p. 85, l. 5, 18, 21, 26, 29; p. 87, l. 3; p. 93, l. 28; p. 94, l. 15, 32; p. 100, l. 6, 28; p. 101, l. 5; p. 119, l. 2.

3. Éd. Omont, p. 76, l. 4, 33.

4. Éd. Omont, p. 76, l. 4, 33.

5. Ed. Omont, p. 68, l. 9; p. 77, l. 8, 12.

pour la première fois dans un diplôme original privé en 682 ou 683[1]; elle ne prend place dans les diplômes royaux originaux qu'en 716[2]. En résumé, pour le nom du roi Thierry Ier, 511-533, l'orthographe latine la plus autorisée paraît avoir été, de son temps, *Theudoricus*. Il faut corriger en *Theudorici*, le *Teudorici* d'une monnaie royale attribuée à ce roi[3]. Mais, pour Thierry III, 673-691, l'orthographe officielle est *Theudericus* avec un *e* au lieu et place de l'*o*; de l'un et de l'autre, la forme française est Thierry. Au contraire, on ne peut dire que des mots, tels que Clovis, Clotilde, Clodomir, Childebert et Clotaire, aient été formés régulièrement comme Thierry = *Theudoricus*, *Theudericus*.

Nous commencerons par Clovis. Dans les manuscrits les plus anciens de Grégoire de Tours, VIIe siècle, ce roi s'appelle ordinairement *Chlodo-uechus*, prononcez *Hlodo-ouéhous*. La lettre initiale n'a pas le son de notre *c* français; c'est ou un *h* prononcé très fort, comme il paraît sur-

1. Tardif, n° 24, l. 19, p. 20.
2. Tardif, n° 46, l. 6, p. 39; n° 47, l. 6, p. 40; n° 49, l. 5, p. 41. Pertz, n° 81, p. 72, l. 26; n° 82, p. 73, l. 25; n° 84, p. 74. l. 50.
3. Prou, n° 32, p. 8.

tout vraisemblable, ou un *ch* allemand, et la lettre initiale de la troisième syllabe, que les éditeurs représentent par un *v*, n'est pas un *v*, c'est un *u* consonne, c'est-à-dire le *w* anglais ou wallon. La même observation s'applique au nom du premier ancêtre certain de la première race royale de France : le nom que nous écrivons Mérovée, chez Grégoire de Tours *Mero-uêchus*[1], ne contenait pas de *v* : la lettre que, dans ce mot, nous prononçons *v* est un *u* consonne et sa valeur véritable en français est *ou*.

Chlodo-uechus paraît avoir été l'orthographe ordinaire au VIe siècle, bien qu'elle ne soit attestée par aucun manuscrit antérieur au VIIe[2]. Il y a une variante *Chlotho-uechus*, dont le *th* est en contradiction avec la loi de Verner. Cette loi grammaticale veut à la seconde syllabe du nom royal la dentale *d* comme succédanée de la dentale *t*, dans la prononciation germanique *hludo-*, *hlodo-* du participe indo-européen *klutó-s*, littéralement « entendu », et par extension « connu,

1. *Merovechum*, Grégoire de Tours, l. 2, c. 9; éd. Arndt p. 77, l. 16; éd. Omont, p. 47, l. 1.

2. Grégoire de Tours, éd. Arndt, p. 88, l. 1, 4, 8, 10-11; p. 90, l. 1; p. 91, l. 19; p. 92, l. 2; p. 93, l. 21; p. 94, l, 6, 13, etc.; éd. Omont, p. 46, l. 21; p. 55, l. 26, 29, 34; p. 56, l. 4, 7; p. 57, l. 17; p. 59, l. 2, etc.

célèbre, illustre », premier terme du composê *Chlodo-uechus*. Cette variante a été conservée par le préambule des canons d'un concile tenu à Orléans en 511, du vivant de Clovis Ier, qui mourut cette même année. Les évêques adressent ces canons *domno suo catholicæ ecclesiæ filio Chlothouecho, gloriosissimo regi*[1]. L'éditeur, M. F. Maassen, a eu le bon esprit de ne pas substituer un *v* à l'*u* de l'avant-dernière syllabe du nom royal, comme l'a fait D. Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. IV, p. 103 C. La leçon adoptée par les Pères du concile d'Orléans est confirmée par la monnaie mérovingienne du palais où se lit la légende CHLOTHOVECHVS R[EX][2]. Je dis : la leçon adoptée par les Pères du concile d'Orléans ; je puis ajouter que le manuscrit par lequel cette leçon nous a été conservée, le manuscrit latin 12097 de la Bibliothèque Nationale, VIe ou VIIe siècle[3], parait remonter plus haut que les plus anciens manuscrits où l'on puisse consulter l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours.

1. *Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Legum sectio tertia*, *Concilia*, t. I, *Concilia ævi merovingici*, p. 2.
2. Prou, n° 695, p. 158. Lisez *Chlothouechus*.
3. Maassen, *Concilia ævi merovingici*, p. XII.

Au VIIe siècle, l'orthographe de ce nom est changée, le second *ch*, celui de la dernière syllabe, disparaît, et l'*e* qui le précède dans *Chlodo-uechus* est la plupart du temps remplacé par un *i* dans les actes émanés de la chancellerie royale. Clovis II, 638-656, signe *Chlodo-uius* un diplôme de l'année 653[1], et la même orthographe se trouve: au nominatif *Chlodouius*[2], au génitif *Chlodouio*, vers 640, dans un diplôme émané de sa chancellerie[3]; au même cas, *Chlodouie*, vers 658, dans un diplôme de Clotaire III, son fils[4]; au nominatif *Chlodouius*, en 710, dans un diplôme de Childebert III, son petit-fils[5]. La même notation prévaut dans les actes de la chancellerie royale pour Clovis III, 691-695. Pendant son règne, il est dans ces actes appelé deux fois *Chlodouius*, l'une en 692[6], l'autre en 693[7]. C'est la notation qui se maintient dans les diplômes de ses successeurs où ses actes sont rappelés. Son frère Chilbebert III

1. Tardif, n° 11, l. 12, p. 10; Pertz, n° 19, p. 20, l. 35.
2. Tardif, n° 11, l. 1, p. 10; Pertz, n° 19, p. 19, l. 44.
3. Tardif, n° 9, l. 12, p. 8; Pertz, p. 19, l. 28.
4. Tardif, n° 15, l. 3, p. 13; Pertz, n° 35, p. 33, l. 24.
5. Tardif, n° 44, l. 3, p. 37; Pertz, n° 77, p. 68, l. 36.
6. Tardif, n° 32, l. 1, p. 25; Pertz, n° 67, p. 57, l. 6.
7. Tardif, n° 33, l. 1, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 32.

l'appelle au génitif *Chlodouio* en 695[1]. Le nominatif *Chlodouius* du nom de Clovis III, et son génitif *Chlodouio,* apparaissent en 216 dans deux diplômes de son cousin Chilpéric II[2]. Il y a pour le nom de Clovis III une variante *Chlodoueus :* elle apparaît une fois dans un diplôme émané de sa chancellerie en 692[3].

De ces deux notations du nom royal dont il s'agit, le seconde *Chlodoueus,* est celle que préfère l'auteur du *Liber historiæ Francorum*, terminé en 727; il appelle deux fois Clovis II au nominatif *Chlodoueus*[4], une fois au datif *Chlodoueo*[5]; une fois seulement il donne au nom de ce roi la notation alors historique du nom de Clovis Ier, à l'accusatif *Chlodouechum*[6]. Il appelle aussi deux fois *Chlodoueus* Clovis III[7]. Quand il s'agit de Clovis Ier, tantôt il suit l'orthographe historique *Chlodouechus*

1. Tardif, n° 31, l. 4, p. 27; Pertz, n° 67, p. 59, l. 50.

2. Tardif, n° 46, l. 6, p. 39; Pertz, n° 81, p. 72, l. 27. — Tardif, n° 49, l. 5, p. 41; Pertz, n° 84, p. 74, l. 51.

3. Tardif, n° 31, l. 1, p. 24; Pertz, n° 61, p. 54, l. 36.

4. Éd. Krusch, p. 316, l. 18, 21.

5. Éd. Krusch, p. 316, l. 12.

6. Éd. Krusch, p. 315, l. 20.

7. Éd. Krusch, p. 323, l. 14, 17.

qu'il copie chez Grégoire de Tours[1], tantôt, avec une partie de ses contemporains, conservant l'*e*, il supprime le second *ch* de ce nom propre, et il écrit *Chlodoueus*[2]. La Chronique de Frédégaire terminée en 751, ne connaît pas pour Clovis Ier la notation complète *Chlodouechus*. Pour les trois rois mérovingiens que nous appelons Clovis, elle emploie ordinairement l'orthographe *Chlodoueus* si fréquente dans le *Liber historiæ Francorum* et qui fait en 692 son apparition dans les textes diplomatiques originaux de la chancellerie royale. Quant à l'orthographe *Chlodouius*, la plus fréquente dans les diplômes royaux du VIIe siècle et de la première moitié du VIIIe dont les originaux subsistent, Frédégaire la connaît, bien qu'il ne l'emploie que par exception. Il appelle Clovis Ier une fois *Chlodouius* au nominatif[3], deux fois *Chlodouiae* au génitif[4]. De Clovis II il écrit le nom au génitif

1. *Chlodouechus*, et ses variantes casuelles, éd. Krusch, p. 238, l. 30, 31, 33; p. 239, l. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11; p. 246, l. 24; p. 250, l. 6; p. 251, l. 9-10, 11-12, 20-21, 26, 28-29, 30-31; p. 253, l. 24; p. 254, l. 10; p. 257, l. 1, 5, 11, 19, 21, etc.

2. Ed. Krusch, p. 254, l. 4, 14-15, 24; p. 256, l. 1, 8, 16; p. 258, l. 29; p. 259, l. 5, 8, 16, 20, 24, 29, 34, etc.

3. Éd. Krusch, p. 99, l. 21.

4. Éd. Krusch, p. 82, l. 16, 26.

de la même façon, *Chlodouiae*, six fois[1], et à l'ablatif *Chlodouio* une fois[2], bien qu'il emploie aussi pour ce roi comme pour Clovis Ier la notation *Chlodoueus* ou *Chlodoueos*[3]. Les deux leçons *Chlodoueus*[4] et *Chlodouius*[5] sont attestées pour Clovis II par les monnaies. Pour Clovis III on n'y trouve que la seconde[6].

De ce nom royal écrit d'abord *Chlothouechus* et surtout *Chlodouechus* au VIe siècle, puis *Chlodoueus, Chlodouius* au VIIe et pendant la première moitié du VIIIe, la notation carolingienne est *Hludouuicus* dans les diplômes de Louis Ier dit le Débonnaire, 814-840[7], dans ceux

1. Éd. Krusch, p. 159, l. 11, 18; p. 161, l. 24; p. 163, l. 16, 23; p. 165, l. 30.
2. Éd. Krusch, p. 165, l. 30-31.
3. Éd. Krusch, p. 156, l. 19; p. 161, l. 12, 20; p. 164, l. 7, 10; p. 166, l. 24, 26, 30, 31.
4. CHLODOVEVS, Prou, n° 686, p. 156; nos 687-690, p. 157; n° 1364, p. 299.
5. CHLODOVIVS, Prou, n° 617, p. 144; n° 691, p. 157; CLODOVIOS, n° 1365, p. 299.
6. CHLODOVIO[s], Prou, n° 71, p. 19.
7. Tardif, n° 107, p. 78, col. 1; n° 108, p. 78, col. 1, 2; n° 109, p. 79, col. 1, 2; n° 112, p. 79, col. 2, p. 80, col. 1; n° 113, p. 80, col. 1, 2; n° 114, p. 80, col. 2, p. 81, col. 1; n° 116, p. 81, col. 2; n° 117, p. 82, col. 1; n° 118, p. 82, col. 2; n° 119, p. 83, col. 1; n° 120, p. 83, col. 2, p. 84, col. 1; n° 124, p. 86,

de Louis II, dit le Bègue, 877-879[1], *Hludouicus* dans ceux de Louis IV, dit d'Outremer, 936-954[2], où l'on trouve, paraît-il, aussi la notation *Ludouicus* sans *h* initiale[3]. L'*h* initiale fait défaut dès le IXe siècle dans le texte des serments prononcés en 842 par Louis le Germanique et Charles le Chauve ; le texte français appelle au cas direct Louis le Germanique *Lodhuuigs* avec deux *u*, prononcez *Lodhououigs* en donnant au *dh* le son du *th* doux anglais ; il note *Lodhuuuig* le cas indirect. Dans le texte germanique on lit au datif *Ludhuuuige*, au nominatif *Ludhuuuig*[4].

Ainsi *Chlothouechus*, *Chlodouechus*, *Chlodoueus*, *Chlodouius*, *Hludouuicus*, *Hludouicus*,

col. 2, p. 89, col. 2 ; n° 129, p. 90, col. 2, p. 91, col. 1 ; n° 131, p. 91, col. 2 ; n° 132, p. 92, col. 1 ; n° 133, p. 92, col. 2. Tardif a imprimé *Hludovuicus* au lieu de *Hludouuicus*.

1. D. Bouquet, t. IX, p. 398 E, 399 B, 405 C, 412 D, 416 A, 417 B. L'orthographe *Ludovicus* paraît empruntée à des copies qui n'avaient pas reproduit exactement les originaux.

2. D. Bouquet, t. IX, p. 584 B, 936 ; p. 595 B, 942 ; p. 598 A, 943 ; p. 612 A, 953.

3. Dans les diplômes des années 942 et 943 cités dans la note qui précède, le nom royal écrit *Hludouicus* dans la suscription est écrit *Ludouicus* dans la souscription, D. Bouquet, t. IX, p. 595 D, 599 B.

4. Adolf Horning, *La Langue et la Littérature françaises*, 1887, textes, p. 7.

Ludouicus, Lodhuuigs sont huit notations du même mot dont l'orthographe a été se modifiant comme la prononciation pendant un espace de cinq siecles, en commençant au VI[e] pour finir au X[e]. C'est le nom que Jean de Joinville a écrit *Looys* [1] et *Loys* [2]. Nous disons Louis.

Puisqu'on prononce à la moderne Thierry, le nom des rois mérovingiens que leurs contemporains ont appelé *Theudoricus*, *Theodoricus*, *Theudericus*, *Theodericus*, il serait logique d'appeler Louis les rois mérovingiens connus abusivement sous le nom de Clovis. Dès le IX[e] siècle, un des copistes de Grégoire de Tours comprenait que le nom écrit *Chlodouechus* dans les manuscrits primitifs de l'*Historia Francorum* était identique à celui du personnage qui se dit lui-même *Hludouuicus, divina ordinante providentia imperator augustus*, mais que nous appelons Louis le Débonnaire, et dont l'usage moderne fait Louis I[er], roi de France. Le copiste de l'*Historia Francorum* dont nous voulons par-

1. *Jean de Joinville, Histoire de saint Louis, Credo et lettre à Louis X*, par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut. Paris, Didot, 1867, §§ 1, 19, 68, 694, p. 1, 10, 40, 382.

2. *Ibidem*, §§ 20, 693, p. 10, 382 ; cf. p. 448.

ler est celui qui a écrit le *Codex Laurissensis*, c'est-à-dire le manuscrit qu'Arndt désigne par la cote C 1, et qui aujourd'hui porte à Heidelberg le n° 864 [1]. A *Chlodouechus*, il a substitué *Hludouuichus* [2], *Hludouichus* [3], *Hlodouuichus* [4], formes qui expliquent pour Louis le Germanique comme on a vu plus haut la notation *Lodhuuigs* du serment de Strasbourg en 842 et, après la chute du *d* médial, XI[e] siècle, la notation *Looys*, *Loys* de Jean de Joinville, quand cet auteur veut parler de Louis IX et de Louis X.

Lorsqu'on a imaginé de distinguer par des noms de nombre les *reges Francorum*, *Francorum reges* homonymes, il est étrange qu'on ait négligé les trois premiers, surtout le fondateur de la Monarchie : on comptait Louis le Débonnaire, dont le titre est non roi, mais *imperator augustus*. Louis XIV aurait dû être Louis XVII et Louis XVIII Louis XXI. Le conquérant que par abus nous appelons Clovis aurait au moins autant mérité d'être compté que le malheureux

1. V. la préface d'Arndt, p. 25-26.
2. Éd. Arndt, p. 88, l. 28; p. 91, l. 43 ; p. 93, l. 45; p. 94, l. 36, 42; p. 95, l. 40.
3. Éd. Arndt, p. 88, l. 25, 36, 38; p. 90, l. 27, 29.
4. Éd. Arndt, p. 88, l. 33; p. 91, l. 19 ; p. 92, l. 22; p. 94, l. 32, 40; p. 95, l. 28.

enfant, mort sans avoir régné et qu'on a inséré dans la liste sous le nom de Louis XVII.

Louis est, avons-nous dit, la forme régulière en français moderne du nom qu'on écrivait *Chlothouechus*, *Chlodouechus* en latin mérovingien au VIe siècle. Cependant il faut bien nous entendre, Louis est le cas direct, conservé par exception, contrairement à l'usage général, comme dans « fils » = *filius*, qui devrait être « fi » comme dans « sœur » qui devrait être « sereur ». De là une grande irrégularité dans la formation du nom féminin Louise. Le correspondant de Louise serait « filse » au lieu de « fille » au féminin de fils. **Chlodouecha*, féminin de *Chlodouechus* devrait donner en français Louie et non Louise, comme *filia* a produit « fille ».

Mais revenons aux noms royaux mérovingiens.

On a l'habitude invétérée d'appeler Clotilde la femme de Clovis Ier. Il y a là un double abus. Ceux qui ont imaginé ce nom pensaient prononcer à la française le nom mérovingien *Chlothichildis*, ou *Chlotchildis* : or, ce nom n'est pas celui de la femme de Clovis Ier, c'est le nom de sa fille [1], dont le premier élément *chlothi-*, *chlot-*

1. Grégoire de Tours, l. III, c. 10; éd. Arndt, p. 117, l. 6; éd. Omont, p. 82, l. 23.

est identique à *Chlodo, chlotho-* premier terme du nom du père, *Chlodo-uechus*, *Chlotho-uechus*, et dont le second terme n'est autre chose que la seconde partie du nom de la mère, c'est-à-dire de la femme de Clovis Ier, *Chrothi-childis*[1], *Chrode-childis*[2], *Chrodi-childis*[3], *Chrot-childis*[4]; ce double emprunt est conforme à un usage dont il sera question plus bas, p. *42 et suivantes.

Entre le nom de la mère et celui de la fille, il y a cette différence que la première syllabe du nom de la mère contient un *r*, celui de la fille un *l*. Si l'on admet que Clotilde doive être la forme française du latin mérovingien *Chlothichildis*, *Chlotchildis*, on devrait appeler Crotilde la femme de Clovis Ier. Mais la lettre initiale de *Chrode-childis*, *Chrodi-childis*, *Chrot-childis*, n'avait pas le son du *c* français; elle ne peut guère être représentée dans notre alphabet que par un *h* qui tombe en français. De même la dentale médiale disparaît en français dès le XIe siècle, par conséquent du pre-

1. Grégoire de Tours, éd. Arndt, p. 106, l. 9, 14; p. 112, l. 22.
2. Grégoire de Tours, éd. Arndt p. 114, l. 9; p. 126, l. 20.
3. Ms. de Cambrai, Grégoire de Tours, éd. Arndt, p. 90, l. 27.
4. Grégoire de Tours, éd. Arndt, p. 90, l. 1, 8; p. 91, l. 21.

mier terme *chrode-*, *chrodi-*, *chrot-*, il ne peut rester que la syllabe *ro*. Quant au second terme *childis*, il est devenu « heut, heult, haut », dans un autre nom de reine dont la notation française a été régulièrement formée : « Bruneheut[1] » ou « Bruneheult[2] », dans les Chroniques de Saint-Denis, aujourd'hui Brunehaut, pour un primitif *Brune-childis*[3], *Bruni-childis*[4]. On devrait, en français, appeler « Roheut, Roheult ou Rohaut » la femme de Clovis Ier; et si les Françaises nommées Clotilde désiraient se conformer aux lois de la phonétique, il leur faudrait substituer Roheut, Roheult ou Rohaut à leur prénom si défectueusement noté. Mais, pour arriver à ce résultat, il serait nécessaire de rendre bien des jugements de rectification des actes de l'état civil; et il est probable que ces jugements ne seront

1. *Bruneheut*, D. Bouquet, t. III, p. 214 D, 215 AB, 237 B, 258 C, 259 CD, 262 D, 263 B, 264 D, 266 B, 267 BCD, 268B, 269 A.

2. *Bruneheult*, D. Bouquet, t. III, p. 221 B, 229 B, 243 C.

3. *Brunechildis*, ms. de Beauvais, Grégoire de Tours, éd. Arndt, p. 141, l. 42, 43; p. 186, l. 32; p. 191, l. 45; ms. de Corbie, éd. Omont, p. 122, l. 17; p. 129, l. 33; p. 140, 26; p. 147, l. 19, etc.

4. *Brunichildis*, Grégoire de Tours, éd. Arndt, p. 141, l. 14; p. 163, l. 10; p. 172, l. 4; p. 186, l. 8; p. 191, l. 21.

jamais prononcés; si la phonétique exige Roheut ou Rohaut, l'esthétique préférera toujours Clotilde. On dit qu'il faut hurler avec les loups, et que ce que femme veut, Dieu le veut. Disons donc Clotilde.

Nous appelons Clodomir le second des fils que Clovis Ier eut de Clotilde, c'est-à-dire celui qui, par la mort du premier-né, *Ingomêris*, devint l'aîné des trois survivants. Clodomir s'appelle au nominatif *Chlodomêris* chez Grégoire de Tours[1], qui écrivait dans le siècle même où Clodomir avait vécu, puisqu'il mourut en 594 et que Clodomir était mort en 524. De cette notation, la Chronique de Frédégaire en 751, c'est-à-dire un siècle et demi plus tard, offre une altération, et le *Liber historiæ Francorum*, de vingt-quatre ans antérieur, une autre modification. La Chronique de Frédégaire affaiblit en *e* l'*i* de la syllabe finale, et au lieu de *Chlodomêris*, elle écrit trois fois *Chlodomêres*[2] contre une fois *Chlodomêris*[3]. Le *Liber historiæ Francorum* assimile l'*ê* de la

1. *Historia Francorum*, l. III, c. 1 (éd. Arndt, p. 109, l. 11; éd. Omont, p. 76, l. 14), c. 6 (éd. Arndt, p. 113, l. 8; p. 114, l. 1-2; éd. Omont, p. 76, l. 13, 34); l. V, c. 18 (éd. Arndt, p. 210, l. 17; éd. Omont, p. 163, l. 23).

2. Éd. Krusch, p. 103, l. 22; p. 104, l. 13, 17-18.

3. Éd. Krusch, p. 104, l. 11.

pénultième syllabe à l'*i* de la finale, d'où le nominatif *Chlodomîris*[1]. Cet ouvrage terminé en 727, est de plus de deux siècles postérieur à la mort de Clodomir, qui mourut en 524. Le *Chlodomîris* du *Liber historiæ Francorum* est devenu *Chlodomirus*[2], est passé de la troisième déclinaison latine dans la seconde, sous la plume d'Aimoin, qui écrivait ses *Gesta Francorum* aux environs de l'an mil, près de cinq siècles après la mort de ce roi. De là, vers la fin du XIIIe siècle, la notation française des Chroniques de Saint-Denis, *Clodomires* au cas direct[3], *Clodomire* au cas indirect[4]; telle est l'origine de notre orthographe moderne, Clodomir, pour le nom du roi franc *Chlodomêris* qui, suivant les règles de notre langue moderne, devrait avoir perdu ses deux lettres initiales *ch* et la syllabe *do*.

Le troisième des enfants de Clovis Ier et de Clotilde s'appelle chez nous Childebert.

Grégoire de Tours, dans son *Historia Francorum,* parle de deux rois des Francs qui portèrent

1. Éd. Krusch, p. 274, l. 8-9; p. 276, l. 16, 23-24.
2. Dom Bouquet, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. III, p. 39 A, 44 D, 45 D, 46 CD, 49 B, 52 D.
3. Dom Bouquet, t. III, p. 169 D, 177 E, 178 D, 179 A.
4. D. Bouquet, t. III, p. 177 E, 178 A, 187 A.

le nom que nous écrivons Childebert : 1° le fils de Clovis Ier, c'est-à-dire Childebert Ier, qui régna de 511 à 538 ; 2° le fils de Sigebert Ier, c'est-à-dire Childebert II, dont le règne, commencé en 575, se termina en 596. Grégoire semble avoir écrit leur nom *Childeberthus,* bien que pour le premier W. Arndt ait préféré en général la notation *Childebertus* sans *h* à la dernière syllabe[1]. L'orthographe *Childeberthus* n'apparaît dans le texte que par exception et à partir du livre sixième. Cependant cette notation *Childeberthus* par *h* à la dernière syllabe est fréquente dans un des meilleurs et des plus anciens manuscrits de l'*Historia Francorum,* celui de Cambrai, le B1 de W. Arndt[2], et on en trouve la preuve dans le recueil de variantes que le même éditeur a rejeté au bas des pages[3] ; on la trouve aussi dans le

1. *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 107, l. 7, 9, 22, 27 ; p. 109, l. 11 ; p. 116, l. 18 ; p. 117, l. 3, 11, 16, 19 ; p. 118, l. 1, 11, 15-16 ; p. 126, l. 20 ; p. 128, l. 8, 15 ; p. 131, l. 15, 20 ; p. 132, l. 21 ; p. 133, l. 18 ; p. 135, l. 16 ; p. 141, l. 4, 7 ; p. 142, l. 12 ; p. 153, l. 12, 15 ; p. 155, l. 6, 11, 33 ; p. 156, l. 20 ; p. 159, l. 5 ; p. 186, l. 8 ; p. 228, l. 24 ; p. 254, l. 7.

2. *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 263, l. 14 ; p. 264, l. 7 ; p. 300, l. 16.

3. *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 107, l. 33 ; p. 109,

manuscrit de Beauvais, qui remonte au VII[e] siècle, comme le précédent, c'est le B3 de W. Arndt[1] et même dans le B5 de W. Arndt, c'est-à-dire dans le manuscrit de Corbie[2], qui offre presque toujours la notation *Childebertus* sans *h* à la dernière syllabe. La notation *Childeberthus* avec *h* à la dernière syllabe est conforme à la signature de Childebert III, 695-711, dans trois diplômes originaux[3]. Dans la suscription des diplômes de ce roi, il y a deux orthographes. L'une est conforme à la signature *Childeberthus*[4]; l'autre

l. 34, 49, 51; p. 117, l. 27, 34, 41; p. 118, l. 23; p. 121, l. 33; p. 135, l. 47; p. 142, l. 36; p. 153, l. 40; p. 155, l. 26; p. 156, l. 20; p. 159, l. 29.

1. *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 128, l. 25; p. 131, l. 44; p. 132, l. 47; p. 135, l. 47; p. 141, l. 38; p. 153, l. 35; p. 155, l. 26; p. 159, l. 29; p. 186, l. 32-33.

2. Éd. Omont, p. 214, l. 27; *Hist. Franc.*, éd. Arndt, p. 264, l. 33.

3. Tardif, n° 34, l. 18, p. 28; Pertz, n° 67, p. 60, l. 35. — Tardif, n° 37, l. 12, p. 31; Pertz, n° 69, p. 62, l. 15. — Tardif, n° 41, 15, p. 35; Pertz, n° 72, p. 64, l. 32.

4. Tardif, n° 34, l. 1, p. 27; Pertz, n° 67, p. 59, l. 43. — Tardif, n° 35, l. 1, p. 28; Pertz, n° 68, p. 60, l. 50. — Tardif, n° 37, l. 1, p. 30; Pertz, n° 69, p. 61, l. 34. — Tardif, n° 42, l. 1; Pertz, n° 73, p. 64, l. 46. — Tardif, n° 44, l. 1, p. 37; Pertz, n° 77, p. 68, l. 32. — Tardif, n° 45, l. 1, p. 38; Pertz, n° 78, p. 69, l. 37.

contient un *c* avant le *th: Childeberclhus*[1] et on la retrouve en 716 dans deux diplômes de Childéric II[2]. C'est, croyons-nous, la plus ancienne, et celle qui devait être officielle au temps de Childebert Ier et sous Childebert II, quand Grégoire de Tours écrivait ses célèbres ouvrages. Nous ne possédons pas de diplômes originaux des deux premiers Childebert, mais il en existe de Dagobert Ier, 622-638. Dagobert Ier signait *Dagoberclhus* avec un *c* avant le *th*[3], et sa signature est conforme à la suscription dans le seul des diplômes originaux de ce roi où cette partie de l'acte ait échappé à la destruction[4]. Le même nom royal est écrit avec la même orthographe *Dagobercthus* en 716 dans trois diplômes originaux de Chilpéric II, diplômes dont le rédacteur rappelle des actes de Dagobert Ier, mort en 638[5],

1. Tardif, n° 49, l. 5, p. 41; Pertz, n° 84, p. 74, l. 51. — Tardif, n° 46, l. 6, p. 39; Pertz, n° 81, p. 72, l. 27.

2. Tardif, n° 38, l. 1, p. 31; Pertz, n° 70, p. 62, l. 29. — — Tardif, n° 43, l. 1, p. 36; Pertz, n° 76, p. 67, l. 34.

3. Tardif, n° 6, l. 12, p. 6; Pertz, n° 12, p. 14, l. 51. — Tardif, n° 7, l. 7, p. 6; Pertz, n° 14, p. 16, l. 31.

4. Tardif, n° 6, l. 1, p. 5; Pertz, n° 12, p. 14, l. 28.

5. Tardif, n° 47, l. 2, p. 40; Pertz, n° 81, p. 72, l. 27. — Tardif, n° 49, l. 5, 8, p. 40; Pertz, n° 84, p. 74, l. 51.

et de Dagobert III, 711-715[1]. Ce ne sont pas les seuls noms où les diplômes mérovingiens originaux notent *bercthus*, par *cth*, le second terme que nous rendons par « bert »; nous citerons les signatures *Rigo-bercthus*, *Amal-bercthus, Arne-bercthus*, en 653, dans un diplôme de Clovis II[2], et *Chrodebercthus*, en 716, dans un diplôme de Chilpéric II[3], l'homme illustre *Dao-bercthus*, mentionné dans un diplôme de Clotaire II en 625[4], l'évêque *Landobercthus*, dont le nom apparaît en 677 dans un diplôme de Thierry III[5], etc.[6].

Le *ch* initial de *Childebercthus* ou *Childeberthus* n'avait pas le son de notre *ch*. Il est rendu avec avec raison par *h* au IXe siècle dans le *Codex Laurissensis* déjà cité, où on lit *Hildebertus*[7],

1. Tardif, n° 46, l. 6, p. 39; Pertz, n° 81, p. 72, l. 27.— Tardif, n° 49, l. 4, p. 4; Pertz, n° 84, p. 74, l. 4, 6, p. 75, l. 5.

2. Tardif, n° 11, p. 10, col. 2; Pertz, n° 19, p. 20, l. 38, 48; p. 21, l. 5.

3. Tardif, n° 47, l. 20, p. 40. — Pertz, n° 82, p. 73, l. 40, a imprimé Chrodeberthus sans *c* avant le *t*.

4. Tardif, n° 4, l. 6, p. 4; Pertz, n° 10, p. 13, l. 24.

5. Tardif, n° 21, l. 7, p. 17; Arndt, n° 48, p. 44, l. 33.

6. Voir dans notre *Dictionnaire* les pages 89-104.

7. Éd. Arndt, p. 109, l. 34; p. 116, l. 43-44; p. 117, l. 27-28, 35-36, 41, 43; p. 118, l. 23-24, 35, 41; p. 126, l. 45.

notation qu'offrent déjà des monnaies mérovingiennes[1]. Enfin en français la seconde syllabe devrait tomber comme dans Lambert = *Landobercthus,* Robert = *Chrodobercthus.* Resterait quelque chose comme Heubert.

Passons au dernier des quatre frères successeurs de Clovis: nous l'appelons Clotaire Ier, c'est le *Chlothacharius* de Grégoire de Tours. On peut considérer comme certain que telle a été la notation adoptée par l'auteur de l'*Historia Francorum,* bien que W. Arndt, après avoir inséré dans son texte cette notation, *Chlothacharius,* dans le livre III[2] et au commencement du livre IV[3], donne la préférence à la notation abrégée, *Chlotharius,* dans la suite du livre IV[4] et dans les deux livres suivants[5]. *Chlotharius* est une leçon

1. Prou, n° 34, p. 8; nos 1420-1426, p. 311-313. Dans le n° 34, suivant M. Prou, il s'agirait de Childebert Ier, 511-558, dans les autres, ce serait de Childebert III, 695-711.
2. P. 109, l. 11; p. 114, l. 13, 14; p. 118, l. 1; p. 127, l. 2, 14; p. 128, l. 1, 11; p. 130, l. 6; p. 132, l. 22; p. 135, l. 16, 21.
3. P. 142, l. 12, 14; p. 143, l. 19; p. 147, l. 8, 11; p. 151, l. 7, 14.
4. P. 151, l. 18; p. 152, l. 7, 9; p. 153, l. 15, 20; p. 155, l. 5; p. 156, l. 3, 13, 15; p. 157, l. 1, 13; p. 158, l. 5, 9; p. 160, l. 16; p. 174, l. 23; p. 186, l. 4; p. 187, l. 11.
5. *Chlotharius*, p. 227, l. 11; p. 213, l. 41; p. 263, l. 11, 19, 20. — *Chlothacharius*, p. 160, l. 9; p. 206, l. 15-16.

populaire qui n'a pas pénétré à la chancellerie royale avant les dernières années du VII[e] siècle : Clotaire II signe deux diplômes avec l'ancienne orthographe *Chlothacharius* en 625[1] et en 627[2]. Un diplôme privé de l'année 670-671 est daté de la seizième année du règne *domni nostri Chlothachariae regis*[3]: il s'agit de Clotaire III, qui commença à régner en 656. Le même roi est mentionné sous le nom de *Chlodocharius* dans deux diplômes, l'un émané de Childebert III, en 710[4], l'autre de Chilpéric II, en 716[5]. Une autre variante, qui conserve une voyelle finale au premier terme, comme dans *Chlotha-charius* et *Chlodo-charius*, est *Chlothaharius* sur une monnaie qu'on attribue à Clotaire I[er][6]. Dans les diplômes royaux originaux, la leçon qui comporte chute de la seconde voyelle, *Chlotharius*, fait son apparition en 692; l'acte où à cette date on trouve cette notation émane de Clovis III[7]. Suivant les numismatistes, cette notation se rencontrerait dans les monnaies dès

1. Tardif, n° 4, l. 8, p. 5; Pertz, n° 10, p. 13, l. 29.
2. Tardif, n° 5, l. 9, p. 5; Pertz, n° 11, p. 14, l. 13.
3. Tardif, n° 19, l. 38, p. 17.
4. Tardif, n° 44, l. 4, p. 37; Pertz, n° 77, p. 68, l. 38.
5. Tardif, n° 47, l. 6, p. 40; Pertz, n° 82, p. 73, l. 24.
6. Prou, n° 37, p. 9.
7. Tardif, n° 31, l. 7, p. 24; Pertz, n° 61, p. 54, l. 41.

le règne de Clotaire II, auquel on attribue la monnaie portant la légende *Chlotharius*[1] et ses corruptions : *Chlotarius*[2], *Clotharius*[3], *Clotarius*[4]. Ne seraient-elles pas de Clotaire III? Il n'y a pas de preuve que la notation *Chlotharius* soit antérieure aux dernières années du VIIe siècle, où elle apparaît pour la première fois dans un diplôme royal original. Ce serait alors qu'elle aurait pénétré dans les plus anciennes copies de l'*Historia Francorum*, c'est-à-dire dans le ms. de Corbie[5], dans ceux de Cambrai[6] et de Beauvais[7]. En 727, le *Liber historiae Francorum* n'offre pas d'autre leçon que *Chlotharius* pour le nom de Clotaire Ier[8].

1. Prou, n° 166, p. 41.
2. Prou, nos 1361, 1382-1390, p. 298, 303-305.
3. Prou, n° 1347, 1363, 2474, p. 294, 298, 509.
4. Prou, n° 60, 1362, 1380, p. 16, 298, 303.
5. Éd. Omont, p. 118, l. 23, 24; p. 113, l. 3, 7; p. 114, l. 5, 12; p. 115, l. 19, 27; p. 116, l. 14, 38; p. 117, l. 16, 28; — éd. Arndt, p. 118, l. 3, 8; p. 131, l. 29; p. 140, l. 21; p. 141, l. 24; p. 179, l. 11, 12.
6. Éd. Arndt, p. 114, l. 39, 40; p. 118, l. 23, 34; p. 127, l. 27, 39-40; p. 128, l. 22, 33; p. 130, l. 29; p. 132, l. 48; p. 135, l. 41, 48; p. 147, l. 33, 38; p. 151, l. 32.
7. Éd. Arndt, p. 109, l. 35; p. 118, l. 23, 34; p. 127, l. 27, 39-40; p. 128, l. 22, 33; p. 130, l. 29; p. 132, l. 48; p. 135, l. 41, 48; p. 147, l. 33, 38; p. 151, l. 32.
8. Éd. Krusch, p. 274, l. 9; p. 275, l. 19; p. 280, l. 3; p. 281, l. 1, 18-19; p. 282, l. 27; p. 283, l. 18, 26; p. 285,

C'est au milieu du VIII[e] siècle la leçon habituelle dans la Chronique de Frédégaire [1], sauf alternance avec la leçon défectueuse *Chlotarius* sans *h* après le *t* [2]. Mais le texte de l'*Historia Francorum,* abrégé par le soi-disant Frédégaire, devait porter *Chlothacharius,* et une trace en est restée dans le passage de la Chronique de Frédégaire où, livre III, c. 41, Clotaire I[er] est appelé *Chlotacharius* [3]. Au passage correspondant chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* l. III, c. 29, le ms. de Cambrai offre la leçon abrégée *Chlotharius* [4]; la bonne leçon *Chlothacharius,* que W. Arndt a insérée dans son texte [5], a été empruntée par lui aux mss. de Corbie [6] et de Beauvais, et sur ce point ces mss. s'accordaient avec l'exemplaire qu'avait entre les mains l'écrivain que nous appelons Frédégaire.

Quant à Clotaire II, 613-629, Clotaire III, 669-

l. 18; p. 286, l. 10, 12, 20, 25; p. 287, l. 10, 18, 21; p. 288, l. 9, 19-20, 22-23; p. 289, l. 22; p. 297, l. 5.

1. Éd. Krusch, p. 103, l. 22; p. 106, l. 5, 17, 19 p. 107, l. 1, 3, 11, 22, 23, 26, 32.
2. Éd. Krusch, p. 104, l. 22, 24, 25; p. 105, l. 10.
3. Éd. Krusch, p. 105, l. 24.
4. Éd. Arndt, p. 133, l. 43, 44.
5. Éd. Arndt, p. 133, l. 18-19.
6. Éd. Omont, p. 96, l. 32.

673, Clotaire IV, 717-719, dont Grégoire de Tours n'a pu parler, leur nom est *Chlotharius* dans le *Liber historiae Francorum*[1]. Il a été noté de même dans la Chronique de Frédégaire[2] et dans ses continuations[3]. Toutefois, la Chronique de Frédégaire, telle qu'elle nous a été conservée, offre quelques exemples de la faute qui consiste à supprimer le premier *h* et à écrire *Clotharius*[4].

Une notation beaucoup meilleure est celle du *Codex Laurissensis* de l'*Historia Francorum*,

1. Éd. Krusch, p. 240, l. 5, 9, 11-12; p. 301, l. 16; p. 303, l. 20; p. 304, l. 12, 15; p. 305, l. 20; p. 306, l. 1, 28-29; p. 307, l. 11-12, 19; p. 310, l. 12, 25; p. 311, l. 10; p. 312, l. 21; p. 313, l. 8, 25-26; p. 314, l. 14, où il s'agit de Clotaire II; — p. 240, l. 17; p. 317, l. 6, 14, où il est question de Clotaire III; — p. 327, l. 17-18, où c'est de Clotaire IV qu'il est fait mention.

2. Éd. Krusch, p. 119, l. 1, 26; p. 120, l. 7, 9, 20, 24, 25; p. 128, l. 22, 26; p. 130, l. 15; p. 138, l. 24, 25; p. 139, l. 3; p. 140, l. 4, 5, 8, 20, 22; p. 141, l. 8, 9, 12, 16, 25; p. 142, l. 1, 9, 11, 20, 24, 28; p. 143, l. 2, 4; p. 144, l. 1, 5, 9, 11, 14; p. 145, l. 7; p. 146, l. 1, 14, 21, 26; p. 147, l. 3, 5, 13, 15, 19, 20-21, 22, 23, 24, 25; p. 148, l. 6, 14, 15, 16, 22, où le personnage mentionné est Clotaire II.

3. Éd. Krusch, p. 168, l. 8, pour Clotaire III; p. 174, l. 12, 19, pour Clotaire IV.

4. Éd. Krusch, p. 124, l. 21-22; p. 127, l. 17, 28; p. 128, l. 19, 21; p. 131, l. 4, 11, 13, 15; p. 132, l. 18, 27; p. 141, l. 27; p. 144, l. 2.

qui nous offre ce nom avec l'orthographe du IXe siècle, *Hlotharius*[1] ou *Hlutharius*[2]. La première est exactement conforme à celle du roi de France Lothaire, 954-986[3], comme de l'empereur Lothaire Ier, 817-855[4], et du roi de Lorraine homonyme, 855-869[5].

Quant au *Hlutharius*, qui dans le *Codex Laurissensis* de l'*Historia Francorum* est la notation ordinaire du nom de Clotaire Ier, on peut le rapprocher du passage des serments de Strasbourg où, dans la partie germanique, « avec Lothaire » est dit *mit Ludheren*. Après la chute de la dentale médiale au XIe siècle, la forme moderne de ce nom royal aurait dû être Lohier, Louhier, ou Loyer[6], et en tous cas il est incontestable que les quatre Clotaire et l'unique Lothaire, roi de France, sont tous cinq homonymes.

1. *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 109, l. 35.
2. *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 107, l. 34, 51, 52; p. 114, l. 31; p. 115, l. 28, 40; p. 116, l. 29; p. 118, l. 23, 34; p. 127, l. 26; p. 128, l. 22; p. 130, l. 29; p. 132, l. 48; p. 133, l. 44; p. 135, l. 41, 48, etc.
3. Tardif, n° 236, p. 148, 149.
4. Tardif, n°s 119 et 120, p. 83; n° 135, p. 95; n° 137, p. 93, 94; n° 139, p. 94; n° 168, p. 106, 107; n° 169, p. 107.
5. Tardif, n° 172, p. 109, 110.
6. Loyer est le nom d'un député du département du Nord.

CHAPITRE II

DE L'ORIGINE ET DE LA SIGNIFICATION DES NOMS PROPRES MÉROVINGIENS

Au début de la comédie des *Nuées*, représentée pour la première fois en 424 avant J.-C., c'est-à-dire un peu plus de neuf siècles avant le mariage du roi franc Clovis I[er] avec la Burgunde Clotilde, Aristophane nous introduit dans l'intérieur d'un ménage athénien. Le mari est un type que toutes les civilisations ont connu, c'est le paysan enrichi : d'où provient sa fortune? Chez lui et avant lui dans sa famille, un travail opiniâtre a été depuis longtemps associé à l'économie poussée jusqu'à la lésinerie dans tous les détails de la vie et à une finasserie qui n'était pas toujours d'une profonde délicatesse dans les marchés. Il s'appelle Strepsiadês, Στρεψιάδης, c'est-à-dire « descendant de *Strepsios* », et *Strepsios* est un dérivé de στρέψις, « ruse, tour de finesse, fraude[1] ». Il est fils de

1. August Fick, *Die griechischen Personennamen*. 2e édition, p. 256.

Pheidôn, Φείδων, c'est-à-dire « celui qui épargne, l'économe[1] ».

Cependant la vanité a fait faire une sottise à ce rustre ; il s'est marié dans une famille aristocratique d'Athènes, il a épousé une Alcméonide, fille de Mégaclès, petite-fille d'un autre Mégaclès, sœur d'un troisième Mégaclès. Mégaclès veut dire « au grand renom ». Dans cette famille, bien différente de celle de Strepsiadês, on a la passion des courses de chevaux : ce n'est pas seulement pour y assister, mais on entretient des chevaux de course ; cela coûte beaucoup plus d'argent qu'un train de culture, cela rapporte aussi bien moins, mais on en tire tant de gloire ! La femme de Strepsiadês a porté dans son ménage les goûts luxueux de son père, de son frère et de ses aïeux. Strepsiadês sera ruiné, malgré les efforts qu'il fait et dont les assistants sont témoins. Par exemple, il veut battre un esclave qui a mis dans une lampe une mèche trop grosse : l'huile brûle plus vite qu'il ne faudrait. Strepsiadês se plaint aussi de ce que sa charmante épouse lui a tissé un manteau dans lequel les fils sont trop près les uns des autres et qui, par conséquent, coûtera beaucoup trop cher.

1. A. Fick, *ibidem*, p. 275.

Il a eu, quelque temps après son mariage, une grande querelle avec elle. Un fils leur allait naître ou leur était né : quel nom lui donner? Lui voulait l'appeler Pheidonidês, c'est-à-dire « petit-fils d'un aïeul économe ». Sa femme toute à la pensée de la gloire acquise par les membres de sa famille, grâce à leurs succès dans les courses de chevaux, désirait que l'enfant eût dans son nom quelque chose qui rappelât ces agréables souvenirs. Cheval, en grec, se dit ἵππος, elle demanda que son fils s'appela Xanthippe, Ξάνθιππος, « propriétaire d'un cheval blond », ou Chairippe, Χαίριππος, « celui qui aime le cheval », ou enfin Kallippidês, Καλλιππίδης, « descendant d'un ancêtre qui avait un beau cheval ». Il se fit entre le père et la mère une transaction. Le fils reçut un nom composé de deux éléments : le premier conforme aux désirs du père, le second donnant satisfaction aux souhaits maternels; il s'appela Pheidippidês, Φειδιππίδης, « descendant d'un aïeul économe en chevaux ».

Mais une fois grand, le fils de Strepsiadês ne justifia en aucune façon le nom sur lequel son père et sa mère s'étaient accordés : il ruina son père par les dépenses exagérées auxquelles l'entraîna le goût onéreux des chevaux de courses;

on ne pouvait plus prendre son nom que dans un sens ironique comme le surnom de Philádelphe, « ami de ses frères », donné plus tard à Ptolémée II, roi d'Égypte, qui avait fait tuer deux de ses frères ; et le surnom de Philopatôr, « ami de son père », par lequel on distingua Ptolémée IV, accusé d'avoir empoisonné l'auteur de ses jours.

Mais n'insistons pas sur ce détail : le point important pour nous et sur lequel il y a surtout ici lieu d'attirer l'attention, c'est que le nom de Pheid-ippidês se compose de deux éléments, le premier, *Pheid-*, a été choisi par le père, et le second *-ippidês* est dû à l'influence maternelle. Dans le monde germanique, on trouve des exemples de faits analogues. Ainsi, quelquefois, dans la formation des noms germaniques, comme le fait remarquer M. Franz Stark, quand on donne un nom à l'enfant qui vient de naître, on emprunte un des deux éléments au nom du père, l'autre au nom de la mère. C'est du *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés* que le savant allemand a tiré ses exemples les plus anciens[1] : *Teud-ulfus* et sa

1. *Sitzungberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien*, tome LII (1866), p. 343.

femme *Ercan-berta* nomment leur fille *Teut-berta*[1] ; *Adre-gaudus* et sa femme *Anse-gundis* nomment leur fille *Adre-gundis*[2] ; *Frodo-ardus* et sa femme *Erbe-dildis* nomment leur fils *Erbo-ardus*[3] ; *Alt-anus* et sa femme *Berto-ina* nomment leur fils *Alt-bertus*[4] ; *Acle-hardus* et sa femme *Teud-ildis* nomment un fils *Teut-hardus*, une fille *Acle-hildis*[5].

Le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés* date du commencement du IXe siècle, et les noms qu'il nous fournit sont ceux des hommes et des femmes de l'abbaye à cette date, c'est-à-dire dans le premier siècle de la période carolingienne. On peut remonter plus haut.

En voici un exemple hors de France. Vers l'année 544 de notre ère, Alboin, *Alboenus*, *Alboinus*=**Albo-uinus*, roi des Langobards, épousa *Chlodi-sinda*[6], *Chloth-sinda*[7], *Chlot-suinda*, fille

1. Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, texte, p. 197.
2. *Ibid.*, p. 102.
3. *Ibid.*, p. 101.
4. *Ibid.*, p. 209.
5. *Ibid.*, p. 9.
6. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, IV, 3, ms. de Cambrai, éd. Arndt, p. 143, l. 42.
7. *Ibid.*, ms. de Corbie, p. 143, l. 42; éd. Omont, p. 106, l. 14.

de Clotaire Ier, roi des Francs ; il en eut une fille qui s'appela *Alb-suinda* ou *Alp-suinda*[1]. Mais prenons des exemples français. Nous avons déjà parlé de *Chlot-childis*[2], fille de *Chlotho-uechus* ou *Chlodo-uechus*, que nous appelons Clovis Ier, 481-511, et de *Chrode-childis* ou *Chrot-childis*, dont nous écrivons le nom abusivement Clotilde. *Chlotha-charius*, que nous appelons Clotaire Ier et qui mourut en 561, avait d'Ingunde, *Ingundis* = **Ingo-gundis*, sa première femme, six enfants, dont l'aîné reçut le nom de *Gunte-charius* ou *Gunt-harius*, pour *Gundi-charius*[3]. *Sigiber[c]thus*, notre Sigebert Ier, mort en 575, avait eu environ cinq ans plus tôt de Brunehaut,

1. Tulit Alboin uxore Rosamunda, filia Cunimundi, quæ praedaverat, quia jam mortua fuerat uxor ipsius Flutsuinda, quæ fuit filia Flothario, regi Francorum, de qua habuit filia nomine *Albsuinda*. *Origo gentis Langobardorum*, c. 5. — Chlotarius rex Francorum, Chlotsuindam ei filiam matrimonio sociavit, de qua unam tantum filiam *Alpsuindum* nomine genuit. *Pauli Historiae Langobardorum*, l. I, c. 27. — G. Waitz, *Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum saec.* VI-IX, p. 5, 69.

2. Grégoire de Tours, l. III, c. 10 ; éd. Arndt, p. 117, l. 5 ; éd. Omont, p. 82, l. 32. Cf. ci-dessus, p. *24, 25.

3. Grégoire de Tours, l. IV, c. 3 ; cf. l. III, c. 21 ; éd. Arndt, p. 142, l. 24 ; cf. p. 130, l. 6, 7 ; éd. Omont, p. 105, l. 22 ; cf. p. 93, l. 31, 32.

Bruni-childis, sa femme, un fils appelé *Childe-ber[c]thus*[1] ; c'est Childebert II, 575-596. La belle-sœur et l'ennemie de Brunehaut, Frédégonde, *Frede-gundis*, eut de Chilpéric Ier, *Chilpe-ricus*, son mari, mort en 584, une fille qui reçut le nom de *Ri-gundis*[2], c'est-à-dire *Ric-gundis* ou *Ric-chundis*[3], pour **Rico-gundis*.

Ce sont autant de témoignages d'une bonne entente dans les ménages royaux ; et ces noms d'enfants empruntés à la fois au nom du père et à celui de la mère constituent en quelque sorte des actes de naissance. Mais il faut bien reconnaître qu'ils sont des exceptions. Des cinq enfants que Clovis eut de Clotilde : *Ingo-mêris, Chlodo-mêris, Childe-bercthus, Chlotha-charius, Chlot-childis*, un seul, le dernier, porte un nom dont les deux termes sont tirés, l'un du nom du père, l'autre de celui de la mère. Clotaire Ier eut huit enfants, d'abord six d'*Ingundis*, savoir : *Gunt-harius, Childe-ricus, Gunt-chramnus, Sigi-ber[c]-*

1. Grégoire de Tours, l. V, c. 1 ; éd. Arndt, p. 191, l. 14-17 ; cf. l. 37, 38, 42 ; éd. Omont, p. 147, l. 9-13.
2. Grégoire de Tours, l. VII, c. 39, éd. Arndt, p. 320, l. 11-16 ; éd. Collon, p. 41, l. 20-26.
3. *Liber historiae Francorum*, c. 35, éd. Krusch, p. 302, l. 10.

thus, *Chlot-sinda;* ensuite, d'*Are-gundis, Chilpericus ;* enfin, de *Chunsina, Chramnus ;* un seul, le premier, rentre dans les mêmes conditions que *Chlot-childis :* c'est *Gunt-harius* dont le premier terme, nous l'avons fait remarquer, est le second terme d'*Ingundis* pour *Ingo-gundis*, et dont le second terme est la seconde partie de *Chlotha-charius*. Outre Childebert II, dont nous avons parlé déjà, Sigebert Ier eut de Brunehaut, deux filles: *Ingundis*[1] et *Chlot-sinda*, dont les noms ont été également formés suivant un système différent de celui qui dans le nom de l'enfant, associe le nom du père au nom de la mère.

Souvent le nom de l'enfant est celui d'un aïeul. Le nom de *Clodo-uechus* ou *Chlotho-uechus*, porté par Clovis Ier, fils de Childéric Ier et de *Basina*, paraît identique à la forme solennelle du nom du roi plus ancien des Francs connu sous un nom hypocoristique, c'est-à-dire familier, *Chlodeo*, *Chlodio* ou *Chlogio*[2]. Ce roi que nous appelons

1. Grégoire de Tours, l. V, c. 38; éd. Arndt, p. 230, l. 3; éd. Omont, p. 181, l. 30.

2. F. Stark, dans les *Sitzungberichte* de la classe de philosophie et d'histoire de l'Académie impériale de Vienne, t. LII, p. 272. *Chlogio* chez Grégoire de Tours, l. II, c. 9; éd. Arndt, p. 77, l. 8, 13; éd. Omont, p. 46, l. 25, 32; *Chlodeo*, Frédégaire, l. III, c. 9, éd. Krusch, p. 95, l. 2, 4, 7;

sans nous gêner *Clodion,* et qu'il serait plus respectueux de nommer *Chlodouechus* ou Clovis, semble avoir été bisaïeul de Clovis Ier, en sorte que Clovis Ier pourrait être Clovis II; Clovis II, 638-657, deviendrait Clovis III, et Clovis III, 691-695, prendrait le n° IV, et ainsi quatre rois mérovingiens paraissent avoir porté le même nom.

Le père de Clovis Ier s'appelait *Childiricus*[1], et non *Childericus,* comme s'accordent à l'écrire : 1° les plus anciens mss. de Grégoire de Tours[2], d'environ deux siècles postérieurs à ce roi, mort en 481 ; 2° les manuscrits de Frédégaire[3], et ceux du *Liber historiae Francorum*[4], deux œuvres

Chlodio, *Liber Historiae Francorum*, éd. Krusch, p. 238, l. 23; p. 245, l. 2, 8; p. 246, l. 7, 9. La variante *Chlodoueus* de *Chlodeo* est donnée par certains manuscrits de Frédégaire, éd. Krusch, p. 95, l. 30.

1. Au génitif CHILDIRICI dans la légende de son sceau. *Le Tombeau de Childéric*, par l'abbé Cochet, titre, p. 363, 367, 369.

2. Éd. Arndt, p. 77, l. 17; p. 79, l. 22; p. 80, l. 6, 12, 15; p. 83, l. 5, 11, 16; p. 88, l. 1 ; éd. Omont, p. 47, l. 2; p. 49, l. 8, 16, 25, 30; p. 51, l. 41, 49; p. 52, l. 8; p. 55, l. 25.

3. Éd. Krusch, p. 95, l. 13, 15, 17, 22, 23; p. 96, l. 3-4, 10, 20, 21, 25, 27, 29; p. 97, l. 5, 9, 19, 27, 28; p. 98, l. 2, 18.

4. Éd. Krusch, p. 246, l. 23; p. 247, l. 6-7; p. 248, l. 8, 13, 21; p. 249, l. 20, 25, 32; p. 250, l. 22; p. 251, l. 8.

du VIII[e] siècle. La notation *Childiricus* a le mérite de conserver intact l'*i* final du premier terme *childi-*[1], affaibli en *e* sous les Mérovingiens homonymes auxquels on a donné le nom de leur belliqueux et aventureux aïeul, savoir : Childeric, fils de Clotaire I[er] et mort avant l'année 561, où eu lieu le décès de son père[2]; Childéric II, 663-675; Childéric III, 742-752. Childéric II est appelé : *Chyldericus,* en 692, dans un diplôme original de Clovis III[3]; *Childericus,* en 710, dans un diplôme original de Childebert III[4]; en 716, dans un diplôme original de Chilpéric II[5]; *Childaericus,* la même année, dans un autre diplôme original du même Chilpéric[6]. *Childericus,* avec

1. *Childi-* est identique au vieux-saxon et à l'anglo-saxon *hild*, thème féminin en *i* ou, si l'on veut, de la deuxième déclinaison. Oskar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2[e] édition, première partie, p. 397, au mot *hiltia*. Suivant une autre opinion, *childi* a perdu un *a* final, et ce thème est identique au vieux-haut-allemand *hiltia*, « bataille ». Ferdinand Wrede, *Ueber die Sprache der Ostgoten*, p. 86.

2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 3; éd. Arndt, p. 142, l. 24; p. 145, l. 15.

3. Tardif, n° 31, l. 7, p. 24; Pertz, n° 61, p. 54, l. 41.

4. Tardif, n° 44, l. 4, p. 37; Pertz, n° 77, p. 68, l. 37.

5. Tardif, n° 49, l. 5, p. 41; Pertz, n° 84, p. 74, l. 50.

6. Tardif, n° 47, l. 1, 5-6, p. 40; Pertz, n° 82, p. 73, l. 24.

la variante *Hildericus*, est la leçon de l'atelier de Marseille dans les légendes monétaires du même roi[1]. Le nom de Childéric III est noté de même à l'ablatif *Childerico* dans un diplôme original de Pépin le Bref en 750[2]. Ce sont des altérations secondaires du nom d'un ancêtre illustre : *Childiricus*, dont il est probable que le second *i*, l'*i* final du premier terme, ne se prononçait plus à la fin de la période mérovingienne[3] : comparez la signature *Chilpricus* du roi Chilpéric II, en 716[4], et le nom de lieu dérivé, *Childriciagas*[5], *Childriciaecas*[6], *Childriciaegas*[7], dans un diplôme original de Childebert III en 709.

Chlodouechus, *Childericus*, sont des noms d'ancêtres pris dans la ligne paternelle. D'autres ont été tirés de la ligne maternelle : tel est Chilpéric, *Chilpericus*, nom du père de Clotilde, femme de

1. Prou, nos 1413-1417, p. 310, 311. Le *Codex Laurissensis* de l'*Historia Francorum* écrit *Hilderichus*, éd. Arndt, p. 77, l. 42; p. 79, l. 49; p. 80, l. 36, 43; p. 83, l. 38; p. 88, l. 25.

2. Tardif, n° 53, l. 18, p. 44; Pertz, n° 22, p. 108, l. 14.

3. *Childricus*, Prou, n° 1415, p. 310.

4. Tardif, n° 46, l. 16, p. 39; Pertz, n° 81, p. 73, l. 5. — Tardif, n° 49, l. 12, p. 41; Pertz, n° 84, p. 75, l. 15.

5. Tardif, n° 43, l. 8, p. 36; Pertz, n° 76, p. 67, l. 43.

6. Tardif, n° 43, l. 4; Pertz, n° 76, p. 67, l. 38.

7. Tardif, n° 43, l. 11, 16, p. 36; Pertz, n° 76, p. 68, l. 1, 8.

Clovis Ier[1]; Chilpéric était mort avant le mariage de Clotilde, qui eut lieu en 492. Ce nom fut relevé par un petit-fils de Clovis Ier et de Clotilde, Chilpéric Ier, roi des Francs, 561-584, et beaucoup plus tard par Chilpéric II, 715-720, celui dont nous avons cité la signature *Chilpricus*; mais dans la suscription de ses diplômes originaux son nom est écrit *Chilperichus*[2], avec maintien de l'*e*, voyelle finale du premier terme.

Tous les exemples cités jusqu'ici proviennent de la ligne directe, d'autres sont des noms de collatéraux paternels ou maternels.

C'est à une ligne collatérale paternelle que fut emprunté, semble-t-il, le nom de Sigebert, **Sigiberctlius, Sigiberthus*, porté par trois rois mérovingiens descendants de Clovis Ier : Sigebert Ier, 561-575; Sigebert II, fils de Thierry II, 613[3]; Sigebert III, dit Sigebert II, quand on ne

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 28; éd. Arndt, p. 89, l. 16-21; p. 90, l. 1; éd. Omont, p. 57, l. 6-13.

2. Tardif, n° 46, l. 1, p. 38; Pertz, n° 81, p. 72, l. 12. — Tardif, n° 47, l. 1, p. 39; Pertz, n° 82, p. 73, l. 19. — Tardif, n° 48, l. 1, p. 40; Pertz, n° 83, p. 74, l. 1. — Tardif, n° 49, l. 1, p. 41; Pertz, n° 84, p. 74, l. 39. — Tardif, n° 50, l. 1, p. 41; Pertz, n° 87, p. 77, l. 28.

3. Chronique de Frédégaire, l. IV, c. 41, 42, éd. Krusch, p. 141.

compte pas le précédent, 638-656. Ce nom avait été porté du temps de Clovis Ier, 481-511, par un des parents de ce roi. Ce premier Sigebert était roi lui-même, roi des Ripuaires [1]. Citons encore Thierry II, 596-613, Thierry III, 670-691, Thierry IV, 720-737, qui portent le nom de leur grand-oncle Thierry Ier, 511-534. D'une ligne collatérale maternelle provient le nom de Gondebaud, *Gundobadus*, porté par un fils du roi Gontran, *Guntchramnus*. Ce *Gundobadus* mourut du vivant de son père [2], mort lui-même en 593. Il portait le même nom que Gondebaud, roi des Burgundes, et oncle paternel de Clotilde, qui épousa Clovis Ier en 492; Clotilde était la grand'-mère de Gontran, la bisaïeule de ce nouveau *Gundobadus*.

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 40; éd. Arndt, p. 103-104; éd. Omont, p. 68-69. Il est appelé au VIIe siècle deux fois *Syghiberthi* au génitif dans le manuscrit de Cambrai, deux fois *Sigyberthi* au même cas dans le manuscrit de Beauvais (Arndt, p. 103, l. 26; p. 104, l. 28). Le nominatif *Sygibertus*, *Sigybertus* sans *h* se trouve une fois pour le même personnage dans ces deux manuscrits (Arndt, p. 103, l. 44). L'*h* est également supprimé dans le manuscrit de Corbie (éd. Omont, p. 68, l. 35; p. 69, l. 21, 35) et chez Frédégaire (éd. Krusch, p. 103, l. 4, 6, 7).

2. Grégoire de Tours, l. IV, c. 25; éd. Arndt, p. 160; éd. Omont, p. 120.

Enfin, il y a un procédé qui consiste à emprunter les deux termes du nom d'un enfant aux noms de deux ancêtres différents, le premier terme à l'un, le second à l'autre. Du nom de Thierry Ier, *Theudo-ricus*, 511-534, le premier terme *Theudo-* est identique au premier terme de *Theudo-mêris*, nom d'un des anciens rois Francs, prédécesseurs de *Clodion*. Le second terme *-ricus* n'est autre chose que le premier terme du nom de *Richi-mêris* ou *Riche-mêris*, père de *Theudo-mêris*[1]. Dans le nom de *Chlodo-mêris*, fils de Clovis Ier, le thème *chlodo*, premier terme de *Chlodo-uêchus* = *Chlodio*, notre Clodion, un des ancêtres de Clovis Ier, est associé au premier terme du nom de *Mêro-uêchus*, un autre aïeul de Clo-

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 10; éd. Arndt, p. 77, l. 7. 32; éd. Omont, p. 46, l. 23, 24. Aucun texte ne nous dit formellement que ces premiers rois fussent de la même famille que les rois mérovingiens. Mais ce que nous savons du droit germanique rend cette doctrine infiniment probable. Le *reges ex nobilitate... sumunt* de Tacite, *Germania*, c. 7, doit s'étendre en ce sens que dans chaque peuple germanique la *nobilitas*, au point de vue de l'élection des rois, est constituée par une seule famille. Il est donc possible que le nom de *Theudo-ricus* soit emprunté à un ancêtre plus ancien que ceux dont nous parlons et remonte au chef sicambre Δευδόριξ de Strabon, l. VII, c. 1, § 4.

vis Ier. L'adjectif *mêris,* qui est de la seconde déclinaison germanique dans *Chlodo-mêris,* passe dans la première, si au suffixe *i* on substitue le suffixe *o*[1]. *Chlotha-charius,* nom d'un autre fils de Clovis Ier et de Clotilde, a pour premier terme une variante du premier terme de *Chlodo-uêchus* ou *Chlotho-uêchus,* et le second terme est emprunté au nom de deux rois burgundes, ancêtres de Clotilde, *Gisla-harius, Gunda-harius,* pour le second desquels on a la variante *Gundi-charius*[2], à moins que Clovis n'ait pensé à son propre parent, le roi de Cambrai, *Ragne-charius* ou *Ragna-charius*[3].

De cette origine compliquée, il ne faut pas conclure que les noms propres de personne n'eussent

1. Oskar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch,* 2e édition, 1re partie, p. 592, au mot *mâri.*

2. Loi barbare des Burgundes, titre III; Prosper d'Aquitaine, chez Mommsen, *Chronica minora,* t. I, p. 475. — Cf. Binding et Wackernagel, *Das burgundisch-romanische Königreich,* p. 1. 2, 365, 368, 389, 390. Le passage de Grégoire de Tours, II, 28: *Fuit igitur et Gundeuechus, rex Burgundionum, ex genere Athanarici, regis persecutoris,* veut dire que *Gundeucus* était arien et ce texte n'a aucune valeur au point de vue généalogique.

3. Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* l. II, c. 27, 42; éd. Arndt, p. 88, l. 4; p. 104, l. 21.

pas de sens pour ceux des contemporains qui connaissaient la langue alors usitée chez les Francs mérovingiens. Je ne parle pas de ceux qui l'ignoraient, de ceux des *Romani*, comme on disait alors, qui ne savaient que le latin et qui donnaient à leurs enfants des noms germaniques[1], ou même moitié gallo-romains et moitié germaniques.

Tel est le nom de cette *Briccio-frida*, qui est connue par une inscription de Tournon, Ardèche[2], et dans lequel le premier terme est gallo-romain, le second germanique. Mais il y avait même des *Romani* en Gaule qui, sous les Mérovingiens, comprenaient la langue des maîtres germains. Ainsi, Fortunat, bien qu'Italien d'origine, connaît le sens du nom de Chilpéric Ier, 561-584. Ce sens est « puissant protecteur », littéralement « celui dont la protection est puissante », ou « celui qui est puissant par la protection qu'il

1. Exemples : *Ricomeris, romano generis*, Frédégaire, l. IV, c. 29; éd. Krusch, p. 132, l. 17; dans le récit des événements de l'année 606-607; — *Chramnelenus, genere romano*, Frédégaire, l. IV, c. 78, p. 160, l. 3, dans le récit des événements de l'année 636-637.

2. *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 2652; cf. *Revue celtique*, t. XII, p. 265; t. XIII, p. 410.

donne ». Le poète rend ce sens par *adjutor fortis* « auxiliaire vigoureux ».

Voici, en effet, en quels termes Fortunat s'exprime dans une épître adressée à Chilpéric Ier :

Auxilium patriæ, spes et tutamen in armis,
Fida tuis virtus, inclitus atque vigor,
Chilperice potens; si interpres barbarus extet,
« Adjutor fortis » hoc quoque nomen habes.
Non fuit vacuum sic te vocitare parentes :
Præsagium hoc totum laudis et omen erat;
Jam tunc indicium præbebant tempora nato,
Dicta priora tamen dona secuta probant.

« Tu es le soutien de la patrie, son espoir et sa » défense dans les combats ; ta valeur est fidèle » aux tiens, et ta force est illustre, *ô puissant » Chilpéric ! un interprète barbare traduirait » par « auxiliaire vigoureux » le nom que tu » portes*. Ce n'est pas en vain que tes parents » t'ont ainsi appelé : c'était l'annonce et le pré» sage de ta gloire, c'était au moment de ta nais» sance l'indice de ce que tu devais être un jour, » et les paroles dites alors ont été depuis jus» tifiées par ton mérite. »

La traduction de *Chilpericus* par *adjutor fortis* est exacte. En effet, le premier terme *chilpe-*

s'explique par le substantif féminin vieux-saxon *hëlpa*, vieux-haut-allemand *hilfa*, allemand moderne *hülfe, hilfe*, anglais *help*, « aide, secours[1] », correspondant au verbe gothique *hilpan*[2], « aider », en allemand moderne *helfen*[3], *du hilfst, er hilft*. Le second terme *-ricus* est identique au gothique *reiks*, « chef, magistrat » = **rîkaz*, d'où l'adjectif dérivé vieux-saxon *rîki*, « puissant, riche », le verbe vieil-allemand *rîchan*, « régner, prévaloir, vaincre, s'enrichir[4] » et le substantif allemand moderne *Reich*, « empire ».

A l'époque carolingienne, le nombre de ceux qui prennent des noms propres germaniques sans les comprendre est énorme par deux raisons. D'abord, l'usage de ces noms est devenu général chez les *Romani*, qui en Gaule com-

1. *Carmina*, IX, I, 25-32; édition de Frédéric Léo, p. 202.

2. Oskar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édition, 1re partie, p. 396, au mot *hilfa*; cf. W. Wackernagel, chez Binding, *Das burgundisch-romanische Königreich*, p. 392, au mot *Hilpericus*.

3. O. Schade, *ibid.*, p. 385, au mot *hëlfan*; cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 5e édition, p. 163, au mot *helfen*, p. 165, au mot *hilfe*.

4. O. Schade, *ibid.*, 2e partie, p. 715, aux mots *rîchi* et *rîchan*, cf. p. 708, au mot *reiks*; Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 298-299, au mot *reich*; W. Wackernagel, chez Binding, p. 383, au mot *Auderici*.

mencent à parler français; d'autre part, la déformation graduelle des noms propres en rend souvent le sens impénétrable, même aux gens qui pratiquent un dialecte germanique ou qui simplement en possèdent une connaissance littéraire. On peut citer comme exemple un moine savant qui devint abbé de Saint-Mihiel, Meuse, à la fin du VIIIe siècle ou au commencement du IXe, et qui mourut vers l'année 823; il s'appelait *Zmaragdus* ou *Smaragdus*[1], nom latin d'origine grecque qui veut dire « émeraude ». Il composa avant la mort de Charlemagne, c'est-à-dire en 814 au plus tard, un *Tractatus in partibus Donati*, c'est-à-dire un commentaire de la grammaire latine de Donat. Dans ce commentaire, le chapitre dixième du livre II contient le passage suivant :

« *A parte enim gentili et a Theodisca veniunt lingua de quibus in exemplo Gothorum pauca primum ponimus nomina, quorum haec sunt exempla :* ALTMIR, GLITMIR, RIGMIR, RAINMIR, UUATMIR, UUIGMUNT, RIGMUNT, RATMUNT, UULMUNT, *et similia, quorum est in latinum inter-*

1. *Histoire de la célèbre et ancienne abbaye de Saint-Mihiel*, par le R. P. dom Joseph de L'Isle, Nancy, 1757, p. 19, 27.

pretatio : ALTMIR *namque* vetulus mihi *interpretatur;* GLITMIR, debitus mihi; RIGMIR, potens mihi; RAINMIR, nitidus mihi; UUATMIR, vestimentum mihi; UUIGMUNT, valens bucca; RIGMUNT, potens bucca; RATMUNT, consilium oris[1].»

Smaragde croit reconnaître dans le second terme *mir* de certains noms composés, le datif singulier du pronom de la première personne, en haut-allemand *mir*, qui tient lieu d'un plus ancien *mis*, conservé par le gothique[2]; or, *mir* est au VIII[e] et au IX[e] siècle, — nous l'avons établi à propos du roi Clodomir, — une prononciation relativement moderne du francique plus ancien *mêris, mêres*, qui a les variantes dialectales et latinisées *mèrus, mârus, mârius*, « brillant[3] ». *Altmir* est une prononciation ré-

1. Mabillon, *Veterum Analectorum tomus II* (1676), p. 422. Dans *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, herausgegeben von Moriz Haupt, t. I, 1841, p. 389, 390, sont données d'après le ms. de la Bibliothèque Nationale, Notre-Dame, 225, les corrections suivantes: au lieu de *Glitmir*, *Gijltmir;* au lieu de *Rigmir, Richmir;* au lieu de *Watmir*, *Uantmir;* au lieu de *Wigmunt*, *Uuiltmunt*; au lieu de *Rigmunt, Richmunt*.

2. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 818.

3. Le plus ancien exemple daté de la notation *mîris* dans les textes mérovingiens est fourni par un diplôme royal original de l'année 710, où se trouve la signature du réfé-

cente, vers l'année 800, du nom propre écrit *Aldemarus, Aldomere,* sur des monnaies mérovingiennes et qui peut être traduit par « très brillant[1] ». *Rigmir* est une notation relativement moderne du nom de *Richomêris* ou *Richemêris,* père du roi franc *Theudomêris,* qui fut prédécesseur de Clodion[2]. Le même nom avait été porté par un consul de l'année 384, plus tard maître de la milice, et précédemment par ce fameux Ricimer, qui de 456 à 472 disposa à son gré de l'Empire d'Occident : il veut dire « puissamment illustre » et non « puissant à moi[3] ».

rendaire *Chaldo-mîris*, Pertz, n° 70, p. 71, l. 6. Il y a des exemples de cette notation chez les Burguudes, les Ostrogoths et les Vandales (Wackernagel, dans l'ouvrage cité de Binding, p. 355, 401 ; Ferdinand Wrede, *Die Sprache der Ostgoten,* p. 58-60; *Die Sprache der Wandalen,* p. 81, 82, 92).

1. Cf. E. Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, t. I, *Personennamen*, col. 51 ; Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés,* t. I, introduction, p. 282, 350. Comparez ce que dit O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 12 : « *Alt*... ganz alt, uralt, oder (wie ags. yldest) *princeps,* der oberste, vornehmste. » En latin *senator* ne signifie pas plus vieux ; on peut être prêtre chrétien, πρεσβύτερος, sans être vieux. Cf. plus bas, *Dictionnaire,* p. 25.

2. Grégoire de Tours, l. II, c. 10, éd. Arndt, p. 77, l. 7, 32 ; éd. Omont, p. 46, l. 24.

3. Cf. Ferdinand Wrede, *Ueber die Sprache der Ostgoten,* p. 58-60.

Smaragde, dans son explication de RAIN-MIR *nitidus mihi*, « pur à moi », commet deux erreurs, l'une sur le sens de *mir*, — nous l'avons déjà signalée, — l'autre sur la signification de *rain;* l'adjectif qui veut dire *nitidus* est en gothique *hrains*, en vieux-saxon *hrêni*, *hrên*, en vieux-haut-allemand *hreini*, qui peut perdre son *h* initial dans ce dialecte[1], mais qui l'aurait certainement conservé en francique au temps de Charlemagne. *Rain* dans RAINMIR est une notation affaiblie de *ragin;* thème neutre de la première déclinaison, qui signifie en gothique « conseil », « décision », « magistrature[2] » : Vulfila rend par *ragin* le grec οἰκονομία dans un passage de l'*Épître aux Colossiens*, I, 25; or, en cet endroit le mot οἰκονομία exprime l'autorité que Dieu a donnée à saint Paul sur les populations converties au christianisme par cet apôtre. Le substantif dérivé *ragineis* n'a pas seulement le sens de « conseiller », il est employé par Vulfila pour traduire le grec ἐπίτροπος « tuteur[3] ».

1. Oskar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 422; cf. Kluge, p. 299, au mot *rein*.
2. Oskar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e partie, p. 698.
3. *Ad Galatas*, IV, 2.

Le verbe dérivé *raginon*, au datif du participe présent, *raginondin*, est chez Vulfila l'équivalent du grec ἡγεμονεύοντος, « gouvernant », employé par l'évangéliste pour exprimer l'idée du pouvoir exercé par les *præsides* romains sur les habitants du territoire soumis à leur autorité[1]. *Rain-mir* suppose un primitif **Ragin-mêris*, « brillant par l'autorité ». De ce nom les légendes monétaires mérovingiennes offrent les notations dialectales *Ragno-mares*[2], *Ragno-maro*[3], *Ragne-maro*[4]; c'est le *Rain-mar* du *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*[5]. Dans *Rigno-mêris*, nom d'un frère du roi de Cambrai *Ragna-charius* ou *Ragne-charius*, parent de Clovis Ier[6], *rigno-* peut être une autre notation du même mot go-

1. *Luc*, II, 2; III, 1. — Le gothique *ragin*, thème *rakeno-*, paraît identique au substantif sanscrit *racana-m*, « mettre en ordre ». O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e partie, p. 698; Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 142. Cf. Ferdinand Wrede, *Ueber die Sprache der Ostogoten*, p. 150, 151, au mot *Ragnarith*. Comparez le nom des assesseurs du comte appelés *rachine-burgii* dans la loi Salique.

2. Prou, n° 704, p. 160.

3. Prou, n° 1056, p. 230.

4. Prou, n° 1057, p. 230.

5. Longnon, introduction, p. 458.

6. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 42; éd. Arndt, p. 105, l. 23; éd. Omont, p. 71.

thique *ragin*, avec chute de l'*i* du thème primitif *ragino-* et assimilation de l'*a* antécédent à cet *i* tombé, comparez le génitif pluriel vieux-saxon *regino* du même mot[1].

On peut contester aussi la traduction de *munt* par *bucca*, « bouche ». Il y a trois mots *munt* en vieux-haut-allemand : l'un suppose un primitif germanique **muntha-z*, et un indo-européen **mn-tó-s*, forme masculine correspondant au neutre latin *mentum*, « menton ». A côté de ce substantif se place *munt*=**mundi-s*=**munthis*, nom féminin signifiant « main, protection », de même origine probablement que le latin *manus*, qui en droit romain désigne la puissance maritale ; de **mundis* dérive le bas-latin *mundium*, « protection, tutelle, puissance maritale ». En troisième lieu, nous citerons *munt*, « protecteur », en vieux-frison *mund*[2]. La doctrine de Smaragde, qui préfère le premier de ces trois mots, a été adoptée par un savant fort distingué[3].

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e partie, p. 698, au mot *ragin*.

2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 626 ; cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, aux mots *mund*, p. 263, et *vormund*, p. 392 de la 5e édition.

3. Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, 1re partie, introduction, p. 352.

L'explication par *munt, mund,* « protecteur », est celle de J. Grimm[1], de M. E. Förstemann[2], et plus récemment de MM. Carl Meyer[3] et Ferdinand Wrede[4]. Les noms de parties du corps employés comme nom d'homme en allemand, *Haupt,* « tête », *Faust,* « poing », sont modernes; dans les textes mérovingiens, les exemples analogues sont rares[5].

L'explication de *uat* ou mieux *uant* par *vestimentum* est absurde, non que *uât* et *uant* ne signifient « vêtement », mais parce que jamais un père et une mère n'ont eu l'idée d'appeler leur enfant vêtement[6]; *uant,* est une notation incomplète d'un substantif féminin fort de la première déclinaison qui a perdu sa voyelle finale: c'est le thème germanique *wanda, wanta,* « tourbillon[7] ».

1. Grimm, *Deutsche Grammatik,* 1re édition, t. II, p. 511.
2. E. Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch,* 1re partie, *Personennamen,* col. 939.
3. Carl Meyer, *Sprache und Sprachdenkmäler der Langobarden,* p. 297.
4. Ferdinand Wrede, *Ueber die Sprache der Ostgoten in Italien,* p. 62.
5. Voir dans notre *Dictionnaire,* p. 33, le thème *ancio-*.
6. Cf. Oscar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch,* 2e partie, p. 1093, 1103.
7. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch,* 2e partie, p. 1093.

Smaragde continue et donne les traductions suivantes : « HELPERICH, *adjutorium potens;* ALTRICH, *senex potens;* ARTRICH, *durus potens;* AINARTH, *unus durus;* RICHART, *potens durus;* STEINHART, *lapis durus;* RICHRATH, *potens consilio;* RAINHRATH, *nitidum consilium;* ARTHRATH, *durum consilium;* FULRATH, *plenum consilium;* TANCHRAT, *gratum consilium;* GOTHRAT, *bonum consilium;* RATHMAN, *consiliarius homo;* GOTMAN, *bonus homo;* ARTHMAN, *durus homo;* RICHMAN, *potens homo;* WITMAN, *candidus homo;* SUARZMAN, *nigrus homo*; LIUBMAN, *amatus homo*[1]. »

Helperich, traduit par *adjutorium potens,* est identique au *Chilpericus* du VI[e] siècle, qui, suivant Fortunat, veut dire *adjutor fortis.* Mais *alt,* traduit par *senex,* « vieux », dans *Altrich,* semble avoir la valeur d'un simple renforcement[2]. *Hart, hard,* ne signifie pas seulement « dur », il a le sens de « fort, solide, durable[3] ».

1. Mabillon, *Vetera Analecta,* t. II, p. 422-423. avec des corrections empruntées la plupart à la *Zeitschrift für deutsches Alterthum,* t. I, p. 390.

2. Voyez plus haut, p. *59, note 1.

3. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch,* 1[re] partie, p. 374. Cf. ci-dessus, p. *59, note 1.

Smaragde se trompe sur la valeur du premier terme de *Ain-arth :* dans *Ain-arth* le premier terme n'a qu'un rapport fortuit de son avec le nom de nombre cardinal *ein,* « un ». *Ain* (dans *Ain-arth*)=*agin*, voir plus bas *Dictionnaire*, p. 16,17[1].

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au commencement du IXe siècle comme au VIe on attribuait en Gaule un sens aux noms de personnes germaniques.

Ce sens est-il religieux ? Nous allons voir qu'il l'est en certains cas. Un fait curieux à observer est ceci : chez les Grecs et chez les Gaulois, il y a des noms de personnes tirés des noms des divinités, chez les Germains, il n'en existe pas. Je ne parle pas de termes désignant la divinité en général, comme θεός en grec, *dêuos*[2] en gaulois[3]. On peut comparer aux

1. Cf. Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, t. I, introduction, p. 279.

2. Voyez chez August Fick, *Die griechischen Personennamen*, 2e édition, p. 143-145, une liste de noms de personne dont le thème θεός a fourni le premier terme ou le second.

3. Un des plus caractéristiques est *Dîvo-gena* pour *Dêuo-gena* dans une inscription de Bordeaux, citée d'après le carnet de Creuly, *Revue celtique*, t. III, p. 166, et publiée depuis par M. Jullian.

noms grecs et gaulois ainsi formés les noms francs, dont un terme est l'expression germanique qui désigne l'ensemble des grands dieux, *ansis*[1]. Mais j'entends ici parler des noms propres qui servent à distinguer chaque divinité : ces noms apparaissent comme élément de composition ou comme thème à dérivation dans l'onomastique grecque, exemples : Διογένης, Διονυσογένης, Ποσειδώνιος, Διονύσιος, etc.[2], et dans l'onomastique gauloise : *Camulo-genos*, *Totati-genos*, *Esu-nertos*, *Esuuios*.

Les formations analogues font défaut dans les langues germaniques. Pour l'établir, il faut d'abord déterminer quels sont chez les Germains les noms des dieux. Suivant César, évidemment mal renseigné, les Germains ne connaissent d'autres divinités que le Soleil, Vulcain et la Lune[3]. Tacite, environ un siècle et demi plus tard, attribue aux Chattes, c'est-à-dire aux ancêtres des habitants de la Hesse moderne, deux dieux qu'il

1. Voir à ce sujet notre *Dictionnaire*, p. 34-38.

2. Une liste de noms de personne dérivés de noms divins a été donnée par M. August Fick, sous le titre de *Widmungs-namen*, « noms de dévotion », *Die griechischen Personennamen*, 2e éd., p. 300-303. On peut en rapprocher l'usage de donner aux enfants des noms de saints.

3. *De Bello Gallico*, l. VI, c. 21, § 2.

appelle Mars et Mercure[1] ; ailleurs, il croit que le dieu principal des *Tencteri* est Mars[2]. Mais dans un troisième passage, il dit que Mercure est le dieu auquel les Germains rendent surtout hommage, et il place en second lieu chez eux Mars et Hercule[3]. Grégoire de Tours, mettant dans la bouche de Clotilde un discours adressé à Clovis pour le convaincre que les dieux des Francs sont indignes du culte dont on les honore, donne une liste de ces dieux, en les confondant, comme Tacite, avec les divinités du panthéon romain ; il cite, comme Tacite, Mars et Mercure ; mais avant eux il nomme Saturne et Jupiter[4]. Évidemment trois de ces noms romains, les deux premiers et le quatrième, sont des traductions.

D'où proviennent-elles ? Grégoire de Tours les

1. Tacite, *Annales*, XIII, 57.
2. Tacite, *Histoires*, IV, 64.
3. Tacite, *Germania*, 9. Mercure est le **Uôdanaz, Odin* des Germains.
4. « Nomina vero quae eis indedistis homines fuere non dii, ut Saturnus qui filio, ne a regno depelleretur, per fugam elapsus asseritur, ut ipse Jovis omnium stuprorum spurcissimus perpetratur, incestatur virorum, propinquarum derisor, qui nec ab ipsius sororis propriæ potuit abstinere concubitu, ut ipsa ait : *Jovisque et soror et conjux*. Quid Mars, Mercuriusque potuere ? » Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 29 ; éd. Arndt, p. 90.

a trouvées, en comparant les noms des jours de la semaine en latin aux noms des jours de la semaine dans la langue des Francs.

Les noms latins des sept jours de la semaine ont une origine astrologique:

Dimanche,	*Solis*	*dies;*
Lundi,	*Lunæ*	—
Mardi,	*Martis*	—
Mercredi,	*Mercurii*	—
Jeudi,	*Jovis*	—
Vendredi,	*Veneris*	—
Samedi,	*Saturni*	—

Sol, Luna, Mars, Mercurius, Jupiter, Venus, Saturnus sont dans cette liste des noms de planètes et ne désignent nullement des divinités[1]. Quand, au IIIe ou au IVe siècle de notre ère, la semaine astrologique, adoptée par les Romains, pénétra chez les Germains, ceux-ci crurent que *Mars, Mercurius, Jupiter, Venus* étaient des noms de dieux et les traduisirent en leur langue par les noms de divinités germaniques qui leur semblèrent équivalents. Ils rendirent *Mars* par **Tiuaz*, dieu de la guerre, dont le nom est iden-

1. A. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 470-484.

tique à celui du Zeus grec et du Jupiter romain, ou par deux épithètes de ce même *Tiuaz: Thingaz,* une de ces deux epithètes, fut adoptée chez les Saxons et les Francs; de là le nom allemand moderne du mardi, *dienstag*, jour de *Thingaz*, tandis que le nom anglais *tuesday*, veut dire « jour de *Tiuaz* [1]». La plupart des Germains traduisirent *Mercurius* par *Uôdanaz*, doublet de *Tiuaz*[2]; *Jupiter* par **Thunaraz* ou *Thonaraz*, dieu du tonnerre[3], *Venus* par **Frijô*, nom d'une déesse épouse de **Tiuaz* ou de **Uôdanaz*[4]. A Saturne seul on ne trouva pas d'équivalent germanique, et son nom ne fut pas traduit, de là l'anglais *saturday*, « jour de Saturne », pour désigner le

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 72, au mot *Dienstag*. E. Mogk, chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 1053, 1054.

2. E. Mogk, chez Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1053, 1066 et suivantes. Dans la Haute-Allemagne, le culte de **Uôdanaz* était inconnu. De là le nom allemand moderne du mercredi, *mitwoche*, « milieu de la semaine », en anglais *wednesday*, « jour de Uôdanaz ».

3. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 74-75, au mot *Donner*. E. Mogk, chez Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1053, 1090.

4. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 118, au mot *Freitag*. E. Mogk, chez Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1053, 1082, 1103.

samedi, dont le nom, *sabbati dies*, en allemand *samstag*, est d'origine chrétienne[1] et relativement récent tant en français qu'en allemand. Ainsi dans la liste des dieux francs donnée par Grégoire de Tours, Saturne, mentionné le premier, est le résultat d'une erreur.

Voici le tableau des jours de la semaine germanique chez les Francs et chez leurs voisins:

Dimanche,	*Solis dies,*	**Sunnans dagaz ;*
Lundi,	*Lunæ dies,*	**Mênons dagaz ;*
Mardi,	*Martis dies,*	**Thingez dagaz,* ou *Tiuez dagaz ;*
Mercredi,	*Mercurii dies,*	**Uôdanez dagaz ;*
Jeudi,	*Jovis dies,*	**Thonarez dagaz ;*
Vendredi,	*Veneris dies,*	**Frijans dagaz ;*
Samedi,	*Saturni dies,*	**Saturnez dagaz.*

Grégoire de Tours a retranché de cette liste le dimanche, le lundi, dont les noms latins et germaniques lui ont paru sans intérêt au point de vue religieux, et le vendredi, dont les noms latin et germanique lui ont sans doute semblé trop inconvenants.

Les noms précités germaniques des troisième,

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 311-312, au mot *Samstag*.

quatrième, cinquième et sixième jours de la semaine sont ceux des grands dieux des Germains, aucun d'eux n'apparaît dans les noms propres de personne du même peuple, pas plus que les noms du Soleil et de la Lune. Le nom *Sunno*, *Sunnone*, d'un chef franc qui vivait pendant les dernières années du IVe siècle[1], ne doit pas être confondu avec le nom masculin du soleil en gothique: *Sunna*, au génitif *Sunnans*. *Sunno* est la forme hypocoristique, c'est-à-dire familière d'un nom solennel, tel que *Sunni-ulfus*[2] « vrai loup », *Sunne-gisilus*[3] « véritable otage ». Le premier terme de ces composés paraît être le substantif féminin dont la notation gothique est *sunja* et qui signifie « vérité » ; le correspondant francique est *sunnis*, dont le sens juridique est « exception », c'est-à-dire « fait vrai produisant dispense légale de comparaître en justice[4] ». Le

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 9; éd. Arndt, p. 72, l. 18; p. 74, l. 12; cf. *Sunone*, Prou, n° 1171, p. 256.

2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 33; éd. Arndt, p. 168, l. 28; Tardif, n° 40, l. 24, p. 33.

3. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IX, c. 38; éd. Arndt, p. 392, l. 12, p. 393, l. 8; éd. Collon, p. 133, l. 8, 33, p. 134, l. 11-12; cf. *Sunnegesil*, Prou, n° 2594, p. 534.

4. « Auf Wahrheit beruhender rechtsgiltiges Hinderniss

féminin de *Sunno*, *Sunnone*, est au cas indirect *Sunnine*[1], forme hypocoristique correspondant à une forme solennelle comme *Sunni-childis*[2] ou *Sunne-childis*[3].

De ce que nous disons là il ne faut pas conclure que l'élément religieux soit absent des noms mérovingiens de personne. On peut à ce sujet lire ce que nous disons des thèmes *albo-*, *alchi-*, *ansi-*, dans notre *Dictionnaire*, p. 21, 24, 34 et suivantes.

Un des noms propres de personne les plus intéressants à étudier à ce point de vue est le nom de Clovis, *Clodo-uěchus*. *Chlodo-*, plus exactement **chludo-*, signifie « célèbre », littéralement « entendu ». Que veut dire *uěchus?* C'est un mot qui pour nous est à double sens, un de ces sens est « guerrier » et l'autre « prêtre ». Dans une doctrine primitive, ces deux sens se confondent en un: la guerre est l'acte religieux par

von Gericht zu erscheinen. » O. Schade, *Wörterbuch*, 2e partie, p. 894. Notes de M. H. Kern sur la *Lex Salica* de J.-H. Hessels, col. 537.

1. Tardif, n° 40, l. 63, p. 34.

2. *Continuations de Frédégaire*, c. 12; éd. Krusch, p. 175, l. 7.

3. Tardif, n° 40, l. 22, p. 33.

excellence; le meurtre de l'ennemi est un sacrifice humain, celui de tous les sacrifices qui plaît le plus aux dieux, le roi est en même temps le chef de l'armée et le grand prêtre de la nation. Tels nous apparaissent : Agamemnon dans l'*Iliade*, quand, au deuxième chant, il offre au nom de l'armée grecque un sacrifice à Zeus, et Ulysse dans l'*Odyssée*, lorsque, au chant onzième, évoquant les âmes des morts, il immole des victimes et invite ses compagnons à invoquer Aïdês et Perséphonéïa. C'est l'usage germanique le plus ancien. Le terme consacré en allemand moderne pour désigner les rois, *koenig*, a été emprunté par les Lituaniens à une époque où, chez les Germains, le sacerdoce était encore considéré comme un élément de l'autorité royale : de là en lituanien le mot *kuningas*, désignant tout dignitaire, même ecclésiastique[1]. D'après les sources norvégiennes et islandaises, c'est souvent le souverain temporel qui, comme prêtre, offre le sacrifice[2] : telle est en cette matière la plus archaïque conception des Germains. Il en fut de même à Rome.

1. Karl von Amira, chez Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. II, 2e partie, p. 126.
2. E. Mogk, chez Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1132.

Dans l'organisation sociale des Germains primitifs, le roi n'est pas seulement le général qui conduit les guerriers à la victoire : la réunion du pouvoir judiciaire et du pouvoir sacerdotal sur la tête du chef de l'armée est le fondement de la royauté ; les plus anciens rois sont prêtres et juges dans l'État, comme le père dans la famille[1]. César dit qu'une des différences entre les Gaulois et les Germains consiste en ce que ceux-ci n'ont pas de druides qui président aux choses divines[2]. Un sacerdoce distinct de la royauté s'était cependant établi chez certains peuples germains avant leur conversion au christianisme. Tacite nous l'apprend[3]. On connaît par Vulfila le nom du prêtre chez les Goths, c'est *gudia*, thème *gudian*, dérivé de *guth*, « dieu » = **ghu-tó-m*. Si *guth*, nom neutre et païen, littéralement « ce qu'on invoque[4] », était d'origine chrétienne, il serait masculin comme θεός et *deus*. *Gudia* doit signifier « celui qui invoque » ; la racine est la

1. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 5e édition, p. 520.

2. « Germani multum ab hac consuetudine differunt, nam neque druides habent qui sacrificiis intersint. » *De Bello Gallico*, l. VI, c. 21, § 1.

3. *Germania*, 7, 10, 11.

4. Brugmann, *Grundriss*, t. II, p. 212.

même que celle du gaulois *gutuatros*, qui veut dire « prêtre[1] ». Mais les Francs semblent n'avoir eu d'autre sacerdoce que le sacerdoce primitif exercé dans chaque famille par le père, et au nom de l'État par le roi, chef dans l'ordre des choses religieuses, comme dans celui de la justice et dans celui de la guerre. Voilà pourquoi la conversion de Clovis en 496 eut pour résultat celle de tout son peuple, trois mille guerriers francs se firent baptiser avec leur roi[2]. On ne voit pas que les prêtres païens aient protesté : il n'y en avait point chez les Francs, ou si l'on veut, le grand prêtre était le roi, et les prêtres inférieurs étaient les chef de famille; ceux-ci, subordonnés à Clovis au point de vue religieux comme à celui de la justice et de la guerre, suivirent en religion l'ordre du maître, ils obéirent avec la même ponctualité que s'il avait été question d'un jugement prononcé par le roi en matière soit criminelle, soit civile, ou que si à la guerre ils avaient entendu son commandement. Avant de se faire baptiser, Clovis avait eu en vrai politique la politesse de leur demander leur avis[3]. Mais il y a une façon

1. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 2046.
2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 31.
3. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 31;

royale de poser les questions qui n'est qu'une manière habile de donner un ordre.

Uêchus, second terme de *Chlodo-uêchus*, exprime la réunion sur une seule tête du pouvoir militaire et du pouvoir religieux. *Uêchus* est la forme franque latinisée du gothique *veihs*, « sacré, saint, » en vieux-haut-allemand *wîh* d'où le vieux-haut-allemand *wîhan*, « faire » et spécialement faire l'acte le plus excellent, l'acte religieux, le sacrifice; la notation gothique de ce verbe est *veihan*, et Vulfila l'emploie avec le sens de « combattre[1] ». En latin *uincere, uictus*, qui désignent des faits de guerre, ont la même racine que *uictima*, qui appartient à la langue de la religion. La racine de ces mots latins, dont la forme réduite est UIQ, est aussi la racine

cf. Tacite, *Germania*, c. 11 : *De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes.*

1. Oskar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e partie, p. 1150-1151, aux mots *wih* et *wîhan*; cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 5e éd., p. 400, aux mots *weigand* et *weihen*. *Veihan* est un verbe fort, parfait *vaih*, *vigun*, participe *vigans*. Le *g* pour *h* dans *vigun*, *vigans*, est dû au déplacement de l'accent qui frappe la première syllabe dans *veihan*, *wîhan*, la seconde dans *vigan*, *vigans*. C'est ce *g* qui explique le *g* de *Ludhuvigs* dans les serments de Strasbourg. Le *c* de *Hludouuicus* est le substitut du *g* par l'effet de la seconde *Lautverschiebung*.

des mots germaniques précités. *Chlodo-uêchus*, signifie donc à la fois, « célèbre, illustre guerrier », « célèbre, illustre prêtre »; ce double sens est par conséquent celui de « Louis ».

Mêro-uêchus a également ces deux significations, car *mêros* ou *mêris* est un synonyme de *chlodo-s*. Le nom de *Mêrouêchus* fut porté au Ve siècle par le grand-père de Clovis Ier [1] et au VIe siècle par un fils de Chilpéric Ier [2]; on le reconnaît légèrement altéré dans le nom des fils de Clotaire II, 584-628, et de Thierry II, 596-613, que la Chronique de Frédégaire appelle *Maeroueus* [3], *Meroeus* [4], et dans celui du fils de Théodebert II, dont la même Chronique écrit le nom *Merouius* [5], et qui fut tué en 612. Ce nom ne fut pas exclusivement porté dans la famille royale. Tout père était dans sa famille prêtre

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 77, l. 16.

2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 164, l. 19; p. 188, l. 22, etc.

3. Éd. Krusch, p. 130, l. 15; il s'agit du fils de Clotaire II.

4. 1° Mentions du fils de Clotaire II, éd. Krusch, p. 131, l. 6, 12; p. 142, l. 1. — 2° Mentions du fils de Thierry II, *ibid.*, p. 132, l. 15; p. 140, l. 10; 142, l. 18, 25, 29.

5. Éd. Krusch, p. 139, l. 23; p. 141, l. 1.

et guerrier comme l'était le roi. De là, vers la fin du VIe siècle, chez Grégoire de Tours, le nom de l'évêque de Poitiers *Mâro-uêus*, car *mâro-* n'est qu'un variante dialectale de *mêro-*[1].

A l'époque mérovingienne, *-uêchus*, *-uêus* apparaît quelquefois comme second terme, avec un premier terme autre que *mêro-*. Tel est le nom de *Drocto-uêus*, abbé de Saint-Vincent de Poitiers, auquel Fortunat adressa une pièce de vers dont le second est ainsi conçu :

Drōctōuĕē mĭhī sēmpĕr ămōrĕ pătēr[2].

Le premier mot de ce vers *Droct* | *ou* | *e* | *e* se compose de trois syllabes longues suivies d'une brève et nous donne ainsi la quantité de l'*ē* de *uēchus*, *-uēus*. *Droctouēus* paraît signifier « prêtre et guerrier du peuple ».

Citons aussi deux noms de monétaires mérovingiens, qui sont écrits l'un *Baudoueus*[3], l'autre *Launouios*[4]. *Launouius* est aussi le nom d'un prêtre qui signa les canons d'un concile

1. *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 306, l. 7; p. 384, l. 11; p. 393, l. 25; p. 396, l. 26, etc.
2. Fortunat, *Carmina*, IX, 11.
3. Prou, n° 159, p. 39; n° 2338, p. 481.
4. Prou, n° 904, p. 196.

d'Auxerre, 573-603[1]. Le même nom noté *Launoueus* est porté par un prêtre d'Orléans au concile de Paris, 573[2]. Le sens de *Baudouêus* est « guerrier et prêtre dans la bataille »; celui *Launovêus, Launovîus* est « guerrier et prêtre digne de récompense ». C'est par le fait d'une étymologie populaire franque que le grand-père de Clotilde, le roi burgunde **Gundi-uacus, Gundi-acus, Gundi-ocus* « vigilant dans la bataille[3] », est devenu *Gunde-uêchus* sous la plume de Grégoire de Tours[4].

Des fils de Clovis, l'aîné, *Theudo-rîcus* porte un nom qui veut dire « puissant dans le peuple, dans l'État », « roi du peuple, de l'État » : *theudo-* est une forme masculine du substantif féminin qui est en gothique *thiuda*. Le second, *Ingomêres*, porte le même nom que l'oncle d'Arminius, l'*Inguiomêrus* de Tacite dans le récit des événements des années 16 et 17 après J.-C[5]. Le pre-

1. F. Maassen, *Concilia ævi merovingici*, p. 184, l. 15.
2. F. Maassen, *Concilia ævi merovingici*, p. 147, l. 26; p. 149, l. 37.
3. W. Wackernagel, chez Binding, p. 345, 346.
4. *Historia Francorum*, éd. Arndt, p. 89, l. 17.
5. Tacite, *Annales*, l. II, c. 17, 45; cf. Bernhard ten Brink, chez Paul, *Grundriss*, t. II, 1re partie, p. 530.

mier terme d'*Inguio-mêrus*, ou *Ingo-mêres*, est **Inguaz, Inguiaz*, nom de l'ancêtre mythique des *Ingœuones*[1], ou mieux *Inguœones*[2], un des rameaux de la race germanique. *Inguio-mêrus*, *Ingo-mêres*, ou mieux *Ingo-mêris* veut dire « illustre comme le héros **Inguiaz*, **Inguaz*[3] ».

Le nom du troisième fils de Clovis Ier, *Chlodomêris*[4], formé de deux termes qui signifient chacun « célèbre, illustre », peut être traduit par « très célèbre ».

Le nom du quatrième, *Childebercthus*, peut se rendre par « brillant dans la bataille[5] ».

1. Tacite, *Germania*, 2.

2. E. Mogk, chez Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1055, 1059.

3. Certains peuples germains ont fait un dieu de ce personnage imaginaire, rien ne prouve que telle fût la croyance des Francs.

4. *Mêri-* est une variante de *mêro-*, et *mêro-* est le thème du second terme du composé gothique *vaila-mêr-s*, εὔφημος. *Ad Philippenses*, IV, 8.

5. Cf. vieux-haut-allemand *hiltia*, « bataille », vieux-saxon *hild*, thème *hildi-*. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 397. *Bercthus* est identique au gothique *bairht-s*, δῆλος, φανερός; *Jean*, IX, 3; *Ad Colossenses*, II, 4; *I ad Corinthios*, XV, 27; et au vieux-haut-allemand *beraht* « brillant », qui existe aussi en vieux-saxon. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 51, au mot *beraht*.

Le nom du cinquième, *Chlotha-charius*, veut dire « qui a une armée célèbre[1] ».

Si nous passons à la génération suivante, nous trouvons les fils de Clotaire Ier : *Guntha-charius, Gunt-harius,* « celui qui a une armée de guerre[2], *Chilpe-ricus,* « puissant protecteur », *Chari-bercthus,* « brillant dans l'armée », *Gunthe-chramnus, Gunt-chramnus,* « corbeau de bataille[3] », *Sigi-bercthus,* « brillant par la

1. *Charius* est identique au gothique *harjis*, « armée », thème *haria-* identique au thème *corio-* dans le gaulois *Tri-corii*, *Petru-corii*, et d'où le grec κοίρανος, pour **korianos*, « chef d'armée » (Brugmann, *Grundriss*, I, 2e éd., p. 144).

2. *Gunthe*, forme à désinence affaiblie d'un thème féminin *gunthi-* ou *gunthia-*, « bataille », et dans la poésie scandinave « déesse de la guerre ». O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 357, au mot *gundja*.

3. Le nom commun latinisé mérovingien *chramnus* tient lieu d'un germanique primitif *hrabnaz*, dont le *b* s'est assimilé à l'*n* suivant. Comparez le latin *somnus* pour **suepnos*, « sommeil », en grec ὕπνος, pour *supnos*, et la variante *Exomnus* du gaulois latinisé *Exobnus*, « sans crainte, brave ». Le vieux-haut-allemand possède pour ce mot les deux formes *hraban* et *hram*. On trouve aussi un *m* = *b* dans le français samedi, *sabbati dies*, et dans l'allemand *samstag* même origine et même sens. Cf. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 421, au mot *hraban;* Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 295, au mot *rabe*.

f

victoire[1] ». Plus tard, apparaît *Dago-bercthus*, « brillant comme le jour[2] ».

1. *Sigi-bercthus* est un synonyme de *Segi-merus*, nom d'un membre de la tribu des *Chatti*, l'an 15 de notre ère (Tacite, *Annales*, I, 71). Du premier terme, *sigi-*, pour un plus ancien *segi-*, la forme gothique est au nominatif-accusatif singulier *sigis*, thème **segheso-*, pour **segh-os*, substantif neutre. Le thème gothique *sigis-* se reconnaît dans la variante *Sigis-mundus*, du nom du roi burgunde appelé *Sigi-mundus* par Grégoire de Tours. La forme allemande moderne est *sieg* et le mot signifie « victoire »; cf. Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2[e] édition, p. 127, 549, 556; t. II, p. 390, 394; O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2[e] partie, p. 761, au mot *sigu;* Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 348, au mot *sieg*.

2. Le premier terme est identique au gothique *dags*, en allemand moderne *tag*, en anglais *day*, « jour », s'expliquant par un primitif **dogho-s*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 371, au mot *tag*. Comparez, quant au premier terme, le nom de *Daga-laifus*, « reste du jour », porté au IV[e] siècle de notre ère par un personnage qui, en 366, était consul et maître de la milice. Le second terme de *Daga-laifus*, s'explique par le second terme du gothique *bi-leiban*, en anglo-saxon *be-lifan*, en vieux-saxon *bi-libhan*, en allemand *bleiben*, dont la forme fléchie nous est offerte par le gothique *bi-laibjan*. O. Schatz, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1[re] partie, p. 64, au mot *biliban;* Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 45, au mot *bleiben;* Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2[e] édition, p. 519, 697.

CHAPITRE III

LES NOMS PROPRES HYPOCORISTIQUES, OU POUR S'EXPRIMER PLUS EXACTEMENT ET PLUS CLAIREMENT, LES NOMS PROPRES FAMILIERS OU DIMINUTIFS CHEZ LES FRANCS A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.

L'usage primitif indo-européen est d'employer comme noms de personne des composés de deux termes ; ces composés peuvent se simplifier, peuvent donner naissance à des noms propres qui sont en général plus courts; or, les grammairiens comprennent tous ces noms dans la liste de ceux qu'ils appellent hypocoristiques, ὑποκοριστικοί[1], c'est-à-dire «flatteurs, caressants», comme

1. M. August Fick a publié en 1874 un livre intitulé: *Die Personennamen nach ihrer Bildung erklärt, mit den Namensystem verwandter Sprachen verglichen und systematisch geordnet*. La préface, CCXIX pages, est consacrée à une étude comparative sur le mode de formation des noms propres de personne en grec, en celtique, en germanique, en slave, en éranien, en sanscrit. Suivent 236 pages traitant exclusivement des noms propres de personne en grec. Dans la seconde édition, publiée en 1894 avec la collaboration de

si c'était par amabilité que la langue les avait créés, tandis que pour la plupart ils sont la conséquence de la loi du moindre effort, de ce qu'un homme malveillant pour ses semblables appellerait la paresse humaine; un philosophe plus aimable, dirait: économie bien entendue de la fatigue et du temps.

Parmi les noms dits hypocoristiques, les seuls auxquels ces observations ne s'appliquent pas sont : 1° ceux auxquels ne correspond aucun nom solennel, 2° quelques dérivés. Tels sont : 1° *Bobo, Rocco,* 2° *Roccolenus, Audolenus,* etc., dont il sera question plus bas, p. *101, *103, *110.

Les Romains ont imaginé un système onomastique différent de celui des autres peuples indo-européens ; ils ont introduit l'usage du prénom, du gentilice et du surnom: *Marcus Tullius Cicero, Gaius Julius Cæsar*, chacun formé d'un seul terme, et ils ont abandonné les noms composés ; comparez les noms grecs : Δημοσθένης, « celui qui est la force du peuple », Νικομήδης « celui qui songe à la victoire » 'Αριστο-φάνης « celui qui a l'éclat de la perfection »; les noms

M. Fritz Bechtel, l'étude comparative formant la préface de la première édition est supprimée et les 236 pages du travail sur l'onomastique grecque sont remplacées par 474.

gaulois: *Cingeto-rix*, « roi des guerriers », *Camulo-genos*, « fils du dieu *Camulos* », *Catu-rix*, « roi du combat », au pluriel *Catu-riges*, nom de peuple. Mettez en regard les noms germaniques écrits par Tite-Live, *Boio-rix*, « roi des *Boii* », nom d'un roi des Cimbres qui, vainqueur près d'*Arausio*, Orange, tua le *legatus consulis* M. Aurelius Scaurus, l'an 105 avant notre ère[1], puis périt en 101 dans les *Campi Raudii*[2]; *Cæso-rix*, lisez *Gaiso-ricus*, « roi des javelots », fait prisonnier dans cette dernière bataille[3]. Rappelons le nom que Strabon a écrit Δευδό-ριξ, lisez *Theudo-ricus*, « roi du peuple »; il s'agit d'un chef sicambre[4]; voyez chez Tacite, *Segi-mundus*, « victorieux protecteur[5] », *Segi-merus*, « illustre par la victoire[6] », noms de deux chefs germains qui furent en relations avec les Romains pendant les années 14 et 15 de notre ère.

Une forme hypocoristique grecque correspondant à Δημο-σθένης est Δημο-σθᾶς. Mais il y a plu-

1. *Periocha*, 67.
2. Florus, I, 37, ou III, 3.
3. Orose, V, 16, 20.
4. Strabon, l. VII, c. 1, §4; éd. Didot, p. 242, l. 32.
5. *Annales*, l. I, c. 57.
6. *Annales*, l. I, c. 71.

sieurs façons plus courtes d'abréger Δημο-σθένης, et les autres noms qui ont Δῆμος « peuple », pour premier terme, comme Δήμ-αρχος, dont *Theudo-ricus* est la traduction, c'est Δήμων, Δᾶμις = *Δῆμις, Δαμίας = *Δημίας, Δαμίων = *Δημίων, Δάμιχος = *Δήμιχος, Δαμίσκος = Δημίσκος[1]. L'équivalent de Δημο-σθᾶς nous est offert par *Canna-bas*, forme hypocoristique du nom de *Canna-baudes*, nom d'un chef goth en 270[2], *Canna-bas* exactement comme Δημο-σθᾶς est formé du premier terme et d'un fragment du second terme du nom solennel.

Quant au système qui supprime complètement le second terme, comme dans Δήμων, etc., on peut citer dans les textes mérovingiens un grand nombre d'exemples dont les suivants :

Theoda, roi des Wisigoths, 531-548, a son nom écrit à la manière franque *Theodo* dans un des manuscrits de la Chronique de Frédégaire[3]; c'est un nominatif qui dans un texte latin exigerait le génitif **Theodonis ;* or, le nom solennel de ce personnage est donné dans l'index qui

1. Fick, *Die griechischen Personennamen*, 2e édition, p. 94-97.

2. « Gothorum ducem Cannabam, sive Cannabaudem. » Vopiscus, *Aurélien*, c. 22.

3. Frédégaire, l. III, c. 42 ; éd. Krusch, p. 105, l. 27, 46.

précède le texte, c'est *Theutha-chadus*[1] « bataille du peuple », « guerrier du peuple », variante qui a pénétré dans le texte, tel que nous le donne un des manuscrits[2]. *Theodo, *ônis* est à *Theutha-chadus*, dans le même rapport que Δήμων à Δημο-σθένης. Voici quelques exemples de formations analogues qui datent du siècle suivant. En 615, Bertramnus, évêque du Mans, parle d'une acquisition faite par lui *a Berthranno* (mieux *Berthe-chramno*) *sive Bettone* : *Betto* est l'équivalent hypocoristique de *Berthrannus*[3]. La Chronique de Frédégaire appelle *Ermeno*, un des dix généraux que Dagobert Ier, l'an quatrième de son règne, 636-637, envoya en Gascogne[4] ; le même personnage est nommé *Ermen-ricus* dans *Gesta Dagoberti I regis*[5], et cette forme solennelle a été substituée à l'hypo-

1. De Theuthachadum, regem Spaniæ, interfectum, éd. Krusch, p. 90, l. 30.

2. Éd. Krusch, p. 105, l. 46.

3. Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 206 ; cf. Stark, *Die Kosenamen der Germanen*, dans *Sitzungberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, t. LII, p. 281.

4. Frédégaire, l. IV, c. 78 ; éd. Krusch, p. 160, l. 2 ; cf. p. 414, l. 39.

5. C. 36, éd. Krusch, p. 414, l. 16.

coristique *Ermeno* dans certains manuscrits de Frédégaire [1]. En 662, un archevêque de Reims dans la suscription d'une charte se nomme lui-même *Nivo sive Nivardus* [2], c'est-à-dire *Niuo-chardus*, « nouvellement fort ».

Ce sont autant de noms masculins en *-ô, -ônis*. Les noms féminins correspondants faisaient leur nominatif la plupart du temps en *-a* et le génitif en *-anis*, quelquefois le nominatif en *-î*, le génitif en *-înis*. Le plus connu de ces noms féminins est le nom familier de *Bruni-childis*, la fameuse reine Brunehaut : on l'appelait en francique *Bruna*, forme dialectale du féminin gothique **Bruno*. La Chronique de Frédégaire écrit à l'accusatif *Brunam* au lieu de *Brunanem;* jeune fille, Brunehaut était connue sous son nom familier, *Bruna;* reine, elle ne fut plus désignée que par son nom solennel : *Bruni-childis* [3]. On peut rap-

1. Éd. Krusch, p. 160, l. 34.

2. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 128; cf. F. Stark, *Die Kosenamen der Germanen*, dans *Sitzungberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften,* t. LII, p. 272.

3. « Filiam suam Brunam nomen. Ad nomen ejus ornandum est auctum, ut vocaretur Brunechildis. » Frédégaire, l. III, c. 57; éd. Krusch, p. 108, l. 25-28; cf. c. 59, p. 109, l. 14-17, où les deux noms sont répétés. Cf. Stark, *ibid.*

procher de ce nom *Berta*, à l'accusatif *Bertane*, *Bertanem*, nom de la veuve de *Warnacharius*, maire du palais, mort l'an 43 du règne de Clotaire II, 626-627[1]. Berta est la forme hypocoristique de noms solennels tels que : *Berthe-fledis* « celle qui a une brillante beauté » nom d'une fille de Caribert Ier; *Berthe-gundis*, « brillante guerrière, nom d'une de ses contemporaines[2], *Berte-trudis*, « illustre amie », nom de la seconde femme de Clotaire II[3], *Bert-rada*, « illustre conseillère » nom de la femme de Pépin le Bref[4], et d'autres encore. La fondatrice de l'abbaye de Prum se dit elle-même *Bertrada seu Berta* dans la suscription d'une charte en faveur de ce pieux établissement[5].

Dans ces exemples, c'est le premier terme qui a servi à former le nom hypocoristique. On pouvait aussi se servir du second terme. Grégoire de Tours parle d'un habitant de Saintes appelé

1. Frédégaire, l. IV, c. 54, éd. Krusch, p. 147, l. 13-22.
2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IX, c. 33, éd. Arndt, p. 387, l. 5, 19.
3. Frédégaire, l. IV, c. 44, p. 142, l. 28-29; c. 46, p. 144, l. 9.
4. *Continuations de Frédégaire*, c. 33 (117), éd. Krusch, p. 182, l. 13; c. 49 (132), p. 190, l. 27, etc.
5. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 328.

Charde-gysilus, c'est-à-dire « otage vigoureux », et qui était surnommé *Gyso : cognomento Gyso*[1], cela signifie que son nom hypocoristique était *Gyso, -onis*, mot formé sur le second terme *-gysilus* du nom solennel. Citons encore *Faro* ou *Pharo*, évêque de Meaux, dont le nom solennel *Burgundo-faro* apparait, dans sa signature, comme référendaire du roi Dagobert Ier, en 628[2]. On peut comparer les noms hypocoristiques grecs : Κρέων diminutif d'Εὐρυ-κρέων, Παγ-κρέων, etc.[3]; Δάμας, diminutif d'Εὐρυ-δάμας, Πολυ-δάμας, etc.[4].

Un autre procédé consiste à doubler la seconde syllabe du premier terme : *Gundi-gisilus* ou *Gunde-gisilus*, « belliqueux otage », comte de Saintes, évêque de Bordeaux, était surnommé

1. *De virtutibus sancti Martini*, l. III, c. 51 ; éd. Krusch, p. 644, l. 24.

2. Tardif, n° 6, l. 12, p. 6 ; Pertz, n° 12, p. 14, l. 51. — Pertz, n° 40, p. 38, l. 13, 53. Cf. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 3, 16, 28, 41, 96, 111, 114, 126, 141.

3. A. Fick, *Die griechischen Personennamen*, 2e éd., p. 176.

4. A. Fick, *Die griechischen Personennamen*, 2e éd., p. 90; cf. F. Stark, *Die Kosenamen der Germanen*, dans *Sitzungberichte der philosophish-historischen Classe der kairserlichen Akademie der Wissenschaften*, t. LII, p. 270, 271.

Dodo[1]. A la rigueur, ce nom aurait dû être **Dedo* ou *Dido*[2], mais il y a eu assimilation de la voyelle de la première syllabe à la voyelle de la seconde syllabe. Il s'est produit, au contraire, dissimilation dans le nom hypocoristique *Dado* pour **Dodo*, d'*Audoenus* pour *Audo-uinus*, « ami de la richesse », d'abord référendaire du roi Dagobert Ier et connu alors sous le nom de *Dado*, puis archevêque de Rouen, et alors prenant son nom solennel avec lequel il mourut en 683[3]. On dit aujourd'hui saint Ouen. *Dido*, sans assimilation ni dissimilation, est le nom hypocoristique de l'évêque de Poitiers qui, en 656, mena en Irlande Dagobert II, fils de Sigebert III[4]. Le second *d* de ce nom est doublé dans le nom *Diddone*,

1. « Gundegisilum Sanctonicum comitem cognomento Dodonem. » Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VIII, c. 22; éd. Arndt, p. 339, l. 32.

2. Le thème du premier terme est **gunthi-* ou **gundi-*. Ferdinand Wrede, *Ueber die Sprache der Ostgoten*, p. 121; cf. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 357.

3. Tardif, n° 7, l. 7, p. 6; Pertz, n° 14, p. 16, l. 32. — Tardif, n° 27, l. 7, p. 22; Pertz, n° 17, p. 19, l. 5. — Frédégaire, l. IV, c. 78, éd. Krusch, p. 160, l. 29, 30. — *Gesta Dagoberti I, regis Francorum*, c. 18, éd. Krusch, p. 416, l. 8, 9.

4. *Liber historiae Francorum*, c. 43, éd. Krusch, p. 316, l. 5-8.

au cas indirect, d'un des comtes du palais qui, en 750, rendirent avec Pépin le Bref, alors maire du palais, un jugement dont l'original est conservé[1].

Le doublement de la seconde consonne dans les noms hypocoristiques ne se produit pas seulement dans les formations telles que *Diddo* de *Gundi-giselus*, de *Gundi-ricus*, ou tel autre composé ayant *gundi-* pour premier terme; elle peut avoir lieu là où la première syllabe du premier terme est conservée; exemple: *Siggo*[2], *-onis*, tient lieu de *Sigi-bercthus*, « illustre vainqueur », *Sigi-ricus*, « royal vainqueur », *Sigi-mundus*, « protecteur victorieux », *Sigi-ualdus*, « puissant vainqueur », *Sig-ulfus*, « victorieux loup », ou de tout autre composé dont *Sigi-* était le premier terme; *Siggo* fut le nom hypocoristique d'un référendaire du roi Sigebert Ier, 561-575. Enfin, la lettre double pouvait être assourdie; exemple: *Otto*, nom d'un référendaire de Childebert II, en

1. Tardif, n° 53, l. 9, p. 44; Pertz, n° 107, p. 108, l. 1.

2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. V, c. 4, éd. Arndt, p. 194, l. 25, p. 195, l. 4. Cf. F. Stark, dans le volume précité des comptes rendus de l'Académie impériale de Vienne, p. 277.

590[1]. *Otto* est une variante d'*Audo*, qui est la forme hypocoristique correspondant non seulement à **Audo-uinus*, *Audo-enus*, mais à *Audo-uarius*, *Audo-ualdus*, etc.[2]. *Dacco*, fils de *Dagaricus*, semble porter un nom qui est la forme hypocoristique du nom paternel, et ce nom offre, comme *Otto*, à la fois l'exemple du doublement de la seconde consonne du premier terme et de la substitution de la sourde à la sonore. *Dacco* fut mis à mort par ordre de Childebert II, en 578[3].

Enfin, il y a des noms hypocoristiques qui n'ont aucun rapport avec le nom solennel du personnage, tel est *Uualdo*[4] ou *Uaddo*[5], nom sous lequel était connu en 585 et les années suivantes un diacre de Bordeaux, dont le nom de baptême était *Berth-chramnus*, « brillant corbeau ». Citons

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. X, c. 19, éd. Arndt, p. 432, l. 8.

2. F. Stark, *Die Kosenamen der Germanen*, dans *Sitzungberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, t. LII, p. 277, 278. Comparez notre *Dictionnaire*, p. 51-59.

3. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. V, c. 25, éd. Arndt, p. 220, l. 11-17.

4. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VIII, c. 22, éd. Arndt, p. 339, l. 27, 28.

5. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IX, c. 35, éd. Arndt, p. 390, l. 5, 11, 12; p. 391, l. 1.

encore le surnom *Tatto*, du Tourangeau *Uuistrimundus*, miraculeusement guéri d'un mal de dents, suivant Grégoire de Tours, qui le raconte à la fin de son *Historia Francorum*[1].

Déjà plus anciennement, *Chrona*[2] était dans le royaume des Francs un nom hypocoristique de *Saedeleuba*, *Sideleuba* ou *Sedeleuba*, fille de Chilpéric, roi des Burgundes, et sœur de Clotilde, qui épousa Clovis Ier, roi des Francs[3]. *Sîdeleuba* = *Seite-liebe*, paraît signifier « celle qu'on aime avoir à côté de soi[4] ». Ç'aurait été fort bien pour une femme mariée, l'expression aurait été à sa place dans la bouche d'un mari. Mais elle se fit religieuse: Grégoire de Tours ne la

1. Livre X, c. 29; éd. Arndt, p. 441, l. 28-31.

2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 28, éd. Arndt, p. 89, l. 21, 51.

3. Frédégaire, l. III, c. 17, éd. Krusch, p. 99, l. 19, 48; l. IV, c. 22; p. 129, l. 9-10. *Passio sancti Sigismundi*, p. 335, l. 18.

4. Je crois reconnaître dans le premier terme *saede-*, *sede*, *side*, le vieux-saxon *sîda*, substantif féminin de la première déclinaison (O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e partie, p. 768, au mot *sîta*), et non le vieux-saxon *sidu*, en gothique *sidus*, « coutume » (*ibid.*, p. 769), quoi qu'en ait dit W. Wackernagel, chez Binding, p. 362. La diphtongue *ae* de *Saedeleuba* suppose une voyelle longue à la première syllabe de *Side-leuba*.

connaît que sous le nom hypocoristique de *Chrona*, qui paraît signifier « arbre tombé », « chablis », en vieux-haut-allemand *rono* pour *hrono;* c'était l'expression de la pensée du peuple franc voyant cette fille de roi, simple religieuse, quand sa sœur était leur reine; mais *Chrona*, dont le *ch* initial, étranger à la langue des Burgundes, trahit l'origine franque, est probablement une déformation du burgunde **Grôna*, thème *grônan*, dérivé de l'adjectif **grôni-s*, en vieux-saxon *grôni*, *grouni*, en vieux-haut-allemand *gruoni*, signifiant « qui grandit, récent », d'où l'allemand moderne *grün* « vert », l'anglais *green*, « même sens[1] ». **Grôna*, au génitif latinisé **Grônanis*, pouvait être un joli nom pour une petite fille destinée par ses parents à être, une fois grande, la compagne chérie, *sîde-leuba*, d'un roi; mais, contrairement à leur espérance, elle fut réduite, par la mort cruelle de son père, à se retirer dans un monastère où, simple religieuse, telle qu'un arbre renversé par un orage et qui ne se relève jamais, elle mourut obscurément, sans avoir joué dans le monde aucun rôle. Quelle

1. W. Wackernagel, chez Binding, p. 342; Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 147, au mot *grün;* O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 355, au mot *gruoni*.

différence entre elle et sa sœur Clotilde! Cependant *Sedeleuba,* dans son monastère, fut peut-être la plus heureuse des deux filles du roi burgunde Chilpéric; elle n'eut pas, comme Clotilde, la douleur de perdre deux fils, puis d'apprendre à la fois et l'assassinat de deux enfants du second, — deux enfants auxquels Clotilde tenait lieu de mère, — et le nom du meurtrier, un des deux fils qui lui restaient[1]!

Les noms hypocoristiques francs que nous avons cités jusqu'ici sont tous des thèmes en *-ôn-* pour le masculin, en *-an-* ou *-în-* pour le féminin, et ils perdent l'*n* au nominatif: on pourrait en réunir un grand nombre d'autres exemples. Nous comprendrons dans nos listes les mots qui offrent le suffixe *iôn-*. Ouvrons l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours :

Amalo, l. IX, c. 27, éd. Arndt, p. 382, l. 15; cf. *Amala-ricus,* roi des Wisigoths, l. II, c. 37, p. 101, l. 20; et notre *Dictionnaire,* p. 31-33.

Audo, l. VII, c. 15, p. 300, l. 14; cf. *Audoualdus,* l. X, c. 3, p. 410, l. 24, p. 411, l. 2;

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* l. III, c. 18, cf. c. 6.

Audo-uarius, l. IV, c. 30, p. 165, l. 13; et notre *Dictionnaire*, p. 51-59.

Auno, l. VII, c. 47, p. 323, l. 13; cf. *Aun-ulfus*, l. IV, c. 50, p. 185, l. 21; *Auna-charius*, l. IX, c. 41, p. 399, l. 21; et notre *Dictionnaire*, p. 59-63.

Baddo, l. VIII, c. 44, p. 356, l. 11; l. IX, c. 13, p. 369, l. 25; cf. *Bate-chisilus*, l. VI, c. 9, p. 255, l. 3; *Bade-gysilus*, l. VII, c. 39, p. 352, l. 1, deux notations du même nom; *Bade-ricus*, l. III, c. 4, p. 111, l. 6, 7.

Chundo, l. X, c. 10, p. 418, l. 10; cf. *Hunt-fridus*, *Hunt-garius*, Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, texte, c. XX, § 33, p. 277; introduction, p. 339.

Ebero, l. VII, c. 13, p. 298, l. 3; cf. *Ebere-giselus*, l. X, c. 15, p. 425, l. 22; *Ebre-gysilus*, l. IX, c. 28, p. 383, l. 10; *Eber-ulfus*, l. VII, c. 21, p. 288, l. 13; un autre *Eber-ulfus*, l. VII, c. 47, p. 323, l. 13; *Ebre-charius*, l. IX, c. 28, p. 383, l. 16; et notre *Dictionnaire*, p. 85.

Erpo, l. V, c. 14, p. 206, l. 4, mieux *Herpo*, l. 31, qui est la notation de ce nom propre chez Frédégaire, l. IV, c. 40, p. 140, l. 14; c. 42, p. 141, l. 40, contre *Erpo*, l. 22. Cf. *Erp-ulfus*, Longnon, *Polyptyque* déjà cité, texte, c. IX,

§ 65, p. 113; c. xii, § 31, p. 169. Il semble y avoir dans ces mots la même racine que dans l'allemand *Herbst*, « automne », dont le sens primitif est « moisson ».

Farro, l. II, c. 42, p. 105, l. 1, 4, 9; cf. *Faramodus*, l. X, c. 26, p. 438, l. 17; *Fara-ulfus*, l. VII, c. 18, p. 301, l. 18. Comparez ci-dessus, p. *90, *Faro*=*Burgundo-faro*.

Gogo, l. V, c. 46, p. 238, l. 17; l. VI, c. 1, p. 245, l. 4; cf. *Gaugi-ulfus*, Tardif, n° 40, l. 6, p. 32; *Gaugi-oldus* pour **Gaugi-ualdus*, Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, c. xiii, §§ 45, 48, 111, p. 187, 188, 201. Le premier terme paraît provenir d'une racine imaginaire, *geug*, *gaug*, *gug*, qu'on peut encore aujourd'hui croire reconnaître dans l'allemand moderne *Gaukler*, « magicien, jongleur, prestidigitateur, charlatan, bateleur », et qui signifierait se mouvoir à la façon des jongleurs, des prestidigitateurs, des bateleurs (cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 129, au mot *Gaukler*); cette racine de création relativement moderne a été tirée du vieil-allemand *gouglari*, qui lui-même est une prononciation germanique du bas-latin *jòcularius*, *jocularis*, d'où le français « jongleur ».

Grippo, en 590, l. X, c. 2, p. 409, l. 15, 27;

p. 410, l. 7, 14, 16; c. 3, p. 419, l.22; c. 4, p. 412, l. 29. Deux diplômes originaux de Clovis III, 692, nous donnent la variante *Gribo*, nom d'un personnage différent, mais qui paraît homonyme[1]. Une troisième variante est *Grifo*, nom d'un fils de Charles-Martel, témoin d'un diplôme original de son père en 742[2]. On ne connaît pas, je crois, de forme solennelle correspondant à ce nom hypocoristique[3].

Leuba, au datif *Leubae* pour **Leubani*, nom de la belle-mère du duc *Bladastis*, l. VIII, c. 28, p. 341, l. 24, 25; cf. *Leub-astis* = **Leubo-gastis*, l. IV, c. 11, p. 147, l. 16; *Leubo-uera*, l. V, c. 39, p. 393, l. 15. Le thème *leubo-* se reconnait dans l'allemand moderne *lieb*, « aimable ».

Macco, l. IX, c. 41, p. 399, l. 15; l. X, c. 15, p. 419, l. 27; cf. *Magna-charius*, ou *Magn-harius*, l. IV, c. 25, p. 160, l. 10, l. V, c. 17; p. 207, l. 18; *Magne-bodus*, l. VI, c. 6, p. 251, l. 24; *Magne-ricus*, l. VIII, c. 37, p. 351, l. 19; *Magno-*

1. Tardif, n° 32, l. 3, p. 25; Pertz, n° 64, p. 57, l. 8. — Tardif, n° 33, l. 3, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 35.

2. Pertz, n° 14, p. 102, l. 6.

3. Ferdinand Wrede, *Ueber die Sprache der Ostgoten*, p. 92, qui d'accord avec Förstemann l'explique par le gothique *greipan*, allemand *greifen*, « prendre, saisir ».

ualdus, l. VIII, c. 36, p. 351, l. 9, 11; l. IX, c. 9, p. 366, l. 11, mots dont le premier terme est identique au substantif vieux-haut-allemand *magan*, *makan*, *megin*, « force, puissance ».

Sunno, dont il a déjà été parlé, p. *71, et dont le féminin est au cas indirect *Sunnine*. Tardif, n° 40, l. 63, p. 34; cf. *Sunne-childis*, *ibid.*, l. 22, p. 33.

Uaddo, l. VI, c. 45, p. 285, l. 19; l. VII, c. 43, p. 21, l. 19; cf. *Uado-marius*, nom d'un chef allemand du IVe siècle, qui reparaît au VIIe sous la forme franque *Uuade-merus*, dans un diplôme original privé, 682-683, Tardif, n° 24, l. 3, 20, p. 19, 20[1]; *Wad-rici villa*, nom de lieu des environs de Chartres, Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, c. IX, §§ 278, 279, p. 145, 146.

Uuintrio, ou *Uuinthrio*, l. VIII, c. 18, p. 337, l. 4-5; l. X, c. 3, p. 410, l. 25. Ce nom pourrait être la forme hypocoristique de **Uuinitha-cha-*

1. Comparez le nom langobard *Uuadi-mari*, dans un diplôme de l'année 750, Carl Meyer, *Sprache und Sprachdenkmäler der Langobarden*, p. 188, 307. Le premier terme de ce nom me semble devoir s'expliquer par le gothique, *vadi*, « gage », thème *uadia-*, et non par le vieil-allemand *wât*, thème féminin en *i* : *uâdi-*. Pour une autre étymologie, voyez W. Wackernagel, chez Binding, p. 401.

rius qui aurait été au VIe siècle la forme franque du nom solennel écrit au XIIe siècle *Uuineta-harius* et *Uuint-harius*, dans la copie de deux diplômes émanés de Pépin d'Héristal en 706, Pertz, n°s 4 et 5, p. 94, l. 22; p. 95, l. 14-15.

Le suffixe dans *Uuintrio*, est *-iôn-* et non simplement *-ôn-*, comme dans les mots précédents; c'est celui qu'on trouve aussi dans le nom du roi Clodion *Chlogio*, *Chlodio*, étudié déjà plus haut, p. *46, *47.

La liste des noms hypocoristiques formés avec le suffixe *-ôn-* peut être continuée avec l'aide de Frédégaire et de ses continuations.

Bobo, l. IV, c. 87, p. 165, l. 5; *Bubonem*, *Continuations*, c. 17, p. 275, l. 14-15, variantes *Bobonem*, *Puponem*, l. 31, le même mot que l'allemand *Bube*, « garçon, gamin, polisson », en anglais *boy*[1], en français Beuve, Bovon. Par exception, il ne paraît pas y avoir de nom solennel correspondant à ce mot.

Droho, variante de *Drogo*, nom du fils de Carloman, *Continuations*, c. 30, p. 181, l. 11, 31,

1. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, au mot *bube*, p. 56-57. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, au mot *buobe*.

pour **Drugo*, de la forme réduite du verbe qui est en gothique *driugan, drauh, drugum, drugans*, « faire la guerre », d'où le substantif féminin vieux-saxon *druht*, thème *druhti*, « troupe en armes[1] ; « comparez les noms solennels *Drocti-giselus, Droct-ulfus*, etc. La notation *Drogo* se trouve dans le *Liber historiae Francorum*, pour le nom d'un fils de Pépin d'Héristall[2]. C'est une des deux formes de son nom dans un diplôme royal original de l'année 697[3], où l'on rencontre aussi la variante *Drogus*[4], notée *Drocus* dans les *Continuations* de Frédégaire[5] et dans plusieurs manuscrits du *Liber historiae Francorum*[6].

Grimo (*Continuations*, c. 22, p. 175, l. 5). Ce nom se trouve aussi dans un diplôme royal original de l'année 697 (Tardif, n° 38, l. 3, p. 31; Pertz, n° 70, p. 62, l. 31). Cf. *Grimo-aldus* pour **Grimo-*

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 111, au mot *driugan*, 2e partie, p. 961, au mot *truht*
2. Éd. Krusch, p. 323, l. 32.
3. Tardif, n° 38, l. 7, 9, 14, 17, p. 31; l. 23, p. 32; Pertz, n° 70, p. 62, l. 39, 42, 50; p. 63, l. 2.
4. Tardif, n° 38, l. 11, 20, p. 31; Pertz, n° 70, p. 62, l. 44, p. 63, l. 6. *Drogus* est aussi la leçon de plusieurs manuscrits du *Liber historiae Francorum*, éd. Krusch, p. 323, l. 32.
5. C. 5, éd. Krusch, p. 171, l. 25; c. 6, p. 172, l. 4.
6. C. 48, éd. Krusch, p. 323, l. 10, 12.

ualdus (Frédégaire, l. IV, c. 85, 86, p. 164, l. 16, 19, 20, etc.), et dans des diplômes royaux des années : 697 (Tardif), nº 38, l. 3; Pertz, nº 70, p. 62, l. 33), 710 (Tardif nº 44, l. 3, p. 37 ; Pertz, nº 77, p. 68, l. 35-36. Tardif, nº 45, l. 4, 6, 7, 11, 16, p. 38 ; Pertz, nº 78, p. 69, l. 22, 48, 50 ; p. 70, l. 6, 8). *Grimo-aldus* existe aussi comme nom de monétaire (Prou, nº 1181, p. 253). Comparez aussi *Grim-bercthus* (Tardif, nº 45, l, 14 ; Pertz, nº 78, p. 70, l. 9). Le premier terme de ces deux noms composés existe encore en allemand comme adjectif et comme substantif et signifie « colère ».

Rado, qui devint maire du palais en 613, l. IV, c. 42, p. 142, l. 7; cf. *Rad-bodis* (*Liber historiae Francorum*, c. 49, p. 323, l. 25), le nom de femme si connu *Radegundis* et le vieux-haut-allemand *Rat*, « conseil, décision ».

Rocco, l. IV, c. 30, p. 132, l. 19, de la racine qui a donné naissance au substantif allemand *Ruck*, « *mouvement brusque et saccadé », au verbe *rücken*, « remuer, se remuer ». Le datif *Rocconi* de ce nom propre apparaît en 677-678, dans un diplôme original de Thierry III (Tardif, nº 21, l. 1 ; Pertz, nº 48, p. 44, l. 25). Je ne connais pas de nom solennel correspondant. Mais il

y a deux noms hypocoristiques tirés de la même racine avec des suffixes différents : *Roccula*, nom féminin, au cas indirect *Rocculane*, dans un diplôme original privé vers 700 (Tardif, n° 40, l. 79, p. 34), et le masculin *Roccolenus*, *Ruccolenus* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. V, c. 1, 4, éd. Arndt, p. 192, l. 2, 23, 24; p. 195, l. 6).

Samo, l. IV, c. 48, 68, p. 144, l. 14, p. 154 l. 18, 22, 24, 25, etc.; cf. *Saman-ildis*, « égale à une héroïne », Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, introduction, p. 360, texte, c. II, § 119, p. 27.

Uro, l. IV, c. 86, p. 164, l. 18; cf. *Ure-marus*, Longnon, *Polyptyque* précité, introduction, p. 368; texte, c. IX, § 101, p. 119; mot composé signifiant « illustre taureau sauvage ».

Nous ajouterons, d'après le *Liber historiae Francorum*: *Chalda*, nom de la femme de *Chramnus*, brûlée avec son mari en 560. Son nom est connu seulement par le *Liber historiae Francorum*, c. 28, éd. Krusch, p. 286, l. 29, qui l'écrit à l'accusatif *Chaldam* pour *Chaldanem*. *Chalda* est le féminin de *Chaldo*, attesté par une signature au bas d'un diplôme royal original de l'an-

née 653 (Tardif, n° 11, p. 11; Pertz, n° 19, p. 21, l. 5). Ces deux noms hypocoristiques dérivent d'un thème *chaldo-* qui est second terme dans *Turno-chaldus*, nom d'un évêque de Paris, mentionné avec cette notation dans un diplôme royal original de l'année 697 (Tardif, n° 38, l. 2, p. 31; Pertz, n° 70, p. 62, l. 31), et avec la notation *Turno-aldus* dans un diplôme royal également original de l'année 693 (Tardif, n° 33, l. 2, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 35). Le thème *chaldo-* est premier terme dans *Chalde-bercthus*, nom d'un référendaire de Childebert III, dans un diplôme original de l'année 697 (Tardif, n° 38, l. 25, p. 32; Pertz, n° 70, p. 63, l. 14), et dans *Chaldo-mîris*, nom connu par un diplôme original de Childebert III, daté de 711, et dont on a de bonnes copies faites au siècle dernier et dignes de toute confiance, bien qu'on ne puisse aujourd'hui produire le document original (Pertz, n° 79, p. 71, l. 6). *Chalda* se retrouve sous la forme *Halda* dans le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, c. XXII, § 75, éd. Longnon, p. 308. Le même document offre les noms féminins composés *Halde-drudis*, *Hald-rada*, *Halt-berta* et divers noms masculins dont le même thème est premier terme, par exemple *Halt-bertus* = *Chalde-berc-*

thus, et *Halde-mârus* = *Chaldo-mîris* (voir la table des noms de personne dressée par M. Longnon, p. 409). On peut supposer que le thème francique *chaldo-* est identique au thème vieux-scandinave *hold-* pour un primitif *halutha-* en vieux-haut-allemand *helid*, en allemand moderne *held* « héros » (Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 163, au mot *Held*).

Un autre suffixe servant à former des noms francs hypocoristiques est *-îno-*. En voici des exemples tirés aussi de Grégoire de Tours, *Historia Francorum* :

Audinus, l. VII, c. 47, p. 323, l. 14; l. IX, c. 30, p. 385, l. 18; c'est un doublet d'*Audo*, mentionné plus haut, p. *96.

Austrinus, l. IX, c. 18, p. 373, l. 5; cf. *Austri-ghyselus*, l. VII, c. 47, p. 322, l. 28; *Austro-ualdus*, l. VIII, c. 45, p. 356, l. 23, p. 357, l. 1; l. IX, c. 7, p. 364, l. 2; c. 31, p. 385, l. 24.

Chedinus, l. X, c. 3, p. 411, l. 23; cf. *Chad-uinus*, « ami de la bataille », nom d'un évêque dans un diplôme original de Clovis II, 693, Tardif, n° 33, l. 3, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 35.

Chrodinus, l. VI, c. 20, p. 261, l. 23, 47[1];

1. Aussi dans un diplôme original de Clotaire III, 656-670, Tardif, n° 13, l. 10, p. 12; Pertz, n° 32, p. 31, l. 33.

cf. *Chrode-childis*, nom de femme, étudié, page *25, et le nom d'homme *Chrodo-bercthus*, « brillant par la gloire », dans un diplôme royal original de 677-678 (Tardif, n° 20, l. 4, p. 17; Pertz, n° 47, p. 43, l. 45).

Godinus, l. V, c. 3; p. 193, l. 9, 13. Le même nom se trouve en 693 dans un diplôme royal original (Tardif, n° 33, l. 4, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 36). Comparez les noms de monétaires *Godo-fridus* (Prou, n° 1180, p. 258), *Gode-laicus* (Prou, n° 2197-2203, p. 455, 456). *Godo-* est identique au thème de l'adjectif allemand moderne *gut*, « bon ».

Nanthinus, l. V, c. 36, p. 228, l. 15, 24, p. 229, l. 3, 10. Le personnage le plus connu dont le nom solennel renferme le thème dont *Nanthinus* dérive est la reine *Nanthe-childis*, diplôme royal original de 653 (Pertz, n° 19, p. 20, l. 2; Tardif, n° 11, l. 4, p. 10, a lu, en supprimant le premier *h*, *Nante-childis*) ou *Nante-childa*, diplôme royal original de 640 ou environ (Tardif, n° 9, l. 12, p. 8; Pertz, n° 18, p. 9, l. 28); ce nom royal signifie « hardie héroïne ». On rencontre aussi le thème initial dans des noms d'hommes, tel celui du monétaire *Nanta-harius* (Prou, n° 1149, p. 251), et de l'abbé *Nant-harius*, qui

se lit dans un acte de l'année 745, dont on n'a pas l'original (Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 396); celui de l'aveugle *Nant-ulfus* (Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*, c. 25, éd. Krusch, p. 764, l. 7); celui *Nant-bertus*, esclave donné à l'abbaye de Wissembourg, en 718 (Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 748)[1].

Nous n'avons pas besoin de citer des sources pour le nom d'homme *Pippinus*, que les premiers Carolingiens ont rendu si célèbre, et qui peut n'être qu'un doublet de *Pôpo*, formé de *Bôbo* (p. *101) après la deuxième *Lautverschiebung*. Dans *Pippinus*, l'*i* de la première syllabe peut s'expliquer par une assimilation à l'*i* de la seconde syllabe, phénomène grammatical qui s'appelle en allemand *Umlaut*.

Nous passons aux suffixes qui contiennent une *l* : 1° *-lo-* ou *-llo-*, 2° *-lôn-*, au féminin *-lân-*, 3° *-lêno-* ou *-lîno-*, ces derniers sont pour la plupart des diminutifs de diminutifs.

Voici des exemples du suffixe *-lo-*, *-llo-*,

1. Suivant M. F. Stark, dans le volume précité des comptes rendus de l'Académie impériale de Vienne, p. 284, *Nannius* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 9) serait un dérivé de la même racine que *Nanthinus*.

pris chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum :*

Bobila ou *Bobilla*, surnom d'*Auster-childis* ou *Austri-gildis*, troisième femme du roi Gontran, l. IV, c. 25, p. 160, l. 14, 15, 40, 41.

Mummolus, Mommulus, Mummolus, nom de deux personnages, 1° l. IV, c. 42, p. 175, l. 6, 28, 29, etc.; 2° l. VI, c. 35, p. 274, l. 25, 43.

Pappolus, l. V, c. 5, p. 197, l. 32, 37; l. VII, c. 17, p. 301, l. 8; l. VIII, c. 10, p. 331, l. 22; mot à rapprocher de *Pippinus*.

A été formée avec la forme féminine *-lân-* du suffixe masculin *lôn-*, chez Frédégaire :

Theudila, au cas indirect *Theudilanae,* l. IV, c. 42, p. 141, l. 22-23; cf. c. 30, p. 132, l. 24-25, où ce nom est écrit *Teudilane* sans *h*. A comparer *Theote-childis*, l. III, c. 56, p. 108, l. 22, et *Teude-childis*, l. IV, c. 36, p. 138, l. 23.

On trouve la même formation au cas indirect, *Rocculane*, dans un diplôme original privé vers 700, Tardif, n° 40, l. 70, p. 34; cf. *Rocco*, p. *103, *104.

La forme masculine *lôn-* du suffixe apparaît dans le nom de *Bodilo*, un des secrétaires, *notarii*, de Grégoire de Tours, qui parle de lui au

livre IV, c. 10, du *De virtutibus sancti Martini*, éd. Krusch, p. 652, l. 8.

Du suffixe *-lêno-*, *-lîno-*, nous citerons chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, les exemples suivants :

Buccelenus, l. III, c. 32; p. 136, l. 7, 12, 16; l. IV, c. 9, p. 146, l. 29, écrit de même dans un diplôme royal original de 693-694 (Tardif, nº 33, l. 4-5, p. 26; Pertz, nº 66, p. 58, l. 37); cf. *Buccio-ualdus*, l. IX, c. 23, p. 380, l. 29, que, du temps de Grégoire de Tours, on traduisait par *buccus validus*, « fort bouc ».

Roccolenus, l. IV, c. 1, p. 192, l. 2; c. 4, p. 192, l. 6, 17. A comparer *Rocco*, p. *103.

Dans la Chronique de Frédégaire :

Audolenus, l. IV, c. 54, p. 148, l. 5. Cf. *Dictionnaire*, p. 58.

Beppelenus, l. IV, c. 12, p. 127, l. 7; *Beppolenus*, dans un diplôme original de Dagobert Ier, vers 628, Tardif, nº 6, l. 3, p. 5; Pertz, nº 12, p. 14, l. 32. Cf. *Bobo*, p. *101, *Pippinus*, p. *108.

Chramnelenus, l. IV, c. 78, p. 160, l. 3, écrit *Chramlenus* dans un diplôme original privé en 697, Tardif, nº 39, l. 24, p. 32; cf. *Chramnus*.

Chramnelenus, veut dire « petit corbeau » comme *Uulfolenus*, plus bas, p. *112, « petit loup ».

Les diplômes originaux donnent un grand nombre d'exemples de ce suffixe, les uns avec la notation *-lênus*, par *ê*, les autres avec *lînus*, par *î* :

1° *Betto-lênus*, Tardif, n° 19, l. 35, p. 16, cf. *Betto* = *Bert-hramnus*, ci-dessus, p. *87.

Chrodo-lênus, Tardif, n° 6, l. 3, p. 5 ; Pertz, n° 12, p. 14, l. 33.

Ciuncio-lênus, Tardif, n° 40, l. 77, p. 34.

Erme-lênus, Tardif, n° 14, l. 4, p. 12; Pertz, n° 34, p. 32, l. 37. — Tardif, n° 15, l. 3, 4, p. 13; Pertz, n° 35, p. 33, l. 20, 21. — Tardif, n° 16, l. 4, p. 13; Pertz, n° 36, p. 34, l. 12.

Mauro-lênus, Tardif, n° 19, l. 37, p. 17.

Mummolênus, Tardif, n° 19, l. 36, p. 16, cf. *Mumunolus*, p. *109.

Syggo-lênus, Tardif, n° 4, l. 8, p. 5; Pertz, n° 10, p. 13, l. 29; cf. *Siggo*, ci-dessus, p. *92.

2° *Betto-lînus*, Tardif, n° 39, l. 25, p. 32.

Chramlînus, Tardif, n° 21, l. 4, p. 17; Pertz, n° 48, p. 44, l. 39.

Ermelînus, Tardif, n° 15, l. 4; Pertz, n° 35, p. 33, l. 26,

Les monnaies offrent la même alternance.

1° *Audolênus*, Prou, nos 597-601, 2740, p. 139-140 et p. 559.

Bobolênus, n° 364, p. 84, cf. *Bobo*, ci-dessus, p. *101.

Bodolênus, nos 480-483, p. 113.

Chiddolênus, n° 283, p. 67.

Domnolênus, n° 2749, p. 560.

Domolênus, nos 865-868, p. 187, 188.

Eudelênus, n° 935, p. 203.

Fantolênus, nos 2274, 2275, p. 468.

Leubolênus, n° 2535, p. 523.

Mummolênus, *Mumolênus*, nos 602, 2157-2168, p. 140, 448, 449.

Theudeilênus, n° 916, p. 199.

Tottolênus, n° 1000, p. 217.

Uuandelênus, nos 692, 862, p. 157, 187.

Uulfolênus, nos 1065, 2623, p. 232, 539.

2° *Audolînus*, n° 466, p. 109.

Bobolînus, n° 891, p. 192.

Madelînus, nos 1085, 1185, 1186, 1224-1232, p. 238, 259, 267, 268.

Mummolînus et *Mumolînus*, nos 603, 604, p. 140, 141, 448, 450.

Wandelînus, n° 894, p. 193.

Enfin quelques noms hypocoristiques consistent simplement en un terme des noms composés[1]: tel *Chramnus*, « corbeau », nom d'un fils de Clotaire Ier ; comparez le premier terme de *Chramne-sindus* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VII, c. 47; p. 323, l. 26, 33; l. IX, c. 19, p. 373, l. 14, 16, 24, p. 374, l. 4), de *Chramn-ulfus*, (Frédégaire, l. IV, c. 54, p. 147, l. 27, 29), et le second terme des noms bien connus : *Berthe-chramnus*, « brillant corbeau », *Gunth-chramnus*, « corbeau de guerre », enfin de *Uulfo-chramnus*, dans un diplôme royal original de l'année 693 (Tardif, n° 33, l. 3, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 34). Citons aussi *Uulfus* ou *Uulfos*, « loup » (Frédégaire, l. IV, c. 29, p. 132, l. 15); comparez le premier terme de *Uulfo-chramnus* et de *Uulfi-laicus* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VIII, c. 15, p. 333, l. 27), ou *Uulfo-laecus*, diplôme royal original de 688 (Tardif, n° 25, l. 15, p. 20; Pertz, n° 57, p. 52, l. 4), *Uulfo-laicus*, diplômes royaux originaux de 693 (Tardif n° 33, l. 7, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 40-41) et de 697 (Pertz, n° 71, p. 63, l. 49). Inutile de parler ici des noms si nom-

1. Sur ce mode de formation, voyez F. Stark dans le volume déjà cité des comptes rendus de l'Académie impériale de Vienne, p. 270.

breux dont *-ulfus* est le second terme (cf. p.*152). De *Chramnus* dérive le diminutif *Chramnelenus*, de *Uulfus*, le diminutif *Uulfolenus*[1].

Parmi les suffixes employés par les Francs mérovingiens pour créer les diminutifs je n'ai trouvé aucun exemple de certains suffixes qui ont été ailleurs de fréquent usage. Tel est le suffixe *-âco-*, d'un emploi si multiplié chez les populations celtiques.

Citons : 1° d'après une inscription romaine le nom d'homme *Togiacus*[2], cf. *Togo-dumnos*[3], *Togi-rix*[4].

2° D'après Hirtius, *De Bello Gallico*, VIII, 26 et suiv., *Dumnacus*, nom d'un chef des *Andes* ou mieux *Andecavi;* cf. *Dumno-rix*, nom du frère de *Diviciacus* chez César, *De Bello Gallico; Dub-*

1. L'importance du nom du loup *wolf* = **uulfaz* dans l'onomastique germanique peut être comparée à celle du nom du chien, *cú* en irlandais, *ki* en brittonique, dans l'onomastique des Celtes. Le nom du chien en celtique s'employait aussi en parlant du loup; *cú allaid*, littéralement « chien sauvage », veut dire « loup » en irlandais. Le breton *bleiz*, en gallois *blaidd*, doit avoir eu primitivement un sens plus général et désigner toute grosse bête sauvage.
2. *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XII, 4641.
3. Dion Cassius, l. LX, c. 20.
4. Mommsen, *Inscriptiones Helveticæ*, 139.

no-uellaunus, ou *Dumno-uellaunus*, nom d'un roi breton contemporain d'Auguste et connu tant par les monnaies que par la célèbre inscription d'Ancyre[1], et le nom d'homme moins illustre *Dumno-talus*[2], ou *Dubno-talus*[3].

3°-4° D'après les notes de Tirechan sur saint Patrice, *Camulacus* et *Senachus*, noms d'évêques ordonnés par Patrice[4]. Le premier de ces noms est écrit *Camelacus* dans le célèbre antiphonaire de Bangor; corrigez *Camulacus;* cf. *Camulogenus,* nom d'un chef gaulois (César, *De Bello Gallico,* l. VII, c. 57, § 3; c. 59, § 5; c. 65, §§ 5, 8), *Camulo-gnata* dans une inscription conservée par le trésor de Bernay à la Bibliothèque Nationale; *Camulo-rix* dans deux inscriptions, l'une de Pont-les-Bonfays, Vosges, l'autre d'Anglesey[5]. Passons à *Senachus* pour *Senacus,* nom d'un autre évêque sacré par saint Patrice. *Senacus* est un nom d'homme dans une inscrip-

1. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1361.
2. *C. I. L.*, III, 10514.
3. Musée d'Épinal. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1361.
4. Whitley Stokes, *The tripartite Life*, t. II, p. 304; Hogan, *Vita sancti Patricii*, p. 60, 66, 80.
5. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 727.

tion chrétienne de Grande-Bretagne[1]. C'est la forme hypocoristique de noms solennels, tels que *Seno-condus*[2], *Seno-gnatus*[3], *Seno-maglus*[4], *Seno-rix*, *Seno-ruccus*, *Seno-uiros*, *Seno-urus*[5].

5° *Tigernach,* nom d'un célèbre chroniqueur irlandais du XI[e] siècle, écrit plus anciennement *Tegernacus* en Grande-Bretagne[6]; ce nom est devenu en gallois *Teyrnoc,* en vieux-breton *Tiarnoc.* On peut comparer le nom complet **Tigerno-maglos*: *Tiarn-mael* dans le *Cartulaire de Redon*, *Tegerno-malus* dans une inscription chrétienne de Grande-Bretagne[7].

6° Le célèbre nom propre gaulois *Dêuiciacos* latinisé en *Diuiciacus* est un diminutif de **Dêuicios*, latinisé en *Diuicios* dans une inscription de Sainte-Colombe près Vienne, Isère[8], au féminin

1. Hübner, *Inscriptiones Britanniæ christianæ*, n° 144.
2. *C. I. L.*, XII, 3029; *Revue celtique*, t. XIV, p. 168.
3. Inscription de Melun. Creuly, dans la *Revue celtique*, t. III, p. 306.
4. Hübner, *Insriptiones Britanniæ christianæ*, n° 92.
5. Thédenat, dans la *Revue celtique*, t. XIV, p. 168-169.
6. Hübner, *Inscriptiones Britanniæ christianæ*, n°s 35, 58.
7. Hübner, *ibid.*, n° 12. Cf. Loth, *Chrestomathie bretonne*, p. 167.
8. *C. I. L.*, XII, 2028.

Diuicia[1]. **Dêuicios* dérive de **Dêuicos*, latinisé en *Diuicus*[2] et qui a un doublet, **Dêuico, -onis*, nom d'un chef helvète dont parle César, qui l'appelle *Diuico*[3]. *Dêuicos* et *Dêuico* sont des formes hypocoristiques de noms tels que *Dêuo-gnatos*[4], *Dêuo-genos*, latinisé en *Diuo-genus*[5].

Les noms de lieu gallo-romains en *-âcus* sont dus au même procédé de formation.

Ainsi *Condacus*, Condac (Charente), paraît être la forme abrégée, correspondant à un nom solennel, tel que *Condo-magus*, Condom (Gers).

Il doit y avoir la même relation entre :

Turnacus, Tournai, Belgique, Tournai-sur-Dive (Orne), Ternay (Loir-et-Cher) ; — et *Turno-durus*, Tonnerre (Yonne), *Turno-magus*, Tournon (Indre-et-Loire) ;

Noviacus, Neuvy-en-Champagne (Sarthe), Neuvy-au Houlme (Orne), Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire) ; — et *Novio-magus*, Nimègue (Pays-Bas), Noyon (Oise), Neumagen, Prusse rhénane,

1. *C. I. L.*, XII, 1920.
2. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 1290.
3. *De Bello Gallico*, l. I, c. 13, § 2.
4. Au féminin *Dêui-gnata*, *Dêuo-gnata*. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1274-1275.
5. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1296.

etc., *Novio-dunum* (César, *De Bello Gallico*, VII, 12), ville des Bituriges, à distinguer du *Novio-dunum* de Belgique (*De Bello Gallico*, II, 12), et du *Novio-dunum* de Pannonie, aujourd'hui Novigrad, Croatie, enfin du *Novio-dunum* situé à l'embouchure du Danube, aujourd'hui Isaktcha);

Eburacus, York, Angleterre; — et *Eburo-dunum*, Yverdun, Suisse (*Eburo-briga*, Avrolles (Yonne), a pris cette forme nouvelle par l'intermédiaire d'un autre suffixe et suppose **Eburo-ialum*);

Flaviacus, Saint-Germer-de-Fly (Oise), — et *Flaviobriga*, Espagne;

Juliacus, Juliers, en allemand Jülich, Prusse rhénane, en France les nombreux Juilly, Jully, Juilé, Juillac; — et *Julio-bona*, Lillebonne (Seine-Inférieure).

La théorie des noms hypocoristiques ou plus exactement des noms abrégés donne la solution d'une difficulté à laquelle se sont jusqu'ici heurtés les géographes. Ils n'ont pas compris pourquoi la ville d'Arras, appelée *Nemeto-cenna* chez Hirtius, *De Bello Gallico*, VIII, 46, 62, est désignée par le nom de *Nemetacum* dans l'Itinéraire d'Antonin ; *Nemetacum* n'est pas autre chose que la forme hypocoristique de *Nemeto-cenna*. Le cel-

tique avait un substantif ou adjectif au masculin *cennos*, dont un exemple est le second terme du nom composé *Cuno-cennos*, au génitif *Cuno-cenni*, dans une inscription chrétienne de Grande-Bretagne (Hübner, n° 48), en gallois *Concen;* au féminin, c'est le second terme de *Sumelocenna*, aujourd'hui Rottenburg, Würtemberg.

Le suffixe celtique *-âco* serait *-achus* dans les noms mérovingiens: il me semble y faire défaut.

Est absent aussi le suffixe *-ascus*, si commun dans les noms de lieu des régions ligures. Il y a cependant quelques exemples germaniques de ce suffixe: 1° *Gannascus*, nom d'homme connu par Tacite[1]; cf. *Ganni-baldus*, nom d'évêque mentionné dans une charte de l'année 740[2]; —2° *Warasci*, nom d'un *pagus* de Bourgogne[3], comparez les noms de femme *Berto-uara, Deoro-uara*[4] et le nom d'homme *Waratto*[5]; — 3° *mannask*

1. *Annales*, XI, 18, 19.
2. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 466.
3. *Comitatus Warascorum*, D. Bouquet, VI, 202 C et note; *Warasch*, VII, 110 A. Cf. Förstemann, *Namenbuch*, t. II, *Ortsnamen*, col. 1552, 1553; Longnon, *Atlas historique*, p. 134; Zeuss, *Die Deutschen*, p. 117, 584-585.
4. Tardif, n° 40, l. 19, 22, 25.
5. Tardif, n° 17, l. 1, p. 14; Pertz, n° 37, p. 34, l. 35.

« humain[1] », d'où le dérivé *mannaskin,* même sens, en vieux-haut-allemand[2].

On ne trouve pas davantage dans les textes mérovingiens le suffixe *-ico-*, qui a été cependant germanique, témoins : 1° *Claodicus*, lisez *Chlodicus*, chef des Cimbres dans la bataille des *Campi Raudii* (101 av. J.-C.)[3], en vieil-allemand *Hludih*[4], — 2° *Gannicus*, chef des Germains dans la guerre servile (71 av. J-C.)[5].

Le féminin *Gannica* de *Gannicus* se trouve sous l'Empire romain dans une inscription de Suisse[6], et une autre inscription romaine nous donne le nom masculin accompagné d'une indication de filiation qui ne laisse aucun doute sur l'origine germanique de l'individu : en effet celui-ci est dit fils de *Mannus*[7]. *Gannicus* est un doublet de *Gannascus*, et de *Gannica* on a le doublet *Ganna*, au cas indirect *Gannane*[8].

1. Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. II, p. 373.
2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 590.
3. Orose, l. V, c. 16, § 20. Éd. de Vienne, 1882, p. 318.
4. K. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, II, 121.
5. Tite-Live, *Periocha*, 97. Frontin, *Stratagèmes*, l. II, c. 4, § 7 ; c. 5, § 34.
6. Mommsen, *Inscriptiones Helveticæ*, n° 201.
7. *Gannico Manni filio*, *C. I. L.*, III, 5102.
8. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 282; charte de l'année 709.

CHAPITRE IV

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA PHONÉTIQUE MÉROVINGIENNE

Les textes dans lesquels nous étudions la langue des Francs mérovingiens ont été souvent écrits par des scribes gallo-romains qui ne connaissaient pas cette langue; on sait combien sont nombreuses par exemple les fautes de transcription qui déparent les Gloses malbergiques de la loi Salique. D'un autre côté, les noms de personne d'origine franque étaient prononcés la plupart du temps par des Gallo-Romains qui traitaient les dialectes germaniques comme le latin ou comme les noms d'origine celtique; et les mêmes Gallo-Romains écrivaient souvent ces mots franciques comme ils les prononçaient.

La confusion de l'*e* long et de l'*i* long dans les textes mérovingiens se produit à la fois pour les mots latins et pour les mots germaniques[1]. Ainsi

1. Cette confusion graphique a pour cause en bas-latin un fait phonétique établi par les romanistes. C'est que deux lettres, l'*e* long et l'*i* bref, se prononçaient en bas-latin

dans un diplôme royal original de l'année 653 (Tardif, nº 11; Pertz, nº 19), on lit *climenciae* pour *clēmentiae*, *mistirium* pour *mystērium*, *citeris* pour *cēteris*, *conservitur* pour *conservētur;* dans un diplôme royal original de 677-678 (Tardif, nº 20, l. 3, p. 17; Pertz, nº 47, p. 43, l. 44), *Saocitho* pour *Salicetum*[1]*;* ces formes offrent le même phénomène graphique que *Chlodouius* pour *Chlodouēchus*, *Bobolinus* pour *Bobolēnus*. Il est vraisemblable que cette concordance est le résultat de lois phonétiques du latin et du germanique. Mais il est tel cas où une loi de la décadence latine a été de force imposée par les Gallo-Romains à un mot franc qui dans une bouche germanique résistait évidemment à cette loi.

Nous citerons comme exemple les noms composés dans lesquels le second terme *-gastis*,

exactement de même façon l'une et l'autre. L'*e* long latin pouvait donc s'écrire *i*. En francique, le groupe indo-européen *ei* s'est réduit successivement d'abord à *ē*, puis à *ī*: cet *ī* francique représente le groupement de deux *i* dont le premier a été primitivement un *e* bref et dont le second est comme dans *ei* un *i* consonne.

1. *Saocitho* offre un exemple daté de vocalisation de l'*l;* il explique comment au IX[e] siècle un scribe irlandais a cru bien faire de corriger en *Olsiodra* le nom d'Auxerre, *Autessiodurum* à l'époque gallo-romaine.

« hôte », a perdu son *g* initial. Chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, à côté d'*Arbogastis*[1], on lit *Baudastis*[2] pour *Baudu-gastis*[3], *Leudastis*[4] ou *Leodastis*[5] pour *Leudo-gastis*, *Leonastis*[6], probablement pour *Launo-gastis* par confusion du thème germanique *launo-*, « salaire », avec le nom latin du lion. Les légendes monétaires offrent de ce traitement du thème *-gasti-* les exemples suivants : *Gennaste*[7] pour *Genno-gastis*, *Leubasti*[8] pour *Leubo-gastis*, *Leodaste*[9] pour *Leudo-gastis*, *Mallasti*[10] pour *Mallo-gastis*, *Niuiaste*[11] pour *Niuio-gastis*; un d'entre

1. L. II, c. 9; Arndt, p. 74, l. 8, 22; Omont, p. 44, l. 4, 23.
2. L. VI, c. 12; Arndt, p. 257, l. 13; Omont, p. 208, l. 38.
3. Cf. *Dictionnaire*, p. 67.
4. L. V, c. 8; Arndt, p. 203, l. 3; c. 47, Arndt, p. 238, l. 30, p. 239, l. 1.
5. Omont, p. 157, l. 1.
6. L. V, c. 6; Arndt, p. 198, l. 20.
7. Prou, n°s 2292, 2293, p. 471. Ce nom voudrait dire « hôte enchanteur ».
8. N° 295, p. 69. Le sens de ce nom est « hôte aimable, aimé ».
9. N° 2331, p. 479, « hôte des gens » serait le sens de ce nom.
10. N°s 2341, 2342, p. 481. Ce nom peut se traduire par « hôte de l'assemblée ».
11. N° 494, p. 115. Ce nom paraît signifier « nouvel hôte ».

eux donne une variante où le *g* est rétabli: à côté d'*Araste*[1], d'*Arastes*[2], on trouve *Aragasti*[*s*][3]. Le *g* est conservé dans le premier prologue de la loi Salique : *Uuiso-gastis* ou *Uuiso-gast, Bodo-gastis* ou *Bodigast, Salegastis* ou *Sali-gast, Uuido-gastis* sont les noms des quatre commissaires auxquels est attribuée la rédaction du texte légal[4]. Le second et le troisième prologue donnent un autre nom, *Aro-gaste, Aro-gast*[5].

Le *g* initial de l'adjectif dont le thème est *gerno-*, en gothique *gairns*, « qui désire », est tombé dans le nom de monétaire *Childi-ernus*[6], pour *Childi-gernus*. Comparez le gothique *fathugairns*, φιλάργυρος[7].

Le même phénomène s'est produit dans le nom de monétaire *Dao-ualdus*[8], dont une autre monnaie donne une leçon mieux conservée, *Dago-*

1. N° 1696, p. 351.
2. N° 2646, p. 543.
3. N° 1697, p. 351; cf. *Dictionnaire*, p. 49.
4. Éd. Hessels et Kern, p. 422.
5. Éd. Hessels et Kern, p. 423.
6. Prou, n° 2593, p. 533. On peut traduire ce nom par « qui désire la guerre ».
7. Épître à Timothée, II, III, v 2.
8. Prou, n° 610, p. 143; n° 706, p. 160. Ce nom peut être rendu par « maître du jour ».

ualdus[1], moins bien écrite dans un troisième exemple : *Daco-aldus*[2], où le *g* a subi la seconde *Lautverschiebung*, — comme dans le vieux-haut-allemand *dak, tak* en gothique *dags*[3], « jour », — et où l'*u* consonne initial du second terme est tombé suivant un usage fréquent.

De *Dago-ualdus*, écrit *Dao-ualdus*, on peut rapprocher *Dao-bercthus* dans un diplôme original de 625 (Tardif, n° 4, l. 6, p. 4 ; Pertz, n° 10, p. 13, l. 24 ; comparez chez Grégoire de Tours, *vicus Mantalomaus* (*Historia Francorum*, l. X, c. 31 ; éd. Arndt, p. 446, l. 5-6), à *Montalomagensem vicum* (l. VII, c. 47, p. 322, l. 27-28). Il y a une autre façon romane de traiter le *g* intervocalique : au lieu de le supprimer, le changer en *i* consonne, comme dans le français *pays ;* de là vient la notation *paygus* dans le *Liber historiæ Francorum*, c. 17, 19, 20, 21, 36, 37, 43 (éd. Krusch, p. 269, l. 17 ; p. 274, l. 21 ; p. 276, l. 4, 18 ; p. 304, l. 25 ; p. 305, l. 15 ; p. 307, l. 5 ; p. 315, l. 16). Le *g* dans *paygus* n'a qu'une valeur historique, l'*y* exprime la prononciation moderne.

1. Prou, n° 856, p. 186.
2. Prou, n° 857, p. 186.
3. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e partie, p. 919.

Dans les meilleurs manuscrits du même ouvrage, qui paraît dater de 727, le nom du roi Dagobert Ier, *Dagobercthus* dans ses diplômes, se trouve plusieurs fois écrit *Daigobertus* ou *Daygobertus* (c. 35, 41, 43; éd. Krusch, p. 301, l. 17; p. 311, l. 41; p. 315, l. 14). De même, le nom de Dagobert II, *Daygobertus* (c. 43, p. 316, l. 5). Le nom de Dagobert III est également noté *Daygobertus* (c. 50, p. 324, l. 15), et même *Daybertus*, (c. 53, p. 328, l. 26), dont le pendant est *Daigisilus* dans un diplôme original de l'an 700 ou environ (Tardif, n° 40, l. 64, p. 34)[1]. Ce sont là des notations romanes, étrangères à la langue des Francs, et les scribes ont trop respecté les noms royaux pour introduire ces notations dans les

1. Cf. *Droicto-aldus*, Prou, n° 156, p. 36. On doit aussi considérer comme un phénomène purement roman le renforcement du *uu* initial par une gutturale dans le nom propre *Uuilia-charius* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 17; éd. Arndt, p. 155, l. 9), ou *Uuili-charius* (l. IV, c. 17; éd. Omont, p. 115, l. 24; l. IV, c. 20; éd. Arndt, p. 157, l. 5,6; éd. Omont, p. 117, l. 6). Ce nom est écrit *Quilla-charius* chez Frédégaire, l. III, c. 54, éd. Krusch, p. 107, l. 21. De même, chez Frédégaire, on trouve (l. IV, c. 14; éd. Krusch, p. 127, l. 18) *Quintrione* pour *Uuintrione*, cf. *Uuintrione*, *Vuintrio*, même Chronique (l. IV, c. 18, p. 128, l. 4) et *Liber historiæ Francorum* (c. 36, p. 304, l. 26; p. 306, l. 5-7). Ce

diplômes quand ils ont eu à écrire le nom des trois rois dont nous venons de parler.

J'essayerai de donner ici une idée de quelques-unes des lois phonétiques de la langue des Francs mérovingiens telle qu'elle apparaît dans les noms propres de personne. Mais je ne puis cacher que cette entreprise pourra quelquefois ne pas conduire à des résultats absolument certains.

Un des phénomènes les plus intéressants à étudier est le traitement de la voyelle finale du premier terme.

On sait qu'en germanique l'*o* bref indo-européen devient dès la plus haute antiquité *a* dans les syllabes accentuées[1]. Nous en avons un exemple francique dans *baudis, baudes,* second terme de plusieurs noms composés[2]; *baudis, baudes,* nous offre la prononciation germanique de la forme pleine fléchie *BHOUDH, d'une racine dont la forme

renforcement de l'*u* consonne est fait par *g* dans un diplôme original de 653, au bas duquel se trouve la signature *Gualderadus* (Tardif, n° 11, p. 11, col. 1; Pertz, n° 19, p. 21, l. 3) pour *Ualde-radus*, cf. *Ualde-bertus*, *Ualde-trada*, chez Frédégaire.

1. Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2e édition, p. 144.

2. *Dictionnaire*, p. 77, 78.

réduite est en sanscrit BUDH, en grec πυθ dans πυνθάνομαι; *baudis, baudes* suppose un primitif **bhoudhi-s*. Mais le changement en *a* de l'*o* bref atone est moins ancien. Les noms d'homme germaniques *Chario-ualdus, Hario-baudus,* Χαριό-μηρος, etc., dans les écrivains latins et grecs du temps de l'Empire romain en sont la preuve, dit M. Brugmann[1]. Pour ne citer que des noms franciques, nous avons chez Strabon celui du Sicambre Δευδόριξ[2], nom identique à celui que Grégoire de Tours a écrit *Theudo-ricus;* puis chez le même Grégoire les noms des premiers rois francs : *Geno-baudis, Marco-mêris*[3], *Theudo-mêris*[4], *Mêro-uechus*[5], *Chlodo-uêchus, Chlodo-mêris, Theudo-berthus*[6], *Theudo-ualdus*[7], *Theodo-*

1. Brugmann, *Grundriss,* t. I, 2e édition, p. 145.

2. Strabon, l. VII, c. 1, § 4, éd. Didot, p. 242, l. 32.

3. *Historia Francorum*, l. II, c. 9; éd. Arndt, p. 72, l. 17, 18; p. 74, l. 12, 22; éd. Omont, p. 42, l. 30, 31; p. 44, l. 10, 23, 31.

4. *Historia Francorum*, l. II, c. 9; éd. Arndt, p. 77, l. 7; éd. Omont, p. 46, l. 23.

5. *Historia Francorum,* l. II, c. 9; éd. Arndt, p. 77, l. 16; éd. Omont, p. 47, l. 1.

6. *Theudo-bertus*, Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. III, c. 20, 22, 23, 31, 32; éd. Arndt, p. 130, l. 3, 16; p. 131, l. 4; p. 135, l. 16, 21; p. 136, l. 3, 5, p. 138, l. 17. *Theodo-bertus*, c. 28, p. 132.

7. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, table des

ualdus[1] ou *Theodo-baldus*[2], plus tard *Dagobercthus*. Cependant il y a chez les Francs mérovingiens des exemples de l'*a* final du premier terme : *Ala-charius, Ala-fridus*, noms de monétaires[3], ont été formés exactement comme le gothique *ala-tharba*, « manquant de tout », dans la traduction du grec ὑστερεῖσθαι par *alatharba vairthan*[4], et comme le gothique *alla-vaurstva*, « travaillant de toutes ses forces », qui rend le grec πεπληροφορημένος[5].

Uuilia-charius, prêtre et beau-père de *Chramnus*, ce malheureux que Clotaire Ier, son père, fit brûler[6], a le même premier terme que le gothique *vilia-halthei*, « bienveillance », littéralement « faveur de volonté », traduction des mots

chapitres du livre IV, éd. Arndt, p. 140, l. 16; *Theodoualdus*, éd. Omont, p. 103, l. 23-24.

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 7, 9, 14 ; éd. Arndt, p. 146, l. 3, 22; p. 151, l. 7, éd. Omont, p. 108, l. 32, 33; p. 112, l. 7.

2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. III, c. 27; éd. Arndt, p. 132, l. 18; éd. Omont, p. 95, l. 34.

3. *Dictionnaire*, p. 28.

4. *Luc*, xv, 14.

5. *Ad Colossenses*, IV, 12.

6. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 17; éd. Arndt, p. 155, l. 9; l. X, c. 29, p. 448, l. 3. Variante *Uuili-charius*, l. IV, c. 20, p. 157, l. 5.

grecs προσωποληψία[1], « préférence pour quelqu'un », littéralement « acception de personne », et πρόσκλισις[2], « inclination, penchant pour quelqu'un » ; *Uilia-charius* peut être considéré comme un composé possessif, signifiant littéralement « celui qui a une armée de volonté; » on le traduirait par « celui en faveur de qui est la volonté de l'armée ».

En face de ces exemples, où le même premier terme se termine en *a* dans la langue franque comme en gothique, on peut en placer d'autres où l'*o* final du premier terme en francique a pour correspondant *a* final en gothique. On trouvera dans notre *Dictionnaire*, p. 51-57, treize exemples de noms propres de personne dont *audo-* est le premier terme; or, *audo-* est identique au gothique *auda-* dans le second des deux mots: *anstai auda-hafts*, qui traduisent le κεχαριτωμένη de la Salutation angélique[3]; *anstai auda-hafts* veut dire littéralement « celle qui a l'heureux don de la grâce ». *Leubo-uera*, « aimable gardienne », nom d'une abbesse de Sainte-Croix de Poitiers[4],

1. *Ad Ephesios*, VI, 9; *Ad Colossenses*, III, 25.
2. *Ad Timotheum*, I, 21.
3. *Luc*, I, 28.
4. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IX, c. 39; éd. Arndt, p. 393, l. 15.

a pour premier terme le même thème que le gothique *liuba-leiks*, traduction du grec προσφίλης[1], « aimé, cher, agréable »; *liuba-leiks* veut dire littéralement « semblable à un ami[2] ».

Parmi les mots franciques où le premier terme se termine par *a*, il en est où cet *a* s'explique par une cause phonétique, tel est *Chlotha-charius*, où l'*a* facilite la prononciation de la syllabe suivante. On peut expliquer de la même façon l'*a* final du premier terme dans les noms suivants relevés chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum :*

Auna-charius, l. X, c. 41; éd. Arndt, p. 399, l. 21 (cf. *Dictionnaire*, p. 60).

Ebra-charius, l. X, c. 9; éd. Arndt, p. 416, l. 7, 21, 25; p. 417, l. 11; p. 418, l. 1, 3; écrit une

1. *Ad Philippenses*, IV, 8.

2. Je ne donnerai pas ici la liste des premiers termes en *o* contenus dans les noms propres de personnes que nous offrent les documents mérovingiens. Je puis dire que j'ai fait le relevé des noms propres d'homme, qui dans le livre de M. Prou et dans le ms. de Corbie, édité par M. Omont, offrent au premier terme un *o* final. J'en ai trouvé dans le premier cent quarante-deux, dans le second trente-huit. Mais chez quelques-uns, l'*o* n'est pas primitif et tient lieu soit d'un *u*, soit d'un *i* plus ancien.

fois *Ebre-charius*, l. IX, c. 28, p. 383, l. 16, sous l'influence d'*Ebre-gysilus*, p. 383, l. 15.

Imna-charius, l. IV, c. 13, éd. Arndt, p. 150, l. 7, 13: éd. Omont, p. 111, l. 16, 26; cf. Tardif, n° 40, l. 19, p. 33.

Magna-charius, l. V, c. 17, 21 ; éd. Arndt, p. 207, l. 18; p. 218, l. 14. La forme abrégée *Magnarius* se trouve au livre IV, c. 25; éd. Arndt, p. 160, l. 10; éd. Omont, p. 120, l. 6; et au l. V, c. 17, éd. Omont, p. 161, l. 9.

Mara-charius, l. 5, c. 36; éd. Arndt, p. 228, l. 17.

Ragna-charius, l. II, c. 42, éd. Arndt, p. 104, l. 21; éd. Omont, p. 70, l. 20, avec diverses variantes, telles que *Ragne-charius*, l. II, 27, éd. Arndt, p. 88, l. 4; et même livre, même chapitre, *Ragn-arius*, éd. Omont, p. 55, l. 29-30; cf. Arndt, p. 905, col. 1.

Sont fournis par des diplômes originaux les mots suivants où le même phénomène se produit :

Uarna-charius, 653; Tardif, n° 11, p. 11; Pertz, n° 19, p. 20, l. 50.

Bera-charius, vers 658; Tardif, n° 15, l. 2, 3, 5, 6, 9 ; Pertz, n° 35, p. 33, l. 19, 20, 30, 38, 49. — 696, Tardif, n° 36, l. 34 (cf. *Dictionnaire*, p. 86).

Theoda-charius, vers 700, Tardif, n° 40, l. 63, p. 34.

Uuala-charius, vers 700, Tardif, n° 40, l. 71, p. 34.

Suintha-harius, vers 700, Tardif, n° 40, l. 52, p. 33; l. 81, p. 34.

Theoda-harius, vers 700, Tardif, n° 40, l. 11, p. 33.

D'après Frédégaire, nous citerons *Chrotha-charius*, l. IV, c. 70; éd. Krusch, p. 156, l. 4.

Signalons aussi les légendes monétaires :

Ala-charius, Prou, n° 885, p. 191.

Bauda-charius, Prou, n° 397, p. 93.

Domna-charius, Prou, n° 362, p. 84.

Fila-char[*ius*], Prou, n° 1035, p. 225.

Maura-charius, Prou, n° 999, p. 217.

Nanta-harius, Prou, n° 1149, p. 251.

Teuda-harius, Prou, n° 1087, p. 238, variante de *Theoda-charius* et de *Theoda-harius*, cités plus haut d'après un diplôme.

Ces formes sont plus archaïques que celles où l'*a* final du premier terme est tombé. *Chlotha-charius* est antérieur à *Chlotharius*, *Magnacharius* à *Magnarius*, *Ragnacharius* à *Ragnarius*.

On peut faire la comparaison de *Chlotha-charius* avec *Chlodo-uëchus*, d'*Auna-charius*

avec *Auno-aldus, Aune-giselus* et *Aune-mundus*[1]; d'*Ebra-charius* avec *Ebre-gysilus*[2], de *Magna-charius* avec *Magno-ualdus*[3], de *Mara-charius* avec *Maro-ueus*[4], de *Ragna-charius* avec *Ragno-ualdus*[5], *Ragne-modus*[6], *Ragni-modus*[7]; de *Bera-charius* avec *Bero-aldus, Bere-giselus*, etc.[8]; de *Theoda-charius, Theoda-harius, Teuda-harius* avec *Theudo-ricus, Theude-ricus*, de *Uuala-charius*, avec *Uuale-chramnus*[9]; d'*Ala-charius* avec *Ale-bodes, Ale-bodus, Ali-thius*[10]; de *Bauda-charius* avec *Baudo-leuos, Baudo-*

1. *Dictionnaire*, p. 61-62.
2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IX, c. 28, éd. Arndt, p. 383, l. 10, 15.
3. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VIII, c. 36; l. IX, c. 9; éd. Arndt, p. 351, l. 9; p. 366, l. 11.
4. *Historia Francorum* l. VII, c. 24; l. IX, c. 33, 39, 40, etc.; éd. Arndt, p. 306, l. 7; p. 389, l. 2; p. 393, l. 25; p. 396, l. 26, etc.
5. *Historia Francorum*, l. IV, c. 12; éd. Arndt, p. 257, l. 3, 4, 33; éd. Omont, p. 208, l. 23, 25.
6. *Historia Francorum*, l. V, c. 14, 18; l. VI, c. 27; l. VII, c. 4, etc.; éd. Arndt, p. 202, l. 5; p. 211, l. 7; p. 266, l. 19, p. 293, l. 9; éd. Omont, p. 156, l. 7; p. 164, l. 5, p. 217, l. 1.
7. *Historia Francorum*. l. V, c. 32, p. 225, l. 5.
8. *Dictionnaire*, p. 87-88.
9. Prou, n° 970, p. 210.
10. *Dictionnaire*, p. 27-28.

lefius, Baudo-niuia[1], etc.; de *Domna-charius* avec *Domnolenus*[2] et *Domnolus*[3], de *Fila-charius* avec *Filu-marus*[4], de *Maura-charius* avec *Maurolênus*[5] ou *Mauro-lînus*[6], de *Nanta-harius* avec *Nanthc-childis,* nom de reine bien connu[7].

On peut conclure de ces rapprochements que dans les noms composés dont le second terme est *charius*, *harius*, l'*a* final du premier terme est dû à l'influence de la syllabe suivante *cha, ha,* dont la prononciation est facilitée par l'*a* antécédent. L'influence de l'*a* de la syllabe suivante peut être admise aussi dans trois noms

1. *Dictionnaire*, p. 69 et suivantes. *Bauda-charius* a une bonne variante *Baudu-charius,* Tardif, n° 40, l. 93, p. 34.

2. Prou, n° 2749, p. 560.

3. *Historia Francorum*, l. VI, c. 9; l. IX, c. 39; éd. Arndt, p. 254, l. 25, 30; p. 394, l. 8.

4. Prou, n°s 1031-1033, p. 225. *Filu* est un thème en *-u*, et a donné naissance en gothique à plusieurs composés : *filu-deisei*, « finesse, ruse »; *filu-faihs*, « multiple »; *filu-galaubs*, « de grand prix »; *filu-vaurdei*, « abondance de paroles ».

5. Diplôme original, 670-671, Tardif, n° 19, l. 37, p. 17. Prou, n°s 2142, 2149, p. 446-447. Concile de Bordeaux, 663-675, *Concilia ævi Merovingici*, p. 216, l. 30.

6. Prou, n°s 2152-2154, p. 447.

7. Tardif, n° 11, l. 4, p. 10; Pertz, n° 19, p. 20, l. 2.

inscrits sur des monnaies, et où le second terme ne commence point par *ch* :

Ara-gasti[*s*], Prou, n° 1697, p. 351;
Fila-marius, Prou, n° 1029, p. 224;
Malla-bado, Prou, n° 1861, p. 384.

Mais il y a d'autres exemples, dans lesquels la syllabe initiale du second terme ayant pour voyelle un *i*, un *e* ou un *u*, l'*a* final du premier terme paraît dû à une influence dialectale et à la cause inconnue qui a produit le même phénomène en gothique. Citons d'abord Grégoire de Tours, *Historia Francorum:*

Chara-ricus, l. II, c. 41; éd. Arndt, p. 104, l. 9, 13, 14 ; éd. Omont, p. 70, l. 3, 9, 11;

Daga-ricus, l. V, c. 25; éd. Arndt, p. 220, l. 11; éd. Omont, p. 172, l. 32;

Fara-ulfus, l. VII, c. 18; éd. Arndt, p. 301, l. 13, 18;

Gara-ricus, l. VII, c. 13, 25; éd. Arndt, p. 297, l. 21; p. 298, l. 4; p. 306, l. 18;

Magna-trudis, l. X, c. 5; éd. Arndt, p. 413, l. 23;

Marca-trudis, l. IV, c. 25 ; éd. Arndt, p. 160, l. 10; éd. Omont, p. 120, l. 4.

On trouve chez Frédégaire:

Goma-trudis, l. IV, c. 53, 58 ; éd. Krusch, p. 147, l. 2 ; p. 150, l. 7;

Mana-ulfus, l. IV, c. 90, p. 167, l. 15, 18, 21.

Dans les légendes monétaires :

Ala-fredus, Prou, nos 2491, 2493, p. 514, 515;
Ala-fius, Prou, nos 543, 544, p. 126;
Alla-mundus, Prou, no 1863, p. 385;
Ansa-ricus, Prou, no 848, p. 184;
Asca-ricus, Prou, no 1937, p. 401, 404;
Austa-dius, Prou, no 199, p. 49;
Doma-ricus, Prou, nos 1182, 1183, p. 258;
Ela-ricus, Prou, no 490, p. 115;
Leda-ridus, Prou, no 1994, p. 415;
Malla-ricus, Prou, no 452, p. 106.

Goma-trudis paraît signifier « amie d'homme » et peut être comparé au gothique *guma-kunds*, « masculin, » ἄρσην[1], littéralement « fils d'homme ». *Mana-ulfus*, « loup d'homme », est formé comme les deux composés gothiques : 1° *mana-séth-s*, dont le sens littéral est « semence d'homme », par extension, « multitude, monde, λαός[2], κόσμος[3]; 2° *mana-maurthja*, « assassin d'homme », ἀνθρωποκτόνος[4].

1. *Luc*, II, 23; *Ad Galatas*, III, 28.
2. *Luc*, IX, 13.
3. *Luc*, IX, 25; *Jean*, VII, 7; VIII, 12, etc.
4. *Jean*, VIII, 44.

On a déjà vu que les composés dont *ala-*, *alla-* est le premier terme peuvent être comparés au gothique *ala-tharba*, « très pauvre », *alla-vaurstva*, « travaillant de toutes ses forces ».

Comparons *Chara-ricus* avec *Haro-inus*[1], *Daga-ricus* avec *Dago-bercthus*, *Fara-ulfus* avec *Faro-inus*[2], *Gara-ricus* avec *Garo-uuart*[3], *Magna-trudis* avec *Magno-ualdus*[4], *Marca-trudis* avec *Marco-meris*[5], *Marco-nivia*[6] et *Marco-ueifa*[7], *Austa-dius* avec *Austo-meri*[*s*][8], *Doma-ricus* avec *Domo-lenus*[9], *Domo-ualdus*[10],

1. Charte de l'année 742 pour l'abbaye de Wissembourg. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 470, cf. p. 469, note.

2. Diplôme original de 682-683. Tardif, n° 24, l. 21, p. 20.

3. Charte de l'année 734 pour l'abbaye de Wissembourg. Pardessus, *Diplomata*, p. 458.

4. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VIII, c. 36; l. IX, c. 9; éd. Arndt, p. 351, l. 9; p. 366, l. 11.

5. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 9; éd. Arndt, p. 72, l. 16, 17; p. 74, l. 12, 22; p. 75, l. 4; éd. Omont, p. 42, l. 31, p. 44, l. 10, 21.

6. Deloche, *Étude historique et archéologique sur les Anneaux sigillaires*, p. 52.

7. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 26; éd. Arndt, p. 160, l. 20; *Marcho-uefa* dans le ms. de Corbie, éd. Omont, p. 120, l. 18.

8. *Dictionnaire*, p. 64-65.

9. Prou, n°s 865, 866, 1842, p. 187, 379.

10. Prou, n° 1936, p. 401.

Leda-ridus avec *Ledo-aldus*[1] et *Ledo-lenus*[2], *Malla-ricus* avec le bas-latin *mallum*. On peut considérer comme établi que, dans tous ces mots, *a* final du premier terme égale *o* bref primitif; mais *Fila-marius* tient lieu de *Filu-marius*, avec *u* final du premier terme; *Ansa-ricus* est une faute évidente pour *Ansi-ricus;* toutefois, elle s'explique par *Anso-bercthus*, *Anso-aldus*, *Anso-indus*, où l'*o* final du premier terme tient lieu de l'*i* que l'étymologie exigerait[3]. Il y a donc dans les textes mérovingiens des traces d'une influence dialectale identique à celle qui a triomphé en gothique et qui veut que les thèmes en *o*, employés comme premiers termes de composés, se terminent en *a* quand ils conservent cette dernière syllabe.

La voyelle finale de cette dernière syllabe tombe ordinairement quand le suffixe est *io*. Une exception est *Uuilia-charius*, dont le premier terme est identique au premier terme du gothique *vilia-halthei*, « bienveillance ». Est formé comme *vilia-halthei* le gothique *vadia-bokos*, χειρόγραφον, litté-

1. Prou, n° 2270, p. 467.
2. Prou, n° 1778, p. 367.
3. *Dictionnaire*, p. 34-38.

ralement « lettres d'engagement[1] », dont le premier terme est le substantif neutre *vadi*, thème *vadja*, en bas-latin *vadium*, d'où le français « gage ». Citons aussi *lubja-leisei*, littéralement « science du poison », traduisant le grec φαρμακεία[2], mot gothique dont le premier terme se reconnaît dans le vieux-haut-allemand *luppi*, « poison[3] », « sorcellerie[4] ». Nous citerons enfin *hrainja-hairts*, « au cœur pur, καθαρὸς τῇ καρδίᾳ[5] ».

En regard de ces composés gothiques qui conservent au premier terme l'*a* final du suffixe *-ja-* on peut mettre un composé gothique qui perd cet *a*. Ce composé est *arbi-numja*, « héritier », κληρονόμος[6], littéralement « preneur d'héritage », dont le premier terme *arbi*, génitif *arbjis*[7], est un thème neutre en *ja*, primitivement *-io*[8]; de même est traité en francique le thème *chario-* dans

1. *Ad Colossenses*, II, 14.
2. *Ad Galatas*, V, 20.
3. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 579.
4. *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 579.
5. *Matthieu*, V, 8.
6. *Marc*, XII, 7; *Luc*, XX, 14; *Ad Galatas*, IV, 1.
7. *Ad Ephesios*, I, 14, 18.
8. On pourrait citer aussi peut-être *andi-laus*, ἀπέραντος, *Ad Timotheum*, I, I, 4, mais *andeis*, « fin », « *ende* » a

Chari-berthus[1], *Chari-gyselus*[2], *Chari-mèris*[3], *Chari-mundus*[4], *Chari-ulfus*[5], *Chari-ualdus*[6]. Mais la forme complète du premier terme *chario-* est attestée à la fin du Ier siècle de notre ère: par Tacite, qui a écrit *Chario-ualda* pour *Chario-ualdaz* ou *Chario-ualdus*, le nom d'un chef batave[7]; au IVe siècle par Ammien-Marcellin, qui nous offre les notations *Hario-baudes* du nom d'un tribun, *Hario-baudus* du nom d'un chef allemand[8]; plus tard par le nom d'es-

deux thèmes; l'un est bien *andja-*, mais l'autre est *andi-*, accusatif pluriel *andins* (*Ad Romanos*, x, 18).

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 3; éd. Arndt, p. 142, l. 24, 48; éd. Omont, p. 105, l. 22-23, etc.

2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 51; éd. Arndt, p. 186, l. 19, 20; p. 187, l. 3. *Chare-gyselus*, éd. Omont, p. 141, l. 8.

3. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IX, c. 23; éd. Arndt, p. 380, l. 28.

4. Prou, n° 386, p. 89.

5. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VII, c. 37, 38, 39, 43; éd. Arndt, p. 317, l. 20; p. 318, l. 9; p. 319, l. 26-27; p. 321, l. 21.

6. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. X, c. 27; éd. Arndt, p. 439, l. 8. Prou, n° 2547, p. 526, et *Chari-aldus*, n° 2645, p. 543.

7. *Annales*, II, 11; 5e édition de Charles Halm, p. 48.

8. Ammien-Marcellin, XVIII, 2, 2, 7, 15, 18; éd. Gardthausen, 1874, t. I, p. 147, 148, 150.

clave *Chario-bandus*, en 572, dans une charte de Domnolus, évêque du Mans[1]; par la suscription de l'évêque *Chario-chandus*, à une charte en faveur de l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens[2], en 659; enfin, à une date incertaine, par le nom du monétaire *Chario-uindus*, inscrit sur une monnaie[3].

Le maintien de l'*o* final du premier terme dans *Chario-uindus* est la conséquence d'une loi qui, en francique, impose la conservation de cet *o* toutes les fois que le second terme commence par les syllabes *ua, ue, ui;* au contraire, l'*o* final du premier terme tombe quand le second terme commence par *u* consonne suivi d'*u* voyelle, ce qui a lieu dans *uulfus*, loup.

Cet *o* final, conservé en francique, a pour équivalent en gothique un *a* dans les composés suivants : 1° *launa-vards*, « ingrat », ἀχάριστος[4], *daura-vards*, « portier », θυρωρός[5], *mith-garda-vaddjus*, « mur mitoyen », μεσό-τοιχον[6], où le second

1. Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 134, note 2, col. 2.
2. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 111.
3. Prou, n° 2662, p. 546.
4. *Ad Timotheum*, II, II, 2.
5. *Jean*, x, 3.
6. *Ad Ephesios*, II, 14.

terme commence par *va;* 2° *kuna-vida,* « lien, chaîne », ἄλυσις[1]; 3° *fulla-vita,* « parfait », τέλειος[2], deux mots composés où le second terme commence par *vi* avec *i* bref; 4° *fulla-veis,* même sens[3], où le second terme commence par *vei* = *ui* avec *i* long.

Passons aux cas où en francique mérovingien le second terme commence par la syllabe *ua.* L'*o* final du premier terme se maintient presque toujours en francique mérovingien, quand le second terme est *ualdus;* quelquefois l'*u* consonne initial de ce second terme persiste, souvent il disparaît. Voici des exemples du maintien de cet *u* consonne initial et en même temps de l'*o* final du premier terme chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum :*

Chlodo-ualdus, l. III, c. 6; éd. Arndt, p. 114, l. 10; éd. Omont, p. 80, l. 8;

Gundo-ualdus, l. V, c. 1; éd. Arndt, p. 191, l. 16; éd. Omont, p. 147, l. 12;

Ragno-ualdus, l. VI, c. 12; éd. Arndt, p. 257, l. 3; éd. Omont, p. 208, l. 23;

1. *Ad Ephesios*, VI, 20.

2. *Ad Philippenses*, III, 15; *Ad Colossenses*, I, 28; IV, 12.

3. *Ad Corinthios*, I, XVI, 20.

Theodo-ualdus, l. III, c. 6, 37; l. IV, c. 7, 9, 14; éd. Arndt, p. 114, l. 34; p. 140, l. 28; p. 146, l. 3, 22; p. 151, l. 7; éd. Omont, p. 80, l. 7; p. 102, l. 18; p. 108, l. 32; p. 112, l. 7.

Voici des exemples de la chute de l'*u* initial du second terme *ualdus* avec *o* final du premier dans le même ouvrage :

Anso-aldus, l. V, c. 3; l. VI, c. 18, 45; éd. Arndt, p. 195, l. 2; p. 261, l. 33; p. 285 l. 40; éd. Omont, p. 150, l. 12; p. 211, l. 17, 26; p. 212, l. 6 ; p. 234, l. 6 ; avec la variante *Anso-ualdus*, éd. Arndt, p. 261, l. 9; p. 285, l. 18;

Gundo-aldus, l. IV, c. 47; éd. Arndt, p. 183, l. 4-5; éd. Omont, p. 138, l. 11; la variante *Gundo-ualdus* a été mentionnée plus haut.

Je passe aux monnaies[1]. L'*u* consonne initial du second terme est maintenu dans les exemples suivants empruntés au savant ouvrage de M. Prou :

Dao-ualdus, n°s 610, 706, p. 142, 160;

Domo-ualdus, n° 1936, p. 401;

1. Dans *Anso-aldus* = **Ansi-ualdus*, et dans *Gundo-aldus* = **Gundi-ualdus*, *o* peut tenir lieu de l'*u* initial du second terme, et on proposerait, peut-être avec raison, une coupure rectifiée *Ans-oaldus* = *Ans-ualdus*, *Gund-oaldus* = *Gund-ualdus*, avec chute de l'*i* final du premier terme.

Fredo-uald[*us*], nº 2540, p. 524.

Macno-ualdus, nº 456, p. 106.

Magno-ualdus, nºs 453-455, 2544, 7545, p. 106, 525.

Marco-ualdus, nºs 529, 1927, p. 123, 411.

Rigo-ualdus, nº 2604, p. 535.

Teodo-uald[*us*], nº 2500, p. 516.

L'*u* consonne initial du second terme a disparu dans les exemples suivants tirés du même livre de M. Prou :

Aego-aldus, *Aigo-aldus*, nºs 250, 2585, 2586, 2667, p. 60, 532, 547.

Anso-aldus, nº 969, p. 210.

Auno-aldus, nºs 2381, 2382, p. 488.

Berto-aldus, nºs 1115, 1204, 1838, 1841, 2478, p. 244, 263, 378, 379, 510.

Bono-aldus, nº 1972, p. 410.

Chagno-aldus, nº 255, p. 61.

Daco-aldus, nºs 852-854, 857, p. 185, 186.

Dano-aldus, nº 2454, p. 505.

Droicto-aldus, nº 156, p. 38.

Ebro-aldus, nºs 829-833, 2616, p. 181, 538.

Fanto-aldus, nº 2193, p. 455.

Flodo-aldus, nºs 1703, 1704, p. 352.

Fulco-aldus, nºs 150, 552, 563, p. 37, 131.

Gadio-aldus, nº 2615, p. 537.

Garo-aldus, n° 973, p. 210.
Gislo-aldus, n° 966, p. 209.
Grimo-aldus, n° 1181, p. 258.
Gundo-aldus, n° 519, p. 120, 413.
Guntro-aldus, n° 2408, p. 494.
Ingo-aldus, n° 2488, p. 513.
Lando-aldus, n°s 520, 941, 942, 947, 967, p. 121, 204, 205, 209.
Ledo-aldus, n° 2270, p. 467.
Leodo-aldus, n°s 2277, 2537, 2640, p. 468, 523, 542.
Leudo-aldus, n° 2327, p. 478.
Macno-aldus, n° 142, p. 35.
Magno-aldus, n°s 200, 705, 1788, 2414, p. 50, 160, 370, 495.
Marco-aldus, n°s 529, 1977, p. 123, 411.
Medo-aldus, n°s 986, 1111, 2033, p. 213, 243, 423.
Mono-aldus, n°s 2121, 2121 *bis*, p. 442, 582.
Mucno-aldus, n° 2480, p. 512.
Rado-aldus, n°s 126, 985, p. 31, 213.
Rigo-aldus, n°s 1270, 1208, p. 263, 264.
Rimo-aldus, n° 1179, p. 258.
Seno-aldus, n°s 1791, 1795, 2125, p. 370, 371, 443.
Senso-aldus, n° 1747, p. 362.

Sero-aldus, n° 2542, p. 525.

Seso-aldus, n° 1716, p. 355.

Sico-aldus, *Sigo-aldus*, n°s 1040, 2365, 2372, p. 227, 485, 487.

Teodo-aldus, n° 1983, p. 412.

Les diplômes originaux nous offrent, avec maintien de l'*u* consonne initial du second terme, *Deoro-ualdus* (Tardif, n° 40, l. 4, 15, 35, 43, 45, 53, 76, p. 32-34), et avec chute de cette lettre:

Anso-aldus, Tardif, n° 33, l. 2, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 34. Tardif, n° 36, l. 35, p. 30. Tardif, n° 38, l. 2, p. 31; Pertz, n° 70, p. 62, l. 31.

Baldo-aldus, Tardif, n° 39, l. 22, p. 32.

Bero-aldus, Tardif, n° 11, l. 11, p. 10; Pertz, n° 19, p. 20, l. 34. Tardif, n° 15, l. 2; Pertz, n° 35, p. 33, l. 26, 39.

Chadro-aldus, Tardif, n° 15, l. 9, p. 13; Pertz, n° 35, p. 33, l. 51.

Chaldolo-aldus, Tardif n° 15, l. 2, p. 12. Pertz, n° 34, p. 33, l. 38, a écrit *Chadolo-aldus*.

Chalodo-aldus, Tardif, n° 14, l. 7, p. 12; Pertz, n° 34, p. 32, l. 46.

Drocto-aldus, Tardif, n° 20, l. 15, p. 17; Pertz, n° 47, p. 44, l. 9. Tardif, n° 22, l. 18, p. 18; Pertz, n° 49, p. 45, l. 25.

Ermeno-aldus, Tardif, nº 30, l. 6, 8, 16, 22, p. 24; Pertz, nº 60, p. 54, l. 1.

Frumo-aldus, Tardif, nº 39, l. 26, p. 32.

Gadro-aldus, Tardif, nº 19, l. 34, p. 16.

Grimo-aldus, Tardif, nº 38, l. 3, p. 31; Pertz, nº 70, p. 62, l. 33. Tardif, nº 44, l. 3, 9, 15, 26, p. 37; Pertz, nº 77, p. 68, l. 35, 48, 50; p. 69, l. 6, 8 (cf. p. 249). Tardif, nº 45, l. 4, 6, 7, 11, 15-17; Pertz, nº 78, p. 69, l. 42, 47, 49; p. 70, l. 3, 4, 11, 15.

Madro-aldus, Tardif, nº 15, l. 5, 6, p. 13; Pertz, nº 35, p. 33, l. 33.

Magno-aldus, Tardif, nº 38, l. 6, 9, 11, 15, 18-19, 20, p. 31; Pertz, nº 69, p. 61, l. 39, 42, 43; p. 62, l. 4.

Ragno-aldus, Tardif, nº 33, l. 4, p. 26; Pertz, nº 70, p. 58, l. 36.

Turno-aldus, Tardif, nº 33, l. 3, p. 26; Pertz, nº 66, p. 58, l. 35.

Dans tous ces exemples, que l'*u* consonne initial du second terme soit ou ne soit pas maintenu, l'*o* final du premier terme persiste, ou même, comme dans *Anso-aldus*, remplace l'*i* final du premier terme : les exceptions sont très rares. Les diplômes originaux nous offrent *Ercon-aldus*[1],

1. Tardif, nº 32, l. 4, p. 25; Pertz, nº 64, p. 57, l. 9.

variante d'*Erchino-aldus*[1]. Voici deux exemples analogues tirés des légendes monétaires qu'a publiées M. Prou :

Chari-ualdus, pour *Chario-ualdus*, n° 2547, p. 526.

Gari-ualdus, pour *Gario-ualdus*, n° 1847, p. 381. Nous avons déjà étudié le thème *chario-*. Quand au thème *gario-*, il est second terme dans *Amal-garius*[2], *Blide-garius*[3], noms fournis par des diplômes originaux du VIIe siècle. Nous citerons aussi le nom du fameux évêque d'Autun saint Léger, *Leude-garius*[4]. Le thème francique *gario-* s'explique par le vieux-haut-allemand *gîri* = **garia*, « avidité, désir », *gier* en allemand moderne[5]. La chute de l'*o* final du premier terme dans *Chari-ualdus* et dans *Gari-ualdus* peut

1. *Erchynoaldus*, Frédégaire, l. IV, c. 84; éd. Krusch, p. 163, l. 22; c. 89, p. 166, l. 4, etc.
2. Tardif, n° 22, l. 3, 6, 7, 9, 15, 16, 21 ; Pertz, n° 49, p. 45, l. 11, 15, 16, 18, 21, 24, 28; cf. Frédégaire, l. IV, c. 58, 73, etc., éd. Krusch, p. 150, l. 4; p. 158, l. 8, etc.
3. Tardif, n° 33, l. 4, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 36.
4. Continuation de Frédégaire, c. 2, éd. Krusch, p. 169, l. 9, 20; *Liber historiae Francorum*, c. 45, même éditeur, p. 318, l. 23 ; p. 319. l. 18.
5. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 328; cf. *Garia-baudus* dans un acte de l'année 573, Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 138, avant-dernière et dernière lignes.

être comparée à la chute de l'*a* final du premier terme dans le gothique *all-valdands*, « tout-puissant », παντοκράτωρ[1].

La syllabe *ua* dans le second terme *-uara* a la même influence sur l'*o* antécédent que lorsqu'elle se présente dans le second terme *ualdus*, exemple : *Berto-uara*, avec la variante *Bertho-ara*[2], et *Deoro-uara*[3], dont on peut rapprocher le dérivé *uarius* dans *Audo-uarius*[4].

Dans *Geno-uęfa, Marco-uęfa, Marco-ueįfa*[5], on rencontre comme dans *Audo-uera*[6] la syllabe initiale *ue*. De cette syllabe *ue* nous avons déjà étudié les exemples bien connus : *Chlodo-uêchus*, *Chlodo-uêus*, *Mêro-uêchus*, *Mêro-uêus*, dont on peut rapprocher *Baudo-uêus*[7]. Nous avons constaté la variante *Chlodo-uîus*, de *Chlodo-uêus*; la même variante se reconnaît dans

1. *Ad Corinthios*, II, VI, 18.
2. *Dictionnaire*, p. 97.
3. Tardif, n° 40, l. 19, 25, p. 33.
4. *Dictionnaire*, p. 55.
5. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 26, l. V, c. 48; éd. Arndt, p. 160, l. 20; p. 162, l. 11; p. 239, l. 16; éd. Omont, p. 120, l. 18; p. 121, l. 26.
6. *Dictionnaire*, p. 56.
7. Prou, n°s 159, 2338, p. 39, 481.

Audo-uîus[1], *Alo-uîus*[2], *Auro-uîus*[3], *Genno-uîus*[4], *Launo-uîos*[5] toujours avec maintien de l'*o* final du premier terme, également conservé dans *Anso-indus*[6] pour **Anso-uindus* et dans *Asco-uindus*[7]. L'influence de la syllabe *ui*, pour assurer le maintien l'*o* précédent, est surtout intéressant à observer dans les noms composés dont le second terme est *-uinus*, réduit à *-inus*, tels que *Audo-inus*[8], *Bado-inus*[9], *Berto-inus* ou *Berto-enus*, dont on trouve la variante *Berto-uinus*[10].

Il ne faut pas confondre ces noms avec *Audinus*, *Baudinus*, *Bertinus*, qui sont des noms hypocoristiques en *-înus* (cf. p. *106).

Mais *o* final du premier terme tombe devant

1. *Dictionnaire*, p. 56.
2. Prou, n° 545, p. 126.
3. Prou, n°s 1321, 1322, p. 477.
4. Prou, n° 555, p. 129. *Genno-uius* avec deux *n* comme *Gennastes*, confirme ce que nous avons dit de *Geno-uefa*, *Dictionnaire*, p. 77-78, note, cf. *Gennardus*, p. *187.
5. Prou, n° 904, p. 196.
6. Prou, n° 1934, 1942, p. 400, 402.
7. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 16, éd. Arndt, p. 153, l. 2; éd. Omont, p. 113, l. 29.
8. *Dictionnaire*, p. 57.
9. *Dictionnaire*, p. 72.
10. *Dictionnaire*, p. 98, cf. p. 22.

l'*u* consonne initial de *-uulfus*, qui lui-même disparaît. Exemples :

Agi-ulfus, pour **Agio-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 8, 18.

Ail-ulfus et *Agil-ulfus*, pour **Agilo-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 12, 14.

Aig-ulfus, pour **Aigo-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 19, 20.

Arn-ulfus, pour **Arno-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 49.

Aud-ulfus, pour *Audo-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 57.

Aun-ulfus, pour *Auno-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 62.

Austr-ulfus, pour *Austo-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 66.

Bert-ulfus, pour *Berctho-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 98.

Eber-ulfus, pour *Ebero-uulfus*, *Dictionnaire*, p. 85, etc.

La chute de l'*o* final du premier terme devient de plus en plus fréquente à mesure qu'on se rapproche de la période carolingienne.

Elle s'observe déjà en gothique, où l'on trouve

à côté de *guda-laus*, « sans dieu, » ἄθεος[1], *gud-haus*, « maison de dieu », « temple », ἱερόν[2]; à côté de *lausa-vaurds*, « qui dit des paroles inutiles », ματαιόλογος[3], *laus-handus*, « aux mains vides », κενός[4], et *laus-qithrs*, « au ventre vide », « à jeun », νῆστις[5]; à côté de *ala-mans*, « le genre humain », littéralement « tous les hommes[6] », d'*ala-tharba*, « manquant de tout[7] », d'*ala-brunsts*, « brûlement de tout », « holocauste », ὁλοκαύτωμα[8], et d'*ala-vaurstva*, « travaillant de toutes ses forces, » πεπληροφορημένος[9], *all-valdands*, « tout-puissant », παντοκράτωρ[10], *all-sverei*, « respect envers tous », rendant plus ou moins exactement le grec ἁπλότης[11]; à côté de *veina-gards*, « enclos de vigne », ἀμπελών[12], *vein-drunkja*, « buveur de vin », οἰνοπότης[13].

1. *Ad Ephesios*, II, 12.
2. *Jean*, XVIII, 20.
3. *Ad Titum*, I, 10.
4. *Marc*, XII, 3.
5. *Marc*, VIII, 3.
6. *Skeireins*, 51.
7. *Luc*, XV, 14.
8. *Marc*, XII, 33.
9. *Ad Colossenses*, IV, 12.
10. *Ad Corinthios*, II, VI, 18.
11. *Ad Romanos*, XII, 8.
12. *Marc*, XIII, 1, 8, 9.
13. *Luc*, XIII, 34.

Voici quelques autres exemples de la chute de l'*a* final du premier terme en gothique :

Hauh-hairts, « celui qui a le cœur haut », « orgueilleux », αὐθάδης (*Ad Titum,* I, 7). ;

Hauh-thuhts, « celui qui a de hautes pensées », « vaniteux », τετυφωμένος (*Ad Timotheum,* I, VI, 6) ; thème du premier terme *hauha-* ;

Mikil-thuhts, « celui qui pense grand, orgueilleux, ὑπερηφάνης (*Luc,* I, 51) ; thème du premier terme *mikila-* ;

Niu-klahs, « nouvellement né », « petit enfant », νήπιος (*Luc,* X, 21) ; thème du premier terme, *niua-* = νεο-, supplanté dans l'usage ordinaire par le dérivé *niuja-*, nominatif singulier *niujis* ;

Thiudan-gardi, « enclos de roi », « maison de roi », βασιλεῖον (*Luc,* VII, 25) ; thème du premier terme, *thiudana-*, en gaulois *teutono-* ;

Thiu-magus, « esclave », παῖς (*Matthieu,* VIII, 6) ; thème du premier terme, *thiva-*.

Le maintien de l'*a* final du premier terme est beaucoup plus fréquent en gothique que sa chute. En voici quelques exemples en outre de ceux que nous avons déjà donnés :

Aïna-baur, « unique enfant » (*Skeireins,* 46) ;

Arma-hairts, « miséricordieux », εὔσπλαγχνος (*Ad Ephesios*, IV, 32);

Auga-dauro, « fenêtre », littéralement « porte d'œil », θυρίς (*Ad Corinthios*, II, XI, 33);

Dvala-vaurdei, « sotte parole », μωρολογία (*Ad Ephesios*, V, 4);

Eisarna-band, « chaîne de fer » ἄλυσις (*Luc*, VIII, 29);

Figgra-gulth, « anneau d'or », littéralement « or de doigt », δακτύλιος (*Luc*, XV, 22);

Gistra-dagis, « lendemain matin », αὔριον (*Matthieu*, VI, 30);

Goda-kunds, « de bonne naissance », εὐγένης (*Luc*, XIX, 11);

Heiva-frauja, « maître de maison », οἰκοδεσπότης (*Marc*, XIV, 14);

Hraiva-dubo, « tourterelle », τρυγών, littéralement « pigeon de cadavre », c'est-à-dire « corbeau, corneille » (*Luc*, II, 24);

Qina-kunds, « de genre féminin », θῆλυς (*Ad Galatas*, III, 28);

Vaila-dêds « bonne œuvre », εὐεργεσία (*Ad Timotheum*, VI, 2).

Quant à l'*i* final du premier terme, il est maintenu dans *gasti-gods*, « bon pour les hôtes »,

« hospitalier », φιλόξενος[1], et il tombe dans *bruth-faths,* fiancé, νυμφίος[2].

L'*u* final est conservé dans:

Asilu-qairnus, « meule tournée par un âne », μύλος ὀνικός (*Marc,* IX, 42);

Faihu-gairns, « qui désire l'argent », φιλάργυρος (*Ad Timotheum,* II, III, 2);

Faihu-geigo, « désir de l'argent », φιλαργυρία (*Ad Timotheum,* I, VI, 10);

Filu-deisei, « abondante habileté, friponnerie », πανουργία (*Ad Corinthios,* II, XI, 3);

Fotu-bandi, « lien de pied », « entraves », πέδη (*Luc,* VIII, 29);

Grundu-vaddjus, « mur de fondation », θεμέλιον (*Luc,* VI, 48, 49, etc.);

Handu-vaurhts, « fait à la main », χειροποίητος (*Marc,* XIV, 58);

Hardu-hairtei; « dureté de cœur », σκληροκαρδία (*Marc,* X, 5);

Qithu-hafts, « celle qui a quelque chose dans le ventre », γαστρὶ ἔχουσα (*Marc,* XIII, 17).

1. *Ad Timotheum,* I, III, 2.

2. *Marc,* II, 19, 20, etc. Cf. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch,* 1re partie, p. 88, au mot *brût,* qui est un nom féminin de la deuxième déclinaison. Voir aussi Kluge, *Etymologisches Wörterbuch,* p. 52, au mot *braut.*

Le lecteur trouvera peut-être que nous multiplions beaucoup ces exemples gothiques. Ils auront, pensons-nous, l'avantage de faire mieux saisir aux romanistes l'usage grec et germanique de la composition des noms, la faculté grecque et germanique de comprendre le sens des mots ainsi formés ; c'est une force que la langue latine et ses filles ont presque complètement perdue, et à défaut de laquelle on ne peut comprendre la valeur des noms propres mérovingiens. Les Gallo-Romains devaient en général ne pas la saisir ; on ne peut attribuer cette incapacité ni aux Francs-Mérovingiens, ni à ceux de leurs sujets qui, dans cette période primitive, avaient appris la langue des maîtres.

La chute de la voyelle finale du premier terme se rencontre souvent dans les textes mérovingiens. Nous en avons cité des exemples dans les cas où les seconds termes sont *gastis*, *charius*, *uulfus*, en voici d'autres où les second termes sont différents ; ils sont pris dans les diplômes originaux :

631-632. *Uandel-bertus*, *Gagan-ricus*. Tardif, nº 7, l. 1, p. 6 ; Pertz, nº 14, p. 16, l. 12, 13.

653. *Ermen-ricus*, *Ochel-pincus*, *Uandal-*

marus, *Amal-bercthus*, *Madal-fridus*. Tardif, nº 11, p. 11; Pertz, nº 19, p. 20, l. 42, 44, 48; p. 21, l. 1, 6.

Vers 656. *Aman-childes*. Tardif, nº 12, l. 2, p. 11; Pertz, nº 20, p. 21, l. 18.

659. *Amal-berctus*. Tardif, nº 17, l. I, p. 14; Pertz, nº 37, p. 34, l. 35.

670-671. *Chrot-hildis*, *Aggil-pertus*, *Ermen-rigus*, *Gunt-rigus*, *Erchen-rigus*. Tardif, nº 19, l. 32, 33, 34, 37, 38. Ce diplôme est privé. La notation populaire *Chrot-hildis* est remplacée par la notation plus archaïque *Chrodo-childis* dans un diplôme royal de 688-689. Tardif, nº 25, l. 4, p. 20; Pertz, nº 57, p. 51, l. 28; cf. plus haut, p. *24-27.

677-678. *Blid-ramnus*. Tardif, nº 21, l. 7, p. 17; Pertz, nº 48, p. 44, l.33.

679-680. *Ac-childis*, *Amal-garius*, *Odiin-berthus* (mot étrange corrigé par Pertz en *Erchin-berthus*). Tardif, nº 22, l. 3, 6-7-8, 9, 13, 21, p. 18; Pertz, nº 49, p. 45, l. 12, 15, 23, 29, 30.

682-683. *Ercam-berta*, *Hans-berta*, *Ans-bertus*, *Rat-bertus*, *Rain-arius*. Tardif, nº 24, l. 3, 5, 20, 22, p. 19-20. Le diplôme est privé. Dans un diplôme royal de 692, *Ans-bertus*, est écrit plus complètement *Anse-bercthus* (Tardif,

nº 30, l. 5, 24; Pertz, nº 60, nº 54, l. 2), pour *Ansi-bercthus.

688-689. *Ber-charius*. Tardif, nº 25, l. 4, p. 20; Pertz, nº 57, p. 51, l. 28-29; mais *Bera-charius* en 658; Tardif, nº 15, l. 2, 3, 5, 6, 9, p. 12-13; nº 35, p. 32, l. 19, 20, 30, 38, 47.

692. *Chrot-charius*, *Abt-hadus*. Tardif, nº 28, l. 2, 7, 9, 15, p. 23; Pertz, nº 59, p. 53, l. 22.

692. *Ermen-fridus*, *Angan-trudis*. Tardif, nº 32, l. 3-4, 7, 9, 11, 21, 24; Pertz, nº 64, p. 57, l. 9, 13, 16, 19, 20, 23, 32, 34.

693-694. *Chad-uinus*, *Gund-uinus*[1], *Uuald-ramnus*, *Adal-ricus*, *Chrod-mundus*, *Ragan-fredus*, *Ermen-ricus*, *Chrod-bercthus*, *Land-ricus*, *Aud-ramnus*, *Ing-ramnus*, *Chrot-charius*, *Amal-bercthus*. Tardif, nº 33, l. 3, 4, 5, etc.; Pertz, nº 66, p. 58, 59.

697. *Ermen-theus*, *Adal-ricus*, *Ber-charius*. Tardif, nº 38, l. 3, 4, 11, 12, p. 31; Pertz, nº 70, p. 62, l. 33, 45, 46.

700. *Uuald-marus*. Tardif, 41, nº l. 12, p. 35; Pertz, nº 72, p. 64, l. 25; mais *Uualdo-marus*, même acte, Tardif, l. 3; Pertz, p. 64, l. 10.

Je me borne à ces exemples datés; je laisse de

1. Exceptions à la règle ordinaire qui exigerait *Chado-inus*, *Gundo-inus*.

côté les exemples que pourraient nous fournir les mss. de Grégoire de Tours, du *Liber historiae Francorum,* de Frédégaire, les monnaies et, parmi les exemples datés, je m'arrête à la fin du VIIe siècle. Cependant, parmi les documents du VIIIe, je signalerai deux diplômes dans lesquels le même nom est écrit tantôt avec chute de l'*o* final du premier terme, tantôt en remplaçant cet *o* final par un *e :*

En 709, *Leud-fridus* (Tardif, no 43, l. 24, p. 36; Pertz, no 76, p. 68, l. 17); et *Leod-fridus,* même diplôme (Tardif, l. 11, 22; Pertz, p. 67, l. 56), mais *Leode-fridus, ibid.* (Tardif, l. 4, 7; Pertz, p. 67, l. 37, 42). Cf. *Leudo-bercthus* dans un diplôme original de 693 (Tardif, no 33, l. 7, p. 26; Pertz, no 66, p. 58, l. 40). En 716, *Chilp-ricus,* signature du roi (Tardif, no 46, l. 16; no 49, l. 12; no 50, l. 21; p. 39, 41, 42; Pertz, nos 81, 84, 87; p. 73, l. 5; p. 75, l. 15; p. 77, l. 50), mais *Chilpe-richus* dans le préambule (Tardif, nos 46, 47, 48, 49, 50; Pertz, nos 81, 82, 83, 84, 87).

Les monnaies offrent des exemples analogues.

Tel est *Lambertus* (Prou, no 97, p. 26), à côté de *Lande-bertus* (nos 1081, 1082, p. 237); mieux *Lando-bercthus* dans un diplôme royal original

de l'année 677 (Tardif, n° 21, l. 7, p. 17; Pertz, n° 48, p. 44, l. 33). Citons encore, d'après une monnaie, *Berte-chramnus* (Prou, n° 246, p. 60), orthographe aussi du ms. de Corbie (*Historia Francorum*, l. V, c. 18, éd. Omont, p. 164, l. 4; Arndt, p. 211, l. 32), variante de *Bert-hramnus* (Arndt, p. 212, l. 6), qui lui-même tient lieu d'un plus ancien **Berctho-chramnus*.

Non seulement *e* peut remplacer *o* final du premier terme en francique, mais il peut aussi tenir lieu d'*i* et d'*u* final. Nous avons déjà fait cette observation quant à l'*i*, à propos de *Childe-ricus* tenant lieu d'un plus ancien *Childi-ricus*, qui est attesté par un monument du Ve siècle. *Childe-bercthus* s'explique de même par un primitif **Childi-bercthus;* et l'*e* final du premier terme de *Childe-bercthus* pouvait tomber, comme celui de *Chilpe-ricus :* sur une monnaie de Tours, le nom de Childebert III, 695-711, est écrit au génitif *Child-berti* (Prou, n° 304. p. 72). Pour l'*u* final du premier terme, lequel *u* est ordinairement écrit *o*, mais a été par exception conservé intact dans *Baudu-charius* (*Dictionnaire*, p. 67), on peut citer *Baude-gundis* (*Dictionnaire*, p. 69), avec *e* final du premier terme[1].

1. Les exemples d'*e* final du premier terme sont très nom-

I final du premier terme est quelquefois primitif ; exemple *Childi-ricus*, nom royal, et *Childiernus* pour *Childi-gernus* dans une légende monétaire (Prou, n° 2593, p. 533) ; mais dans certains cas cet *i* tient lieu d'*o* ou d'*u*. Cette substitution semble régulière quand la première syllabe du second terme contient un *i*, par exemple lorsque le second terme est : 1° *-gisilus*, *-giselus*, « otage », *Austri-ghyselus* (*Dictionnaire*, p. 65), pour *Austro-ghyselus ; Berti-giselus* pour *Berctho-giselus* (*Dictionnaire*, p. 95), *Baudi-gisilus* pour *Baudugisilus* (*Dictionnaire*, p. 68, 69) ; 2° *-thius : Alithius* (*Dictionnaire*, p. 28), pour *Alo-thius ;* 3° *-ricus : Teudi-ricus* pour *Theudo-ricus* (Prou, n° 2646, p. 543) ; 4° *-childis : Bruni-childis* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 27, éd. Arndt, p. 163, l. 10) pour **Bruno-childis*, thème *bruno-*[1] ; *Chrodi-gildis* ou *Chrodi-childis* pour **Chrodo-childis* (Grégoire

breux. J'en ai relevé : dans le livre de M. Prou, quatre-vingt-treize ; dans le ms. de Corbie édité par M. Omont, trente-huit.

1. Cf. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 52, au mot *braun ;* O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 87, au mot *brûn ;* Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2e édition, p. 112.

de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 1, éd. Arndt, p. 142, l. 9, 23)[1].

O, *e* final du 1er terme, *i* pour *o* et pour *u* final du même terme, sont des caractères qui distinguent le francique mérovingien du gothique de Vulfila[2] ; il y en a d'autres encore : *ch* au lieu de *h* représentant le *k* indo-européen, *cth* au lieu de *ht*, succédané germanique du groupe indo-européen *kt*; *o* = *u* primitif et gothique; maintien en certains cas de l'*e* indo-européen qui devient *i* en gothique, par conséquent *eu* primitif conservé intact ou noté *eo*, tandis que cette diphtongue devient toujours *iu* en gothique.

On a vu ici jusqu'à présent plusieurs exemples de *ch* francique mérovingien, tenant lieu d'*h* germanique. On connaît des exemples de ce *ch* germanique dès le temps de l'Empire romain[3]; sans suivre l'ordre des dates, rappelons que nous

1. J'ai relevé dans le livre de M. Prou quarante-sept exemples d'*i* final du premier terme, seize dans le ms. de Corbie, édité par M. Omont.

2. *O* final du premier terme persiste dans la notation capétienne *Ludo-vicus* du *Chlodo-uechus* mérovingien.

3. Aux noms propres d'homme cités déjà, p. *141-142, on peut ajouter les noms de peuple : *Chamaui*, *Chauci*, *Cherusci* chez Tacite.

avons parlé des thèmes : *chlodo-*, en vieux-haut-allemand *hlud*, « célèbre[1] »; *chrodo-*, en vieux-haut-allemand *hrod, ruod*, « gloire[2] »; *chramno-*, « corbeau », en vieux-haut-allemand *hraban, hram, rabo*[3]; *childi-*, en vieux-saxon *hild*, « bataille », en vieux-scandinave *Hildr*, « déesse de la guerre[4] »; *chario-*, en gothique *harja*, nominatif singulier *harjis*, « armée », en vieux-haut-allemand *hari, heri*, en allemand moderne *heer*[5]. Le plus ancien exemple de *h* initial au lieu de *ch* dans les diplômes mérovingiens originaux est celui que donne en 695 un jugement du roi Childebert III. Tandis que le roi y est nommé *Childeberthus* avec *Ch* initial, un abbé de Saint-Denis y est appelé jusqu'à six fois *Haino*, avec

1. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 408, au mot *Hludwîg*.

2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 426, au mot *hrôths*.

3. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 421, au mot *hraban;* p. 422, au mot *hram;* 2e partie, p. 696, au mot *rabo*.

4. Cf. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 397, au mot *hiltja*.

5. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 273, au mot *harjis*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 60, au mot *heer;* sur *ch* en francique, voyez Kern, *Lex Salica*, col. 436, 441, 451, 455, 471.

simple *h* initial[1]. Or, le nom de cet abbé dans les diplômes antérieurs est toujours écrit avec *Ch* initial : *Chaino*[2], *Chaeno*[3], *Chagno*[4], lui-même signe *Chaino*[5], nom hypocoristique tenant lieu d'un nom solennel, tel que *Chagnericus*[6], *Chagno-aldus*[7], ou *Haino-radus*[8]. Du thème *chario-* le *ch* est médial intervocalique dans *Chlotha-charius ;* la notation *Chlot-harius* par *h* au lieu de *ch* fait son apparition dans les diplômes originaux en 692[9]. Le même thème est

1. Tardif, n° 35, l. 3, 7, 11-12, 14, 18, 21, p. 28; Pertz, n° 68, p. 61, l. 1, 5, 10, 13, 17, 20.

2. Tardif, n° 20, l. 5, 7, p. 17; Pertz, n° 47, p. 43, l. 46, p. 44, l. 2. — Tardif, n° 30, l. 3, 5, 10, 20, 23, p. 24; Pertz, n° 60, p. 53, l. 52; p. 54, l. 3, 7, 19, 22. — Tardif, n° 31, l. 5; Pertz, n° 61, p. 54, l. 40. — Tardif, n° 32, l. 6, 13, 17, 20, 23, p. 25; Pertz, n° 64, p. 57, l. 12, 27, 30, 33. — Tardif, n° 34, l. 5, 12, p. 27; Pertz, n° 67, p. 60, l. 2, 18.

3. Tardif, n° 25, l. 5, p. 20; Pertz, n° 57, p. 51, l. 30. — Tardif, n° 31, l. 16, p. 25; Pertz, n° 61, p. 54, l. 49.

4. Tardif, n° 25, l. 11, p. 30; Pertz, n° 57, p. 51, l. 45.

5. Tardif, n° 36, l. 38, p. 30.

6. Tardif, n° 33, l. 4, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 37. — Tardif, n° 53, l. 9, p. 4; Pertz, n° 22, p. 108, l. 1.

7. Prou, n° 255, p. 61.

8. Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, texte, c. IX, § 300, p. 150.

9. Voyez ci-dessus, p. *34.

traité de la même façon en 697 dans *Sic-harius*[1], dont le premier terme est identique au premier terme du nom royal *Sigi-bercthus*. La voyelle finale du premier terme est tombée dans *Chlot-harius*, *Sic-harius*. Mais cette voyelle finale s'est maintenue vers l'année 700 dans *Suintha-harius*[2] et dans *Theoda-harius*[3], qui, dans le même diplôme, se présente avec la variante archaïque *Theoda-charius* par *ch*[4]. *Hildis* pour *childis*, avec *h* pour *ch* intervocalique, apparaît en 670 ou 671 dans un diplôme privé, où la notation *Chrot-hildis*[5] s'oppose à la notation postérieure, mais archaïque *Chrodo-childis* dans un diplôme royal, 688-689[6]. *Childis*, second terme, est encore cinq fois écrit avec *ch* initial dans un diplôme privé de l'année 700 ou environ, dans lequel apparaissent des femmes nommées *Agne-childis*, *Sunne-childis*, *Tane-childis*, *Aude-childis*, *Mone-childis*[7].

Quant au *ch* médial suivi de consonne, il tombe

1. Tardif, n° 39, l. 27, p. 32.
2. Tardif, n° 40, l. 52, 81, p. 33, 34.
3. Tardif, n° 40, l. 11, p. 33.
4. Tardif, n° 40, l. 63.
5. Tardif, n° 19, l. 2, 32, p. 15, 16.
6. Tardif, n° 25, l. 4, p. 20; Pertz, n° 57, p. 51, l. 28.
7. Tardif, n° 40, l. 10, 22, 26, 27, 67, p. 33, 34.

dès la fin du VIIe siècle. Dans un diplôme royal original de l'année 677-678, nous lisons le nom de *Blid-ramnus* [1], et dans un autre de 693, ceux de *Uuald-ramnus* [2] ou *Uualde-ramnus* [3], *Ing-ramnus* [4] ou *Ingo-ramnus* [5], *Aud-ramnus* [6]. Ce diplôme est un de ceux où le nom royal *Chlodo-uechus* est écrit *Chlodo-uius* avec chute du *ch* médial intervocalique du second terme [7].

Citons encore le nom propre *Uuine-ramnus* dans un jugement de Pépin le Bref en 750 [8]. Dans le même document ce nom est aussi écrit *Uuine-ram* [9]; *ram* est en vieux-haut-allemand une des orthographes du francique mérovingien archaïque *chramnus*, en allemand moderne *rabe*, en anglais *raven*. Je ne fais pas entrer en ligne les noms de monétaires *Ramni-silus* [10], *Rane-pertus* [11], dont

1. Tardif, n° 21, l. 7, p. 17; Pertz, n° 48, p. 44, l. 33.
2. Tardif, n° 33, l. 7, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 41.
3. Tardif, n° 33, l. 37, p. 27; Pertz, n° 66, p. 59, l. 26.
4. Tardif, n° 33, l. 10, 12, 31, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 45, 48; p. 59, l. 19.
5. Tardif, n° 33, l. 30, p. 26; Pertz, n° 66, p. 59, l. 18.
6. Tardif, n° 33, l. 8, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 42.
7. Voyez ci-dessns, p. 17 et suivantes.
8. Tardif, n° 53, l. 17, p. 44; Pertz, n° 22, p. 108, l. 12.
9. Tardif, n° 53, l. 9, p. 44; Pertz, n° 22, p. 108, l. 1.
10. Prou, n° 242, p. 58.
11. Prou, n°s 2466, 2467, p. 508.

les premiers termes ne peuvent être considérés que comme de mauvaises notations romanes d'un francique mérovingien *chramni-*, *chramne-* : comparez dans les diplômes originaux le diminutif *Chramlînus*, 677-678[1], ou *Chramlénus*, 697[2], où *ch* initial persiste, et le nom solennel *Uulfo-chramnus*, 693, où le *ch* médial entre voyelle et consonne est conservé[3].

Ch mérovingien tenant lieu d'*h* germanique comme *cth* (= *ht* germanique et *kt* indo-européen) dont nous avons déjà parlé, p. *31-32, paraissent remonter au temps de l'Empire romain[4] et s'être conservés depuis traditionnellement en Gaule jusque vers la fin de la période mérovingienne. Ce sont des notations inconnues en gothique, où l'on ne rencontre que *h* et *ht*.

1. Tardif, n° 21, l. 4, p. 17; Perfz, n° 48, p. 44, l. 29.
2. Tardif, n° 39, l. 24, p. 32.
3. Tardif, n° 33, l. 3, p, 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 34.
4. Le plus ancien exemple de la notation *cth* est dans une inscription romaine de Zeeland qui est une dédicace à la déesse *Nehalennia*, par *Januarinius Ambacthius*, probablement un Romain d'origine franque : la notation gauloise du surnom aurait été *Ambaxtius*. Brambach, *Inscriptiones Rhenanæ*, 36. Le monument est reproduit par la gravure dans un article de M. Ihm chez Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. II, col. 79.

Si *h* se rencontre, comme nous l'avons vu à l'époque mérovingienne, *ht* y est inusité, et pour *kt* indo-européen on n'y connaît que les notations, *cth, th, ct* (sur le son du *th*, voir p. *199).

Un autre point sur lequel la comparaison entre le gothique et le francique est intéressante, c'est la tendance germanique à prononcer *i* l'*e* bref indo-européen[1]. Cette tendance se manifeste en francique : ainsi le premier *i* de *childi-s*, l'*i* de *chilpe-* paraissent tenir lieu d'*e* bref primitif[2]. Le premier *i* de *Sigi-bercthus*, de *Filu-marius* sont d'anciens *e;* Tacite écrit *Segi-* par *e;* et *Filu-*

1. Voyez Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2e édition, p. 125-129. Pour la notation *ct* voyez par exemple chez Prou, *Drocte-badus,* nos 123, 1265, p. 30, 275; *Drocte-gisilus*, nos 567, 1067, p. 132, 233; *Droicto-aldus*, no 156, p. 38; *Dructo-aldus*, no 281, p. 212; *Dructi-gisilus*, no 1066, p. 233; dans les diplômes, *Drocto-aldus* (Tardif, no 20, l. 15, p. 17; Pertz, no 47, p. 44, l. 9); *Dructo-aldus* (Tardif, no 22, l. 18, p. 18; Pertz, no 49, p. 45, l. 25). Citons aussi *Drocto-veus* (Fortunat, *Carmina,* IX, XI, 2, éd. Léo, p. 212, etc.).

2. Pour *chilpe-*, voyez Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 385, au mot *hëlfan;* Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 163, au mot *helfen*. Quant à *childis*, ce mot semble être identique au gaulois *Celta*, sauf le changement de la voyelle finale du thème; comparez le gaulois *briga* au gothique *baurgs*, thème *borgi-*.

s'explique par un primitif **pelu-*[1], forme normale du grec πολύ-. Quelques mots gardent l'*e* à la fois en gothique et en francique, tel le francique *bercthus*, en gothique *baírhts*, prononcez *berhts*, en vieux-haut-allemand *beraht, peraht*[2], « brillant ». La notation gothique de l'*e* bref est *aí*, celle de l'*o* est *aú*, et en gothique ces deux lettres, *e* bref et *o* bref ainsi notés, sont maintenues devant *r* et devant *h*. Mais l'*e* persiste plus souvent en francique qu'en gothique. Un exemple en est donné par le terme de droit dont le thème francique est *fredo-* latinisé en *fredum* ou *fredus*, quoiqu'on ait la variante *fridus, fritus* dans des textes légaux[3]; le thème gothique de ce mot est *fritha-*, en allemand moderne *friede*, « paix ». On le reconnaît dans le premier terme du nom si fameux de *Frede-gundis*, que Grégoire de Tours semble avoir noté avec un *e* à la première syllabe, bien que le ms. de Corbie offre pour le premier terme la variante *fride-*[4]. Frédégaire paraît avoir écrit

1. Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2ᵉ édition, p. 127. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 348, 391, aux mots *sieg* et *viel*.

2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1ʳᵉ partie, p. 50, au mot *bĕraht*.

3. Hessels et Kern, *Lex Salica*, col. 614.

4. Éd. Omont, p. 142, l. 14.

Fred-ulfus[1], et un de ses continuateurs *Fredericus*[2]. Une inscription a fourni *Frede-bodus*[3]. Dans les légendes monétaires, on lit des exemples de l'*e* à la première syllabe, concurremment avec des exemples d'*i* : 1° *Frede-ricus*[4] à côté de *Fridiricus*[5], de *Frid-rics* et de *Frid-ricus*[6]; 2° *Fredoaldus*[7]; *Fredo-uald*[*us*][8], *Fredo-mundus*[9], *Fredulfus*[10] en regard de *Fride-giselus*[11]. La même alternance se rencontre dans les diplômes originaux avec *e: Sigo-fredus*[12]. *Berte-fredus*[13], *Ragan-fredus*[14], *Gunde-fredus*[15], ou *Gundo-fredus*[16],

1. Frédégaire, l. IV, c. 87, éd. Krusch, p. 165, l. 17.
2. C. (118) 35, éd. Krüsch, p. 183, l. 4.
3. *Dictionnaire*, p. 81.
4. Prou, n° 2403, p. 492.
5. Prou, n°s 2188, 2332, 2401, 2402, p. 453, 479, 492.
6. Prou, n°s 2225, 2430, p. 460, 499. De là, le nom de famille français Friry, cf. le gothique *Fritha-reiks* et l'allemand *Fried-rich*.
7. Prou, n° 2447, p. 504.
8. Prou, n° 2540, p. 524.
9. Prou, n°s 437-439, p. 102, 103.
10. Prou, n° 1671, p. 345.
11. Prou, n° 2556, p. 527.
12. Tardif, n° 24, l. 1, p. 19; n° 44, l. 17, p. 37; Pertz, n° 77, p. 69, l. 10.
13. Tardif, n° 29, l. 20, p. 23.
14. Tardif, n° 33, l. 6, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 40.
15. Tardif, n° 40, l. 73, p. 34.
16. Tardif, n° 40, l. 27, p. 33.

Leude-fredus[1]; mais avec *i* : *Madal-fridus*[2], *Sygo-fridus*[3] ou *Sigo-fridus*[4], *Leode-fridus*, *Leod-fridus* ou *Leud-fridus*[5], *God-fridus*[6], *Rigo-fridus*[7].

Les deux prononciations, l'une primitive, *e* bref, l'autre plus récente, *i*, se rencontrent aussi en francique pour le mot qui est en gothique *thius*, thème *thiva-*, mieux *thiua-*, « esclave », et qui se reconnaît dans le second terme d'un nom composé, noté avec *e Ale-theus*, avec *i Ali-thius* (*Dictionnaire*, p. 28-29). La notation *-theus* du même second terme se trouve dans *Aiga-theus* (*Dictionnaire*, p. 20), et dans *Ermen-theus* attesté par un diplôme original de 697[8].

Le francique *niuia*, « nouvelle», dans *Baudo-*

1. Tardif, n° 40, l. 59, 62, p. 34.
2. Tardif, n° 11, p. 11; Pertz, n° 19, p. 21, l. 6.
3. Tardif, n° 32, l. 3, p. 25; Pertz, n° 64, p. 54, l. 5.
4. Tardif, n° 33, l. 6, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 39.
5. Tardif, n° 43, l. 4, 7, 11, 22, p. 36; Pertz, n° 76, p. 67, l. 37, 42, 46; p. 68, l. 14, 17.
6. Tardif, n° 43, l. 5, 17, p. 36; Pertz, n° 76, p. 68, l. 28, 9.
7. Tardif, n° 45, l. 10, p. 38; Pertz, n° 78, p. 70, l. 10.
8. Tardif, n° 38, l. 3-4, p. 31; Pertz, n° 70, p. 62, l. 33. *Ermen-teo* (Tardif, n° 33, l. 6, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 39) doit être corrigé, par addition d'*h*, en *Ermen-theo*.

niuia[1], *Marco-niuia*[2], *Theodo-niuia*[3], nous offre le nominatif singulier féminin de l'adjectif dont en gothique le thème est *niuja-*, et le nominatif singulier masculin *niujis*, « nouveau », identique au grec νειός pour **neuios*. Pour ce mot, je ne connais pas de variante francique avec *e*[4].

Au contraire, la variante par *i* manque en francique : 1° pour *theudo-*, *theodo-*, *theude-*, notations masculines franciques du féminin gothique *thiuda* « peuple[5] » ; 2° pour le thème *leubo-*, en gothique *liuba-*, en allemand *lieb*, « aimable[6] », premier terme de *Leubo-uera*, nom d'une abbesse de Poitiers[7] ; de *Leubo-suinthus*[8], nom d'un affranchi ; de *Leob-ulfus*[9], *Leub-astis*[10] pour *Leubo-gastis*,

1. *Dictionnaire*, p. 71.

2. M. Deloche, *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires*, p. 52.

3. Tardif, n° 40, l. 76, p. 34.

4. Cf. *Niuo*, *Niuardus*, ci-dessus, p. *88 et *Niui-aste*, Prou, n° 494, p. 115.

5. Voyez ci-dessus, p. *9-14. *Thiud-ulfus*, Prou, n° 959, p. 208, semble une exception unique.

6. Voyez ci-dessus, p. *74.

7. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IX, c. 39, éd. Arndt, p. 393, l. 15.

8. Tardif, n° 40, l. 65, p. 34.

9. Prou, n° 901, p. 195.

10. Prou, n° 295, p. 69.

Leubo-ualdus[1], noms de monétaires ; second terme de *Mani-leubus*[2], *Mani-leobus*[3] ; 3° pour *leudo-s*, « poème », mot conservé dans un passage célèbre de Fortunat[4], en allemand moderne *lied*, et qui serait **liuth-s* dans un texte gothique, si le Nouveau-Testament avait parlé de la poésie germanique.

Il y a donc en francique, quant au traitement de l'*e* bref primitif, en germanique *i* bref, des variantes dialectales ; elles se retrouvent quand de l'*e* bref on passe à la diphtongue *ei*, dont *e* bref est le premier élément ; *ei* peut se contracter en *ê*, *Chlodo-uêchus*, *Chlodo-uêus* ; mais, quand l'*e* initial du groupe *ei* se prononce *i*, la résultante est un *i* long, *Chlodo-uîus*, *Hludo-uîcus*[5].

A côté de la diphtongue *ei*, on peut placer la diphtongue *oi*, en germanique *ái*. *Ai* est conservé dans le nom propre francique *Chaimedes*[6], dérivé

1. Prou, n°s 394-396, p. 92 ; cf. *Leubacius*, M. Deloche, *Étude... sur les anneaux sigillaires*, p. 45.

2. Tardif, n° 40, l. 77, p. 34.

3. Prou, n°s 1713, 1717, p. 354, 356.

4. *Carmina*, VII, VIII, 69, éd. Léo, p. 63.

5. Voyez plus haut, p. *17-22, 76-79 ; comparez le suffixe *-lênus*, *-lînus*, p. *110-112.

6. Tardif, n° 6, l. 3-4, p. 5 ; Pertz, n° 12, p. 14, l. 33. Le suffixe *-edes* paraît différent du suffixe *odi* =**-âtia-* dans

d'un thème germanique *háima-, háimi-*, primitivement **koimo-, koimi-*, d'où le gothique *háims*, désignant un groupe d'habitations, κώμη[1]. *Ai* devient *a*, comme dans le français « hameau », dans la première syllabe du francique *ham-ediae, ham-edius*, « co-jureurs », littéralement « jureurs du village[2] » ; il se change en *ê* dans la seconde syllabe de ce composé, laquelle est la première d'un dérivé du thème germanique *aitha-*, « serment », = **oito-*[3], en allemand moderne *eid*, en anglais *oath*, mieux conservé dans le gothique *áith-s*, traduisant le grec ὅρκος[4]. *E* long pour *ái* à

le vieux-haut-allemand *heimuoti, heimôti*, « patrie », =**kaimâtia* ou *kaimâtion* (Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, au mot *heimat;* O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 382, au mot *heimôti*). *Chaimedes* peut tenir lieu d'un prégermanique **Kaimitis*.

1. *Marc*, XI, 2; *Jean*, XI, 1; cf. allemand moderne *heim*, anglais *home*, mais à la fin des composés *-ham :* O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 381, au mot *heim*.

2. Tardif, n° 22, l. 16, p. 18; Pertz, n° 49, p. 45, l. 24, donnent l'accusatif pluriel *hamedius;* et, dans le même diplôme, Tardif, l. 19, Pertz, l. 27, le nominatif pluriel *hamediae*. Comparez la glose citée dans le Glossaire de Ducange, éd. Favre, t. IV, p. 162, au mot *hamedii : id sunt conjuratores*.

3. Brugmann, *Grundriss*, t. I, 2e édition, p. 188; Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p. 84, au mot *eid*.

4. *Matthieu*, V, 33; *Marc*, VI, 26; *Luc*, I, 73.

la seconde syllabe de *hamediae, hamedius* peut être rapproché d'*e* long pour *ei* dans *-uêchus, -uêus*, pour lesquels on a la variante *-uîus*, *-uîcus*. Quoi qu'il en soit, pour la diphtongue germanique *ai* = *oi* nous avons en francique, outre la notation *ai*, deux formes secondaires *ê*, *a*.

A cette double prononciation dérivée on peut comparer celle de l'*e* long primitif indo-européen, resté *ê* en gothique, devenu *â* en vieux-haut-allemand, et qui se présente avec les deux sons *ê* et *â* dans la langue des Francs. En regard du gothique *mêrs*, « célèbre », on peut mettre les trois notations franciques : 1° *mêris*, 2° *mêres*, 3° *mêro-*[1], et *mîris*, variante de la première[2]; or, l'onomastique franque offre pour ce mot des exemples de l'*â* allemand tenant lieu de l'*ê* primitif. Nous avons déjà cité, d'après Grégoire de Tours, un doublet du nom royal *Mêro-uechus*, c'est *Mâro-vêus*[3], nom d'un évêque de Poitiers

1. Comparez dans les *Annales* de Tacite : *Catu-merus*, XI, 16; *Inguio-merus*, I, 60; II, 17, 45; *Segi-merus*, I, 71. Le thème *mêro-*, second terme dans ces noms, est premier terme dans le nom de *Mero-baudes*, consul en 377.

2. Voyez plus haut, p. *27, 28, 52, 77, 79, 80.

3. Voyez plus haut, p. *79. Pour la variante *mêro-*, premier terme de *Mero-uechus*, voir aussi les mots où *mêro-*

au VI[e] siècle. Le premier terme de ce nom est identique au premier terme du nom du roi suève *Maro-boduus*, I[er] siècle de notre ère[1]. On reconnaît aussi *mâro-* chez Grégoire de Tours, dans le premier terme de *Mari-leifus*, nom d'un médecin du roi Chilpéric I[er][2], et dans celui de *Mara-charius*, comte, puis évêque d'Angoulême[3]. *Mara-charius* est un synonyme de *Chlotha-charius*. Comme second terme, *mâro*, est fréquent dans les diplômes originaux, exemples :

Uandal-marus, Tardif, n° 11, p. 11; Pertz, n° 19, p. 21, l. 1; cf. Frédégaire, l. IV, c. 4, etc.; éd. Krusch, p. 125, l. 3, etc.[4].

Ghisle-marus, Tardif, n° 19, l. 34, p. 16. — Tardif, n° 25, l. 3, p. 20; Pertz, n° 57, p. 51, l. 26. — Tardif, n° 33, l. 5, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 38. — *Ghysle-marus*, Tardif, n° 42, l. 9, p. 35; Pertz, n° 73, p. 65, l. 13.

est second terme : *Baudo-merus* (*Dictionnaire*, p. 70), *Uade-merus*, Tardif, n° 24, l. 3, 20, p. 19, 20.

1. Tacite, *Annales*, II, 26, 44, 46, 62, 63.

2. *Historia Francorum*, l. V, c. 14; l. VII, c. 25; éd. Arndt, p. 203, l. 7; p. 306, l. 17. Ce nom est identique à celui du monétaire *Mar-laifus*, Prou, n° 2526, p. 521.

3. *Historia Francorum*, l. V, c. 36; éd. Arndt, p. 228, l. 17.

4. Cf. *Vandere-marus*, Deloche, *Étude... sur les anneaux sigillaires*, p. 222.

Chrodo-marus, Tardif, n° 29, l. 18, p. 23.

Audro-marus, Tardif, n° 39, l. 5, 9, 21, p. 32.

Uualdo-marus, *Uald-marus*, Tardif, n° 41, l. 3, 12, p. 35; Pertz, n° 72, p. 64, l. 10, 25.

Chedel-marus, Tardif, n° 42, l. 2, 5, 7, p. 35; Pertz, n° 73, p. 64, l. 48; p. 65, l. 4, 9.

On peut citer les noms de monétaires qui suivent :

Filu-marus, Prou, nos 1031-1033, p. 225.

Ingo-marus, Prou, nos 74, 696 *bis*, p. 19, 581. C'est un doublet d'*Ingo-meris*, p. *27, 45, 79.

Leudo-marus, Prou, nos 300, 501, p. 71, 117.

Ragne-marus ou *Ragno-marus*, Prou, nos 1056, 1057, p. 230.

Mârus avait une variante *mâris* ou *mâres :*

Auge-maris, Prou, n° 416, p. 97.

Dago-mares, Prou, nos 2112, 2113, 2120, p. 440-442.

Ebro-mares, Prou, n° 2445, p. 504.

Gauce-mares, Prou, n° 1170, p. 256.

Leodo-mares, Prou, n° 347, p. 80.

Ragno-mares, Prou, n° 704, p. 460.

Cette variante suppose un thème *mâri-*. Ce thème eut un dérivé *mârio-*, attesté dans le domaine des Francs par le nom du monétaire de Reims, *Fila-marius* (Prou, n° 1029, p. 224). On

trouve le même dérivé *-mario-* employé comme second terme plus anciennement dans deux noms de rois allemands connus par Ammien-Marcellin : *Chonodo-marius, Uado-marius*[1]; c'est le vieux-haut-allemand *mâri, mâre*, thème *mâria-*, « brillant[2] ».

On constate donc dans la langue des Francs, à l'époque mérovingienne, deux prononciations de l'*e* long indo-européen : l'une est *ê* pouvant s'affaiblir en *î*, l'autre est *â*; la première est conforme à la langue de Vulfila, la seconde au vieux-haut-allemand.

On peut rapprocher de cette seconde prononciation la notation *-pertus* avec *p* initial au lieu de *b*, comme dans *bercthus*. *Pertus* est second terme dans *Aggil-pertus*, 670-671 (*Dictionnaire*, p. 11), et dans *Rane-pertus*, cité page *167. La substitution du *p* au *b* est le résultat de la seconde *Lautverschiebung*, comme dans le vieux-haut-allemand *peraht*[3].

Le *d* est traité de la même façon et remplacé par *t* dans *Rat-bertus* (Tardif, nº 24, l. 23, p. 20)

1. Ammien-Marcellin, XVI, XII, 1; XVIII, II, 16.
2. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 592.
3. O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 50, au mot *beraht*.

pour **Rado-bercthus*, dans *alote* (Tardif, n° 32, l. 10, p. 25; Pertz, n° 64, p. 57, l. 17) pour *alode*, dans *Adal-trutis* (Tardif, n° 38, l. 15, p. 31; Pertz, n° 70, p. 62, l. 46) pour **Adal-thrudis*, cf. *Gibe-thrudis, Mone-thrudis, Ermine-thrudis* (Tardif, n° 40, l. 24, 64, 90-94, p. 33, 34), etc.

Baudu pour *badu* (*Dictionnaire*, p. 66-75), est un exemple d'assimilation de la voyelle radicale à la voyelle de la syllabe suivante ou d'action de la voyelle de la seconde syllabe sur celle de la première, *Umlaut*. Nous signalerons chez Frédégaire : *Chairi-bertus*, l. III, c. 55; l. IV, c. 55, 61, 62 (éd. Krusch, p. 108, l. 20; p. 148, l. 18; p. 151, l. 18, 19); *Gairi-bertus*, l. IV, c. 55 (éd. Krusch, p. 148, l. 13-14), tenant lieu de formes plus anciennes : *Chari-bercthus, Gari-berçthus*, et de notations primitives, *Chario-bercthus, Gario-bercthus*. Enfin nous citerons le nom de monétaire *Balt-herius* (Prou, n° 888, p. 492) pour *Baldo-charius*.

Je ne parle pas ici des nombreux exemples où l'on remarque l'absence de la lettre *h* : *t*, pour *th*, défaut d'*h* initial, comme dans *Airi-bertus*, pour *Chari-bercthus* (Frédégaire, l. IV, c. 55, éd. Krusch, p. 148, l. 18). On peut considérer ces phénomènes comme romans et non franciques.

CHAPITRE V

LA DÉCLINAISON DANS LA LANGUE DES FRANCS A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

On peut en gothique, et en général en germanique, distinguer quatre déclinaisons :

1re déclinaison, thèmes terminés en *a* ;

2e déclinaison, thèmes en *i* ;

3e déclinaison, thèmes en *u* ;

4e déclinaison, thèmes consonantiques, c'est-à-dire terminés par une consonne[1].

La première déclinaison gothique comprend : 1° les thèmes masculins et neutres en *a*, primitivement en *o* bref, 2e déclinaison latine; nous n'avons à parler ici que des thèmes masculins, exemple : nominatif singulier *dag-s*, pour un plus ancien **daga-z*, primitivement **dhogho-s*,

1. Telles sont les divisions adoptées dans le livre intitulé : *Friedrich Ludwig Stamm's Ulfilas, oder die uns erhaltenen Denkmäler der gothischen Sprache. Text, Grammatik und Wörterbuch, neu herausgegeben von* Dr Moritz Heyne, 7e édition, Paderborn, 1879, p. 279-288.

« jour », génitif *dagis* = **dagez* = **dhogheso*[1], accusatif *dag* = **dagan* = **dhoghom;* 2° les thèmes féminins en *a,* primitivement *a* long, 1re déclinaison latine, *giba* = **ghebhâ,* « don », génitif *gibos* = **ghebhâs*[2], accusatif *giba* = **ghebham.* Les thèmes masculins en *ia-,* primitivement *io-,* forment dans la première déclinaison une variante intéressante du groupe n° 1, exemple : nominatif *harjis,* « armée » = **hariaz* = **korios,* génitif *harjis* = **hariez* = **korieso;* accusatif *hari* = **harian* = **koriom.* De même dans le groupe n° 2 les féminins en *ja-,* primitivement *iâ,* nominatif *sunja,* « vérité », génitif *sunjôs* = *sun-iâ-s,* accusatif *sunja* = *sun-iâ-m.*

Dans la seconde déclinaison gothique se placent les thèmes en *i* qui, en latin, font partie de la 3e déclinaison, exemples : 1° masculin, nominatif *gast-s,* « hôte », qui est le même mot que le latin *hostis,* et dont le génitif est *gastis,* l'accusatif *gast* pour **gastin* = **gastim;* 2° féminin *anst-s,* « grâce », génitif *anstais,* accusatif *anst.*

La troisième déclinaison gothique se compose des thèmes en *u,* quatrième déclinaison latine, tels que le masculin *sunus* « fils », génitif

1. Brugmann, *Grundriss,* t. II, p. 568, 585.

2. Brugmann, *Grundriss,* t. I, 2e édition, p. 150.

sunaus, accusatif *sunu*, et le féminin *handus*, « main », génitif *handaus*, accusatif *handu*.

La quatrième déclinaison gothique, correspondant comme la seconde à la troisième déclinaison latine, comprend principalement les thèmes en *n*, comme : 1° *hana*, « coq », génitif *hanins*, accusatif *hanan*, masculin ; 2° *tuggô*, « langue », génitif *tuggôns*, accusatif *tuggôn*, féminin; 3° *managei*, prononcez *managî*, « multitude », génitif *manageins* (*managîns*), accusatif *managein* (*managîn*), aussi féminin.

Des thèmes en *u* du francique, troisième déclinaison germanique, le seul que nous ayons étudié, *badu-*, *baudu-*, est passé dans la seconde déclinaison latine, au lieu de la quatrième[1]. C'est l'effet de la confusion générale de l'*o* bref avec l'*u* bref dans les textes mérovingiens, cf. *theodo*=*theudo-*, *leobo* = *leubo* (p. *9-14, 173, 174), etc.

Restent donc à examiner : 1° en fait de déclinaison vocalique, la première et la seconde; 2° la déclinaison consonantique que nous avons mentionnée la quatrième. Or, ce qu'il y a de très

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 32 (éd. Arndt, p. 94, l. 9; éd. Omont, p. 61, l. 16), dit au génitif *Gundobadi* au lieu de **Gundi-badaus*.

curieux, c'est que les Francs ne se sont pas trompés quant au traitement des noms de la première, de la seconde et de la quatrième déclinaison germanique.

Les trois déclinaisons latines où ils ont placé les mots germaniques appartenant à ces trois déclinaisons sont celles qu'indiquerait la science moderne. En gothique, le thème *bairhta-* pour *bhercto-*, de *bairht-s*, « brillant », a perdu sa voyelle finale : les Francs ont connu cette voyelle, puisqu'ils ont donné *bercthus* pour nominatif à ce mot ; de même *-charius* est le nominatif francique latinisé du thème *harja-* = *korio-*, dont le nominatif gothique est *harjis*, avec déformation de *io* en *ji*. En gothique, comment reconnaître que *gasts*, « hôte », est un thème en *i*, puisque la voyelle finale *i* du thème *gasti-* est tombée, comme celle du thème *daga-*, au nominatif *dags*, comme celle du thème *bairhta-*, au nominatif *bairhts?* Et cependant les Francs n'ont pas fait erreur. Non seulement ils ont écrit dans de nombreux documents *Childe-bercthus, Dagobercthus*, mais aussi dans le premier prologue de la loi salique : *Uuiso-gastis, Bodo-gastis, Uuido-gastis*[1], dans l'*Historia Francorum* de Grégoire

1. Éd. Hessels et Kern, p. 422.

de Tours : *Baudastis*[1] pour *Baudu-gastis, Leudastis, Leodastis*[2] pour *Leudo-gastis;* dans les légendes des monnaies; *Ara-gasti*[*s*][3], *Leubastis*[4] pour *Leubo-gastis, Mallasti*[*s*][5] pour *Mallo-gastis*, avec maintien de l'*i* final du thème du second terme. En regard de ces noms masculins on peut placer des noms féminins, tels que: *Gundis, Frede-gundis, Ingi-trudis*[6].

Si, au début de la période mérovingienne, la voyelle finale du thème *berctho-* n'avait plus existé, les scribes francs n'auraient pas reconnu qu'en latinisant ce thème il fallait le placer dans

1. L. VI, c. 12; éd. Arndt, p. 257, l. 13; éd. Omont, p. 208, l. 38.

2. L. V, c. 14, éd. Arndt, p. 203, l. 3, 28; éd. Omont, p. 157, l. 1.

3. Prou, n° 1697, p. 351.

4. Prou, n° 295, p. 69.

5. Prou, n° 2342, p. 481.

6. *Gundis*, Deloche, *Étude... sur les anneaux*, p. 307; *Frede-gundis* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. V, c. 14, éd. Arndt, p. 202, l. 14; éd. Omont, p. 156, l. 19); au génitif, conformément à la grammaire latine, *Frede-gundis* (l. IV, c. 28, éd. Arndt, p. 164, l. 5; éd. Omont, p. 123, l. 2), et *Frede-gundæ* = **Frede-gundais*, conformément à la grammaire gothique (l. IV, c. 51, éd. Arndt, p. 186, l. 17; éd. Omont, p. 141, l. 5); *Inghi-trudis*, (*ibid.*, l. V, c. 21, éd. Omont, 219, l. 2); *Ingy-trudis*, éd. Omont, p. 121, l. 35), etc.

la seconde déclinaison latine. Par conséquent, les légendes monétaires où la voyelle finale de ce thème disparaît ne peuvent représenter que la prononciation de la fin de la période mérovingienne. Les thèmes en *i* et en *u* donnent lieu à la même observation. Étudions sur les monnaies la chute de la voyelle finale du second terme et commençons par les thèmes en *o*:

1° *Berctho-*:

Cas direct : *Norde-berts*[1];

Cas indirect : *Dago-bert*[2], *Leodo-bert*[3], *Sego-bert*[4].

Ont été traités de même les thèmes : 2° *giselo-*, *gisilo-;* 3° *ualdo-;* 4° *rico-* de la première déclinaison; 5° *baudi* de la seconde; 7° *chardu-* de la troisième:

2° Le thème *giselo-*:

Cas direct : *Alli-gisels*[5];

1. Prou, n° 1843, p. 380. Cf. *Norde-bercthus*, Tardif, n° 32, l. 2, p. 25, l. 9 (692); Pertz, n° 64, p. 57; Tardif, n° 33, l. 10, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 45 (693-694). — *Nordo-bercthus*, Tardif, n° 33, l. 4, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 36. — *Norde-berthus*, Tardif, n° 37, l. 12, p. 31; Pertz, n° 69, p. 62, l. 15 (696).

2. Prou, n° 1296, p. 283.

3. Prou, n° 647, p. 149.

4. Prou, n° 1407, p. 308.

5. Prou, n° 528, p. 122.

Cas indirect : *Baudi-gisil*[1], *Dome-gisel*[2], *Flane-gisil*[3], *Leude-gisil*[4] ;

3° Le thème *ualdo-*:

Cas direct : *Berto-ualds*[5], *Dado-alds*[6] ;

Cas indirect : *Fredo-uald*[7], *Leubo-uald*[8], *Medo-ald*[9];

4° Le thème *rîco-* :

Cas direct : *Frid-rics*[10] ;

5° Le thème *baudi-*, 2e déclinaison germanique:

Cas indirect : *Mello-baud*[11] pour *Mello-baudi*, de *Mellobaudis*[12] ;

6° Le thème *-chardu-*, 3e déclinaison germanique:

Cas direct : *Gennards*[13] = **Genno-chardus*,

1. Prou, n° 2553, p. 527.
2. Prou, n° 924, p. 200.
3. Prou, n° 681, p. 155.
4. Prou, n° 2284, p. 470.
5. Prou, n° 1849, p. 381.
6. Prou, n° 997, p. 216.
7. Prou, n° 2540, p. 524.
8. Prou, nos 394, 395, p. 92.
9. Prou, n° 986, p. 213.
10. Prou, n° 2225, p. 460.
11. Prou, n° 531, p. 123; cf. *Dictionnaire*, p. 78.
12. Prou, nos 530-533, p. 123-124.
13. Prou, n° 1250, p. 272; cf. *Gennardus*, nos 1248, 1249, 1251-1253, p. 272, 273. Voyez aussi, p: *151, n. 4.

dont le second terme est identique au gothique *hardus*, par exemple dans saint Luc, XIX, 21, 22, où ce mot traduit le grec αὐστηρός; et dans saint Jean, VI, 60, où il rend le grec σκληρός[1]. Le texte de Vulfila est ici par exception plus archaïque que la légende monétaire. Mais une leçon aussi bonne que la leçon gothique se trouve dans un diplôme original de 671-672, où se lit la signature [*Char*]*id-chardus*[2].

Aux exemples fournis par les monnaies qui constatent la chute de la voyelle finale des thèmes vers la fin de la période mérovingienne, on peut en joindre un fourni par un diplôme original de l'année 750, c'est le cas indirect, *Uuine-ram*, d'un nom écrit au cas direct, conformément à la tradition, *Uine-ramnus*[3].

Évidemment le francique, au début de la période mérovingienne, avait conservé au nominatif singulier la voyelle finale des thèmes de la première et de la seconde déclinaison germa-

1. Le sens primitif est « fort ». O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 1re partie, p. 374, au mot *hart;* cf. grec κρατύς, sanscrit *kratus*. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, p.156, au même mot.

2. Tardif, n° 19, l. 35, p. 16.

3. Tardif, n° 53, l. 9, 17, p. 44; Pertz, n° 22, p. 108, l. 1, 13.

nique, voyelle que le gothique a perdue. *Childe-bercthus*, *Chlotha-charius*, et la plupart des noms franciques dont *gastis* est le second terme, sont mieux conservés que le gothique *bairhts*, *harjis*, *gasts*.

Quand à *-niuia*, second terme francique des noms de femme, ce mot présente exactement la même finale que l'adjectif féminin gothique *niuja*, « nouvelle »[1], que le gothique *sunja*, « vraie, » « vérité; »[2] je ne vois donc pas de raison pour soutenir que le féminin *-childi-s*, au lieu d'appartenir à la même déclinaison que le gothique *anst-s*, thème *ansti-*, féminin, 2e déclinaison germanique, soit le résultat de la déformation d'un primitif germanique *hiltia*, première déclinaison.

La déclinaison masculine en *n* dans la langue des Francs se distingue de la déclinaison gothique correspondante en terminant en *-ôn-* les thèmes masculins que le gothique termine en *an-* et en employant le suffixe *an-* pour indiquer le genre

1. Accusatif singulier, Jean, XIII, 34.

2. 1° Jean, VII, 17; 2° Marc, V, 33; Luc, I, 75, etc.; ἀλήθεια, ἀληθές, ὁσιότης. Voyez O. Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e partie, p. 894, cf. *Baudo-niuia*, *Marco-niuia*, *Theodo-niuia*, p. *172, 173.

des noms féminins auxquels le gothique attribue le suffixe *ôn-*[1]. En francique, *Audo, Audonis,* masculin, s'oppose à *Bertha, Berthanis,* féminin. On trouve dans les textes mérovingiens quelques noms en *n,* formés suivant la règle de la grammaire gothique. Nous avons cité, par exemple, le nom d'homme *Theoda.* Ces noms sont étrangers à la langue franque et portés par des individus qui appartenaient à une autre nationalité[2]. Quant à la finale féminine en *în,* notée *ein* en gothique, nous l'avons signalée dans un document franc de l'époque mérovingienne, c'est le nom de femme écrit au cas indirect *Sunnine,* dans un diplôme original des environs de l'année 700[3].

Je terminerai ces observations en posant une question. Les génitifs singuliers *Chlotha-chariæ* (p. *34), *Chlodouiae* (p. *19, 20), ne seraient-ils pas une déformation d'un génitif francique **Chlotha-charies, *Chlodo-uies,* dont les latinistes des bas temps auraient cru bien faire de supprimer l'*s* final? De même le génitif *Nante-childae*[4],

1. Voyez plus haut, p. *86-105.
2. Voyez plus haut, p.*86.
3. Tardif, n° 40, p. 63, l. 34.
4. Tardif, n° 9, l. 12, p. 8 ; Pertz, n° 18, p. 19, l. 28.

de *Nanthe-childis* pourrait s'expliquer par un francique **Nante-childais,* cf. gothique *anstais*[1].

Quelque réponse que cette question obtienne, quelque accueil que reçoivent les solutions que sur d'autres points je propose, mon but sera atteint si j'ai établi l'intérêt que présenterait une étude plus approfondie sur la langue des Francs mérovingiens. Par exemple, le dépouillement des textes légaux, notamment des Gloses malbergiques, si savamment commentées par M. Kern, serait un complément nécessaire ; entre autres résultats, il permettrait d'acquérir certaines notions sur la conjugaison franque, dont il n'a pas été question ici. J'entreprendrais ce travail s'il me restait assez de force et de loisir ; je ne puis ! Je serais trop heureux si je voyais venir le temps où il me serait possible d'applaudir au succès d'un livre où le sujet que j'ai effleuré serait enfin traité avec la compétence nécessaire et avec les développements qu'il mérite.

1. Voyez plus haut, p. *72 et *100.

POST-SCRIPTUM

En déposant la plume, j'adresse, — avec un pénible serrement de cœur, — un adieu peut-être et même très probablement éternel, aux quelques volumes qui composent ma bibliothèque germanique. C'est vers l'année 1854 que j'ai fait ma première acquisition d'un livre représentant cet ordre d'études. J'avais appris que dans la *Patrologia latina* de Migne, tome XVIII, se trouvait reproduit un savant ouvrage de H. C. de Gabelentz et de J. Loebe, donnant et expliquant les fragments de la traduction gothique de la Bible, cette traduction écrite vers la fin du IVe siècle par l'évêque Ulfilas ou mieux Vulfila, Uulfila, « le petit loup ».

Je me rendis à Montrouge et me présentai dans le cabinet où recevait le prêtre éminent

qui à force de hardiesse, de persévérance et d'énergie, a pu entreprendre et terminer la publication monumentale des deux Patrologies[1]. L'abbé Migne me reçut d'abord avec un regard de satisfaction bienveillante et un sourire des plus aimables, croyant voir en moi un souscripteur à ses vastes recueils; sa figure changea et prit un air moqueur lorsqu'il vit de quelle petite affaire il s'agissait et quel choix bizarre j'avais fait parmi tant d'auteurs illustres dont il était l'éditeur.

A ce volume d'abord unique vinrent se joindre peu à peu dans ma bibliothèque les œuvres de Jacob Grimm, l'*Althochdeutscher Sprachschatz* de Graff, la première édition de l'*Altdeutsches Wörterbuch* de M. Oskar Schade, le *Namenbuch* de M. E. Förstemann, la sixième édition de l'Ulfila de Friedrich Ludwig Stamm et d'autres livres dont une grande partie est citée dans les notes

1. On me demandera pourquoi j'ai fait cette démarche au lieu de m'adresser à un libraire. En voici la raison principale : Migne avait la prétention de n'abandonner aux libraires que dix pour cent de remise, au lieu de vingt-cinq pour cent, plus le treizième, total trente-trois pour cent consacrés par l'usage. En conséquence, il n'avait chez les libraires aucun dépôt. D'autre part, j'étais bien aise de voir la figure de cet homme célèbre, et alors si critiqué.

du présent volume. Mais de ces livres ceux que j'ai le plus de plaisir à manier sont ceux que les auteurs m'ont eux-mêmes offerts en cadeau, tels la seconde édition de l'*Altdeutsches Wörterbuch* de M. O. Schade, la septième édition de l'Ulfila de F. L. Stamm par M. Moritz Heyne, la *Lex Salica* de MM. Hessels et Kern.

Et cependant, de tous ces volumes si précieux pour moi celui que je regarde avec le plus d'émotion est le tome XVIII de la Patrologie latine. Un jour, ce volume, a joué dans ma vie un rôle important. C'était en 1870. La France vaincue était envahie. Dans une partie de son territoire, il n'y avait plus guère en fonctions, ostensiblement du moins, que les représentants de l'autorité municipale. Seuls ou à peu près, les professeurs, les gardiens de prison et les archivistes faisaient exception à la règle générale. Or, j'étais archiviste. Un jour, assis dans mon bureau devant un registre du XVI[e] siècle, provenant du chapitre de la cathédrale de Troyes, j'en rédigeais l'analyse ; j'avais près de moi le texte gothique édité par Migne, et j'en lisais quelques versets, quand, fatigué de ma rédaction, j'avais besoin de repos. Je vois entrer deux officiers allemands, l'aide de camp du général comman-

dant la place et un autre de grade moins élevé. L'aide de camp jette les yeux sur le registre français du XVIe siècle qui était ouvert devant moi : « Vous lisez cela, me dit-il, c'est de » l'écriture gothique, cette écriture que les Goths » nos ancêtres ont enseignée à vos aïeux ? — » Ce n'est pas exact, lui répondis-je. — Com- » ment ? répliqua-t-il, je sais ce que je dis, je ne » me trompe point. » Comme réponse, je saisis le t. XVIII de la Patrologie latine de Migne, je l'ouvris aux premières pages ; au grand étonnement de l'officier, je lui montrai les spécimens d'écriture gothique imprimés en tête du volume, et je les plaçai en regard de l'écriture française du XVIe siècle. Il reconnut que les deux écritures ne se ressemblaient point.

Ce fut alors qu'il m'exposa l'objet de sa visite. Il pensait, hélas ! transformer en dépôt de poudre le bâtiment qui contenait les collections scientifiques et administratives, dont j'avais la garde. J'eus peine à contenir un cri de désespoir. Je fis visiter à l'aide de camp l'édifice dont il voulait prendre possession, je lui donnai un rapide aperçu des documents précieux qu'il contenait ; je le suppliai de renoncer à son projet. Il accueillit favorablement ma demande, se contenta d'occuper

comme magasin à poudre une partie d'un bâtiment voisin qui servait de bûcher : et à partir de ce moment, toutes les fois que dans la rue l'aide de camp rencontrait l'archiviste, l'aide de camp portait la main à sa casquette et saluait le premier. L'aide de camp c'était le vainqueur tout à la joie et à l'orgueil du triomphe; l'archiviste, c'était le vaincu dans la tristesse et l'humiliation de la défaite ; mais en lui, en ce lecteur d'un texte gothique, l'aide de camp avait reconnu un disciple des maîtres dont à l'Université il avait suivi les savantes leçons. C'était à l'Ulfila de Gabelentz et Loebe édité par Migne que je devais les égards de l'officier allemand pour mon dépôt et pour ma personne. Ce volume de la Patrologie est aujourd'hui un peu arriéré quant au texte, mon exemplaire est bien fatigué, un peu malpropre même ; mais des livres de ma bibliothèque c'est un de ceux sur lesquels mes regards se portent avec le plus de plaisir. Retournant à Paris pour m'y livrer à d'autres études, avec d'autres livres, dans un étroit espace, je vais le laisser à la campagne, avec la majeure partie de ma bibliothèque. C'est avec un regret infini que je me sépare de lui ; mais pourquoi ce regret, quand le temps est si proche où il faudra se

séparer de tout, et pourquoi regretter la vie où les douleurs tiennent tant de place et où il y a si peu de joies ?

Jubainville, le 22 novembre 1899.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. *31-33, 168, 169, nous avons parlé de la notation francique *cth* du *kt* indo-européen, dont la notation germanique ordinaire est *ht*. Bien des gens croient que le francique *cth* se prononçait *ht*. Voici un fait qui paraît démontrer le contraire: le nom d'homme écrit dans deux diplômes royaux originaux vers 658 à l'ablatif *Ch-[agil]berctho* (Tardif, nº 15, l. 7, p. 13; Pertz, nº 35, p. 33, l. 43), à l'accusatif *Chaglibercthum* (Pertz, nº 36, p. 34, l. 9; Tardif, nº 16, l. 2, p. 13, a lu *Chaglibercthi*), est noté à l'ablatif *Chagliberctio* dans un autre diplôme royal original daté de l'an trois de Clotaire III, 658 (Tardif, nº 14, l. 4, p. 12; Pertz, nº 34, p. 32, l. 41). *Tio* semble être être la notation de *tho* par *spirante dentale sourde*.

P. *33, 35, 37, en titre courant, *au lieu de* CHILDEBERT, *lisez* CLOTAIRE. P. 53, note 2, *au lieu de* teote, *lisez* texte.

P. *109, 6, troisième mot, *au lieu de* Mummolus, *lisez* Mommolus.

P. *111, l. 18, *au lieu de* Mumunolus, *lisez* Mummolus.

INDEX

Par P. LE NESTOUR

NOMS FRANCS

A

C

N

O

P

Q

R

S

MOTS VIEUX-SAXONS

MOTS VIEUX-HAUT-ALLEMANDS

MOTS ALLEMANDS MODERNES

MOTS ANGLO-SAXONS

MOTS ANGLAIS MODERNES

MOTS GOTHIQUES

MOT VIEUX-FRISON

MOTS VIEUX-SCANDINAVES

MOTS GERMANIQUES DIVERS

MOTS GRECS

MOTS LATINS CLASSIQUES ET BAS-LATINS

MOTS GAULOIS DU CONTINENT ET DE GRANDE-BRETAGNE

MOTS IRLANDAIS

MOTS GALLOIS

MOTS BRETONS

MOT LITUANIEN

MOTS SANSCRITS

MOTS FRANÇAIS

SUPPLÉMENT A L'ERRATA

DES PAGES 199-200

En corrigeant les épreuves de ces Index, je me suis aperçu que j'avais laissé échapper dans l'introduction les fautes d'impression suivantes :

P. *69, n. mitwoche *pour* mittwoch ;

P. *74, gudia *pour* gudja ;

P. *95, grouni *pour* gruoni ;

P. *98, gouglari *poar* gougulâri ;

P. *139, manamaurthja *pour* manamaurthrja ;

P. *139, vadiabokos *pour* vadjabokos, viliahalthei *pour* viljahalthei ;

P. *145, launavards *pour* launavargs ;

P. *143, gudhaus *pour* gudhus, alavaurstva *pour* allavaurstva ;

P. *153, veindrunkja *pour* veindrugkja ;

P. *155, eisarnaband, *pour* eisarnabandi.

J'ai eu dans ma préface l'étourderie de ne point parler d'une lettre que mon savant confrère

et ami M. A. de Barthélemy m'a fait l'honneur de m'adresser en 1881 et qui a paru cette année-là dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, p. 283 et suivantes. On y trouve un relevé des noms propres de personnes mérovingiens connus par les monnaies.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

FRAGMENTS D'UN DICTIONNAIRE

DES

NOMS PROPRES FRANCS DE PERSONNES

A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

Abo— est un thème d'où dérive le gothique *aba*, génitif *abans*, « homme », « mari ». Ce mot gothique serait en francique *abo*, génitif *abons*.

Les composés dont *abo*- est premier terme sont rares : je n'en ai pas trouvé dans les textes mérovingiens.

On en peut rapprocher :

1° Le nom langobard ABOALD=*Aba-valdaz*, nom d'un notaire dans un diplôme de l'année 765, chez Troya, *Codice diplomatico longobardo*, t. V, p. 318, et cité par Carl Meyer, *Sprache und Sprachdenkmäler der Langobarden*, p. 228.

2° Le nom allemand ABE-VINUS dans les *Confraternitates Augienses*, col. 241, l. 24, chez Piper, *Libri Confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis*, p. 225.

Ces noms solennels dont les seconds termes signifient l'un « puissant », l'autre « ami » et dont le sens aurait été pour le premier « puissant sur les hommes », pour le second « ami des hommes », peuvent expliquer le nom hypocoristique ABBO, à l'ablatif *Abbone*, porté par un évêque de Metz dans un diplôme de l'année 693 ou 694 (Tardif, n° 33, l. 3, p. 26, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 35).

Un autre ABBO un peu plus ancien était évêque de Metz en 636. Dagobert Ier lui confia à cette date un exemplaire de son testament (*Gesta Dagoberti I, regis Francorum,* c. 39, chez Krusch, *Scriptores rerum merovingicarum,* t. II, p. 417, l. 22). Mais son nom solennel n'avait aucun rapport avec son nom hypocoristique: c'était *Goericus*. La Vie de saint Arnoul, c. 19, nous l'apprend en nous racontant l'élévation d'*Abbo* à l'épiscopat, 629 (Krusch, *ibid.*, p. 440, l. 16).

Un troisième ABBO était un abbé originaire de Bourgogne mentionné dans la Vie de sainte Radegunde, l. II, c. 26 (Krusch, *ibid.*, p. 394, l. 7).

Deux ABBO paraissent sur les monnaies : ce sont des monétaires de Chalon-sur-Saône (Prou, *Catal. des Monn. mérov. de la Bibl. Nat.*, nos 202, 207, pp. 50, 51); un autre sur une monnaie qui ne

contient aucune indication géographique (Prou, nº 2665, p. 546).

Un autre nom hypocoristique de même origine est 1º ABOLENUS, nom d'un monétaire du fisc (Prou, nºs 81, 82, p. 21, et d'un)monétaire de Poitiers (A. de Belfort, *Descript. génér. des Monn. mérov.*, nº 3597, t. III, p. 72), ou 2º ABOLINUS, nom d'un monétaire de Dinant, Belgique (Prou, 1º, nº 1212, p. 264; 2º, nº 1213, p. 265).

Cette variante se trouve en 754 dans une charte de l'abbaye de Montier-la-Celle (Aube), où Montaulin, même département, est appelé *Mons Abolinus*, lisez *Mons Abolini* (Boutiot et Socard, *Dict. top. du dép. de l'Aube*, p. 101).

Achto⁻. Ce thème paraît dans ACTE-LINUS, nom hypocoristique d'un monétaire de Sens (Prou, nº 557, p. 130).

ACTE s'explique par le substantif vieil allemand *ahta* « attention »; de ce nom dérive le verbe allemand moderne *achten*, « faire attention à », « considérer », « honorer », en vieil allemand *ahtôn*, en anglo-saxon *eahtian*, d'où l'allemand moderne *Achtung* « attention, égard, estime ».

Je n'ai trouvé aucun exemple de forme solennelle correspondant à ce nom familier dans les

Pertz, n° 70, p. 63, l. 11, diplôme de l'année 697). Cf. pour le second terme, le vieux haut allemand *trût* « ami », all. mod. *traut*, ital. *druda* « aimée », supposant un got. **druda*, d'une racine DHRU, différente de celle du gothique *trauan*, *trauen* « se fier ». L'irl. *druth*, gall. *drud* « brave », semble un mot différent. Le sens du composé francique paraît être « noble amie ».

ADEL-BERTUS, monétaire de Maëstricht (Prou, n° 1188, p. 259), « brillant par la noblesse. »

ADELE-MARUS, monétaire de Tours (Prou, p. 73, n° 309); cf. vieux haut allemand *mârī* « célèbre », got. *mêrs*. Le composé signifierait « noblement célèbre ».

Une forme hypocoristique est :

ADELEO, monétaire de Namur (Prou, nos 1217-1220, p. 226).

Adre-. Vieux haut allemand *atar* (*acer, sagax, celer*); vieux saxon *adro;* anglo-saxon *ädre* « tout de suite ».

ADRE-BERCTHUS, nom d'un comte dans un diplôme de 693 ou 694 (Tardif, n° 33, l. 5, p. 26, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 38), mot dont une autre notation est :

ADRE-BERTUS, nom d'un monétaire de Melun

(Prou, n° 566, p. 132). Il paraît signifier « aussitôt brillant ».

On ne sait si l'on doit placer ici le nom hypocoristique *Edro* au cas indirect *Edrone,* dans un diplôme de l'année 716 (Tardif, n° 48, l. 3, p. 40, col. 2; Pertz, n° 83, p. 74, l. 5). *Edro* représenterait un primitif ADRIO.

Age—, Agi—. Cf. goth. *agis* « crainte », vieux haut allemand *aki, aigi, eki, egi,* d'un thème germanique **agia-,* pour un primitif **aghia,* même sens, mots à rapprocher : du grec ἄχος, « angoisse », « chagrin »; de l'irl. *agur* « je crains ».

AGE-RADUS, nom d'un évêque de Chartres, 682 (?) - 696 (Tardif, n° 36, l. 31, p. 30, col. 1). Le second terme s'explique probablement par le substantif masculin vieux haut allemand *rât,* qui suppose un germanique **râda-z* = **râdo-s* « conseiller, » en allemand moderne *Rat,* en vieux saxon *râd,* en anglo-saxon *raed,* identique, sauf le genre, au neutre norrois *râdh* « conseil ». Il faut laisser de côté l'explication par *rat* « provisions de bouche », dans *Geraet, Vorrat, Hausrat.* *Ageradus* semble signifier « conseiller dans les moments pénibles de la vie ».

AGI-ULFUS, nom d'un monétaire d'Avenches (Prou, n° 1272, p. 277), « loup à craindre » (?).

AGI-BODIUS, monétaire de Ballon, Sarthe (Prou, n° 432, p. 101). Cf. ci-dessous, p. 80.

AC-CHILDIS, dans un diplôme de 679 ou 680 (Tardif n° 22, l. 3, p. 18, col. 1; Pertz, n° 49, p. 45, l. 12), semble une forme contractée pour *Age-childis*. La gutturale sonore du premier terme *age*, se trouvant en contact avec la gutturale spirante sourde initiale du second terme après la chute de l'*e*, s'est assourdie par assimilation comme dans *Chrot-hildis*, diplôme de l'année 670 ou 671 (Tardif, n° 19, l. 2, *Liber Historiæ Francorum*, c. 11, édit. Krusch, p. 254, l. 11), au lieu de *Chrode - childis*, qui paraît avoir été l'orthographe de Grégoire de Tours. *Ac-childis* serait « celle qui fait acte de héros dans les moments critiques où la peur rend les autres impuissants ».

ECHA-RIGUS, dans un diplôme de 670 ou 671 (Tardif, n° 19, l. 37, p. 17, col. 1), peut avoir pour premier terme le thème germanique **agia*, qui explique le premier terme d'AGE-REDUS. Seulement ici l'*a* initial serait devenu *e* par l'action rétrograde de l'*i* de la seconde syllabe et le *g* serait durci par l'effet de la seconde *Lautverschiebung*. Le *g* de *rigus*, second terme, serait une

notation défectueuse de la gutturale spirante *ch*, qui par l'effet de la seconde *Lautverschiebung* succède à la forme mérovingienne *ricus*. *Echarigus* signifierait « puissant dans le danger quand les autres ont peur ».

Agilo-, **Agili-** pourraient s'expliquer par le gothique *agl-s*, d'où le dérivé *aglaitei* « dérèglement » « libertinage », en grec ἀσέλγεια. *Agl-s* et *aglaitei* sont naturellement pris en mauvaise part dans les textes ecclésiastiques; *agl*, nominatif-accusatif neutre traduit le grec αἰσχρόν « honteux », dans la première épître aux Corinthiens, XI, v. 6. Le sens propre semble avoir été « libertin », « polisson », qualification qui pour le clergé chrétien avait nécessairement un sens défavorable, mais qui dans un milieu différent peut avoir été tout autrement accueillie. On peut en riant, et sans injure grave, traiter de polisson un enfant et quelquefois même, dans certains milieux, une grande personne.

On reconnaît le thème AGILO- dans le nom d'un référendaire du roi Clovis III. Ce fonctionnaire est appelé AGHILUS dans deux diplômes de l'année 692: 1° Tardif, n° 30, l. 25, p. 24, col. 2; Pertz, n° 60, p. 54, l. 24 ; 2° Tardif, n° 31, l. 25,

p. 25, col. 1; Pertz, n° 61, p. 55, l. 4; et AIGLUS, à l'ablatif *Aiglo*, dans un diplôme de l'année 693 ou 694 : Tardif, n° 33, l. 7, p. 26, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 41.

Le même thème est écrit AGHILI, dans *Aghiliber(c)thus*, nom d'un référendaire du roi Thierry III, dans un diplôme de l'année 677 ou 678 : Tardif, n° 21, l. 21, p. 18, col. 1; Pertz, n° 48, p. 44, l. 51.

On trouve la variante AYGLI- dans *Ayglibercthus*, nom d'un évêque qui a souscrit un diplôme de l'année 696 (Tardif, n° 36, l. 33, p. 30, col. 1). Il y a ici assimilation rétrograde de la première syllabe à la seconde.

Du thème AGILO- vient, avec assimilation rétrograde de l'*i* sur la première syllabe, le nom hypocoristique du patrice AEGYLA, tué par l'ordre de Brunehaut en 601 ou 602, comme on l'apprend par Frédégaire, l. IV, c. 21, éd. Krusch, p. 129, l. 2. Ce nom, qui peut être d'origine wisigothique ou burgunde, aurait été en francique AEGILO. Il fut porté au VIe siècle :

1° Par un roi wisigoth, en parlant duquel Grégoire de Tours nous offre au cas direct, la notation AGILA (*Historia Francorum*, l. III, c. 30, édit. Arndt, p. 134, l. 14), et au cas in-

direct AGILANE (*ibid.*, l. IV, c. 8, p. 146, l. 17 et 19);

2° Par un ambassadeur wisigoth appelé AGILANEM à l'accusatif par Grégoire de Tours dans le même ouvrage, l. V, c. 43, p. 234, l. 1.

On remarquera que par opposition à Frédégaire, Grégoire de Tours ne pratique pas dans ce mot l'assimilation de la première syllabe à la seconde. Il conserve la vieille orthographe du mot. En effet, le plus ancien exemple de ce nom hypocoristique paraît être AGILO, -ONIS, nom d'un Barbare qui servait dans les armées romaines au IVe siècle, et qui s'éleva au grade de *magister peditum* en 360 (Ammien-Marcellin, l. XIV, c. 10, § 8; l. XX, c. 2, § 5).

Le thème AGILO- a été altéré de deux façons; on l'a confondu avec le latin *angelus*, en gothique *aggilus*, en vieux haut allemand *angil*, aujourd'hui *engel* « ange »; de là les noms:

1° De l'évêque de Paris AGGIL-PERTUS, dans un diplôme de l'année 670 ou 671 (Tardif, n° 19, l. 33, p. 16, col. 2); lisez *Angil-pertus* avec seconde *Lautverschiebung* du *b* pour *Agilbercthus*;

2° Du comte ANGLI-BERCTHUS, dans un diplôme de l'année 693 (Tardif, n° 33, l. 5, p. 26, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 37);

3° Du référendaire ANGIL-BALDUS, mentionné en 710 dans un diplôme de Childebert III (Tardif, n° 45, l. 19, p. 38, col. 2; Pertz, n° 78, p. 70, l. 18).

De là l'hypocoristique ANGILO, au cas indirect ANGILONE, dans un diplôme de l'année 700 ou environ (Tardif, n° 40, l. 62, p. 34, col. 1).

Un autre procédé a consisté à supprimer le *g* et à écrire AIL- au lieu de AGIL-.

C'est une notation qui apparaît à la fin de la période mérovingienne et qui se continue à l'époque carolingienne : elle prédomine enfin au début de la période capétienne.

Les plus anciens exemples me semblent être:

1° AIL-ULFUS, nom d'un évêque de Valence en 642, chez Frédégaire, l. IV, c. 90, édit. Krusch, p. 167, l. 1;

2° AIL-BERTA, nom de femme, dans un diplôme de Pépin le Bref, encore maire du palais, 750 : Pertz, n° 22, p. 107, l. 42. Tardif, n° 53, l. 4, p. 44, col. 1, a imprimé AILLERTA, avec un *l* au lieu du *b* par lequel commence le second terme.

Il y a des exemples du maintien du *g* à l'époque carolingienne. Tels sont:

1° AGIL-GAUDUS, en 782, dans le diplôme 91 de Charlemagne (Sickel, *Acta Karolinorum*, p. 42);

2° AGIL-WARDUS, nom d'un évêque de Würz-

burg en 807, dans le diplôme 210 de Charlemagne (Sickel, *Acta Karolinorum*, p. 73);

3° AGL-ARDUS, en 862, dans un diplôme de Charles le Chauve (Tardif, n° 186, p. 119, col. 2).

Mais dans le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, à côté du nom de femme AGLE-BERGA, c. XIX, § 15, édit. Longnon, p. 262, nous trouvons la variante AIL-BERGA, c. XX, § 46, édit. Longnon, p. 278. On sait que le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés* a été écrit vers l'année 800. Les exemples de cette altération sont très fréquents dans le *Polyptyque* plus récent de *Saint-Remi-de-Reims*, XIe siècle, où, par exemple :

1° P. 47, on trouve écrit le nom de femme AILE-DRUDIS, pour *Agle-drudis* dans le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, c. V, § 68, édit. Longnon, p. 58;

2° P. 34, le nom d'homme AIL-HERUS, pour *Agle-harius*, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, c. V, § 67, et c. XXV, § 30, édit. Longnon, p. 58, 359;

3° P. 4, le nom d'homme AIL-HOLDUS pour *Agle-holdus*, écrit *Agl-oldus* dans le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, c. XIV, § 71, édit. Longnon, p. 214.

Une forme hypocoristique du nom d'AGILULFUS « polisson loup » chez les Langobards était AGO :

AGILULFI *qui et* AGO *dictus est* (Paul Warnefrid, *De Gestis Langobardorum*, IV, 1) ; AGILULF *rex, qui et Ago est appellatus* (*ibid.*, IV, 42). Paul Warnefrid est un auteur du VIIIe siècle. Agilulf régna de 591 à 615.

Agino–. Un duc AGYNUS ou AGINUS apparaît en 590 chez Grégoire de Tours, l. X, c. 8, édit. Arndt, p. 415, l. 26, et en 590 chez le même auteur, *De Virtutibus sancti Martini*, l. IV, c. 41, édit. Arndt, p. 660, l. 9. Ce nom est identique à celui d'un personnage moins important, appelé *Aeginus* dans une charte de l'année 708 dont l'original n'existe plus, et qu'a publiée Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 278.

Le thème AGINO- se présente sous la forme *agne-* dans deux documents mérovingiens originaux :

AGNE-CHILDIS est un nom de femme vers l'année 700, diplôme publié par Tardif sous le n° 40, l. 10, p. 33, col. 1 ;

AGNE-RICUS est le nom d'un grand seigneur, *optimas*, dans un diplôme de l'année 697 (Tardif,

nº 38, l. 3, p. 31, col. 1; Pertz, nº 70, p. 62, l. 32).

Le nom d'AGNERICUS, au datif *Agnerico*, est inscrit en caractères mérovingiens sur un plateau d'argent trouvé au Passage, canton de Virieu, Isère, et aujourd'hui conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale (Le Blant, *Nouveau Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, nº 125, p. 142-145). M. Delisle a émis l'hypothèse que cet AGNERICUS pouvait être identique au patrice AGNARICUS, dont un jugement est rappelé dans le testament d'Abbon en 739 (Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 372). Ce jugement concernait la revendication d'un colon habitant le *pagus Viennensis*.

Dans le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, rédigé vers l'an 800, on trouve pour chacun de ces deux noms plusieurs notations:

AGNE-RICUS est écrit : *Agen-ricus*, c. VII, § 12, p. 79; *Aine-ricus*, c. XII, § 11, p. 63; *Ain-ricus*, c. XXII, § 24, p. 301.

Au lieu d'AGNE-CHILDIS, on a mis *Agen-ildis*, c. II, § 51, p. 17; c. V, § 67, p. 57, etc.; *Ain-hildis*, c. XIII, § 50, p. 189; *Ain-ildis*, c. XXIV, § 108, p. 336; *Ain-hildis* est devenu *Hinot* dans *Monthinot*, nom d'un écart de Saint-Mard-de-

Réno, Orne[1] ; — *ot* représente *hildis*, reste *hin* pour *ain* = *agino-*.

Le thème AGINO- se présente dans le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés* sous quatre formes: AGEN-, AIGIN-, AINE-, AIN-. La première, la seconde et la quatrième sont intéressantes à étudier dans un nom d'homme qu'a rendu célèbre un historien de l'époque carolingienne. Nous voulons parler de l'écrivain qu'on appelle généralement en France Éginhard ; il écrivait son propre nom *Einhart*, et ses contemporains préféraient le noter avec une différence d'une lettre *Einhard;* c'est l'orthographe adoptée par M. Waitz[2]. Né vers 770, il mourut en 840[3]. Son nom est identique à celui des individus appelés dans le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés :*

1° AGEN-ARDUS, c. IV, § 17, p. 43; c. VIII, § 4, p. 92, c. IX, §§ 38, 116, p. 108, 121; c. XIII, § 31, p. 184 ; c. XV, § 59, p. 227 ; c. XXII, § 66, p. 307 ;

2° AIGIN-ARDUS, c. I, § 14, p. 3 ;

3° AIN-HARDUS, c. XII, § 22, p. 167.

1. Longnon, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Près*, t. II, p. 171, note 3.

2. *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6e édit., t. I, p. 179.

3. *Ibid.*, p. 179, 183.

Dans les *Confraternitates Augienses* écrites vers 830 et publiées par M. Paul Piper dans les *Monumenta Germaniæ historica* en 1884, EINHART est l'orthographe la plus fréquente, mais on rencontre aussi *Agn-ardus*, col. 261, l. 34; *Ainhardus*, col. 244, l. 16; *Ein-ardus*, col. 265, l. 5; *Ein-hardus*, col. 385, l. 3.

Du thème AGENO- on a tiré un nom d'homme hypocoristique. Frédégaire, l. IV, c. 55, 78, parle d'un homme noble, *optimas*, d'origine saxonne, qu'il appelle au cas indirect avec notation burgunde AEGHYNANAE, variante francique *Aeghynone*, au cas sujet AEGHYNA, AIGYNA, variant *Aghino*, *Aigino*, *Aighino* (édition Krusch, p. 148, l. 14, 16; p. 160, l. 4). Un homonyme, au cas indirect AIGINANE, était duc des Saxons en 637 ou 638 (*ibid.*, l. IV, c. 78, p. 61, l. 1).

Ago-. AGO-BARDUS, monétaire de Dierré (Prou, n° 378, p. 88).

AGO-BRANDUS, monétaire de Chaillé-les-Marais, Vendée (Prou, n° 2310, p. 474).

AGO-MARE, monétaire de Bourges (Prou, n° 1668, p. 345).

AGE-RICUS nom d'un évêque de Verdun, à qui sont consacrés deux poèmes de Fortunat, *Car-*

mina, III, 23 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Auctorum antiquissimorum*, t. IV, Ire partie, p. 73, 74).

AGI-ULFUS, serviteur, *famulus*, d'un roi mérovingien. Fortunat lui adresse une pièce de vers (*Carminum Appendix*, VII, édition précitée, p. 280, 281).

AIGO-BERCTHUS, variante :

AIGO-BERTUS, voir plus bas les composés dont *aigo* est le premier terme.

Aigo- « propriété », « propre » ou « proprement », thème du verbe gothique *aigan* ou *aihan* « avoir, être propriétaire de », d'où le vieux haut allemand *eigo[n]* « propriétaire » et l'allemand moderne *eigen* =**aigona-z* « propre, particulier, distinctif ».

AIGO-BERCTHUS, nom du substitut du référendaire dans un jugement rendu par le roi Childebert III, en 697 (Tardif, n° 38, l. 25, p. 32, col. 1; Pertz, n° 70, p. 63, l. 14), mot évidemment identique au nom du *menesterialis* appelé *Aigobertus* dans un jugement du même roi en 695 (Tardif, n° 35, l. 3, p. 28, col. 1; Pertz, n° 68, p. 60, l. 52). Le même nom est écrit de deux façons dans les légendes des monnaies: 1° *Aeigo-*

bertus; il s'agit d'un monétaire de Paris (Prou, n° 716, p. 162); 2° *Aigo-bertus*, nom de monétaires, l'un de Paris (Prou, n° 717, p. 162), l'autre d'une localité indéterminée (Prou, n° 2573, p. 530). Ce nom signifierait, semble-t-il, « illustre par ses propriétés », ou « proprement, vraiment illustre ».

AICO-MARUS pour **Aigo-marus*, nom d'un monétaire de Rennes (Prou, n° 495, p. 115) « illustre par sa propriété » ou « proprement, vraiment illustre ».

AIGI-MUNDUS, nom d'un monétaire de Bourges (Prou, n° 1669, p. 345) ou AEGO-MUNDUS, nom d'un monétaire de Paris (Prou, n° 714, p. 161). Ce nom paraît vouloir dire « protecteur de la propriété » ou « proprement, vraiment protecteur ».

AIGO-ALDUS pour *Aigo-valdus* « puissant par la propriété » (?), « proprement, vraiment puissant » (?), nom d'un monétaire de Rouen (Prou, n° 250, p. 60), inscrit aussi sur une monnaie sans date de lieu (Prou, n° 2667, p. 547), et sur une monnaie de localité incertaine (Prou, n° 2585, p. 532); on le trouve noté *Aego-aldus* dans la légende d'une monnaie de localité indéterminée (Prou, n° 2586, p. 532).

AIG-ULFUS, nom d'un comte du palais qui a

souscrit un diplôme de Clovis II en 653 (Tardif, n° 11, p. 11, col. 1; Pertz, n° 19, p. 20, l. 43). C'est aussi le nom d'un abbé de Saint-Denis, dont Frédégaire (l. IV, c. 79, édit. Arndt, p. 161, l. 19), parle à propos de la mort du roi Dagobert, 639. Le même nom avec la même notation *Aig-ulf-[us]* fut porté par un monétaire de Vaiges, Mayenne (Prou, n° 474, p. 111). On trouve la variante *Aeg-ulfus* dans une monnaie de Trizay-sur-le-Lay, commune de Puymaufrais, Vendée (Prou, n° 2368, p. 486). On peut proposer comme sens « proprement loup », « vrai loup ».

AIGA-THEUS, nom du procureur d'une certaine *Adal-gudis* dans un jugement de Childebert III, en 702 (Tardif, n° 42, l. 8, p. 35, col. 2; Pertz, n° 73, p. 65, l. 10). Ce composé paraît s'expliquer par l'allemand *eigen-knecht* « propre esclave » (Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 2e édition, p. 312, cf. p. 303).

Le nom hypocoristique tiré du thème *aigo-* devrait être en francique *Aigô*, au génitif *aigôns*, mot identique au vieux haut allemand *eigo* « propriétaire ». On trouve *Aega*, nom wisigothique ou burgunde porté au VIIe siècle par un maire du palais de Neustrie mort en 641 (Frédégaire, l. IV, c. 62, 79, 80, 82, édition Krusch, p. 151,

l. 20; p. 161, l. 22, 25; p. 163, l. 16), aux cas indirects *Aeganem* (Frédégaire, l. IV, c. 79, 89, p. 161, l. 11; p. 165, l. 31), *Aegane* (Frédégaire, l. IV, c. 79, 84, 85; p. 161, l. 12, p. 163, l. 22; p. 164, l. 11)[1].

Albo‾. Ce thème est le nom de personnages mythologiques, en vieux haut allemand *alp*, au pluriel *elbe*, en vieux scandinave *alfr*, anglo-saxon *älf*, anglais *elf* « fée », « démon », « diable », « lutin ». On se figurait les *elbe* comme nains et taquins, d'où le sens moderne « cauchemar » de l'allemand *Alp*[2]. On suppose que ce mot dérive de la racine pleine fléchie *orbh*, qui est : 1° réduite dans le sanskrit *rbhú-* « artiste », « habile », « inventeur », « constructeur », « forgeron », mot qui désigne aussi une certaine catégorie de dieux ; — 2° pleine dans le sanskrit *arbha-s*

1. Sur les noms masculins burgundes de la déclinaison faible en *-a*, voy. Wilhelm Wackernagel, chez Binding, *Das burgundisch-romanische Königreich*, p. 370.

2. Voyez Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édit., p. 411-440; Oskar Schade, *Altdeutsches Wörterbuch*, 2e édit., p. 12, au mot *alp* ; Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, 5e édit., p. 10, également au mot *alp* ; E. Mogk, chez Hermann Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. I, p. 1027 et suivantes.

« petit », « jeune », « garçon » dont *alpa-s* « petit » aussi en sanskrit, paraît un doublet.

ALBO-FLEDIS, nom d'une sœur de Clovis, baptisée avec lui en 496, et morte peu après (Grégoire de Tours, l. II, c. 31, édit. Arndt, p. 93, l. 10. *Liber Historiæ Francorum*, c. 15, édit. Krusch, p. 264, l. 4). *Albo-fledis* veut dire « qui a la beauté des fées ». *Fledi-* paraît identique au second terme de l'allemand *un-flat* « immondicité », « ordures », et veut dire le contraire de ce mot composé dont la particule négative *un* est le premier terme. L'*ê* gothique et francique devient *a* en allemand[1].

ALBO-ENUS ou ALB-UENUS, pour *Albo-uinus*, est le nom d'un noble Austrasien qui vivait en 613 (Frédégaire, l. IV, c. 40; édition Krusch, p. 140, l. 19, 21, 22). Ce nom veut dire « ami des lutins ou des fées ». Le second terme *-enus* d'*Albo-enus* vient d'un plus ancien *uinaz* « ami », d'où le thème germanique *uinia-* même sens. Le roi des Langobards appelé *Alboenus* par Grégoire de Tours, l. IV, c. 3, p. 143, l. 16; c. 41, p. 174, l. 18,

1. *Albo-chledis, Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Epistolarum* t. III, p. 112, l. 18, est une mauvaise leçon due à un scribe qui croyait que d'une manière générale l'*f* mérovingien était la notation dialectale d'un *ch* primitif.

etc., est nommé *Alboin* dans le prologue de l'édit du roi langobard Rotharis en 643, *Albuin* dans le document intitulé *Origo gentis Langobardorum*, c. 5, *Alboin* chez Paul Warnefrid, *De Gestis Langobardorum*, l. I, 23, 24. L'*i* primitif médial de ce nom est changé en *e* dans les documents franciques[1].

Alp-heida est le nom d'une concubine de Pépin d'Héristal, maire du palais; elle fut mère de Charles Martel vers l'année 688. Dans la première continuation de Frédégaire, c. 6, édit. Krusch, p. 172, l. 14, son nom a été écrit d'abord *Chalpaida*, corrigé ensuite avec raison en *Alpheida*, en mettant la gutturale spirante au commencement du second terme, et non au commencement du premier. Les *Annales Laurissenses minores* et les *Annales Fuldenses* (Pertz, *Scriptores*, t. I, p. 114, l. 4; p. 343, l. 5; cf. *Annales Fuldenses in usum scholarum*, p. 1) offrent la bonne orthographe. L'aspiration est supprimée dans la chronique de Moissac qui, sous l'année 708, donne la variante *Alpagede* ou *Alpaigde* (D. Bouquet, t. II, p. 654 A), dans lesquelles *ge* et *ig* sont

1. La correction d'*Alboenus* en *Alboinus* a été faite par un scribe. M. Arndt la signale dans son édition de Grégoire de Tours.

des notations de l'*i* consonne. *Alpheida* veut dire « celle qui a le rang, les qualités, la manière d'être des fées ». *Alp* a subi la seconde *Lautverschiebung* qu'on ne trouve pas dans la variante *Albheida* d'un ms. des *Annales Fuldenses; heida* a échappé à la seconde *Lautverschiebung*, c'est l'allemand *heit*, l'anglais *hood*, mots aujourd'hui usités exclusivement comme seconds termes de composés. Le gothique *haidus* est employé comme mot indépendant avec sens de « manière, façon ».

Je ferai une exception aux règles que je me suis imposées en citant ici un diplôme mérovingien connu seulement par un cartulaire du XII[e] siècle. Ce diplôme, émané du maire du palais Pépin d'Héristal, date de 714. On y rencontre le nom d'un personnage appelé *Albe-ricus* « roi des fées », ou « puissant comme les fées » (Pertz, p. 95, l. 31). *Albericus* est devenu en français Aubry.

Alchi—, nom d'un groupe de divinités, deux chez Tacite, qui les appelle *alcis* (*Germania*, 43), quatre dans l'*Edda*, savoir : Baldur, Hödur, Wali, Hermôdr (Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 5[e] édit., p. 294)[1]; offre à peu près le même son que le mot suivant :

1. Cf. B. Symons chez H. Paul, *Grundriss*, t. II, p. 37, 38.

Alcho- « temple », gothique *alh-s*, vieux saxon *alah*, anglo-saxon *alh*, *eal*[1].

ALCHE-MUNDUS, nom d'un monétaire d'Arras (Prou, n° 1078, p. 236) « protégé du temple », ou « des *alcis* ».

Le nom d'Alcuin, ALCUINUS, pour *Alcho-uinus* signifie « ami du temple » ou « des *alcis* ». Alcuin, né en Grande-Bretagne vers 735, vint s'établir en France en 782 et y mourut en 804. Son nom est donc anglo-saxon, mais il est trop célèbre pour être négligé ici.

Aldo- « vieux », en vieux saxon *ald*, en allemand *alt*. *Aldo-* = *al-tó-* est identique au thème du participe passé latin *altus* « haut »; c'est le participe du verbe gothique *alan* « grandir », en norrois *ala* « produire, causer », le sens primitif de ce mot est « grand », et, comme premier terme, *aldo-* peut avoir la valeur d'un simple renforcement.

ALDO-RICUS, monétaire de Dierré, Indre-et-Loire (Prou, n°s 379-381, p. 88) peut signifier « grand roi ».

1. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édit., p. 57, 58. Simrock, *Handbuch*, p. 513. E. Mogk, chez H. Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1129.

Aldo-bert, monétaire d'une localité inconnue (Prou, n° 2761, p. 561) voudrait dire « très illustre ».

Alde-giselus, monétaire de Poitiers (Prou, n° 2348, p. 483). L'*o* est changé en *e* par l'influence de l'*i* de la syllabe suivante. Ce mot peut signifier « grand otage ».

Alde-marus, monétaire de Senlis (Prou, n° 1095, p. 240). Dans ce mot l'*o* final d'*aldo-* est affaibli en *e*. Le second terme est le gothique *mêr-s* « brillant, connu, célèbre », qui offre peut-être la forme pleine de la racine réduite contenue dans le latin *merus* « pur, clair ». L'*ê* primitif devient *â* en allemand. Cet *a* est en francique l'indice d'une date relativement récente; cf. *Mero-vechus;* le vieil allemand possède le dérivé *mâri* = *mêr-ia-z*. *Alde-marus* paraît signifier « très brillant ».

Aldo-mere, lecture possible du nom d'un monétaire de *Vernemito*, peut-être Vernantes, Maine-et-Loire, serait une notation plus ancienne d'*Alde-marus*. L'*o* final du premier terme est conservé, et le second terme *mere*, qui suppose un nominatif *mêris*, n'a pas encore changé en *a* son *ê*. La lecture *Merealdo* intervertit l'ordre des termes (Prou, n° 2659, p. 545).

Aldinus, nom d'un monétaire de la localité

détruite appelée *vicus in Pontio*, près d'Étaples, Pas-de-Calais (Prou, n° 1137, p. 248). C'est un nom hypocoristique dérivé du premier terme des noms qui précèdent.

Allo- « tout ». C'est le gothique *all-s* = **alla-z*, allemand *all*, anglais *all;* ce thème peut avoir dans les composés la valeur de renforcement.

ALLO-MUNDUS, monétaire de *Vadinnacus vicus*, environs de Clermont-Ferrand (Prou, n° 1863, p. 385).

Variantes : ALEMUNDUS (*ibid.*, n° 1864), et ALMUNDUS (*ibid.*, n° 1865) : ALEMUNDUS, avec affaiblissement en *e* du second *a* d'*alla-*, ALMUNDUS avec chute de cet *a*. Le second terme est le germanique **mundaz* « tutelle ou tuteur » (Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. II, p. 511), d'où vient le premier terme du composé vieux saxon *mund-burd* « protection », en français *mainbourg* « tuteur », « gardien », « protecteur ». *Allomundus* veut dire « protecteur universel », « grand protecteur »; comparez le grec Πάμφιλος « qui aime tout ».

Ale- semble aussi une variante d'*allo-* dans le nom du monétaire de Sully-sur-Loire appelé ALE-BODUS (Prou, n° 664, p. 152), avec la variante

ALE-BODES (*ibid.*, n° 663, 666, p. 152). *Bodus* = *budus*, de la même racine que l'allemand *Gebieter* « maître », et *Ale-bodus* signifie « maître de tout ».

ALA-CHARIUS, monétaire de Meaux (Prou, n° 885, p. 191), signifierait « armée qui peut résister à tout », « grande armée »; cf. le grec Πάμμαχος.

ALA-FREDUS ou ALA-FRIDUS, monétaire d'une localité appelée *Asenappius*, qui n'a pu être identifiée (Prou, n°s 2491-2493, p. 514-515), signifierait « qui a paix avec tous, grande paix ».

ALA-GISILUS à qui Fortunat adresse une pièce de vers, *Carmina*, l. VII, 21 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Auctorum antiquissimorum* tomus IV, 1re partie, p. 174), porte le même nom qu'*Alli-gisel-s*, monétaire d'Angers (Prou, n° 528, p. 122). Ce nom semble signifier « otage garantissant toute espèce de dettes », « grand otage ». L'*i* final du premier terme *alli-* pour *alla-* est dû à l'influence de l'*i* contenu dans la première syllabe du second terme *gisel-s-*.

ALI-THIUS, évêque de Cahors, au Ve siècle (Grégoire de Tours, II, 13, édit. Arndt, p. 81, l. 3). Son nom veut dire « serviteur de tous ». Cf. goth. *thius* « esclave ». Ce nom, écrit ALE-

THEUS, désigne chez Frédégaire, l. IV, c. 42, 43, 44 (édit. Krusch, p. 141-143), un patrice du royaume franc de Bourgogne, 613-616.

Une variante intéressante de ce nom est ALA-FIUS, nom d'un monétaire de Béré, commune de Chateaubriant (Loire-Inférieure (Prou, n°s 543, 544, p. 126). L'*f* = *th* est une prononciation romane, et dans ce mot l'assimilation germanique de l'*a* final d'*ala* à l'*i* de *thius* ne s'est pas opérée.

Ce nom est mieux conservé dans le nom d'une localité des environs de Paris donnée à l'abbaye de Saint-Denis par le roi Dagobert Ier en l'année 637 ou 638 : *Alateum villare situm in pago Parisiaco* (*Gesta Dagoberti I regis*, c. 26, édition Krusch, p. 410). *Alateum villare* veut dire « propriété rurale d'*Ala-teus* ou *Ala-theus* ». Le nom d'homme ALA-THEUS apparaît déjà au IVe siècle. Il était porté par un chef goth, mentionné plusieurs fois par Ammien Marcellin, les premières fois en 376 (l. XXXI, c. 3, § 3; c. 4, § 12), les autres fois en 378 (l. XXXI, c. 12, §§ 12, 17; cf. *Pauly's Real-Encyclopædie*, dernière édition, t. I, col. 129).

Je n'ai pas besoin de signaler un rapprochement qui saute aux yeux. Le nom royal wisigoth ALA-RICUS a comme premier terme le même

thème que les noms précédents, et peut signifier « grand roi » comme *Ala-mannus* « grand homme ».

Al-berca, pour *Al-berga* « toute secrète », est un nom de femme dans une inscription de Kempten, près Bingen, Prusse rhénane (Le Blant, *Nouveau Recueil des Inscriptions chrétiennes,* p. 95, n° 73).

Une meilleure leçon, *Ali-berga* dans une inscription d'Aoste, a été publiée par le même auteur, *Inscriptions chrétiennes,* t. II, p. 29, n° 390.

Le nom hypocoristique dérivé du thème *allo-, alla-*, est au cas indirect Alloni, nom d'un monétaire d'Angers (Prou, n° 514, p. 120), au cas direct Allo, nom d'un monétaire de Binson, Marne (Prou, n° 1063, p. 232).

On peut se demander si le terme germanique *alla-*, qui, dans certains composés allemands, a une valeur augmentative, ex. : *allerliebst* « très cher », *allweise* « très sage », ne serait pas identique à l'irlandais *oll* = **ollo-s* « grand », d'où *ollam,* titre du plus haut rang dans le domaine des lettres et des sciences[1]. Le thème *ollo-* se

1. Pour une doctrine différente, voir Whitley Stokes *Urkeltischer Sprachschatz,* p. 52; Kluge, *Etymologisches Wörterbuch,* 5e édition, p. 9.

trouve dans le nom du roi des *Nitiobroges,* OLLOVICO, au génitif *Ollo-viconis* (César, *De Bello gallico,* VII, 31). *Ollovico* paraît dériver d'un primitif *Ollovix,* qui aurait signifié « grand guerrier », cf. *Lemo-vices, Eburo-vices.* Un autre exemple de ce thème est *Ollo-udius,* surnom du dieu Mars dans une inscription d'Antibes (*C. I. L.,* XII, 166), *Oll-udius* en Grande-Bretagne (*C. I. L.,* VII, 73). *Ollo-udius* est peut-être pour *Ollo-uidius* « celui qui a une grande vue ». *Ollo-gnatus* « très connu », est cité par M. Jullian dans ses *Inscriptions de Bordeaux,* I, 165; c'est un nom celtique d'homme de la Gaule Belgique.

Amalo– « travail », « activité », « vaillance », s'explique par le vieux scandinave *amal-r* « *labor* », « *strenuitas* », « travail, activité, vaillance ». On sait par Jordanes, *De origine actibusque Getarum,* c. 5, 14, 23, que chez les Goths une des principales familles, se rattachait à un ancêtre appelé *Amal,* mieux **Amalaz.* C'était la famille des *Amali,* avec une finale latine, en moyen haut allemand *Amelunge*[1].

1. Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache,* troisième édition, p. 313 (447); *Deutsche Mythologie,* 3e édition, p. 345; cf. *Deutsche Grammatik,* t. II, p. 365, 447; B. Symons chez H. Paul, *Grundriss,* t. II, p. 47.

AMAL-BERCTHUS, nom : 1° d'un témoin dans un diplôme de Clovis II, 653 (Tardif, n° 11, p. 11, col. 1 ; Pertz, n° 19, p. 20, l. 48) ; 2° d'un homme qui perdit un procès aux termes d'un jugement du roi Clovis III, 693 (Tardif, n° 33, l. 11, 16, 17, 23, 24, etc., p. 26 ; Pertz, n° 66, p. 58, l. 46, 47, 51, 54, etc.). Ce nom, moins exactement noté AMAL-BERTUS, est celui : 1° d'un sénéchal qui figure en 659 dans un jugement du roi Clotaire III (Tardif, n° 17, l. 1, p. 14 ; Pertz, n° 37, p. 34, l. 35) ; 2° d'un frère de Flaochadus, maire du palais en 642 (Frédégaire, l. IV, § 90, p. 166, l. 19, 27) ; 3° d'un noble franc qui vivait en 675 (*Fredegarii Continuationes*, § 2, p. 169, l. 3 ; *Liber Historiæ Francorum*, § 45, p. 318, l. 11). Ce nom paraît signifier « illustre par la vaillance ».

AMAL-GARIUS, nom : 1° d'un individu en faveur duquel fut rendu en 679 un jugement du roi Thierry III (Tardif, n° 22, l. 3, 6, 7-9, etc., p. 18, col. 1 et 2 ; Pertz, n° 49, p. 45, l. 12, 15, 16, etc.) ; 2° d'un duc franc qui est mentionné de 630 à 642 (Frédégaire, l. IV, §§ 58, 73, 78, 90 ; p. 150, l. 4 ; p. 158, l. 8 ; p. 160, l. 2 ; p. 166, l. 27, 28 ; p. 167, l. 3, 9). *Amal-garius* est « celui qui désire, qui aime le travail ».

AMAL-RICUS, fils d'*Amal-bercthus*, dans un

jugement de Clovis III en 693 (Tardif, n° 33, l. 17-20, 35; p. 26, col. 2; p. 27, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 54; p. 59, l. 2, 4, 24). C'est aussi le nom d'un roi des Wisigoths, *Amala-ricus* ou *Amalricus*, 507-531 (Grégoire de Tours, l. II, c. 37; l. III, c. 1, 10, 30; éd. Arndt, p. 101, l. 21; p. 109, l. 14; p. 117, l. 10; p. 134, l. 11). Ce composé paraît signifier « roi du travail et de la vaillance », « puissant par le travail et la vaillance ».

Ancio–, **Ance–**. C'est le même mot, probablement, que le vieil allemand *anchâ*, substantif féminin, thème **anch-jâ* « cuisse, jambe ».

ANCIO-LUTRIO, nom d'un monétaire de Rodez (Prou, n° 1896, p. 391). Le second terme n'est autre chose qu'une forme masculine du substantif féminin vieux haut-allemand *lûtrî* « pureté, clarté, éclat », dérivé de l'adjectif *hlûtar*, *lûtar*, aujourd'hui *lauter* « pur, vrai, sincère ». Ce nom paraît être un composé possessif signifiant littéralement « qui est brillant par les jambes », « qui a de brillantes, de belles jambes ». Le mot suivant, dont le second terme est un adjectif, semble à peu près synonyme.

ANCE-BERCTHUS, nom d'un évêque dans un

jugement de Clotaire III en 658 (Tardif, n° 16, l. 1; p. 13, col. 2; Pertz, n° 36, p. 34, l. 9). Le sens littéral de ce mot est identique à celui du précédent : « brillant, beau par les jambes. »

Angan– « gêne, douleur, nécessité » (Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, 3e édit., p. 491).

ANGAN-TRUDIS, nom d'une veuve devenue religieuse, mentionnée dans un jugement rendu par Clovis III en 692 (Tardif, n° 32, l. 9, etc.; p. 25, col. 2; Pertz, n° 64, p. 57, l. 13, etc.). Ce nom paraît signifier « amie dans le malheur ».

Anse–, **Anso**–, **Ans**– sont autant de formes du thème primitif *ansi*-, par lequel les Germains désignaient tout le groupe des dieux suprêmes, tel Odin, le Wuotan des Allemands (qu'un texte norrois appelle *Allmâttki âs* « tout-puissant *ansi-s* »), tel Donar, tel Tius, qui ont donné leur nom au mercredi, au jeudi, au mardi. *As*, au nominatif pluriel *aesir*, est la prononciation norroise du primitif *ansi-s*, dont l'exemple le plus ancien nous est donné au VIe siècle par Jordanes, quand il nous montre après une grande victoire les Goths ravis, disant que leurs chefs n'étaient

pas des hommes, mais des demi-dieux, c'est-à-dire des *ansis : semideos, id est ansis* (*De origine actibusque Getarum*, c. 13, édit. Holder, p. 18; cf. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 22, 23; Mogk, chez H. Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1053).

ANSE-BERCTHUS, nom: 1° d'un référendaire dans un jugement de Clotaire III, vers 658 (Tardif, n° 15, l. 2; p. 12, col. 2; Pertz, n° 35, p. 33, l. 16); 2° d'un évêque d'Autun dans un jugement de Clovis III, en 692 (Tardif, n° 30, l. 5; p. 24, col. 1; Pertz, n° 60, p. 54, l. 2);

ANSE-BERCTHUS, nom d'un des témoins qui souscrivent un diplôme d'Ageradus, évêque de Chartres, 696 (Tardif, n° 36, l. 32; p. 30, col. 1);

ANSE-BERTUS, nom d'un défunt dans une inscription chrétienne de Sains, près d'Amiens (Le Blant, *Nouveau Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 67, n° 47);

AN[S]E-BERTUS, nom d'un monétaire de la cité de Sion, Suisse (Prou, n° 1295, p. 283);

ANSO-BERCTHUS, nom d'un évêque dans un jugement rendu par le roi Clovis III en 693 ou 694 (Tardif, n° 33, l. 3; p. 26, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 34);

ANSO-BERTHUS, nom d'un des témoins qui ont

souscrit la charte de Chrothildis, 670-671 (Tardif, n° 19, l. 35; p. 16, col. 2);

ANS-BERTUS, nom de deux personnages dans le *Liber Historiæ Francorum ;* l'un est gendre du roi Clotaire Ier, mort en 561 (c. 27, édit. Krusch, p. 285, l. 33); l'autre est un évêque de Rouen, successeur de saint Ouen en 684 (c. 47, édit. Krusch, p. 322, l. 25);

ANS-BERTUS, nom de gens beaucoup moins notables : 1° d'un des témoins qui ont souscrit une donation à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 682-683 (Tardif, n° 24, l. 22, p. 20, col. 1); 2° d'un voisin dans une autre charte de la même abbaye, 697 (Tardif, n° 39, l. 7, p. 32, col. 1);

ANS-BERTA, écrit à tort *Hans-berta,* nom de femme dans la donation précitée de 682-683 (Tardif, n° 24, l. 5; p. 19, col. 2).

Ce nom composé veut dire « illustre comme les *ansis* », c'est-à-dire « comme les grands dieux ».

ANSE-RICUS, nom d'un défunt écrit *Anserico* dans une épitaphe recueillie à Plait, près d'Andernach, Prusse rhénane (Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* t. I, p. 487, 488, n° 360).

ANSA-RIC, monétaire de Gentilly, Seine (Prou, n° 848, p. 184).

Ce nom composé signifie « roi des *ansis* ».

Anse-fledis ou Ans-fledis, femme de *Waratto,* maire du palais, mort en 686 (*Liber Historiæ Francorum,* c. 47, édit. Krusch, p. 322, l. 9). Ce nom s'oppose à *Albo-fledis* « belle comme les fées », et veut dire « belle comme les *ansis,* c'est-à-dire les dieux » ;

Anse-ghysilus ou Anse-ghiselus, noble Franc, fils d'Arnoul, évêque de Metz (611-626), père de Pépin II, dit d'Héristal, qui gouverna l'Austrasie à partir de 680, la Neustrie à partir de 687, et mourut en 714 (*Continuation de Frédégaire,* c. 79 (3), édit. Krusch, p. 170, l. 3, 4; *Liber Historiæ Francorum,* c. 46, édit. Krusch, p. 320, l. 1). Les auteurs français écrivent à tort Anségise ce nom qui veut dire « otage des *ansis* » ;

Anse-uualdus, Anse-valdus, Anso-valdus, Anso-aldus, nom d'un des grands seigneurs de la Cour, *proceres*, de Chilpéric Ier, 575-585 (Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* l. V, c. 3, 47; l. VI, c. 18, 45; l. VII, c. 7; l. VIII, c. 11, 31; édit. Arndt, t. I, p. 195, l. 2; p. 238, l. 31; p. 260, l. 17, 23; p. 261, l. 9; p. 285, l. 18; p. 295, l. 1; p. 331, l. 28, p. 346, l. 19) ;

Anso-aldus, nom : 1° d'un comte du palais dans un jugement rendu par Clovis III en 692 (Tardif, n° 28, l. 9, 10; p. 23, col. 1; Pertz, n° 59,

p. 53, l. 31); 2° d'un des témoins de la charte d'Ageradus, évêque de Chartres, 696 (Tardif, n° 36, l. 35, p. 30, col. 1); 3° d'un évêque dans un jugement rendu par Childebert III en 697 (Tardif, n° 38, l. 2, p. 30, col. 1; Pertz, n° 70, p. 62, l. 31); 4° de monétaires de Metz (Prou, n°s 937-939, p. 203), de Marsal (Prou, n° 969, p. 210); de Maastricht (Prou, n° 1178, p. 258).

Ce nom veut dire « puissant comme les *ansis* ».

ANSO-INDUS, pour *Anse-uindus*, nom d'un monétaire de Limoges (Prou, n° 1934, 1941-1943, p. 400, 402). *Uindus* est probablement un dérivé de la racine qui est dans *wini* « ami », et a un sens analogue. *Anso-indus* signifierait « ami des *ansis* ».

Anti-, **ante-** « géant », en anglo-saxon *ent* = *anti-*, par exemple dans l'expression *enta geveorc* « œuvre des géants » (Beowulf, vers 2718, 2775, éd. Moritz Heyne; 2717, 2774, éd. Alfred Holder; cf. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édit., p. 491). De là le nom d'*Antes* donné par les Germains à un groupe de population slave; *Antes* est l'orthographe de Jordanes, *De origine actibusque Getarum*, c. 5, 23. Procope écrit Ἄνται, *De Bello gothico*, I, 27; III, 40 (Cf. Zeuss,

Die Deutschen, p. 592, 593). Du nom de ce peuple vient le surnom d'*Anticus* porté par Justinien. Les Germains appelaient *Antes*, c'est-à-dire « géants », les plus braves des Slaves, *eorum fortissimi*, comme dit Jordanes, c. 5 (éd. Holder, p. 8). Ce nom est le pendant de celui de *Hunni*, « Huns », donné aux conquérants mongols. *Hunni* est un synonyme d'*antes* et signifie aussi « géants ».

ANTE-NERUS, nom d'un des *optematis* assesseurs du roi Childebert III dans un jugement rendu en 697 (Tardif, n° 38, l. 3, p. 31, col. 1; Pertz, n° 70, p. 62, l. 33). *Ante-nerus* paraît signifier « qui a la force des géants »; *nero-*, thème de *nerus*, dérive de la même racine que le nom de *Nerthus*, déesse germanique (Tacite, *Germania*, 40); c'était vraisemblablement une déesse de la fécondité de la terre. Elle est identique au personnage mythologique scandinave *Niördhr; Niördhr*, dieu de la fécondité de la terre, était père de Fria, c'est-à-dire de la femme de Vuotan, Odin, déesse du vendredi, *Frei-tag* en allemand, *fri-day* en anglais. *Nerthu-s* a la même racine que le thème gaulois *nerto-*, force, que le sabin *nero, neronis* « brave », usité à Rome dans la gens *Claudia*, où il sert de *cogno-*

men, enfin que le grec ἀνήρ « homme », au génitif ἀνδρός, pour ἀ-νερ-ός (cf. E. Mogk, chez H. Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1058, 1101, 1103).

Apta— est pour HAPTA ; ce mot, employé substantivement, signifie « prise, captivité, lien ». C'est en vieux haut allemand *hapt* dans les formules magiques de Merseburg (Oskar Schade, *Altdeutsches Lesebuch*, p. 4), en allemand moderne *haft;* employé comme adjectif *apta-* veut dire « prisonnier », en gothique *haft-s;* c'est le participe passé d'une racine KAP, qu'on trouve dans le latin *capio*, grec κώπη « poignée », gothique *hafjan* « lever », allemand moderne *heben*. *Haft* est le même mot que le vieil irlandais *cacht*.

La chute de la gutturale spirante initiale dans ce mot paraît être un phénomène caractéristique de la langue des Burgundes, comme le fait observer Wilhelm Wackernagel, *Sprache und Sprachdenkmäler der Burgunden*, à la suite de Binding, *Geschichte der burgundisch-romanischen Königreichs*, p. 341.

Un des exemples caractéristiques est le nom d'un familier du roi Gondebaud ; Grégoire de Tours, dans le récit des événements de l'année

500, l'appelle *Ari-dius* ou *Aredius* (*Historia Francorum*, l. II, c. 32, édit. Arndt, p. 94, 95), pour **Hari-thius*, qui aurait été en francique **Chari-theus* « esclave de l'armée ».

Dans une inscription funéraire burgunde de l'année 486 ou de l'année 529, contemporaine par conséquent à peu près d'*Aridius*, on lit *Ari-mundus* pour *Hari-mundus* « protecteur de l'armée ». Cette inscription a été publiée par E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 3-4, nº 373. Dans une inscription un peu postérieure, 538, qui est encastrée dans la façade de l'église d'Arandon, Ain, on lit le nom d'*Arigunde*, pour *Hari-gunde* « guerrière d'armée » (*ibid.*, t. II, p. 22, nº 384), dont le second terme est identique à celui de *gundr*, *gûdhr*, *gunnr*, une des Valkyries, c'est-à-dire des déesses de la guerre dans la mythologie scandinave (Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 393; Simrock, *Handbuch*, 5e édition, p. 362, 539; cf. E. Mogk chez H. Paul, *Grundriss*, t. I, p. 1014-1015). On peut considérer comme burgunde le nom d'*Are-gisilus*, familier de Thierry Ier, roi d'Austrasie (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. III, c. 14, édit. Arndt, p. 121). *Are-gisilus* fut tué en 532 par Munderic, qu'il

avait trahi. Son nom, qui signifie « otage d'armée », est le même que celui du Franc *Chari-gyselus*, chambellan, *cubicularius*, du roi d'Austrasie *Sigibercthus*, et tué avec lui en 575 (Grégoire de Tours, l. IV, c. 51, p. 186-187). Est aussi probablement burgunde le nom du monétaire de Ruan, Loir-et-Cher, écrit *Ari-valdo* (Prou, n° 579, p. 135), tandis que la forme franque de ce nom est *Chari-valdo* (Prou, n° 2547, p. 526). Ce nom est identique à celui de *Chario-valda*, chef des Bataves l'an 16 de notre ère (Tacite, *Annales*, l. II, c. 11), composé signifiant probablement « celui qui a la puissance sur l'armée »; au second terme on peut comparer l'allemand *Ge-walt* « puissance ».

La chute burgunde de la gutturale spirante sourde initiale s'observe aussi dans le nom propre *Ildelo* d'une inscription de Briord, Ain (Le Blant, t. II, p. 16, 17, 620, n° 379; pl. 43, n° 259). *Ildelo* serait en francique mérovingien *Childelo*, dérivé hypocoristique de *Childis* « guerre, bataille », nom d'une des Valkyries, *Hildr* en vieux scandinave (Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 393; Simrock, *Handbuch*, 5e édition p. 363).

APTA-CHARIUS est le nom donné par Grégoire

de Tours (*Historia Francorum*, l. X, c. 3, édition Arndt, p. 412, l. 8 et 17) à un roi langobard qui régna de 584 à 590. Ce roi s'appelait dans sa langue nationale *Authari*, édit de Rotharis en 643 (chez Carl Meyer, *Sprache und Sprachdenkmäler der Langobarden*, p. 16), nom latinisé en *Autharius* par un ms. de Paul Warnefrid, *De Gestis Langobardorum*, l. III, c. 16 (*ibid.*, p. 122; cf. *Scriptores rerum Langobardicarum*, p. 100, note; *Catalogi, ibid.*, p. 521, l. 35; p. 522, l. 16; *Autari*, dans *Origo gentis Langobardorum*, c. 6, même volume, p. 5, l. 17, 18). Ce nom aurait été en francique mérovingien **Audo-charius* ou **Autha-charius*. A l'époque carolingienne, on trouve les notations *Aut-charius* (*Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, c. IX, § 21, édit. Longnon, p. 104); *Autcarius* (*ibid.*, c. IX, §§ 80, 297, etc., p. 115, 149); enfin *Autharius* (*ibid.*, c. IX, §§ 187, 201, p. 134, 136). *Aut-harius* est dans une charte de l'année 697, mais dont l'original n'existe plus, le nom d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés (F. de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, p. 20). Grégoire de Tours aurait dû écrire le nom du roi langobard **Audo-charius* ou **Autha-charius*. **Autha-charius* serait une

orthographe conforme à celle du nom propre *Chlotha-charius,* pour *Chlodo-charius* « Clotaire ». **Autha-charius*, dont le premier terme signifie « richesse », « bonheur », le second « armée », peut se traduire « qui a une heureuse armée ». Les sujets de ce roi venaient d'être mis en déroute par une armée franque à la tête de laquelle était un général en chef nommé *Audo-valdus* « puissant par la richesse et le bonheur ». En écrivant le nom du roi vaincu *Apta-charius* au lieu de *Autha-charius,* à peu près synonyme d'*Audo-valdus,* Grégoire de Tours reproduit un calembour. *Apta-charius* veut dire non « celui qui a une heureuse armée », mais « celui qui a une ou des armées prisonnières ».

C'était de la part des Francs de la forfanterie, car les Langobards s'étaient sauvés avec une si grande agilité que, raconte Grégoire de Tours, on n'en avait pas pris un seul. Mais on pouvait dire que les Langobards, n'osant pas affronter les Francs en rase campagne, étaient restés prisonniers derrière les remparts des villes, dont les Francs, dépourvus de machines de guerre, ne s'étaient pas emparés. Quoi qu'il en soit, *Aptacharius* « aux armées prisonnières »,

est un nom qui convenait à un roi vaincu et réduit à demander la paix au vainqueur. Les ambassadeurs envoyés à cet effet par *Authari* se rendirent en premier lieu à la cour de Gontran, roi franc des Burgundes, qui les reçut et qui les renvoya à son neveu le roi d'Austrasie, Childebert II. C'est à la cour de Gontran que paraît avoir été fait le calembour répété par Grégoire de Tours. *Apta* pour *hapta* est une prononciation burgonde. Les sujets de Childebert II auraient dû prononcer **Chaptha-charius,* mais le calembour aurait été moins bon; pour passer d'*Autacharius* à *Apta-charius* prononciation burgonde pour le premier terme, francique pour le second, il n'y avait qu'une lettre à changer.

De *haft*, en vieux haut allemand *hapt,* on a dans un document mérovingien une autre notation que *apta-*, première moitié du VIe siècle, c'est *abt,* fin du VIIe siècle:

ABT-HADUS « celui qui livre un combat où l'on fait des prisonniers », est le nom d'un référendaire dans un diplôme original de Clovis III, 691 (Tardif, n° 28, l. 15, p. 23, col. 1; Pertz, n° 59, p. 53, l. 37).

Arbo⁻ serait peut-être, a-t-on supposé, le

thème d'où viendrait le gothique *arbi*=**arb-io-n* « héritage », en allemand *Erbe* (?).

ARBO-GASTES est le nom d'un Franc qui entra au service de l'Empire romain en 381, qui passe pour avoir fait tuer l'empereur Valentinien II, mort en 392, et qui régna ensuite sous le nom du grammairien Eugène. Vaincu par l'empereur d'Orient Théodose, il se tua lui-même en 394[1]. Ce nom signifierait « hôte-héritier ».

Un autre *Arbo-gastes* fut comte de Trèves dans la seconde moitié du v[e] siècle. Sidoine Apollinaire lui adresse une lettre en prose (l. IV, ép. 17), où il écrit son nom au datif *Arvogasti*[2]. Auspicius, évêque de Toul, lui envoya une épître en vers où l'on trouve la notation *Arbogastis*[3].

Dans le siècle suivant, il y avait à Trèves, sous le roi Théodebert I[er], 534-548, un prêtre homonyme, dont Grégoire de Tours, *In gloria confes-*

1. Voir la notice qui lui est consacrée par M. Seeck, *Pauly's Real-Encyclopädie,* édition donnée par G. Wissowa, t. II, p. 415-419.

2. Édition de Chr. Luetjohann, p. 68, dans *Monumenta Germaniæ historica,* in-4°, *Auctorum antiquissimorum tomus VIII.*

3. Vers 28, *Monumenta Germaniæ historica,* in-4°. *Epistolarum tomus III,* p. 136, l. 14. Cf. Migne, *Patrologia latina,* t. 61, col. 1007 B.

sorum, c. 91 (éd. Krusch, p. 806, l. 18), écrit le nom *Arbo-astis,* avec chute du *g* médial.

C'est la notation que nous donne une inscription de Strasbourg où était écrit *Arbo-astis,* le nom d'un évêque de cette ville mort vers 679 (Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule,* t. I, p. 463, nº 350).

Arne- **Arni-* « aigle », le même mot que le grec ὄρνις; il y a une variante également vocalique, mais de la première déclinaison, *arno-*, et une variante consonantique, au nominatif en gothique *ara,* en vieux haut allemand *aro,* thème *aran-;* l'allemand moderne *adler* « aigle » est pour *adel-aro* « noble aigle ».

L'aigle est chez les Germains un être sacré; c'est la personnification du vent d'orage (Grimm, *Deutsche Mythologie,* 3e édition, p. 600, 635). On se figure un aigle au sommet du frêne qui, pénétrant l'enfer, la terre et le ciel, donne au monde la solidité, et cet aigle sait beaucoup de choses (Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie,* 5e édition, p. 37, 41). L'aigle semble avoir été une des formes d'Odin, le Wuotan des Allemands (Simrock, *ibid.,* p. 33).

Arne-bercthus « brillant comme un aigle »,

nom d'un des signataires d'un diplôme de Clovis II, 653 (Tardif, n° 11, p. 11, col. 1; Pertz, n° 19, p. 21, l. 5).

Arne-bertus, duc franc qui apparaît en l'année 626-627 chez Frédégaire, l. IV, c. 54, édit. Krusch, p. 147, l. 15, et qui fut tué dix ans plus tard, c. 78, p. 160, l. 16; son nom est écrit *Arin-bertus* dans le même chapitre, p. 160, l. 2. La variante *Arino-bertus,* est le nom d'un monétaire de Poitiers (Prou, n° 2209, p. 457).

Arne-bode, nom de monétaires, l'un de Paris (Prou, n° 715, p. 162), l'autre de Toulouse (Prou, n° 2448, p. 504), suppose un cas direct primitif *Arni-budi-s*. Le second terme *budi-s* est un dérivé en *i* de la forme réduite d'une racine dont on trouve la forme pleine dans le gothique *biudan,* en allemand *bieten* « offrir, présenter ». mais dont le sens primitif est « commander ». Arno-bode veut dire « maître des aigles »; cf. l'allemand *Ge-bieter* « maître, souverain »; *gebieten* « commander ».

Arno-aldus, pour *Arno-valdus,* « puissant comme un aigle », est le nom d'un monétaire de Paris (Prou, n°s 718-722, p. 161, 162).

Arnoldus est une forme contractée d'*Arno-valdus*. C'est le nom d'un petit-fils de Clotaire Ier

(*Liber historiæ Francorum*, c. 27, édition Krusch, p. 285, l. 33).

ARN-ULFUS « aigle-loup », pour *Arno-vulfus*, est le nom d'un des ancêtres de la race carolingienne, 580-640. Cet illustre personnage fut évêque de Metz après avoir été marié (Frédégaire, l. IV, c. 40, 52, 53, 58; p. 140, l. 12; p. 146, l. 16; p. 147, l. 7; p. 150, l. 10, 17). Le loup est comme l'aigle un personnage mythologique. C'est ainsi que deux loups sont les compagnons du grand dieu Odin (Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e éd., p. 634; Simrock, *Handbuch*, 5e éd., p. 174).

ARO-GASTUS, mauvaise leçon pour **Aro-gasti-s* « hôte de l'aigle », un des législateurs des Francs (*Liber historiæ Francorum*, § 4, édition Krusch, p. 244, l. 21). Ce nom est écrit au cas indirect *Aro-gaste* dans le second prologue de la loi Salique, édition Hessels et Kern, p. 423, col. 1. On lit *Aroast* dans le troisième prologue, *ibid.*

ARA-GASTI est la notation de ce nom dans la légende d'une monnaie de Châteaumeillan, Cher (Prou, no 1697, p. 351). Dans une autre on trouve la notation plus moderne *Ar-aste* (Prou, no 1696, p. 351); le *g* médial est tombé dans la

légende de cette monnaie comme le *d* du nom de lieu *Mediolano*, qui est écrit *Meiolano*. A comparer *Ar-astes*, nom d'un monétaire de localité incertaine (Prou, n° 2646, p. 343).

ARA-CHARIUS « celui qui a une armée d'aigles », est un personnage franc dont Fortunat, mort au commencement du VIIe siècle, a fait l'épitaphe (*Carminum*, l. IV, 19, vers 3, édition de Frédéric Leo, p. 91). Son nom est celui d'un chef des *Quades* mentionné chez Ammien Marcellin (l. XVII, c. 12, §§ 12, 14, 16) où la notation est *Ara-harius*.

Asca-, en vieux scandinave *ask-r*, est l'allemand moderne *esche* « frêne », en anglais *ash*. Le frêne était pour les Germains un arbre sacré. Dans la mythologie scandinave, un arbre sert de trait d'union entre l'enfer, la terre et le ciel, les pénétrant tous les trois; cet arbre est un frêne, *askr*, nommé *Yggdrasil* (Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 756; Simrock, *Handbuch der Deutschen Mythologie*, 5e édition, p. 38.) Un autre mythe scandinave fait du frêne, *askr*, le premier ancêtre de l'homme (Simrock, p. 34; E. Mogk, chez H. Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, t. Ier, p. 1113, 1114, 1115).

Asca-ricus « roi des frênes », est le nom d'un monétaire d'Ambazac, Haute-Vienne (Prou, nº 1951, p. 404; cf. *Asco-vindus*, Gr. de T., IV, 16).

Audo–, aude–, aud–, aut–, thème conservé dans le substantif vieux norrois *audh-r* « richesse », vieux saxon **ôd* « propriété », « richesse », « bonheur », dans les adjectifs gothiques *audahafts, audags* « riche », « heureux ». Il est second terme dans le substantif *al-od*, bas-latin *alodis* « pleine, entière propriété, » « alleu ».

Audo-bercthus « brillant par la richesse ou le bonheur », nom d'un patrice dans un diplôme de Thierry III, 677-678 (Tardif, nº 21, l. 1; p. 17, col. 2; Pertz, nº 48, p. 44, l. 24).

Audo-berthus, nom d'un évêque de Saintes présent au concile de Paris, 614 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4º, *Concilia*, p. 191, l. 10); *Audo-bertus*, nom d'un évêque de Paris représenté au concile de Chalon-sur-Saône, 639-654 (*ibid.*, p. 214, l. 1).

Audo-bodo, probablement cas indirect d'*Audo-budus* « propriétaire de richesses », monétaire de Naillat, Creuse (Prou, nº 1953, p. 405).

Auderdus, pour **Audo-chardus*, pourrait être traduit par « richard »; c'est le nom d'un

patrice qui a souscrit un diplôme de Clovis II pour l'abbaye de Saint-Denis en 653 (Tardif, n° 11, p. 11, col. 1; Pertz, n° 19, p. 21, l. 2); ce mot semble être identique à *Audo-ardus*, *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, c. IX, § 295, édit. Longnon, p. 149.

AUDE-CHILDIS « riche ou heureuse héroïne », nom d'une jeune esclave dont Ermentrude dispose par son testament en 700 (Tardif, n° 40, l. 27; p. 33, col. 1).

AUDE-FLEDA « heureuse et belle », nom d'une fille de Childéric Ier, roi des Francs, mariée à *Théodoric* le Grand, roi des Ostrogoths; Paul Warnefrid, *Historia romana*, l. XV, c. 20 (Droysen, *Monumenta Germaniæ historica, Auctorum antiquissimorum*, t. II, p. 215, l. 28), la dit fille de Clovis, doctrine reproduite dans l'*Historia Theodorici regis* publiée par M. Krusch à la suite de Frédégaire, p. 206, l. 20. Au lieu de fille il faut lire sœur (Grégoire de Tours, l. III, c. 31, édit. Arndt, p. 134, l. 17).

AUDE-GISELUS « riche ou heureux otage », nom d'un monétaire de Paris (Prou, n° 713, p. 161); le même nom est écrit *Aude-cisilus*, *ibid.*, n° 712, p. 161. La notation *Audi-giselus* se lit

sur une monnaie d'Antran, Vienne (*ibid.*, nº 2316, p. 476).

AUT-HARIUS, « celui qui a une heureuse armée », nom d'un monétaire de la cité de Limoges (Prou, nos 2025, 2026, p. 421, 422).

AUDO-LAICUS « aux jeux, aux chants heureux », *laik-s* en gothique, thème *laiki-*, traduit le grec χορός « danse » ; le vieux haut scandinave *leik-r*, thème *leiki-*, veut dire « jeu » ; le vieil allemand *leih*, thème *leiha-*, pour *laiko-*, signifie « jeu », « morceau de musique joué ou chanté ». *Audo-laicus*, au cas indirect *Audo-laico*, est le nom d'un monétaire du Mans, Prou, nº 425, p. 99.

AUDO-LENDIS, pour *Audo-lindis*, signifierait « source de bonheur », si l'on adoptait pour le second terme l'hypothèse de J. Grimm, *Kleinere Schriften*, t. II, p. 398. C'est un nom de femme dans une inscription de Mayence (Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, nº 339, t. I, p. 454).

AUDO-MARUS « célèbre par la richesse ou le bonheur », au cas indirect [*Au*]*domaro*, nom d'un monétaire de Namur, Belgique (Prou, nº 1215, p. 265).

AUDO-MUNDUS « heureux ou riche protecteur », ou « qui a une riche, une heureuse pro-

tection », nom d'un monétaire de Candes, Indre-et-Loire (Prou, nos 375, 377, p. 87, 88). Variantes : *Aude-mundus*, nom d'un monétaire de Vienne, Isère (Prou, no 1308, p. 286); *Audu-mund*[*us*], nom d'un monétaire de Noyen-sur-Sarthe (Prou, no 462, p. 108.

AUDO-NODI[s] « qui a la nécessité du bonheur », « nécessairement heureux »; le second terme, *nodi-*, en allemand moderne *not*, en anglais *need*, suppose un préhistorique **nauti-*. C'est le nom d'un monétaire de Poitiers.

AUDO-RAMNUS, pour *Audo-chramnus* « heureux corbeau », un des chefs de la révolte des Francs de Neustrie contre le maire du palais Berchaire en 686 (*Continuation de Frédégaire*, c. 5 (99), édition Krusch, p. 171, l. 15). Ce nom est identique à à celui du monétaire de Poitiers *Audo-ran* (Prou, no 2212, p. 458). Le second terme de ce composé, en francique mérovingien latinisé *Chramnus*, à l'époque carolingienne *Hrabanus*, en allemand moderne *rabe*, en anglais *raven*, est comme le loup un personnage mythologique : deux corbeaux accompagnent Wuotan ou Odin qui a aussi, avons nous dit, deux loups comme acolytes (Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édit., p. 134, 637).

AUDE-RICUS « puissant par la richesse ou le bonheur », nom : 1° d'un évêque d'Auch au concile de Clichy, 626, 627, et au concile de Reims, 627-630 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Concilia*, p. 201, l. 18; p. 203, l. 14); 2° d'un monétaire d'Angoulême (Prou, n° 2178, p. 451); variante *Audi-ricus*, sur une monnaie de Brioude (Prou, n° 1784, p. 369).

AUDO-VALDUS « puissant par la richesse ou le bonheur », nom d'un duc franc en 590 (Grégoire de Tours, l. X, c. 3; édit. Arndt, p. 410, l. 24; p. 411, l. 2); variante *Audo-aldus*, nom d'un monétaire de Meaux (Prou, n° 886, p. 191), au cas indirect *Audo-aldo*, nom d'un monétaire de Lentignac, Dordogne (Prou, n° 2423, p. 497), et d'un monétaire d'atelier incertain (Prou, n° 2521, p. 520).

AUDO-VARIUS « défenseur de la richesse »; le second terme est la forme masculine du féminin vieux haut-allemand *wari*, en allemand moderne *wehr*, d'où notre français « guerre ». *Audo-varius* est le nom d'un général franc au service du roi Sigebert Ier, vers l'année 568 (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 30; éd. Arndt, p. 165, l. 13; cf. p. 166, l. 11, et la variante en note qui donne la bonne leçon).

AUDO-VIUS, pour **Audo-vechus* « heureux guerrier » (?), nom de deux prêtres qui souscrivirent les actes du concile d'Auxerre, 573-603 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Concilia*, p. 184, l. 7, 10).

AUDO-VERA paraît être le féminin d'*Audo-varius*. C'est le nom de la première femme légitime du roi franc Chilpéric Ier (Grégoire de Tours, l. IV, c. 28, édit. Arndt, p. 164, l. 18).

AUDO-[V]INUS « ami du bonheur ou de la richesse », nom d'un clerc dans un jugement rendu par le roi Childebert III en 709 (Tardif, n° 43, l. 9, p. 36, col. 2; Pertz, n° 76, p. 67, l. 45). Variante : *Audo-enus*, nom d'un évêque de Rouen, 640-683 (*Continuation de Frédégaire*, c. 4 (99), édit. Krusch, p. 171, l. 10). Le nom du même personnage est écrit *Audo-inus* dans le *Liber historiæ Francorum*, c. 45, 47 (p. 318, l. 29; p. 321, l. 27-28). On l'appelle aujourd'hui Ouen en français. Son nom hypocoristique était *Dado* (*Gesta Dagoberti I regis Francorum*, c. 38, Krusch, p. 416, l. 8-9). C'est sous ce nom qu'il était connu avant son épiscopat, quand il était référendaire du roi. Il a signé du nom de *Dado* en qualité de référendaire au moins trois diplômes de Dagobert Ier, en 635 (Pertz, n° 15, p. 18, l. 5;

n° 16, p. 18, l. 35), et sans date d'année, 627-628, (n° 17, p. 19, l. 5)[1]; c'est sous le nom de Dado qu'il est mentionné par Frédégaire, avec la qualité de référendaire, à la date de 636-637, l. IV, c. 78, p. 160, l. 29. *Dado* est aussi le nom d'un monétaire de Bléré, Indre-et-Loire (Prou, n° 367, p. 85).

AUD[O-V]ULFUS « riche ou heureux loup », nom de monétaires de Noyen-sur-Sarthe (Prou, n° 460, p. 107), des environs de Troyes, Aube (Prou, n° 615, p. 143), de Toulouse (Prou, n° 2443, p. 503) et d'un atelier incertain, n°s 2582, 2583, p. 532).

Nous passons aux noms hypocoristiques dérivés du premier terme de ces noms composés :

AUDINUS, citoyen de Tours (Grégoire de Tours, l. VII, c. 47, édit. Arndt, p. 323, l. 14; l. IX, c. 30, p. 385, l. 18). Variante : *Audenus*, nom de monétaires d'Aujac, Charente-Inférieure (Prou, n° 2185, p. 453) et des environs de Périgueux (*ibid.*, n°s 2412, 2413, p. 494, 495).

AUDO, nom d'un juge franc (Grégoire de Tours, l. VII, c. 15, p. 300, l. 14); d'un moné-

1. Tardif, n° 7, l. 7, p. 6, col. 2, donne entre crochets la signature de *Dado* aujourd'hui paraît-il, illisible. Elle est encore parfaitement nette dans le fac-similé de Mabillon, *De Re diplomatica*, pl. XVI.

taire d'Auxerre (Prou, nº 584, p. 136); d'un abbé d'Orléans qui souscrivit le concile de Clichy, 626-627 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4º, *Concilia*, p. 201, l. 39); d'un évêque d'Orléans au concile de Chalon-sur-Saône, 639-654 (*ibid.*, p. 213, l. 13). Variantes : *Eodo, Eudo,* duc d'Aquitaine, 688-735 (*Continuation de Frédégaire*, c. 10 (107), éd. Krusch, p. 174, l. 13, 16, 20, etc.); *Otto*, référendaire de Childebert II, roi des Francs; il vivait encore, mais n'était plus en fonctions en 590 (Grégoire de Tours, l. X, c. 19, édit. Arndt, p. 432, l. 8); un autre *Otto*, favori du roi Sigebert III au siècle suivant; Frédégaire, l. IV, c. 86, 88 (édit. Krusch, p. 164, l. 18; p. 165, l. 26), parle de lui sous les dates de 640, 643.

AUDILA, nom wisigothique ou burgunde d'un prêtre qui souscrivit le concile d'Auxerre, tenu entre 573 et 603 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4º, *Concilia*, p. 184, l. 22).

AUDOLENUS, nom d'un habitant du pays d'Étampes, père de *Boso*, que le roi Clotaire II fit tuer en 626-627 (Frédégaire, l. IV, c. 54, p. 148, l. 5); c'est aussi le nom de monétaires de Troyes, Aube (Prou, nºs 597-601, p. 139, 140) et de Poitiers, *ibid.*, nº 2210, p. 457).

Variante *Audolinus*, nom d'un monétaire de Neuvy, Sarthe (Prou, nº 466, p. 109); *Eudelenus*, nom d'un monétaire de Metz (Prou, nº 935, p. 203), écrit abusivement, avec un *h* initial *Heudelenus* (*ibid.*, nº 933, p. 202), et avec une lettre en moins, *Heudelnus* (nº 934, p. 202).

AUDRO- paraît un dérivé d'*Audo-* : *Audromarus*, est le nom du signataire d'un acte de l'année 697 (Tardif, nº 39, l. 26, p. 32, col. 2).

Auge–, **Augi–**, pour **augia=*augio-*, doublet du gothique *augō* « œil ». On trouve *augi* comme second terme dans le gothique *and-augi* « visage ».

AUGE-MARIS « brillant par les yeux », nom d'un monétaire du Mans (Prou, nº 416, p. 97).

AUGE-MUNDUS « protecteur par les yeux », nom d'un monétaire d'atelier incertain (Prou, nº 2541, p. 524).

AUGI-ULFUS « loup par les yeux », nom d'un monétaire d'Orléans (Prou, nºs 635, 637, p. 147, 148). Variante: *Aug-ulfus* (*ibid.*, nº 636, p. 147).

Auno–, **Auna–**, **Aune–**, serait, suppose-t-on, un doublet de *Audo-*, *Aude-* (*Wilhelm Wakernagel, Sprache und Sprachdenkmäler der Burgunden*, chez Carl Binding, *Das bur-*

gundisch-romanische Kœnigreich, p. 384; cf. Carl Meyer, *Sprache und Sprachdenkmäler der Langobarden*, p. 280).

AUNA-CHARIUS « celui qui a une heureuse armée », nom d'un évêque d'Auxerre, 573(?)-603, mentionné deux fois par Grégoire de Tours sous la date de 589; il est un des évêques du royaume de Gontran qui adressent une lettre aux évêques de la province de Bordeaux (*Historia Francorum*, l. IX, c. 41, édit. Arndt, p. 399, l. 21); il assiste à la célébration de la fête de Saint-Martin à Tours (*De virtutibus S. Martini*, l. IV, c. 13, édit. Krusch, p. 653, l. 3). Dans les actes des conciles le nom de cet évêque se présente sous les deux formes *Auna-charius*, comme chez Grégoire de Tours, et *Auna-arius*, avec chute du *ch;* on trouve ces deux formes dans les actes du concile de Paris, 573, c'est-à-dire une fois *Auna-charius* (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Concilia*, p. 147, l. 24), trois fois *Auna-arius* (*ibid.*, p. 149, l. 15; p. 150, l. 1; p. 151, l. 3); *Auna-charius* seulement dans les actes du concile de Mâcon, 583 (*ibid.*, p. 160, l. 36; p. 161, l. 22); dans les actes du concile de Mâcon, 585 (*ibid.*, p. 172, l. 17). Nous mentionnerons pour mémoire *Una-charius* dans les

actes du concile d'Auxerre, 573-603 (*ibid.*, p. 184, l. 1); c'est une faute de copie pour *Auna-charius*.

La notation *Aunarius*, avec suppression du *ch* médial et contraction des deux *a* en un, se trouve dans deux lettres du pape Pélage II, 580-586 (?); de la première de ces lettres on n'a pas de manuscrit antérieur au IXe siècle; la seconde n'est connue que par des imprimés (*Monumenta Germaniæ historica, Epistolarum* t. III, p. 448, l. 29; p. 450, l. 1). La même notation *Aunarius* se remarque dans une lettre adressée par cet évêque à un prêtre (*ibid.*, p. 447, l. 10) et dans une lettre du même évêque au même prêtre (*ibid.*, p. 447, l. 37). Le plus ancien ms. qui nous ait conservé ces lettres date du IXe siècle.

AUN-ARDUS, pour **Auna-chardus* « fort heureux »; le second terme *chardus*, en gothique *hardus*, est identique à l'allemand moderne *hart* « dur », « rude », mais le sens primitif de ce mot est « fort ». *Aunardus* est le nom d'un monétaire d'Angers (Prou, nos 507, 508, 509, p. 118, 119).

AUNE-GISELUS « heureux » ou « riche otage », nom d'un monétaire de Toul (Prou, no 984,

p. 213). Variante : *Aunegisilus,* au cas indirect *Aune-gisilo,* nom d'un monétaire du Vexin (Prou, n° 278, p. 66).

Aune-mundus « riche » ou « heureux protecteur », nom d'un évêque de Lyon, témoin d'un diplôme de Clovis II, en 653 (Pertz, n° 19, p. 20, l. 52; Tardif, n° 11, p. 11, col. 1); nom d'un esclave dans le testament d'Ermentrude en 700 (Tardif, n° 40, l. 9, p. 33, col. 1).

Auno-[v]aldus « puissant par le bonheur » ou « par la richesse », au cas indirect *Aunoaldo,* nom d'un monétaire de Trizay-sur-le-Lay, Vendée (Prou, n° 2363, p. 485).

Aun[o-v]ulfus « heureux loup », écrit *Aunulfus* sur des monnaies de l'école du palais (Prou, n° 80, p. 21), de Strasbourg (Prou, n° 1156, p. 252), d'un atelier incertain (Prou, n° 2496, p. 515); *Aunulfo* sur une monnaie du fisc (Prou, n° 84, p. 21) et sur une monnaie de Losne, Côte-d'Or (Prou, n° 1267, p. 276); *Aunulfi* sur une monnaie de Tourteron, Deux-Sèvres (Prou, n° 2396, p. 491). *Aunulfus* est aussi le nom d'un duc mentionné par Grégoire de Tours dans le récit des événements de l'année 575 (*Historia Francorum,* l. IV, c. 50, édition Arndt, p. 185,

l. 21; cf. *Liber historiæ Francorum*, c. 32, édit. Krusch, p. 295, l. 12).

Auro¯ devrait, a-t-on dit, s'expliquer par le vieux norrois *ör* « flèche » (Karl Meyer, *Sprache und Sprachdenkmäler der Langobarden*, p. 281). D'autres supposent que *auro-* serait pour *auso*,- d'une racine indo-européenne signifiant « briller ».

AURO-VEFA, nom d'une femme esclave affranchie par le testament d'Ermentrude, en 700 (Tardif, n° 40, l. 77, p. 34, col. 1). On a proposé d'expliquer *vefa* par le gothique *vaip-s* « couronne », mais il y a une grosse difficulté, c'est le nom de *Geno-vefa*, Ve siècle, qui aurait déjà subi à cette date dans son second terme la seconde substitution des consonnes. Il pourrait être plus simple de reconnaître dans *vefa*, l'allemand *weib* « femme » en vieux saxon *wif*, en anglais *wife* qui a dû désigner d'abord la prêtresse prophétisant dans une sorte d'agitation fébrile comme en Grèce à Delphes. Cf. l'adjectif skt. *vèpa-s* au féminin *vêpâ* « agité » (voir Kluge, 5e édition, p. 399). *Auro-vefa* signifierait « brillante femme ».

AURO-VIUS, pour **Auro-vechus* « guerrier armé de flèches », ou mieux « brillant guerrier »,

monétaire de Marnes, Deux-Sèvres (Prou, n° 2321, p. 477).

Auso–, **Ause–**, d'une racine indo-européenne AUS « briller ». De cette racine viennent l'allemand *ost* « orient », le français *est*, même sens, d'où l'adjectif vieux haut-allemand *ostar* « oriental », le vieux norrois *austr* « orient », « oriental », et le substantif moderne allemand *ostern* « pâques », identique au nom d'une déesse de la lumière dont la fête se célébrait au commencement du printemps.

AUSE-GUNDIS « brillante héroïne », nom d'une femme esclave dans le testament d'Ermentrude, vers 700 (Tardif, n° 40, l. 10, p. 33, col. 1).

AUSO-MUNDUS « brillant protecteur », nom d'un monétaire de Clermont, Cher (Prou, n° 1685, p. 348).

Hypocoristique AUSENUS, au cas indirect *Auseno,* nom d'un monétaire de Bourg-d'Oisans, Isère (Prou, n° 1342, p. 293).

Austa–, **austo–**, dérivé d'AUS peut signifier à la fois « brillant » et « orient », mais plutôt « brillant » dans les noms de personne.

AUSTA-DIUS « brillant serviteur », monétaire de Chalon-sur-Saône (Prou, n° 199, p. 49).

AUSTO-MERI « brillamment illustre », nom d'un monétaire d'atelier incertain (Prou, nº 2629, p. 540).

Austro—, **austri—**, **auster—**, **austr—** « brillant », « oriental » dérive aussi de la racine AUS.

AUSTRO-BERTUS « brillamment illustre », nom d'un *vir inluster* qui souscrivit en 653 un diplôme de Clovis II (Tardif, nº 11, p. 11, col. 1; Pertz, nº 19, p. 20, l. 44).

AUSTRI-GHYSELUS « brillant otage », nom d'un habitant des environs de Tours (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. VII, c. 47; édit. Arndt, p. 322, l. 28; p. 323, l. 5, 10, 11, 13).

AUSTER-CHILDIS, AUSTRI-GILDIS, AUSTRE-CHILDIS, AUSTRE-GILDIS « brillante héroïne », nom de la troisième femme du roi Gontran (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. IV, c. 25 ; l. V, c. 17, 35; édit. Arndt, p. 160, l. 14, 15; p. 207, l. 19; p. 228, l. 1; voir variantes en note). Son nom hypocoristique était *Bobilla*.

AUSTRO-VALDUS « brillamment puissant », nom d'un duc franc (Grégoire de Tours, l. VIII, c. 45; l. IX, c. 31; édit. Arndt, p. 356, l. 23; p. 357, l. 1; p. 385, l. 24, 27). Les mss. donnent la variante *Austro-aldus ;* c'est ainsi que sont

écrits le nom d'un monétaire de Marsal (Prou, nº 961, p. 208) et celui d'un monétaire des environs de Clermont-Ferrand (Prou, nº 1867, p. 386).

AUSTR[O-V]ULFUS « brillant loup », nom d'un monétaire d'Autun (Prou, nº 143, p. 35). M. Prou a corrigé avec raison *Austruleus* en *Austrulfus*.

Hypocoristique : AUSTRINUS, évêque d'Angers, nommé en 587 (Grégoire de Tours, l. IX, c. 18, édit. Arndt, p. 373, l. 5).

Badu-, baudu- « bataille ». Dans *baudu* l'*u* de la première syllabe est dû à l'action rétrograde exercée par l'*u* de la seconde syllabe. Il ne faut pas le confondre avec l'*u* = *l* du français *baud* = *baldaz* « hardi, courageux ». La forme *baudu-*, sauf chute ou altération de la voyelle finale, qui est atone, est beaucoup plus fréquente que la forme *badu*, qu'on trouvera plus bas : 1º dans *Bate-chisilus*, ou *Bade-gisilus*, alternant avec *Baudi-gisilus* et ses variantes, 2º dans *Bad-ulfus* à côté de *Baud-ulfus*. Mais l'exemple le plus caractéristique est le nom du roi des Burgondes *Gundo-badus*, ou *Gundo-baudus ;* les mss. de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours donnent les deux orthographes.

BAUDU-CHARIUS, *defensor,* souscrit le testament d'Ermentrude, vers 700, à Paris (Tardif, n° 40, l. 93, p. 34, col. 2). Son nom paraît signifier « celui qui a une armée de bataille ». Il paraît identique à *Bauda-charius,* nom d'un monétaire de Pont-de-Ruan, Indre-et-Loire Prou, n° 399, p. 93), et à *Baut-harius,* nom d'un monétaire d'atelier incertain (Prou, n° 2494, p. 515).

BAUD-HARDUS, pour *Baudu-chardus* « rude à la bataille », nom d'un monétaire de la cité de Rodez (Prou, n° 1906, p. 393).

BAUD-ASTES, pour *Baudu-gastis* « batailleur étranger », ou « hôte de bataille », « hôte batailleur », nom d'un prêtre d'Avranches qui souscrivit pour son évêque les actes des conciles d'Orléans, de 538 et de 541 (*Monumenta Germaniæ historica,* in-4°, *Legum sectio III, Concilia,* t. I, p. 84, l. 28; p. 86, l. 9; p. 98, l. 17, où la leçon *Baudardus* dans le texte est contredite par la leçon *Baudastes* de deux mss. *Baudastus* d'un troisième). *Baud-astis,* chez Grégoire de Tours, est le nom d'un duc franc, mort en 581 (*Historia Francorum,* l. VI, c. 12, éd. Arndt, p. 257, l. 13; cf. Frédégaire, l. III, c. 88, édit. Krusch, p. 117, l. 4).

Baudi-gilus, ou Baudi-cilus, peut-être pour *Baudu-gailus* « joyeux, fier, hardi dans la bataille », nom d'un monétaire de la cité de Paris (Prou, n[os] 875, 876, 877, p. 189). L'*i* pour pour *u* de la seconde syllabe est dû dans ce nom comme dans le suivant à l'action rétrograde exercée par l'*i* de la troisièms syllabe.

Baudi-gisilus, « otage de bataille », nom d'un évêque du Mans qui souscrivit les actes du concile de Mâcon de l'année 585 (*Monumenta Germaniæ historica,* in-4°, *Legum sectio tertia, Concilia,* t. I, p. 173, l. 3). Il avait été d'abord maire du palais, le premier de ces fonctionnaires que Grégoire de Tours mentionne, 574. Grégoire de Tours l'appelle *Bate-chisilus* (*Historia Francorum,* VI, 9); *Baude-gysilus* (*ibid.,* VII, 15); *Bade-gysilus* (*ibid.,* VIII, 39); *Badi-gysilus* (*ibid.,* X, 5; voyez édit. Arndt, p. 255, l. 3; p. 300, l. 9; p. 352, l. 1; p. 413, l. 20).

Un personnage de même nom paraît avoir fondé le village de Bougival, Seine-et-Oise, appelé *Baude-chisilo-vallis* dans un diplôme de l'année 697 (Tardif, n° 39, l. 18; p. 32, col. 2).

Le remplacement du *g* du second terme par *ch* se remarque aussi sur une monnaie de Ligugé, Vienne: *Baudi-chisilo* (Prou, n° 2320,

p. 476), et sur une monnaie d'atelier incertain : *Baudo-chislo* (Prou, n° 2602, p. 535).

On trouve aussi sur les monnaies la notation par *g*. Un monétaire appelé au cas indirect *Baude-gisilo* a inscrit son nom sur une monnaie de Champagnac, Haute-Vienne (Prou, n° 1968, p. 409) ; à comparer, sur des monnaies d'atelier incertain : *Bau*[*di*]*-gisil* (Prou, n° 2553, p. 527) ; *Baudi-gisilo* (Prou, n°s 2523, 2651, p. 521, 526). *Baudo-gisi* (n° 2552, p. 527) doit être corrigé en *Baudo-gisil* ou *Baudo-gisilo*.

De ce nom, il y a une variante orthographique *Bode-gisilus*. Exemples : *Body-gisilus*, nom d'un duc, mort en 585 (Grégoire de Tours, l. VIII, c. 22, édit. Arndt, p. 340, l. 7). *Bodi-gisilus* ou *Bodi-gysilus*, nom d'un ambassadeur franc tué à Carthage, en 590 (Grégoire de Tours, l. X, c. 2, p. 409, l. 26 ; p. 410, l. 6).

BAUDE-GUNDIS « guerrière de bataille », nom de la femme d'un certain Basilius. Elle est mentionnée par Fortunat (*Carmina*, l. I, 7, v. 7, et l. IV, 18, v. 21 ; éd. Leo, p. 11, 91).

BODO-LEVOS, pour **Baudo-levos* « lion de bataille », nom d'un des personnages qui souscrivirent un diplôme de Clovis II en 653 (Tardif, n° 11, p. 11, col. 1 ; Pertz, n° 19, p. 21, l. 4).

Ce nom paraît identique à celui de *Baudo-levus* mentionné au chap. XXIV (76) de la *Vita S. Leobini* attribuée sans preuve à Fortunat (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Auctorum antiquissimorum* t. IV, seconde partie, publiée par Krusch, p. 80, l. 37, 42, 45; p. 81, l. 9).

Le nom du monétaire BAUDO-LEFIUS de Saint-Yrieix, Haute-Vienne (Prou, nos 2003, 2004, p. 417), doit avoir un sens différent, peut-être « survivant de bataille »; comparez le vieil allemand *liban*, *lifuan* et le composé allemand moderne *b-leiben*, en vieux frison *b-livâ*. Ce nom se retrouve chez Grégoire de Tours, *De virtutibus S. Martini*, l. IV, c. 17, édit. Krusch, p. 654, l. 16, où il est écrit au génitif *Baude-leifi*.

BAUDO-MERUS « illustre dans la bataille », nom d'un évêque qui a souscrit un diplôme de Clovis II en 653 (Tardif, n° 11, p. 10, col. 1. Pertz, n° 19, p. 20, l. 35, a écrit *Laudo-merus* avec une faute d'impression, *L* initial pour *B*).

On a de ce nom la variante BAUDO-MERIS, nom : 1° d'un évêque de Tarentaise qui souscrivit le concile de Chalon-sur-Saône, 639-654 (*Monumenta Germaniæ historica, Legum sectio III, Concilia*, t. I, p. 213, l. 17); 2° d'un monétaire d'Angoulême (Prou, n° 2177, p. 451); ou *Baudo-*

meres, nom d'un monétaire de Chalon-sur-Saône (Prou, n[os] 174, 176, p. 44); au cas indirect *Baudo-mere* sur une monnaie de Chalon-sur-Saône (Prou, n[os] 173, 175, 175 *bis*, p. 43, 581, et dans le testament d'Ermentrude vers 700 (Tardif, n° 40, l. 47, p. 33, col. 2). Variante : *Baude-mere* (Prou, n° 175, p. 44).

BAUDI-MUNDUS « protecteur dans la bataille », chez Grégoire de Tours, *Liber Vitæ Patrum*, c. XVI, 4 (édit. Krusch, p. 727, l. 6).

BAUDO-NIVIA « nouvelle dans la bataille », est probablement la bonne leçon à substituer au *Baudo-ninia*, nom d'une femme esclave, affranchie par le testament d'Ermentrude (Tardif, n° 40, l. 77, p. 34, col. 2), dont la lecture est cependant conforme au fac-similé. *Baudo-nivia* est aussi le nom d'une religieuse de Poitiers, auteur du livre II de la *Vie de S[te] Radegunde*, imprimée par Krusch à la suite de Frédégaire, voir p. 377, l. 7.

BAUDE-RUNA « secret des batailles », nom d'une esclave affranchie, suivant le testament d'Ermentrude vers l'année 700 (Tardif, n° 40, l. 67, p. 34, col. 1).

BAUDO-[V]ALDUS; évêque de Metz à qui Fortunat adressa une pièce de vers (*Carmina*, IX, 8. *Monumenta Germaniæ historica, Auctorum*

antiquissimorum t. IV, première partie, p. 215).

BAUDO-VEUS, pour *Baudo-vechus* « guerrier de bataille », nom d'un monétaire de Rezé, Loire-Inférieure (Prou, n° 2338, p. 481). Variante: *Baudo-vius*, nom d'un abbé qui souscrivit un concile d'Auxerre, 573-603 (*Monumenta Germaniæ historica. Legum sectio III, Concilia*, t. I, p. 186, l. 4).

BAUDO-VESUS « conducteur de bataille », — si l'on suppose que le second terme s'explique par le même thème que l'allemand moderne *weissen* « montrer », primitivement aussi « conduire », — est le nom d'un monétaire de Clucy, Jura (Prou n° 1263, p. 275).

BADO-[V]INUS « ami de la bataille », nom d'un monétaire de Chalon-s-Saône (Prou, n°209, p.52).

BAUD[O-V]ULFUS « loup de bataille, » est le nom d'un grand seigneur franc au commencement du VIIe siècle (Frédégaire, l. IV, c. 36, édit. Krusch, p. 136, l. 29; p. 137, l. 13). C'est aussi un nom de monétaires; on le rencontre à Angers (Prou, n° 506, p. 118) et dans un atelier incertain (n° 2684, p. 549).

L'intéressante variante *Bad-ulfus*, sans *u* à la première syllabe, est offerte par une monnaie de Laon (Prou, n° 1053, p. 229).

Badus, baudus est le second terme dans un certain nombre de composés, tels sont :

ARI-BAUDUS, pour *Chari-baudus*, au cas indirect *Ari-baudu, Ari-baudo* « celui qui livre bataille d'armée », nom d'un monétaire de Clermont-Ferrand (Prou, n°s 1726-1731, p. 357, 358).

DROCTE-BADU[S] « celui qui livre bataille de peuples », nom de monétaires d'Isernore, Ain (Prou, n° 123, p. 30), et de Gizia, Jura (Prou, n° 1264, p. 275).

GUNDO-BAUDOS, pour *Gundo-baudus* « celui qui livre bataille à la guerre », nom d'un monétaire d'Izeures, Indre-et-Loire (Prou, n° 387, p. 90).

C'est un nom historique, porté d'abord par un fameux roi des Burgundes qui régna de 491 à 516. Dans le préambule de la loi barbare des Burgundes, il s'appelle *vir gloriosissimus Gundobadus* (*Monumenta Germaniæ historica*, in-f°, *Leges*, t. III, p. 525). La correspondance de Cassiodore nous offre l'orthographe *Gundi-badus* avec *i* pour *o* à la seconde syllabe (l. I, ep. 46 ; l. III, ep. 1, 2, 3 ; *Monumenta Germaniæ historica, Auctorum antiquissimorum* t. XII, p. 42, 78, 79) ; les lettres dont il s'agit remontent à l'année 507. La bonne orthographe *Gundo-badus*

est celle des œuvres d'Avitus, évêque de Vienne, Isère, qui fut sujet du roi des Burgundes et mourut un peu après lui vers 524 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Auctorum antiquissimorum* t. VI, partie 2, p. 15, 29). C'est également la notation qu'on trouve dans la *Vie de saint Épiphane* écrite par Ennodius, évêque de Pavie, auteur contemporain du même prince (Migne, *Patrologia latina*, t. 63, col. 229 A). Chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l'orthographe ordinaire des plus anciens manuscrits, VIIIe siècle, est *Gundobadus*. Cependant, au *proœmium* du livre III, à côté du génitif *Gundobadi* offert par le ms. de Corbie, édit. Omont, p. 75, l. 26, on a la variante *Gundo-baudi* dans le ms. de Cambrai, aussi du VIIIe siècle, et dont la leçon a été suivie par Arndt, p. 109, l. 4. Frédégaire et le *Liber historiæ Francorum* nous donnent ordinairement la notation *Gundo-badus*. Signalons cependant la variante *Gundebadus* avec *e* au lieu d'*o* à la finale du premier terme (Frédégaire, l. III, c. 32, p. 104, l. 3). On la trouve aussi chez Isidore de Séville, *Historia de regibus Gothorum*, c. 37 (Migne, *Patrologia latina*, t. 83, col. 1067, c). La variante *Gundo-baldus*, popularisée chez nous par Aimoin, *De Gestis*

Francorum, l. I, c. 13, 14, 19 (D. Bouquet, t. III, p. 37, 38, 40, 41), apparaît déjà chez Grégoire de Tours, *De virtutibus sancti Juliani*, c. 8 (édit. Arndt, p. 568, l. 12); la base de cette édition est le ms. de Paris, Bibliothèque Nationale, latin 2204, IXe siècle[1]. *Baldus* « hardi, brave », n'est pas le même mot que *badus* « combat »; en substituant *Gundo-baldus* à *Gundo-badus* ou *Gundo-baudus*, on commet un contresens.

L'histoire nous fait connaître deux autres *Gundo-badus*. L'un est un petit-fils du célèbre roi des Burgundes dont nous venons de parler. Il était fils de Sigismond, aussi roi des Burgundes, qui fut mis à mort en 524, et il périt avec son père (*Passio sancti Sigismundi regis*, c. 9. *Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, p. 338, l. 9).

L'autre est un fils du roi mérovingien de Bourgogne Gontran, mort en 593. Il est question de ce *Gundo-badus* chez Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, l. IV, c. 25, édit. Arndt, p. 160, l. 10) et chez Frédégaire (l. III, c. 56; édit. Krusch, p. 108, l. 11).

1. Sur la bonne orthographe du nom de ce roi, le premier travail qui ait de la valeur est celui de Bluhme, *Monumenta Germaniæ historica*, in-f°, *Leges*, t. III, p. 497.

Malla-badus « celui qui livre bataille à l'audience, à l'assemblée publique dite *mallum*, nom d'un monétaire de la cité des Arvernes, Prou, n° 1861, p. 384, 609.

Transo-badus « celui qui livre bataille dans les contestations ». *Transo-* paraît une variante ancienne de *thras* « procès » en scandinave, *thrasa* dans le composé gothique *thrasa-balthei* « témérité dans les contestations ». *Transo-badus* est le nom d'un prêtre de Rodez deux fois candidat malheureux à l'épiscopat, 580, 584 (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, V, 46; VI, 38; édit. Arndt, p. 238, l. 15, 21; p. 278, l. 13).

Willi-badus ou Wille-badus « celui qui veut bataille », nom d'un patrice burgunde mort en 642 (Frédégaire, l. IV, c. 58, 78, 90; édit. Krusch, p. 150, l. 5; p. 160, l. 3; p. 166-167). Dans le premier de ces passages, les mss. de la troisième classe, dont les deux plus anciens ont été écrits vers l'année 800, offrent la variante *Willi-baldus*, avec la même faute que dans *Gundo-baldus*.

De badus, baudus, il faut probablement distinguer *baudis, baudes* = *baud-i-s*, où *baud*

semble être la forme pleine fléchie de la racine germanique BIUD, BAUD, BUD, pour BHEUDH, BHOUDH, BHUDH « faire savoir », « ordonner », « mander », « commander ».

BAINO-BAUDES « celui qui commande aux jambes », « celui qui ordonne la marche », est le nom d'un chef germain, tribun dans l'armée romaine en 354 (Ammien Marcellin, l. XIV, c. 11, § 14; édit. Teubner, p. 39, l. 23-24), et en 357 (*ibid.*, l. XVI, c. 11, § 6, 9; c. 12, § 63; p. 95, l. 32; p. 96, l. 25, 26; p. 110, l. 6).

HARIO-BAUDES « celui qui commande l'armée », nom d'un Germain, tribun dans l'armée romaine en 359 (Ammien Marcellin, l. XVIII, c. 2, §§ 2, 7 ; édit. Teubner, p. 147, l. 15 ; p. 148, l. 14, 15).

GENO-BAUDES « celui qui a le commandement séducteur », en expliquant le premier terme par le vieux norrois *ginna* « séduire, charmer, tromper », nom d'un chef franc en 388 (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 9; édit. Arndt, p. 72, l. 17). Ce nom écrit *Genno-baudi*, avec deux *n*, conformément à l'étymologie que nous proposons d'après M. Förstemann[1], est inscrit

1. Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, 3e éd., p. 376, propose de considérer *geno-* comme une forme con-

sur deux monnaies d'atelier incertain (Prou, n° 2600, 2601, p. 535). On lit *Geno-baudi* avec une seule *n* sur une monnaie de Crissé, Sarthe (Prou, n° 449, p. 105).

MALLO-BAUDIS ou MALLO-BAUDES « celui qui commande dans l'assemblée judiciaire dite *mallum* », est le nom d'un Germain au service de Rome avec titre de tribun en 355 (Ammien Marcellin, l. XV, c. 5, § 6; édit. Teubner, p. 54, l. 13, 17). Il eut environ vingt ans plus tard un homonyme, roi des Francs (Ammien Marcellin, l. XXX, c. 3, § 7; édit. Teubner, t. II, p. 208, l. 24, an 374), qui joignit à ce titre barbare le titre romain de *comes domesticorum* (*ibid.*, l. XXXI, c. 10, §§ 6, 7, p. 256, l. 13, 17).

MELLO-BAUDIS est un monétaire de la cité d'Angers (Prou, n° 530-535, p. 123, 124).

MERO-BAUDIS « illustre commandant », est le nom d'un habitant du territoire de Poitiers (Gré-

tractée de *gagan* en allemand moderne *gegen* « contre ». Mais l'antiquité de *geno* rend cette contraction peu vraisemblable. Dans notre système, *Genovefa* voudrait dire « femme séduisante, » et ne serait pas un nom de fleur comme le suppose Grimm, *ibid.*, p. 378. Pour ce nom, la variante *Gennovefa* par deux *n* (Krusch, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, p. 215, note) confirme le rapprochement du premier terme de ce nom propre avec *ginna*.

goire de Tours, *De virtutibus sancti Martini,* l. II, c. 15, éd. Krusch, p. 613, l. 36).

-bodis, **-bodes**, est probablement ou une variante orthographique de *baudis* ou un dérivé de la forme faible BUD de la même racine que *baudis.*

ALE-BODES « celui qui commande à tout », nom d'un monétaire de Sully-sur-Loire (Prou, nos 663, 665, 666, p. 152).

AONO-BODE, cas indirect d'*Auno-bodis* « celui qui commande à la fortune », nom d'un monétaire de Trizay-sur-le-Lay, Vendée (Prou, no 2367, p. 486).

ARI-BODE, cas indirect de [*Ch*]*ari-bodis* « celui qui commande l'armée », nom d'un monétaire d'atelier incertain (Prou, no 2643, p. 543).

ARNE-BODE, cas indirect d'*Arne-bodis* « celui qui commande aux aigles », nom de monétaires de Paris (Prou, no 715, p. 162) et de Toulouse (Prou, no 2448, p. 504).

*GUNDO-BODIS « celui qui commande à la guerre », au cas indirect *Gondo-bode,* est le nom d'un monétaire d'Annezay, Charente-Inférieure (Prou, no 2186, p. 453).

LAUNE-BODIS « celui qui exige, ou impose le

salaire ou la composition », nom d'un duc franc qui fit bâtir la première basilique de Saint-Cernin de Toulouse (Fortunat, *Carmina*, II, 8. *Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Auctorum antiquissimorum* t. IV, partie I, p. 36, 37).

LEUDE-BODIS, au cas indirect *Leude-bode* « celui qui commande aux gens », nom d'un monétaire de Toul (Prou, n° 983, p. 213) et de Vierzon, Cher (Prou, n° 1712, p. 354).

MALLE-BODIS « celui qui commande au *mallum* », nom d'un monétaire de Sully-sur-Loire (Prou, n° 670, p. 153). Variante: *Malebodis* (*ibid.*, n° 669). Cf. *Mallo-baudis.*

On a deux exemples d'une forme plus développée -BODIUS.

AGI-BODIUS « celui qui commande dans les moments difficiles », nom d'un monétaire de Ballon, Sarthe (Prou, n° 432, p. 101).

[CH]ARI-BODIUS « celui qui commande l'armée », au cas indirect *Ari-bodeo*, nom d'un monétaire de Saintes (Prou n° 2181, p. 452).

Bodus, identique, sauf le genre, au substantif neutre vieil allemand *bot* « commandement », en anglo-saxon *bod*, même sens, =* *budo-n*, provient de la même racine que *bodis*.

FRANCO-BODUS « celui qui commande aux Francs », au cas indirect *Franco-bodo*, nom de monétaires d'Amboise (Prou, nº 360, p. 83; cf. nº 361, p. 84) et de Veuves, Loir-et-Cher (Prou, nº 405, 406, p. 94).

FREDE-BODUS « celui qui commande la paix », nom inscrit sur une tuile romaine à Decize, Nièvre (Le Blant, *Inscriptions chrétiennes*, t. I, p. 27, nº 11).

HILDE-BODUS « celui qui commande à la guerre », nom d'un monétaire de Pierrefitte, Loir-et-Cher (Prou, nº 654, p. 151).

LAU-BODUS « celui qui commande aux événements », d'un premier terme *lau* = *lāvos*, en gothique *lēv-s* « occasion », nom d'un monétaire d'atelier incertain, au cas indirect *Lau-bodo* (Prou, nº 2503, p. 516).

MADO-BODUS « commandant de la moisson et de la fauchaison », nom d'un monétaire de Saint-Calais, Sarthe (Prou, nºs 458, 459, p. 107), dont le premier terme serait identique au vieux haut allemand *mâd*, et à l'anglo-saxon *maedh*, en allemand moderne *mahd*.

MAGNE-BODUS « puissant commandant », nom d'un diacre d'Angers (Grégoire de Tours, l. VI, c. 6, édit. Arndt, p. 251, note, cf. p. 883, l. 10).

Baino–, mot identique à l'allemand moderne *bein* « jambe », « cuisse », « os », en vieux saxon *bên*, =**baina-n*, en anglo-saxon *bân*, en anglais *bone*.

BAINO-BAUDES « celui qui commande les jambes », c'est-à-dire « la marche », nom d'un chef Germain au service de l'Empire romain avec titre de tribun en 354 (Ammien Marcellin, l. XIV, c. 11, § 14, édit. Teubner, p. 39, l. 23-24), et en 357 (Ammien Marcellin, l. XVI, c. 11, § 6, p. 95, l. 32; l. XVI, c. 12, § 63, p. 110, l. 6).

Baldus « audacieux, courageux, brave », en vieux saxon et en vieux haut-allemand *bald*.

BALT-H[E]RIUS, pour *Balda-charius* « qui a une brave armée », nom d'un monétaire de Meaux (Prou, n° 888, p. 192).

BALDE-CHILDIS « brave héroïne », nom d'une reine des Francs, femme de Clovis II, morte en 680. Son nom est écrit ainsi dans un ms. de la Continuation de Frédégaire, ch. 1 (91), édit. Krusch, p. 168, et dans le ms. de Corbie, du Xe siècle, qui nous á conservé les diplômes de Clotaire III pour cette abbaye: l'un de 660 (Pertz, n° 38, p. 35, l. 30, 34); l'autre de 662 (Pertz, n° 40, p. 38, l. 2, note). Ce ms. offre dans ces deux diplômes la variante moins complète *Balde-hil*-

dis, sans *c* au commencement du second terme (Pertz, p. 35, l. 15; p. 37, l. 12, note). Une autre notation est *Balt-hildis;* on la trouve dans le *Liber historiæ Francorum,* c. 43, édit. Krusch, p. 315, l. 23; c. 44, p. 316, l. 28.

BALDO-[V]ALDUS « courageusement puissant », nom d'un abbé qui en 697 souscrivit un diplôme en faveur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (Tardif, nº 39, l. 22, p. 32, col. 2).

BALD[O-V]ULFUS « courageux loup », nom d'un monétaire de Déols, Indre (Prou, nº 1691, p. 350), de Toulouse, Haute-Garonne (Prou, nº 2444, p. 504), d'un atelier incertain (Prou, nº 2516, p. 519).

Baldus est employé comme second terme dans:

ANGIL-BALDUS « courageux comme un ange, nom de référendaire mentionné dans un jugement de Childebert III en 710 (Tardif, nº 45, l. 19, p. 38, col. 2; Pertz, nº 78, p. 70, l. 18).

CHAIRE-BALDUS « courageux à l'armée », nom d'un bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Denis, rappelé en 750, dans un jugement de Pépin le Bref, maire du Palais (Tardif, nº 53, l. 4 et 13, p. 44, col. 1, 2; Pertz, nº 22, p. 107, l. 41; p. 108, l. 8). Ce nom est le même que celui d'*Ari-baldus,* sans *ch* initial, nom d'un monétaire de la cité de Rodez (Prou, nº 1909, p. 394).

EGRE-BALDUS, pour *Agri-baldus*, dans une épitaphe d'Amiens (Le Blant, t. I, p. 427, n° 324).

SYGO-BALDUS « courageux vainqueur », nom d'un référendaire dans un diplôme de Childebert III, vers 700 (Tardif, n° 41, l. 16; Pertz, n° 70, p. 64, l. 31).

Bando—. Ce mot signifie primitivement « lien »; il a pris ensuite le sens dérivé de « bannière », « drapeau », « enseigne », dans le mot langobard écrit *bandum* par Paul Diacre, *De Gestis Langobardorum*, l. I, c. 20 : *Vexillum quod bandum appellant*, à l'accusatif, et *vando* au même cas : *Occidit eum. Tulit bando ipsius et capsidem* dans l'opuscule intitulé : *Origo gentis Langobardorum*, c. 46, voir ces deux textes chez G. Waitz, *Scriptores rerum langobardicarum et italicarum sæc. VI-IX*, le premier, p. 59, l. 10, le second, p. 3, l. 18; cf. p. 149 note, et enfin p. 327, l. 15 où l'ablatif *bandis* peut désigner des bannières de procession.

En gothique on distingue par le suffixe *bandi*, féminin, « lien », de *bandva, bandvo*, également féminin, « signe ». En allemand *band* veut dire « lien » et « ruban ».

CHRODO-BANDUS, peut signifier « celui qui est

un lien glorieux entre ses parents » ou « celui qui a une glorieuse bannière ». C'est le nom d'un des témoins qui ont signé une donation, datée de 670-671 (Tardif, nº 19, l. 37; p. 17, col. 1).

Beri¯ « cochon mâle », « sanglier », à distinguer de **beron-* « ours »; c'est le même mot que le vieux haut-allemand *bêr*, au pluriel *bêrî*, « cochon mâle », que l'anglais *boar* « cochon », « sanglier ». Ce mot peut avoir été employé comme synonyme d'*ebero-*, en vieux haut-allemand *ebru*, en allemand moderne, *eber* « sanglier », premier terme du nom propre d'homme *Ebere-giselus, Eber-ulfus, Ebra-charius,* chez Grégoire de Tours, et d'où les hypocoristiques *Ebero, Eberinus*, chez le même auteur. On trouve les mêmes noms propres, sauf l'avant-dernier, sur les monnaies mérovingiennes qui fournissent en outre *Ebro*[*u*]*aldus*. Le sanglier était un animal sacré (Grimm, *Deutsche Mythologie,* 3e éd., p. 632; Simrock, *Handbuch,* 5e éd., p. 330, 332).

BERE-BODES « celui qui commande aux cochons », nom d'un monétaire de Bordeaux (Prou, nos 2131-2139, p. 444, 455).

BERO-[CH]ADUS « celui qui livre bataille aux

cochons, aux sangliers », nom d'un monétaire de Paris (Prou, nº 725, p. 163).

BERA-CHARIUS « celui qui a une troupe, une armée de cochons, de sangliers », nom d'un évêque du Mans contre lequel fut rendu un jugement de Clotaire III, vers 658 (Tardif, nº 15, l. 2, 5, 6, 9; p. 12, col. 2; p. 13, col. 1; Pertz, nº 35, p. 33, notamment l. 19-21, 30-49). Un autre évêque du Mans, qui porta le même nom, souscrivit une charte émanée d'Ageradus, évêque de Chartres, en 696 (Tardif, nº 36, l. 34, p. 30, col. 1).

C'est le nom d'un maire du palais de Neustrie, sous Thierry III, qui régna de 670 à 691. *Bercharius* succéda au maire du palais *Waratto*, son beau-père, et fut battu par le maire d'Austrasie, Pépin II, à Testry, en 687 (*Continuation de Frédégaire*, c. 5 (99, 100), édit. Krusch, p. 171; *Liber historiæ Francorum*, c. 48, p. 322). Son nom apparaît écrit sans *h*, *Bercarius*, en notes tironiennes au bas d'un diplômé de Thierry III, 688-689 (Tardif, nº 25, l. 16; p. 21, col. 1; Pertz, nº 57, p. 52, l. 4 : les notes tironiennes manquent, on les trouve à la p. 249). Dans le texte, ce nom est écrit plus exactement *Bercharius* (Tardif, nº 25, l. 4, p. 20, col. 2; Pertz, p. 51, l. 28-29). Ce maire du palais fut tué peu après.

Un homonyme où le même fut père d'*Adaltrutis*, qui épousa *Drogon*, fils de Pépin d'Héristal. Le nom du beau-père de Drogon apparaît trois fois dans un jugement rendu par Childebert III, en 697; il est écrit deux fois *Bercharius* (Tardif, n° 38, l. 11, 12, p. 31, col. 2; Pertz, n° 70, p. 62, l. 45, 47) et une fois *Bere-charius* (Tardif, n° 38, l. 13, p. 31, col. 2; Pertz, p. 62, l. 48).

BER-CHILDIS, « celle qui livre bataille aux cochons, aux sangliers », nom d'une des femmes que le roi Dagobert Ier éleva au rang de reine (Frédégaire, l. IV, c. 60, édit. Krusch, p. 151, l. 4).

BERE-GISILUS « celui qui donne ou qui a des cochons comme otages », nom d'un personnage qui vint en 572 demander au roi pour un parent l'évêché de Clermont-Ferrand (Grégoire de Tours, l. IV, c. 35, édit. Arndt, p. 170, l. 1). Un ms. donne la variante *Bere-giselus*, qu'on trouve sur une monnaie de Clermont-Ferrand (Prou, n° 1736, p. 359). Une monnaie de Cambrai offre un double *i*, *Bere-giisilus* (Prou, n° 1084, p. 237). Sur une monnaie de Bayeux, on constate, au second terme du composé, la chute du second *i* : *Bere-gislus* (Prou, n° 281, p. 67).

BERE-MODUS « celui qui a le courage, le cœur

du sanglier », nom d'un monétaire de la Chapelle-Lasson, Marne (Prou, nº 61,4 p. 143). Pour le sens du second terme, comparez l'allemand moderne *muth*, vieux saxon *môd*.

BERE-MUNDUS « protecteur des cochons », nom d'un monétaire de Bazas, Gironde (Prou, nº 2434, p. 501).

BERE-THRUDIS « amie des cochons, des sangliers », nom de la femme du duc *Laune-bodis*, qui fit bâtir l'église Saint-Cernin de Toulouse (Fortunat, *Carmina*, l. II, 8, vers 25, *Monumenta Germaniæ historica*, in-4º, *Auctorum antiquissimorum* t. IV, partie 1, p. 37).

BERO[V]ALDUS « fort comme un sanglier », ou « maître des cochons, des sangliers », nom d'homme mentionné dans un jugement de Clotaire III, vers 658 (Tardif, nº 15, l. 4, p. 13, col. 1; Pertz, nº 35, p. 33, l. 26).

BER[E-V]ULFUS « celui qui réunit les qualités du sanglier et celles du loup », nom de monétaires de Tonnerre, Yonne (Prou, nº 162, p. 40), et de Vierzon, Cher (Prou, nº 1710, p. 354).

BERO, nom d'un comte du palais dans un jugement de Childebert III en 710 (Tardif, nº 45, l. 13; p. 38, col. 2; Pertz, nº 78, p. 70, l. 9).

Ce nom propre, peut être soit la forme hypocoristique de ceux qui précèdent, soit le nom commun germanique signifiant « ours ».

Le féminin est *Bera*, au cas indirect *Berane*, dans le nom de lieu *Berane-curtis* que mentionne un jugement rendu vers 751 par Pépin le Bref, maire du palais (Tardif, n° 54, l. 15, p. 45, col. 2; Pertz, n° 33, p. 109, l. 12; il s'agirait probablement de Brignancourt, Seine-et-Oise, suivant M. Longnon).

Berctho⁻, Bertho⁻, bercto⁻, berto⁻ « brillant », d'une racine BHERG avec gutturale vélaire finale non labialisée, d'où en sanscrit *bharga-s* « éclat »; on trouve cette racine avec métathèse de l'*l* dans le grec φλέγω « je brûle, je fais briller, je brille », dans le vieux haut-allemand *blechen* « briller »; on rencontre en latin la forme réduite : *fulgeo* « je brille », *fulgur* « la foudre ». Cette racine a en sanscrit un doublet : *brājē* « je luis, je brille », *brāj* « éclat ». C'est peut-être cette forme par *ā* = *ē* qui explique l'irlandais *brig* « considération, force, puissance », et le gallois *bri* « dignité, honneur ».

BERCTHO-S est le dérivé mérovingien en *to*- de la forme *bherg;* cet adjectif est en gothique

bairhts « clair, évident », en vieux haut-allemand *beraht*, *peraht*, en moyen haut-allemand *berht*, *perht* « brillant ».

Le sens de ce mot était connu dans le monde franc. *Bertha*, fille de Rigobert, comte du palais sous Clovis II, 638-656, fonda pendant son veuvage, en 686, l'abbaye de Blangy-sur-Ternoise, Pas-de-Calais. Elle mourut vers 725. On a d'elle une Vie qu'un ms. du XII[e] siècle nous a conservée; l'auteur dit que *Bertha* signifie « brillante, resplendissante » : *Bertham, quae interpretatur fulgida seu splendida* (Dom Bouquet, III, 621 E).

BERTHA-CHARIUS « celui qui a une brillante armée », est le nom d'un roi des Thuringiens dont la fille *Radegundis* épousa en 538 Clotaire I[er], roi des Francs. Les meilleurs mss. de Grégoire de Tours écrivent le nom du roi des Thuringiens *Bertha-charius* (l. III, c. 4, édit. Arndt, p. 111, l. 7); *Berte-charius* (mêmes livre et chapitre, édit. Omont, p. 77, l. 20, et l. III, c. 7; édit. Arndt, p. 115, l. 15); enfin *Bert-harius* l. III, c. 7, édit. Omont, p. 81, l. 13. Cette dernière notation est celle de Frédégaire (l. III, c. 32, édit. Krusch, p. 103, l. 29). *Berte-charius* reparaît dans le *Liber historiæ Francorum*, c. 22 (édit. Krusch, p. 278, l. 1).

Trois autres *Bert-harius* apparaissent chez Frédégaire : l'un est un comte, sujet du roi Thierry II, 608-609 (l. IV, c. 36, p. 137, l. 12); un autre est un *cubicularius* du même roi dont il fait prisonnier le frère Théodebert en 612 (l. IV, c. 38, p. 139, l. 28, 32); enfin en 624-625 apparaît un certain *Bert-harius, homo Scarponinsis*, de Charpeigne, commune de Dieulouard, Meurthe-et-Moselle, qui par ordre de Dagobert Ier tranche la tête d'un homme noble condamné à mort par ce roi (l. IV, c. 52, p. 146, l. 25).

BERTHI-CHILDIS « brillante héroïne », est le nom d'une religieuse à laquelle Fortunat adresse une pièce de vers. Le titre porte : *De Berthichilde.* Mais dans le corps de la pièce Fortunat, pour obéir aux lois de la versification, supprime la seconde syllabe :

Mens devota Deo, Bertchildis*[1] *corde coruscans.

Carmina, l. VI, 4, vers 1.

On pouvait donc, dès l'époque où écrivait Fortunat, mort au commencement du VIIe siècle, supprimer cette seconde syllabe atone. Il y a encore d'autres notations de ce nom propre :

1. Édit. *Bertchilde, Monumenta Germaniæ historica, auctorum antiquissimorum* t. IV, partie I, p. 135.

Berti-child[is], nom inscrit sur une dalle tumulaire de Kempten, près Bingen, Hesse rhénane (Le Blant, *Nouveau Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 96, 97, n° 74).

Le même nom, écrit probablement *Berte-ildis*, a été signalé sur un anneau trouvé à Laon, Aisne (Le Blant, *ibid.*, p. 71, n° 49). Il ne faut pas confondre cette *Berte-hildis* avec *Ber-childis*, femme du roi Dagobert Ier, Frédégaire, l. IV, c. 60, édit. Krusch, p. 151, l. 4. Le premier terme du nom de *Ber-childis* est *ber* « cochon, sanglier », et non *berctho-* « brillant ».

Berthe-chramnus, Berte-chramnus, Bert-hramnus « brillant corbeau », est dans les mss. de Grégoire de Tours le nom de deux évêques, l'un de Bordeaux, l'autre du Mans. Sur le premier, voir l. V, c. 18 (édit. Arndt, p. 211, l. 6; p. 214, l. 11; édit. Omont, p. 164, l. 4; p. 167, l. 17, etc.); sur le second, d'abord archidiacre de Paris, voir l. VIII, c. 39 (édit. Arndt, p. 352, l. 14; édit. Omont-Collon, t. II, p. 82, l. 13, etc.).

L'évêque de Bordeaux figure sous le nom de *Berte-chramnus* dans les actes du concile de Mâcon de 585 (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Legum sectio III, Concilia*, t. I, p. 164, l. 16, et 172, l. 11). Dans les actes du concile de

Paris, 614, le nom de l'évêque du Mans est écrit *Berte-gramnus* (p. 191, l. 11). On ne sait pas en l'honneur duquel des deux, Fortunat a écrit les deux pièces de vers qui portent les n[os] 17 et 18, au livre III de ses *Carmina*. Dans la première de ces pièces le septième vers donne le nom du prélat :

Pontificisque sacri Bertechramni actus honore.

(*Monumenta Germaniæ historica, Auctorum antiquissimorum* t. IV, partie 1, p. 69.)

Un diacre contemporain de l'évêque de Bordeaux et habitant la même ville était son homonyme. Il avait reçu au baptême le nom de BERTH-CHRAMNUS, mais on l'appelait *Waldo* (Grégoire de Tours, l. VIII, c. 22, édit. Arndt, p. 339, l. 27-28; édit. Omont-Collon, t. II, p. 67, l. 29-30).

BERTE-CHRAMNUS est le nom d'un monétaire de Rouen (Prou, n° 246-249, p. 60);

BERTE-RAMNUS le nom d'un monétaire de Troyes (Prou, n° 605, p. 141).

BERTHE-FLEDIS « celle qui a une brillante beauté », est une fille du roi Charibert mentionnée par Grégoire de Tours, l. IX, c. 33 (édit. Arndt, p. 387, l. 5; édit. Omont-Collon, t. II, p. 127, l. 5).

Berthe-fredus ou Berte-fredus « celui qui a une paix, une protection brillante », est un des ennemis de Lupus, duc de Champagne (Grégoire de Tours, l. VI, c. 4, édit. Arndt, p. 246, l. 16 et note; édit. Omont-Collon, t. I, p. 198, l. 22; l. IX, c. 9; édit. Arndt, p. 364, l. 28; édit. Omont-Collon, t. II, p. 98, l. 10, etc., etc.).

Berto-fredus, évêque d'Amiens, souscrit le concile de Chalon-sur-Saône, 639-654 (*Monumenta Germaniæ historica, Legum sectio III, Concilia*, t. I, p. 213, l. 31).

Berthe-fredus, diacre, souscrit vers 691 un acte concernant l'abbaye de Saint-Denis, Tardif, n° 29, l. 20, p. 23, col. 2.

Berte-giselus « brillant otage », se lit sur une épitaphe trouvée à Guilherand, Ardèche (Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 174, n° 474).

Berte-gisilus, neveu d'*Ermine-thrudis* dans une charte écrite vers 700 (Tardif, n° 40, l. 23, p. 33, col. 1).

Berte-gyselus, abbé qui adresse une lettre à Didier, évêque de Cahors (*Monumenta Germaniæ historica* in-4°, *Epistolarum* t. III, p. 204, l. 3. Cette lettre a été écrite entre les années 629-655. Variante : *Berte-giselus*, nom

d'un évêque au concile de Reims, 627-630 (*Concilia,* t. I, p. 203, l. 10).

Berti-giselus, monétaire de Bordeaux (Prou, nº 2141, p. 446).

On ne trouve plus l'orthographe mérovingienne dans les mss. qui nous ont conservé le concile de Clichy, 626 ou 627. Le nom d'un évêque de Chartres y est écrit *Berhti-gisilus* (*Concilia,* p. 201, l. 19).

Berthe-gundis « brillante guerrière », nom de la fille d'*Ingy-trudis* (Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* l. IX, c. 33, édit. Arndt, p. 387, l. 19; p. 388, l. 25; p. 389, l. 3; édit. Omont-Collon, t. II, p. 127, l. 24; p. 129, l. 13; l. X, c. 12, édit. Arndt, p. 419, l. 9). Variante, *Berte-gundis* (édit. Omont-Collon, t. II, p. 129, l. 4; p. 167, l. 8, 9).

Berte-landus « celui qui a une terre brillante, » nom d'un monétaire de Namur (Prou, nº 1221, p. 266). Ce nom fut porté sous le règne de Pépin le Bref, par un évêque de Bourges, et l'orthographe *Berte-landus* donnée par certains mss. de la *Continuation de Frédégaire*, c. 125 (42) est remplacée dans d'autres par la variante *Berte-lannus* (édit. Krusch, p. 187, l. 3, et note).

Berte-mundu[s] « brillant, protecteur », nom

d'un monétaire de Moyenvic, Alsace-Lorraine (Prou, n° 972, p. 210). Sur une monnaie de Saint-Maurice, Suisse, *Berte-mindo* (Prou, n° 1301, p. 284) doit probablement être corrigé en *Berte-mundo;* c'est le cas indirect de *Berte-mundus,* que le monétaire a écrit avec une faute par un *i* au lieu d'un *u*. Dans les souscriptions du concile de Paris, 614, le nom de l'évêque de Noyon, *Berht-mundus* est écrit avec une orthographe bien postérieure à la date du concile (*Monumenta Germaniæ historica*, in-4°, *Legum sectio III, Concilia,* v. 192, l. 15) : c'est l'orthographe du ms. latin 5508 de Munich, IXe siècle.

BERTE-RICUS « brillamment puissant », nom d'un *nepos* d'Erminethrudis dans le testament de cette dernière vers 700 (Tardif, n° 40, l. 28, p. 33, col. 1). On lit le même nom sur une monnaie de Pierremont, Meurthe-et-Moselle (Prou, n° 926, p. 201).

BERTI-SINDIS « celle qui suit un chemin brillant », nom féminin fourni par une inscription chrétienne de Mayenne (Le Blant, t. Ier, p. 454, n° 340).

BERTE-TRUDIS « brillante amie », femme de Clotaire II (Frédégaire, l. IV, c. 44, 46; édit. Krusch, p. 142, l. 23, 28, 29; p. 144, l. 9). Elle fut mère de Dagobert Ier.

BERTO-VALDU[S] « brillamment puissant », nom d'un monétaire de Chasserat, Puy-de-Dôme (Prou, nº 1833, p. 377), où l'*s* final manque. C'est l'*u* de la dernière syllabe qui fait défaut dans la légende *Berto-valds* d'une monnaie de Saint-Amand-de-Talende, Puy-de-Dôme (Prou, nº 1849, p. 381). Ordinairement c'est le *v* qui est supprimé : *Berto-aldus* sur les monnaies comme ailleurs ; exemple : monnaies d'Amiens (Prou, nº 1115, p. 244) ; de Huy, Belgique (nº 1204, 1205, p. 263) ; de Lezoux, Puy-de-Dôme (nº 1838, p. 378) ; de Mauriac, Cantal (nº 1841, p. 379) ; d'Uzès, Gard (nº 2478, p. 510). Chez Frédégaire *Berto-aldus* est, au commencement du VIIᵉ siècle, maire du palais de Thierry III (voir l. IV, c. 24, 25, éd. Krusch, p. 130).

BERTO-VARA « brillante protectrice », nom de la belle-fille d'Erminthrudis dans le testament de cette dernière, vers 700 (Tardif, nº 40, l. 22, p. 33, col. 1). C'était, un siècle et demi plus tôt, le nom d'une fille du roi Théodebert Iᵉʳ ; Fortunat parle d'elle, *Carmina,* l. II, nº 11, vers 9, en écrivant son nom au génitif *Bertho-*[*v*]*aræ :*

Struxit Berthoaræ voto complente sacerdos.

(*Monumenta Germaniæ historica,* in-4º, *Auctorum antiquissimorum* t. IV, partie 1, p. 40).

BERTO-VINUS « brillant ami », orthographe donnée par une épitaphe trouvée à Couville, Manche (Le Blant, t. Ier, p. 180, n° 90). Dans les légendes monétaires le *v* disparaît. *Berto-inus*, seconde Germanie (Prou, n° 1243, p. 270); *Berto-ino*, Méron, Maine-et-Loire (n° 2326, p. 478); Le Port-Saint-Père, Loire-Inférieure (n° 2335, p. 480); *Berto-enus*, même localité, n° 2834, p. 480).

BERT[O-V]ULFUS « brillant loup », nom d'un monétaire d'Orléans (Prou, n° 633, p. 147), écrit *Bert-ulfui* pour *Bert-uulfi* sur une monnaie d'atelier incertain (n° 2685, p. 550). C'est le nom d'un abbé qui remplace l'évêque de Rennes au concile de Chalon-sur-Saône (639-654); il est écrit *Bertolfus* (*Concilia*, t. Ier, p. 214, l. 4).

Les noms hypocoristiques dérivés du premier terme de ces composés sont au nombre de trois:

BERTHILA, acc. *Berthilanem*, nom d'une abbesse de Chelles dans la Vie de sainte Balthilde (*Scriptores rerum merovingicarum*, t. II, p. 490, l. 1; p. 492, l. 19).

BERTELINUS ou BERTOLENUS, le premier relevé sur des monnaies de Huy, Belgique (Prou, n° 1209, 1210, p. 264); le second sur une monnaie de Mouzay, Indre-et-Loire (Prou, n° 391, p. 91).

Bertinus, nom d'un personnage ou de deux personnages qui ont souscrit deux diplômes, l'un de 670-671 (Tardif, n° 19, l. 35, p. 16, col. 2); l'autre de 691 environ (Tardif, n° 29, l. 19, p. 23, col. 2).

Dans les noms composés qui suivent, *bercthus* est second terme :

Adel-bertus, « brillant par la noblesse », monétaire de Maestricht, Belgique (Prou, n° 1188, p. 259).

Adre-bercthus « aussitôt brillant », nom d'un comte dans un diplôme en 693 ou 694 (Tardif, n° 33, l. 5, p. 26, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 38). Le même composé, écrit *Adrebertus,* est le nom d'un monétaire de Melun (Prou, n° 566, p. 132).

Aghili-bercthus « brillant par la polissonnerie », nom d'un référendaire dans un diplôme de 677-678 (Tardif, n° 21, l. 21; p. 18, col. 1; Pertz, n° 48, p. 44, l. 51, écrit *Aghliberthus*). Ce composé, écrit *Aygli-bercthus,* est le nom d'un évêque dans un diplôme de 696 (Tardif, n° 36, l. 33, p. 30, col. 1).

Aigo-bercthus « illustre par sa propriété » (?), remplace le référendaire en 697 dans un diplôme de Childebert III (Tardif, n° 38, l. 25, p. 32, col. 1;

Pertz, n° 70, p. 63, l. 14). *Aigo-bercthus* est la signature même de ce personnage, dont le nom est écrit par un tiers d'une façon plus abrégée, sans *c* ni *h* : *Aigo-bertus, menesterialis noster,* dans un diplôme du même roi, deux ans plus tôt, en 695 (Tardif, n° 35, l. 3, p. 28, col. 1; Pertz, n° 68, p. 60, l. 52). Un monétaire de Paris a été l'homonyme de ce fonctionnaire royal ; son nom est écrit au cas indirect *Aigo-berto* (Prou, n° 717, p. 162), et au cas direct *Aeigo-bertus* (Prou, n° 716, même page).

ALDO-BERT[US] « très brillant », nom d'un monétaire de localité indéterminée (Prou, n° 2761, p. 561).

AMAL-BERCTHUS « illustre par la vaillance », nom de témoin dans un diplôme de Clovis II, 653 (Tardif, n° 33, l. 11, p. 20, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 46, 47); de plaideur dans un diplôme de Clovis III, 693 (Tardif, n° 33, l. 11, 15, 16, 17, p. 26; Pertz, n° 66, p. 58, l. 46, 47, 54; p. 59, l. 9, 15, 21); écrit *Amal-berto* à l'ablatif dans un diplôme de Clotaire III, 659 (Tardif, n° 17, l. 1, p. 14, col. 1; Pertz, n° 37, p. 34, l. 35; cf. Mabillon, *De re diplomatica,* fac-simile XVIII). En 642, Frédégaire mentionne un certain *Amalbertus,* frère de Flaochadus, maire du palais du

royaume de Bourgogne (l. IV, c. 90, édit. Krusch, p. 166, l. 19, 27). Un autre *Amalbertus* fut un des chefs de la révolte des Francs contre Childéric II en 673 (*Continuation de Frédégaire*, c. 2 (95), édit. Krusch, p. 169, l. 3).

ANCE-BERCTHUS « brillant par les jambes », nom d'homme dans un jugement de Clotaire III, 658 (Tardif, n° 16, l. 1, p. 13, col. 2; Pertz, n° 36, p. 34, l. 9.

ANGLI-BERCTHUS « brillant comme un ange », dans un diplôme de l'année 693 (Tardif, n° 33, l. 5, p. 26, col. 1; Pertz, n° 66, p. 58, l. 37), écrit *Aggil-pertus* dans un diplôme de 670-671 (Tardif, n° 19, l. 33, p. 16, col. 2).

ANSE-BERCTHUS « brillant comme les *Ansis* », nom d'un référendaire dans un jugement de Clotaire III, 658 (Tardif, n° 15, l. 2; p. 12, col. 2; Pertz, n° 35, p. 33, l. 16); nom d'un évêque dans un jugement de Clovis III, 692 (Tardif, n° 30, l. 5, p. 24, col. 1; Pertz, n° 60, p. 54, l. 2), dans un diplôme d'Ageradus, évêque de Chartres, 696 (Tardif, n° 36, l. 32, p. 30, col. 1), noté *Anso-bercthus* dans un jugement de Clovis III, 693-694 (Tardif, n° 33, l. 3, p. 26, col. 1; Pertz, n° 68, p. 58, l. 34). Le *c* de *bercthus* est supprimé dans une charte de 670-671, où on lit *Anso-berthus* (Tardif, n° 19, l. 35, p. 16, col. 2).

Le second terme est écrit *bertus* dans une inscription chrétienne de Sains, près Amiens, où on lit *Anse-bertus* (Le Blant, *Nouveau Recueil*, p. 67, n° 47), reproduit par une monnaie de Sion, Suisse (Prou, n° 1294, p. 283), dans le *Liber historiæ Francorum* (c. 26, 47, éd. Krusch, p. 285, l. 33, p. 332, l. 15), où *Ans-bertus* est le nom d'un gendre du roi Clotaire Ier, mort en 561, et du successeur de saint Ouen, évêque de Rouen en 684; dans les diplômes mérovingiens de 682-683 et 697, où *Ansbertus, Ans-berta* (écrit à tort *Hans-berta*), sont les noms de personnages d'ailleurs inconnus (Tardif, n° 24, l. 22, p. 20, col. 1; n° 39, l. 7, p. 32, col. 1; n° 24, l. 5, p. 19, col. 2).

ARNE-BERCTHUS « brillant comme un aigle », nom de témoin dans un diplôme de Clovis II, 653 (Tardif, n° 11, p. 11, col. 1; Pertz, n° 19, p. 21, l. 9). Le second terme est écrit *-bertus* dans le nom du duc franc *Arne-bertus* ou *Arin-bertus*, 626-627, chez Frédégaire (l. IV, c. 34; éd. Krusch, p. 147, l. 15; p. 160, l. 2), et dans le nom d'un monétaire de Poitiers, *Arino-bertus* (Prou, n° 2209, p. 457).

AUDO-BERCTHUS « brillant par la richesse ou le bonheur », nom d'un patrice dans un diplôme

de Thierry III, 677-678 (Tardif, nº 21, l. 1, p. 17, col. 2; Pertz, nº 48, p. 44, l. 24).

AUSTRO-BERTUS « brillamment illustre », nom d'un *vir inluster* qui souscrivit en 653 un diplôme de Clovis II (Tardif, nº 11, p. 11, col. 1 ; Pertz, nº 19, p. 20, l. 144).

CHAGLI-BERCTHUS « brillant comme la grêle », *Hagel,* nom d'un homme, d'ailleurs inconnu, dans un jugement de Clotaire III vers 658 (Tardif, nº 16, l. 2, p. 13, col. 2 ; Pertz, nº 36, p. 34, l. 9). Ce nom semble identique à *Chagli-berctius* dans un jugement du même roi, même date (Tardif, nº 14, l. 4, p. 12, col. 2; Pertz, nº 34, p. 32, l. 41).

CHALDE-BERCTHUS, pour *Chalido-bercthus* (?) « brillant comme un héros », nom du référendaire dans un jugement de Childebert III, 697 (Tardif, nº 38, l. 25; Pertz, nº 70, p. 63, l. 14).

CHARI-BERTHUS, CHARI-BERTUS, HARI-BERTUS « brillant dans l'armée ou par l'armée », nom d'un roi des Francs, 561-567, fils de Clotaire Ier, dans les mss. de Grégoire de Tours (*Historia Francorum,* l. IV, c. 3, 16, 45, édit. Arndt, p. 142, l. 24; p. 153, l. 20; p. 179, l. 20).

CHILDE-BERCTHUS, CHILDE-BERTHUS, CHILDE-

BERTUS, à l'époque carolingienne HILDE-BERTUS, « brillant dans la bataille », nom royal mérovingien trop connu pour qu'il soit utile d'en réunir ici des exemples[1].

1. Voir sur lui l'introduction, p. 28 et suivantes.

INDEX[1]

1. Dans cet index l'*u* consonne est représenté par la lettre *u* comme dans l'introduction et non par la lettre *v* qui en France est ordinairement employée à cet effet, et qui a été conservée dans les fragments de Dictionnaire qui précèdent.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE, E. BERTRAND

